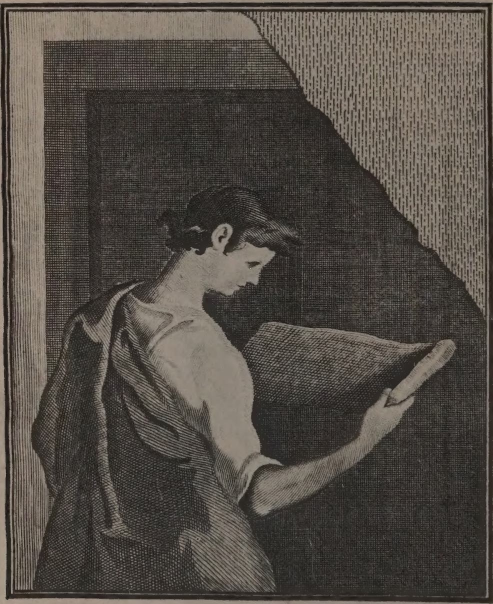

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1763. I. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les feize Volumes de ces Mémoires, année 1763, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreffes indiquées, fera à l'ordinaire de 12 liv. 16 f. Les Perfonnes qui fouhaiteront les recevoir francs de port par la pofte, les payeront 17 liv. 12 f.

Le Bureau d'adreffe pour les abonnements, eft chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguftins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE *SOUVERAIN DE DOMBES.*

JANVIER, 1763. I. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

ÇES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 805 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1733.	12.
1702.	12.	1734.	12.
1703.	12.	1735.	14.
1704.	13.	1736.	15.
1705.	12.	1737.	13.
1706.	12.	1738.	13.
1707.	12.	1739.	14.
1708.	12.	1740.	13.
1709.	12.	1741.	12.
1710.	12.	1742.	12.
1711.	12.	1743.	12.
1712.	12.	1744.	12.
1713.	12.	1745.	12.
1714.	12.	1746.	15.
1715.	12.	1747.	14.
1716.	12.	1748.	15.
1717.	12.	1749.	14.
1718.	12.	1750.	15.
1719.	12.	1751.	14.
1720.	5.	1752.	15.
1721.	12.	1753.	16.
1722.	12.	1754.	16.
1723.	12.	1755.	16.
1724.	12.	1756.	16.
1725.	12.	1757.	16.
1726.	13.	1758.	16.
1727.	12.	1759.	16.
1728.	12.	1760.	16.
1729.	12.	1761.	16.
1730.	12.	1762.	16.
1731.	2.	1763.	1.
1732.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1763. I. vol.

ARTICLE I.

ÉLÉMENS D'AGRICULTURE, par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences ; de la Société Royale de Londres ; des Académies de Palerme & de Besançon ; honoraire

de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine, aſſocié à pluſieurs Sociétés d'Agriculture, Inſpecteur général de la Marine, 2 vol. in-12. avec figures en taille douce. *A Paris chez H. L. Guerin & L. F. De la Tour, rue ſaint Jacques à ſaint Thomas d'Aquin,* M. DCC. LXII.

QUel eſt en gros le méchaniſme de la végétation ? Quels ſont les meilleurs moyens de défricher les terres ? En quoi conſiſtent les bons labours, & qu'en doit on eſpérer ? Quels ſont les différens engrais, les moyens de s'en procurer, & la meilleure maniere de les employer ; le choix & la préparation des ſemences, les différentes manieres de les répandre ; les ſoins qu'exigent les grains pendant qu'ils ſont ſur terre ; la façon de les récolter, de les battre, de les nettoyer, de les conſerver ? Quels ſont les meilleurs inſtrumens

propres au labourage ? l'utilité des Prés naturels ou artificiels ; les moyens de s'en procurer; la culture particuliere de quelques plantes utiles ; enfin l'exposition de quelques abus qui forment un obstacle au progrès de l'Agriculture : tel est l'objet de cet Ouvrage, dans lequel l'Auteur, Citoyen éclairé & animé du zèle le plus vif pour le bien de l'humanité, rassemble les principes d'Agronomie répandus dans ses différens Traités. Cette espèce de Rudiment Agronomique est le résultat des observations que la *Culture des terres*, *la Physique des arbres*, & *le Traité de la conservation des grains* ont déja présentées au Public. Tout est précieux dans ce Livre élémentaire, si l'on doit cependant donner ce titre modeste à un Ouvrage qui épuise en quelque façon sa matiere : tout y est raisonné ; tout est appuyé sur des expériences rigoureuses ; mais nous ne pouvons que

recueillir la ſubſtance des richeſſes qu'il renferme.

La nature des plantes & leur végétation étant les premiers objets dont un Cultivateur doit avoir au moins une notion générale, s'il veut être méthodique dans ſes connoiſſances, M. Duhamel en a fait le ſujet du premier Livre de ſon Traité. Pour ne point entrer dans des ſubdiviſions embarraſſantes ; il ſe contente de diſtinguer les plantes en deux eſpèces, les *annuelles* & les *vivaces* : il entend par *annuelles* toutes celles qui périſſent après la maturité de leur fruit, quelque tems qu'il faille pour cela ; ce qui le diſpenſe d'avoir égard aux autres diviſions des plantes en *bis-annuelles*, *tris-annuelles*, &c.

Les racines ſont les premieres productions de la plante ; c'eſt pourquoi notre Auteur, après avoir indiqué les dénominations principales qu'elles tirent de leur forme, entre d'abord en matiere par l'exa-

men de leur développement & de leurs fonctions. Le mouvement de la germination produit la racine que l'on appelle *pivot* de la plante : celle-ci s'enfonce perpendiculairement dans la terre, & la pénetre fort avant, si rien ne s'oppose à son allongement. De ce pivot sortent des racines latérales, qui sont d'autant plus vigoureuses qu'elles sont plus près de la superficie de la terre. De celles-ci partent de nouvelles ramifications, qui sans doute adopteroient un arrangement propre à chaque genre de plantes, si elles ne rencontroient pas des obstacles fréquens. Dans l'eau, les plantes poussent une multitude de racines filamenteuses qui s'étendent beaucoup, sans prendre de grosseur, & sans presque se ramifier. Dans la vase des marais, elles s'allongent presque de même ; mais elles deviennent plus fortes que dans l'eau. Elles se multiplient sans prendre de corps, dans les sables lé-

gers & arides. Il en eſt à peu près de même dans les terreaux qui ne ſont qu'un compoſé de fumiers pourris. Au contraire dans les bonnes terres ſubſtancieuſes & fortes, il ſe forme moins de racines, mais elles ſont groſſes & vigoureuſes ; ce qui eſt très-avantageux aux arbres & aux plantes fort vivaces. Quant aux plantes annuelles, dont il n'eſt pas beſoin que les racines ſubſiſtent long-tems, la multitude peut compenſer la force : auſſi eſt-il bien plus important pour celles-ci que pour les vivaces, de ſe trouver dans une terre bien ameublie.

Si les racines ſont abondamment fournies de germes propres à en former de nouvelles, les branches ſont auſſi pourvues de germes de racines, puiſque les boutures & les marcottes en produiſent. Les racines de leur côté renferment des germes propres à donner des branches : mais la branche d'un arbre qui a beaucoup de diſpoſition à

produire des racines, ne les fournit qu'à l'ombre & dans un endroit humide ; au lieu que la racine donne des branches, lorſqu'étant très-près de la ſuperficie de la terre, elle reçoit la chaleur du ſoleil.

Les racines d'un grain de froment qui a été mis un peu avant en terre, produiſent des nœuds qui ſont recouverts de terre ; & des jets s'élevent de celles de ces racines qui ſont près de la ſurface de la terre. Voilà ce qui forme les *talles*. Quand les gelées d'hiver ſont exceſſives, loin de profiter en racines & en tiges, les plantes perdent une partie de celles qu'elles avoient pouſſées pendant l'Automne. Dans les hyvers doux, il ſe fait lentement pluſieurs productions. Si les printems ſont froids & ſecs, il s'en fait peu ; au contraire les plantes tallent beaucoup dans un printems frais & humide. Lorſqu'il ſurvient des chaleurs vives après un hiver

& un printems contraires à la végétation, les grains montent en tuyau ſans avoir tallé ; mais ſi les chaleurs n'arrivent que quand les pieds ont fait de nouvelles productions en terre & hors de terre, une multitude de jets ſort d'un ſeul grain, & les récoltes ſont abondantes. Tout ce qui favoriſe la végétation, comme les engrais, les labours, &c. augmente donc les talles & les récoltes.

Après les racines, M. D * *. conſidere les tiges, les branches, les feuilles, les fleurs & les fruits des plantes. Nous paſſons à l'article des feuilles qui mérite attention. Des obſervations répétées ont prouvé à notre Auteur que l'utilité des feuilles ne ſe borne pas à ſervir d'enveloppes, & à protéger les jeunes pouſſes, les fleurs & les fruits. On a vu des arbres que le retranchement ſubit de toutes leurs feuilles a fait périr. Les mûriers que l'on n'effeuille point,

pouſſent plus vigoureuſement que les autres. Les pouſſes des arbres ſont toujours plus belles, quand les feuilles n'ont pas été dévorées par les inſectes ; & M. Duhamel a obſervé qu'il périt une quantité de menues branches, ſi les feuilles ont été rongées pluſieurs années de ſuite par les chenilles ou les hannetons. Que la rouille ait attaqué les feuilles des grains, la plante languit juſqu'à ce qu'elle en ait produit de nouvelles.

Mais quelle eſt l'influence des feuilles ſur l'accroiſſement & la conſervarion des plantes ? Quel eſt leur office propre ? Les uns veulent qu'elles ſoient comme les poumons de la plante à laquelle elles communiquent l'air pompé dans l'atmoſphere ; d'autres, & c'eſt le ſentiment de notre Auteur, les regardent comme des organes ſécrétoires par leſquels ſe fait la tranſpiration des végétaux, & leur attribuent encore la propriété de tranſ-

mettre à la plante l'humidité rafraichissante & les rosées salutaires dont elles s'imbibent à l'air. On peut consulter sur ces objets la *Physique des arbres.*

De quelque façon que l'on envisage les feuilles, elles sont incontestablement très-avantageuses aux plantes Ce n'est que dans la vue d'affoiblir les grains qu'on les effanne. Si l'on n'effeuille les arbres qu'en automne pour avoir des fourages d'hiver, cette opération ne peut alors leur causer du dommage. On coupe les feuilles & les branches de la Luzerne, du Sainfoin & du Tréfle; mais ce retranchement ne se faisant que quand la fleur est en partie passée, & la fanne prête à périr, il nuit très-peu à ces plantes qui ne sont vivaces que par leurs racines. Il n'en est pas de même, lorsqu'elles sont broutées par les bestiaux qui en enlevent les productions à mesure qu'elles se forment; les raci-

nes en ſont très-affoiblies. Car c'eſt ſe tromper, comme l'a prouvé M. Duhamel dans ſa *Phyſique des arbres*, que d'imaginer que la ſouſtraction des tiges & des branches diſpoſe une plante à produire beaucoup de racines : elle n'en produit que proportionnellement à ce qu'elle pouſſe hors de terre.

Au chapitre dans l quel il s'agit des fleurs & des fruits ſuccéde celui qui traite de la ſéve. Voici à quoi peuvent ſe réduire les obſervations de l'Auteur ſur ce dernier objet Il eſt très-probable, pour ne rien dire de plus, que le ſuc qui nourrit les racines, a reçu dans le corps des végétaux, des préparations qui l'ont diſpoſé à remplir cette fonction. Ainſi en même tems qu'il eſt certain que la ſéve ſe porte juſqu'à la cime des plus grands arbres, il eſt vraiſemblable qu'une partie deſcend des branches vers les racines : il y a apparence que ce retour ſe fait entre le bois &

l'écorce. Les racines pompent avec force l'humidité qui les environne: cette propriété réſide ſur-tout dans celles qui ſont nouvellement formées. Cette force de ſuccion augmente ou diminue dans les circonſtances favorables ou nuiſibles à la tranſpiration des végétaux. On ne ſeroit cependant pas autoriſé à en conclure que cette tranſpiration ſoit la ſeule cauſe du mouvement de la ſéve; d'autant plus que dans certaines circonſtances la ſéve eſt dans un grand mouvement, quoique la tranſpiration ſoit preſque nulle; ce qui arrive dans la ſaiſon des pleurs. Rien n'eſt plus favorable à la végétation que la chaleur accompagnée d'humidité; la fraîcheur & la ſéchereſſe y ſont contraires: elle eſt ſur-tout favoriſée par une pluie abondante à laquelle ſuccéde un tems couvert accompagné d'un air chaud & diſpoſé à l'orage. Quoique la raréfaction & la condenſation ſucceſſives de l'air & des li-

queurs influent ſur la végétation, ce n'eſt pas une raiſon pour aſſurer qu'elle en dépend uniquement. Le mouvement de la ſéve eſt il une vraie circulation? M. D**. ne regarde pas la queſtion comme réſolue.

Quant à ce qui concerne la nature de la ſéve, il ne ſeroit pas prudent d'en juger par les réſultats de l'analyſe chymique: l'action du feu doit l'altérer conſidérablement. Puiſque l'on éleve dans l'eau preſque toutes les plantes capillaires, que l'on y fait fleurir le Narciſſe & la Jacinthe, que les légumes & les arbres même y donnent des fleurs & des fruits, il eſt probable, pourroit on dire, que l'eau ſeule fournit la nourriture aux plantes. Mais il s'en faut bien que l'on puiſſe ſe repoſer ſur cette conſéquence: les plantes, les fleurs & les fruits qui n'ont eu que l'eau pour aliment, ſont ſi loin de la qualité des végétaux qui tirent leur nourriture du

ſein de la terre, que l'on peut conclure qu'il entre d'autres principes que l'eau dans la ſéve préparée par la nature.

A ne conſidérer le fait qu'en général, il ne paroît pas poſſible qu'une même matiere puiſſe fournir la nourriture à toutes les plantes ſi différentes les unes des autres; mais la diverſité des parties intégrantes des végétaux ne prouve point que leur ſuc nourricier ſoit différent dans la terre, & avant de s'être modifié dans leurs organes. On eſt même comme entraîné à admettre une homogénéïté dans les premiers ſucs nourriciers, quand on fait attention que les plantes les moins analogues ſe dérobent mutuellement leur nourriture par les racines qu'elles étendent dans la terre. Notre Auteur à ce ſujet donne le précis des obſervations qu'il a détaillées dans ſes autres traités, & conclud qu'il eſt probable. 1°. Que pluſieurs plantes de

différentes eſpèces ſe nourriſſent à peu près de la même ſubſtance. 2°. Qu'il n'y a point de plante qui ne dérobe de la nourriture à celles qui ſont à ſa portée. 3°. Qu'un terroir qui eſt une fois bon pour une ſorte de plante, ſera toujours en état de la faire végéter, pourvu qu'il ſoit bien cultivé.

Ce ſuc nourricier des plantes n'eſt pas auſſi abondamment répandu dans tous les terreins, ni également facile à ramaſſer par les racines ; ce qui donne lieu de conſidérer les différentes terres relativement à leur fertilité. M. Duhamel traite donc, à la fin du premier Livre, des *terres franches*, de *l'argile ou glaiſe*, du *ſable*, de la *marne*, de la *craie*, de la *tourbe* & du *tuf* : il expoſe en même tems les moyens de remédier à quelques défauts des terres.

Le défrichement, les labours, les engrais, l'exploitation des terres, les ſemences, les ſemailles,

les mauvaiſes herbes & les inſectes, ſont les objets du deuxiéme Livre. Nous ne ferons qu'indiquer quelques propoſitions d'un uſage plus général ; quant aux détails nous ſommes obligés de renvoyer à l'ouvrage que nous avons ſous les yeux, & à la *Culture des terres*.

« Il eſt certainement très-avan-
» tageux, dit M. D**., de mettre
» en valeur les terres qui n'y ſont
» pas, ou de faire des défriche-
» mens.... Mais cette améliora-
» tion ne peut ſe faire qu'avec
» beaucoup de peines & de dé-
» penſes ; c'eſt pourquoi il ne faut
» la faire que ſur les terres qui de
» leur nature ſont aſſez bonnes
» pour promettre un rembourſe-
» ment des avances ; & je dois
» avertir tous les bons économes
» qu'ils ne doivent défricher que
» la quantité de terre qu'ils pré-
» voyent pouvoir entretenir en
» bon état de culture.... Le meil-

» leur conſeil que je puiſſe leur
» donner, c'eſt de commencer à
» bien cultiver leurs terres qui ſont
» en valeur, avant d'entreprendre
» aucun défrichement. »

Arrêtons nous encore au jugement que porte l'Auteur ſur quelques liqueurs prétendues prolifiques auxquelles on attribue la propriété de multiplier les talles & de garantir les grains de pluſieurs accidens. Il met au rang des charlatanneries, ces recettes & toutes ces infuſions tant vantées par l'Abbé de Vallemont & par les Auteurs de la maiſon Ruſtique. Ces ſecrets ſont annoncés avec une confiance ridicule, & des promeſſes faites pour en impoſer à la crédulité du Laboureur : on a été juſqu'à avancer que ces procédés diſpenſoient d'une culture exacte, & ménageoient la dépenſe en épargnant une partie de la ſemence. Les épreuves ont eu le ſuccès que l'on devoit en attendre ; & malgré leur

peu de réussite, les Auteurs qui se sont aveuglément copiés les uns les autres, n'ont pas laissé de préconiser ces recettes & d'en multiplier les formules. Mais ces secrets sont-ils tous également impuissans ? Et n'en est-il aucun de bon ? M. de la Jutais, dans un petit ouvrage intitulé, *la vraie pierre philosophale*, annonce une liqueur prolifique admirable : M. Delu après avoir éprouvé trois fois cette recette, avec toutes les précautions possibles, a reconnu qu'elle n'étoit d'aucune utilité. Celle qui a été annoncée par M. Robineau a été soumise à des épreuves répétées par M. Duhamel & par d'autres : tout ce qui en est constamment résulté a été que les bonnes terres bien cultivées ont beaucoup rapporté ; la récolte a été médiocre dans celles d'une médiocre qualité ; les mauvaises & celles qui n'étoient pas bien cultivées n'ont pas plus rendu que d'ordinaire. D'où il faut

conclurre que les bonnes terres, la ſemence choiſie & la culture bien entendue ont fait toute la vertu de ces ſecrets. Les eſſais ſur une petite quantité de ſemence, ont ſouvent réuſſi, parce que les grains ſemés clair dans un bon terrein cultivé profitent ſinguliérement; mais la liqueur n'y avoit aucune part. Lorſqu'on veut s'aſſurer de la vérité par ſa propre expérience, il faut ſe ménager un objet de comparaiſon, ſemer deux champs de pareille qualité également cultivés, & avoir attention de jetter dans l'un & dans l'autre la même quantité de ſemence : car il eſt des années où le grain talle beaucoup, & dans leſquelles la ſeule diminution de la quantité de grain ſemé augmente conſidérablement la récolte.

Le troiſiéme Livre des *Elémens d'Agriculture*, eſt conſacré à des recherches & des obſervations ſur la nature des maladies qui attaquent

les grains, & ſur les remédes qui pourroient les prévenir. L'Auteur examine quels ſont les caracteres de cette fâcheuſe maladie à laquelle, ſelon les Provinces où la culture eſt en vigueur, on a donné les noms de *nielle*, *nubli*, *charbon*, *carie*, *boſſe* ou *pourri* : il parle auſſi de celle que l'on nomme l'*ergot*, & après avoir traité des grains *rouillés*, *coulés*, *retraits*, *échaudés*, *glacés*, *avortés* ou *ſtériles*, il finit par dire quelque choſe des *bleds verſés*.

Des obſervations générales ſur la récolte des grains, les préparatifs néceſſaires pour la moiſſon, le choix du tems convenable à ce travail, les différentes façons de moiſſonner, l'extrait d'un Mémoire de M. de Lille ſur le fauchage des bleds, la maniere de ſerrer & de nettoyer les grains, rempliſſent le quatriéme Livre.

Le cinquiéme, dont l'objet eſt la conſervation des grains, traite

des

des greniers ordinaires & en détaille les inconvéniens : l'Auteur y indique les moyens de garantir les grains des Inſectes qui les attaquent dans les greniers ; expoſe la maniere de les conſerver, pratiquée dans les Provinces où le ſoleil a beaucoup de force ; donne la deſcription des étuves où l'on doit les faire paſſer ; enſeigne la maniere de les rafraichir avec de l'air nouveau ; & finit par l'expoſition générale de la méthode qu'il a déja développée dans un traité particulier.

Les principes & les avantages de la nouvelle culture ſont la matiere du ſixiéme Livre, qui eſt le dernier du premier volume. On connoît les ouvrages déja publiés par M. Duhamel, & le nouveau ſyſtême d'Agriculture qu'il y a expliqué fort au long : qu'il nous ſuffiſe ici de rapporter ce qu'en penſe l'Auteur qui en a comparé avec toute l'intégrité de l'honnête hom-

me & du bon Citoyen, les avantages & les inconvéniens. « Comme » je n'ai jamais eu le plus léger » intérêt de quelque façon qu'on » veuille l'envisager, à accréditer » la nouvelle culture, dit M. D**, » je conviendrai volontiers que » les difficultés se multiplient à mesure qu'on veut la pratiquer plus » en grand. Un paysan n'éprouvera aucun embarras à la pratiquer » lui-même (en labourant à bras); » & sûrement il se procurera des » avantages réels.... Il y a bien des » circonstances où cette culture ne » peut avoir lieu (avec la charrue); » 1°. Lorsqu'un chantier, qui est » tout en froment appartient à différens Propriétaires, les labours » d'été ne pourront être faits sans » causer du dommage aux terres » voisines, ou sans perdre beaucoup » de son terrein, sur-tout quand les » piéces sont petites; car il faut, » aux deux bouts de la pièce, un » espace pour tourner la charrue.

» 2°. Cette culture eſt tout-à-fait » impratiquable dans tous les can» tons où la *pâture graſſe* & le *par» cours* ſont établis. 3°. Quand on » pratique cette culture dans l'an» née où les terres voiſines ſont en » froment, tout va aſſez bien ; mais » la ſeconde année, quand les ter» res du voiſinage ſont en mars, » & la ſuivante quand elles ſont en » jachere, le champ cultivé ſui» vant les nouveaux principes ſe » trouve ſeul en froment, & il » devient la pâture des oiſeaux ; cet » inconvénient ſeul eſt plus conſi» dérable qu'on ne l'imagine. » Mais l'uſage des ſemoirs eſt une autre branche de cette nouvelle culture, qui n'a point d'inconvéniens, & qui ſans rien changer à la façon de labourer les terres, rend la récolte plus sûre & plus abondante. Ces deux réflexions ſont très-intéreſſantes pour la pratique.

ARTICLE II.

LA SCIENCE DU GOUVERNEMENT, contenant le droit naturel, qui traite de l'exiſtence & de la connoiſſance de la vérité, de l'amour de Dieu, de l'amour de ſoi-même, de l'amour du prochain, de l'ordre & de la ſubordination des devoirs, par feu M. de Réal, grand Sénéchal de Forcalquier, ſeconde partie, T. III. Vol. in 4°. p. 400.

NOus avons déja fait connoître le mérite de cet excellent Ouvrage ; quoiqu'il ne paroiſſe composé que pour des têtes Couronnées, les hommes qui aiment leurs devoirs, & les philoſophes qui parlent politique y trouveront leur inſtruction particuliere : entre les mains de M. de Réal le manuel des Rois eſt devenu celui des peuples.

L'idée du droit naturel qui forme

le préliminaire de cette ſeconde partie nous a fourni la matiere du premier Extrait * : il ne nous reſte qu'à rendre compte des objets importans que l'Auteur traite dans la ſuite du Volume, l'empire de la raiſon, l'amour de Dieu, l'amour de ſoi-même, l'amour du prochain, l'ordre & la ſubordination des devoirs.

La raiſon doit être notre guide, c'eſt le principe général de la loi naturelle, il n'appartient qu'à elle de nous gouverner; les paſſions ne peuvent l'entreprendre ſans uſurper ſur elle l'empire légitime qu'elle a ſur nous; il faut donc qu'il y ait des vérités & que la connoiſſance en ſoit poſſible: comment en effet imaginer que les hommes n'ayent point de devoirs, ou qu'ils en ayent ſans qu'ils puiſſent connoître quels ils ſont! Ces vérités avouées des plus ſimples, ont cependant été conteſtées par ceux

* Avril 1762. II. vol.

qui se croyoient les plus sages: les sophismes de ces prétendus philosophes tels que Clitomaque, Carneade, Sextus-Empyricus, Charron, Montagne, Lamotte-le-Vayer, Bayle & Pyrrhon qui a donné son nom à sa Secte, nous ont valu une réfutation fort solide de la part de M. de R. Le systême de ces anciens Académiciens & de ces Pyrrhoniens étoit fondé sur ces principes, qu'on ne peut rien comprendre, que la vérité est enveloppée de tant de ténébres, & obscurcie par tant d'erreurs qu'on ne peut la distinguer à fonds, & qu'il faut s'en tenir au probable. « Il est facile, dit M. de R., de faire voir » la fausseté de ces deux principes. » Il n'est point vrai qu'on ne puisse rien comprendre : nous connoissons clairement & distinctement plusieurs vérités. Tout » homme qui a de la raison n'en » peut douter ; car qui pourroit » dire qu'il est possible qu'une cho-

» ſe ſoit & ne ſoit pas ? Qui pour-
» roit nier que le nombre pair joint
» à l'impair ne faſſe toujours un
» nombre impair. Voilà des véri-
» tés que non-ſeulement on com-
» prend, mais dont on ne peut
» même douter ; il eſt donc faux
» qu'on ne puiſſe rien compren-
» dre. » C'eſt avec la même préci-
ſion logique que l'Auteur prouve
que s'il y a des vérités obſcures &
des erreurs qu'on peut prendre
pour des vérités faute d'attention
& de lumieres, il y a auſſi des vé-
rités qui ſautent aux yeux.

Le grand argument des Septi-
ciens eſt, que toutes nos connoiſ-
ſances ſont fondées ſur les ſens,
que les ſens ſont trompeurs, &
que nous manquons de regles
ſûres pour diſtinguer s'ils nous
trompent. » Il eſt très-faux dit M.
» de R. que toutes nos connoiſſan-
» ces dépendent des ſens. L'éviden-
» ce des idées nous fait connoître
» un très-grand nombre de vérités

» que les ſens ne nous préſentent
» pas ; tels ſont les premiers prin-
» cipes, les eſſences des choſes,
» l'exiſtence de Dieu & de nous-
» mêmes, les propoſitions de Mé-
» taphyſique & les démonſtrations
» de Mathématique. » Ces connoiſſances ne ſont fondées que ſur l'évidence de nos idées ; elle ſeule nous fait connoître que deux & deux ne *font pas cinq*, que la partie eſt plus grande que le tout. Le peu de ſolidité de la ſeconde partie de la propoſition des Septiques paroît à découvert, lorſqu'on fait attention que ce n'eſt point aux ſens qu'il faut s'en prendre ſi nous nous trompons, mais à la précipitation de notre jugement. On aime à voir le ſavant Auteur de la ſcience du gouvernement, à la pourſuite de ces prétendus ſages, les forcer juſques dans leurs derniers retranchemens, & faire voir à tout l'univers qu'une érudition immenſe n'eſt pas incompatible

avec le reſpect pour la Religion & la pratique de ſes devoirs.

La vérité exiſte donc. Il n'eſt queſtion que de bien conduire la raiſon dans la recherche que nous en faiſons. Deſcartes a donné ſur ce point des préceptes, & M. de Réal les expoſe d'après ce grand Philoſophe ; ainſi ce judicieux critique conduit - il ſon Lecteur à ces vérités : que la raiſon eſt le Juge comme la regle des hommes, qu'elle n'eſt autre choſe que l'habitude à la vertu, & que ſes conſeils doivent être préférés aux mouvemens des paſſions : Vérités qu'il juſtifie par le détail des vertus & des vices ſur leſquels la raiſon doit étendre ſon Empire, & dont il donne une notion fort ample ſans être trop étendue : nous croyons devoir ſur ce point principalement renvoyer à l'ouvrage même.

Le principe général établi, on découvre ſans peine dans la loi na-

turelle trois principes particuliers qui en ſont comme les eſpèces, & qui en font les trois engagemens qui nous lient à Dieu, & nous même à notre prochain. Du premier de ces engagemens naît l'amour du Souverain maître de toutes choſes, principe de la piété : du ſecond l'amour de ſoi-même ſource de la ſageſſe : le troiſiéme engendre toutes les vertus ſociales. Tel eſt le ſyſtême du droit naturel, telles ſont les loix que la raiſon nous prêche, que la Religion nous confirme.

Toutes les Nations ſe trouvent réunies dans le ſentiment interne d'un Etre ſupérieur · c'eſt l'opinion de tous les ſiécles & de tous les peuples. Que l'inſenſé diſe dans ſon cœur qu'il n'y a point de Dieu ! Il eſt poſſible qu'il le ſouhaite, mais il ne l'eſt pas qu'il ſe le perſuade.

L'Athéiſme détruiroit dans un Athée tous les principes de la loi

naturelle, & la licence seroit plus grande dans une société d'hommes qui ne croiroient point en Dieu, qu'elle ne l'a jamais été dans les Payens : n'étant retenus ni par la crainte d'un châtiment divin, ni animés par l'espoir d'une récompense céleste, ils s'abandonneroient à tout ce qui flatteroit leurs passions. Ce n'est pas que des Athées ne pussent faire cette réflexion, qu'il est plus utile de s'assujettir à certaines regles de conduite, que de suivre uniquement son caprice ; mais elle ne sauroit avoir lieu que jusqu'à certaines circonstances, ou à quelque grand intérêt, ou à quelque violente passion, écueils ordinaires des plus sages lorsque leur sagesse n'a pas la Religion pour baze. M. de Réal répond ici à Bayle par cette pensée de Plutarque, qu'une Ville se soutiendroit plutôt en l'air qu'une société admirable ne subsisteroit sans Religion ; mais ou l'Auteur

triomphe avec plus d'éclat des impies, c'eſt dans les preuves de l'immortalité de l'ame, & dans ſes réflexions ſur le bonheur & le plaiſir : il ne dit rien de neuf ſur cette matiere, il la traite d'une façon neuve : ſa touche eſt forte, & la maniere n'eſt qu'à lui.

La loi naturelle après nous avoir élevés juſqu'à Dieu pour le reconnoître & l'adorer, nous fait deſcendre juſqu'à nous mêmes pour nous aimer. Cet amour eſt inſéparable de la nature humaine, & ſeul il ſoutient le guerrier daus les dangers du combat, le Magiſtrat dans les dégoûts de ſes fonctions, le Juriſconſulte dans ſes veilles : l'amour propre ſe déguiſe ſous les beaux noms de vertu & d'amour de l'ordre & du devoir ; mais c'eſt pour ſoi qu'on eſt utile aux aurres. Si on retranche l'amour propre de la ſociété, tout y languit, nous périſſons. Cet amour, bien réglé, a trois objets, ſe conſerver, ſe per-

fectionner, se défendre. « Les sa-
» ges du Paganisme, dit l'Auteur,
» établissoient sur le premier prin-
» cipe, que l'homme placé dans le
» monde comme dans un poste par
» un Général, ne peut le quitter que
» par le commandement exprès de
» celui de qui il dépend, c'est-à-
» dire, de Dieu même... Ces idées
» sont belles, parce qu'elles sont
» vraies. » Platon, Ciceron, Seneque éclairés de la seule lumiere naturelle, ne pouvoient s'empêcher de reconnoître que les Dieux seuls avoient un droit suprême sur la vie des hommes. *De Senectute. Tuscul.* Lib. 10. n. 74.

Il est étonnant que ces idées n'ayent point fait impression sur une Nation qui le dispute aux François en police & en lumieres. « En
» Europe même, remarque M. de
» R., il est une Nation qui penche
» vers cette espèce de délire fréné-
» tique; un tempéramment sombre
» & atrabilaire commun parmi les

» Anglois, les livre à des rêveries
» mélancoliques qui leur coûtent
» assez souvent la vie : d'autant plus
» blâmables en cela, qu'ils ne se
» tuent que par dégoût de la vie,
» au lieu que les Grecs & les Ro-
» mains ne le faisoient communé-
» ment que lorsqu'ils s'y trouvoient
» forcés, ou pour sauver leur pa-
» trie, ou pour conserver leur
» gloire. Les loix d'Angleterre sa-
» gement portées contre les suici-
» des, demeurent sans exécution :
qu'un homme fasse le sacrifice de sa vie à la Religion, au service de l'Etat & de son Prince, à la défense de plusieurs autres hommes, à des offices d'amitié, c'est le héroïsme des bons Chrétiens & des sujets fidéles ; mais se donner la mort pour éviter les peines de la vie, c'est un crime aussi énorme & une lâcheté aussi basse, que d'ôter la vie à un autre homme. Les Thébains, les Athéniens flétrissoient la mémoire de ceux qui attentoient

ſur leurs propres jours. Que deviennent ici les brillantes idées de M. de Monteſquieu ſur le ſuicide, dont Usbeck fait l'apologie dans la ſoixante quatriéme des Lettres Perſanes. De l'amour de ſoi-même l'Auteur paſſe à l'amour du prochain, qu'il traite dans les principes du droit naturel ſuivant ſon plan. Enfin après avoir expoſé le ſyſteme entier de l'humanité, l'amour de Dieu, de ſoi-même, de ſes ſemblables, d'où réſulte la diſtinction de nos devoirs, il employe la cinquiéme & derniere partie de ce Volume, à comparer ces devoirs entr'eux, à connoître leurs rapports & leurs oppoſitions; pour appliquer les principes aux liaiſons particulieres qu'il y a parmi les hommes, d'où naiſſent nos engagemens comme nos affections, & nos devoirs ſuivant l'ordre de nos liaiſons.

Comme l'obligation la plus forte doit l'emporter ſur la plus foi-

ble, dans le concours des devoirs, le moins considérable doit céder au plus important. D'après ce principe, l'Auteur établit ces quatre regles ; « les devoirs de l'homme » envers Dieu doivent toujours » avoir la préférence sur tous les » autres... 2°. Si ce que nous nous » devons a nous-mêmes se trouve » en opposition avec ce que nous » devons à la société en général ; » la société doit avoir la préféren- » ce... 3°. Si toutes choses d'ail- » leurs égales, il y a du conflit en- » tre un devoir de l'amour de soi- » même & un devoir de la sociali- » té, l'amour de soi-même doit » prévaloir... 4°. Si enfin l'oppo- » sition se trouve entre deux de- » voirs qui nous concernent nous- » mêmes, ou entre deux devoirs » de la socialité, nous devons pré- » férer le plus utile... » M. de Réal termine ce troisiéme Tome par les regles de conduite dans le concours des devoirs, & qui ap-

apprennent à quelles marques les cas de néceſſité peuvent être reconnus : des exemples choiſis éclairciſſent cette grande matiere. Quoique M. de R. eut pû être moins diffus, il n'y a point de page qui ne renferme pluſieurs principes, pluſieurs idées ſublimes, pluſieurs inſtructions importantes ; tout y eſt traité avec autant de ſageſſe que de profondeur. Ce traité du droit naturel ſpécialement, annonce une ame ſenſible & vertueuſe, pleine de reſpect pour tout ce qui porte l'empreinte de la Religion : quoique l'Auteur ait eu pluſieurs fois occaſion de faire valoir le gouvernement François, on n'y remarque aucun de ces traits que le Patriotiſme oſe ſe permettre. Il a écrit, comme il l'avoit promis dans ſon diſcours préliminaire, en habitant du monde qui cherche la vérité, affranchi de toute prévention de lieu & de naiſſance. La ſcience du gouvernement a eu l'applaudiſſe-

ment de toutes les têtes couronnées : l'Editeur M. l'Abbé de Burle de Curban, neveu de M. de Réal, mérite de recueillir les fruits du travail de ſon oncle. Le Roi a donné à ce ſavant Editeur des marques de ſa ſatisfaction, le Roi de Dannemarck de ſa bienveillance, & le Roi d'Eſpagne de ſa générosité, en lui envoyant quatre Médailles, deux d'or & deux d'argent : ces Médailles repréſentent ſon avénement au Trône. Le reſte de l'Ouvrage ſi ſouvent demandé, & que toute l'Europe attend avec la plus impatiente ardeur, paroîtra dans le mois prochain : les quatre derniers Volumes ſont actuellement ſous preſſe. *On les diſtribuera chez J. B. Beauche, Quai des Auguſtins à ſainte Genevieve.*

ARTICLE III.

HISTOIRE DES PHILOSOPHES modernes, avec leurs portraits dans le goût du crayon, par M. Saverien, publiée par le ſieur François, Graveur des Deſſeins du cabinet du Roi, rue S. Jacques à la vieille Poſte. Tom. III. Hiſtoire des Reſtaureurs des Sciences, premiere Partie. *A Paris chez différens Libraires* 1763. *in*-12. & *in*-4°.

ON a beaucoup écrit ſur les anciens Philoſophes ; mais perſonne n'avoit encore penſé à faire l'Hiſtoire des Philoſophes modernes, c'eſt-à-dire, à compoſer un Ouvrage qui contînt la vie, la morale, les découvertes, & les ſyſtêmes des plus grands génies qui ont fleuri depuis la rénaiſſance des Lettres. Cette entrepriſe eſt ſans

doute très-forte : car la ſcience des Philoſophes embraſſe toutes les connoiſſances humaines. Elle comprend la Métaphiſique, la Morale, la Légiſlation, les Mathématiques, la Phyſique, la Chymie & l'Hiſtoire naturelle. Il faut donc qu'un Hiſtorien qui veut la développer en connoiſſe tous les principes ; qu'il ſoit Métaphyſicien, Moraliſte, Légiſlateur, Mathématicien, Phyſicien, Chymiſte & Naturaliſte ; qu'il ait le talent de ſaiſir les penſées des Philoſophes, de les expoſer avec préciſion, & d'analyſer leur doctrine avec méthode, afin de ne point donner des choſes ſuperflues & de ne rien omettre d'eſſentiel : ajoutons à ce travail difficultueux celui non moins pénible, de faire des recherches preſque immenſes ; de conſulter tous les Ouvrages, Mémoires, Eloges, qui ont paru ſur les Philoſophes modernes ; de recueillir toutes les anecdotes ſur leur vie, & de former de tout cela un enſemble dont

la lecture ſoit agréable & inſtructive.

Il a paru déja deux Volumes de cette Hiſtoire des Philoſophes modernes ; & le Public a pu juger ſi l'Auteur a rempli ſon objet. Le premier de ces deux Volumes comprend l'Hiſtoire des Métaphyſiciens. On trouve dans le ſecond celle des Moraliſtes & des Légiſlateurs. Nous nous étions propoſé de rendre compte de l'un & de l'autre ; mais d'autres occupations nous ont fait perdre inſenſiblement celle-ci de vue : il eſt trop tard aujourd'hui pour y revenir. Nous allons donc nous borner à analyſer le troiſiéme Tome qui vient de paroître.

Il s'agit ici des Reſtaurateurs des Sciences, ou autrement de ces grands Philoſophes, qui ont eu aſſez de ſagacité pour appliquer toutes les facultés de l'eſprit, & toute l'activité des ſens à l'état de l'homme & de l'univers. M. Save-

rien en compte dix, ſavoir, Ramus, Bacon, Gaſſendi, Deſcartes, Paſcal, Newton, Leibnitz, Wolf, Bernoulli (Jean) & Halley. Il publie l'Hiſtoire des cinq premiers dans le Volume que nous annonçons, & qui fait la premiere Partie de l'Hiſtoire des Reſtaurateurs des Sciences, & il donnera l'Hiſtoire des cinq derniers dans le quatriéme Volume, qui formera la ſeconde Partie.

Au commencement de ce troiſiéme Volume eſt un *Diſcours préliminaire ſur la rénaiſſance de la Philoſophie.* Il nous ſemble que ce Diſcours auroit dû être à la tête de l'Ouvrage, afin de préſenter un tableau de la Philoſophie, avant qu'aucun Philoſophe moderne eut paru ſur la ſcéne du monde. Mais l'Auteur s'eſt contenté dans le premier Volume de fixer l'époque de la rénaiſſance des Lettres, & d'expoſer le plan de ſon Ouvrage. Il a joint à toute cette expoſition un

Diſcours préliminaire ſur la Méphyſique, & eſt entré après cela en matiere. Ces deux morceaux ſont aſſez étendus, & M. Saverien a peut-être craint la prolixité en entrant dans les détails, qui forment le Diſcours préliminaire ſur la renaiſſance de la Philoſophie ; ſi telle a été ſa penſée, il faut avouer que ce Diſcours ne pouvoit mieux être placé que dans l'Hiſtoire des Reſtaurateurs des Sciences.

Quoiqu'il en ſoit, l'Auteus débute ainſi : « il ne faut pas eſpérer » que la Philoſophie faſſe de grands » progrès, & que les hommes de» viennent par conſéquent plus ſa» vans & plus ſages, tant qu'on » ſoutiendra la vanité par des diſ» tinctions arbitraires ou des pré» rogatives frivoles. L'eſprit hu» main n'eſt pas ſeulement amou» reux de lui-même : il eſt auſſi » naturellement jaloux, envieux & » malin à l'égard des autres : ſon » but eſt preſque toujours de do-

» miner, & dès qu'il trouve une
» voie aiſée d'y parvenir, il négli-
» ge les moyens qui donnent par
» le mérite une diſtinction réelle. »
La vanité ainſi ſatisfaite, la plûpart des hommes ne ſont plus curieux de devenir ſavans ou vertueux. Il y a tant de moyens dans le monde pour ſe mettre au-deſſus des autres, tant de prééminences & de diſtinctions, qui élevent quelquefois le ſot ou l'homme obſcur au-deſſus de l'homme de mérite, qu'on néglige l'étude & le travail. Ainſi plus il y a de ces diſtinctions & de ces prééminences arbitraires, plus l'ignorance doit ſe répandre. Le tems des honneurs trop multipliés ſans titre & ſans choix, eſt preſque toujours le tems de la barbarie. Auſſi M. Saverien trouve & prétend que ce fut là la cauſe de la décadence des Lettres après la chute de l'Empire Romain.

Lorſqne les Gots s'emparerent de l'Italie, non-ſeulement ils proſ-

crivirent

rivirent l'étude : ils chercherent encore à effacer la mémoire de l'ancienne Philoſophie en détruiſant ſes annales. Ils n'eſtimerent que le luxe, dépraverent les mœurs, opprimerent la vertu, détruiſirent les chefs-d'œuvre des Romains, allumerent le flambeau d'une guerre ſanglante, & répandirent partout la déſolation & le dégat. L'ignorance revêtue de l'autorité & de la force, éteignit les facultés naturelles de l'entendement. Pluſieurs ſiecles s'écoulerent, ſans qu'on pensât à ſortir de cette nuit obſcure. Envain tint-on pluſieurs Conciles pour ſecouer le joug de l'ignorance ; l'aveuglement étoit ſi grand, qu'on ne diſtinguoit plus le vice de la vertu. Les Eccléſiaſtiques, qui paſſoient dans ces tems barbares, pour avoïr quelques lumieres, étoient ſi bornés dans le XI ſiecle, qu'ils ne connoiſſoient pas même leur état ; ils exerçoient la fonction de Clercs, ſans en por-

ter l'habit : ils prenoient les armes & alloient à la guerre. Les Moines quittoient librement leurs Monasteres, & passoient dans d'autres où l'on vivoit sans regles ; ils exerçoient l'usure sans scrupule : les Confesseurs donnoient pour de l'argent l'absolution des plus grands péchés : la simonie & le concubinage des Clercs étoient publics : on vendoit les Evêchés du vivant même des Evêques. Enfin la confusion étoit générale par tout, & les mœurs étoient absolument corrompues. Une petite Nation réclamoit encore dans un coin de la terre les droits de la raison, de la vérité & de la vertu ; mais on ne la connoissoit seulement pas, c'étoient les Sarrazins. Ces peuples cultivoient la Philosophie, & conservoient avec soin les Ouvrages des anciens Philosophes. *Aristote* étoit celui qu'ils estimoient le plus. Quelques Grecs répandirent dans l'Europe cet amour des Sciences,

& l'un d'eux ſoutint que la doctrine de Platon étoit préférable à celle d'Ariſtote ; il eut des partiſans, & les ſavans ſe diviſerent en deux partis. Quelques eſprits bien intentionnés, dans la vue de les réunir, voulurent rectifier ce qu'on trouvoit défectueux dans la doctrine d'*Ariſtote*, mais ils la défigurerent tellement qu'il ne fut plus poſſible d'y rien comprendre : chacun la commentoit à ſa façon, & prétendoit en avoir ſaiſi le veritable ſens. De-là naquirent des diviſions & des querelles qui retarderent beaucoup les progrès de la Philoſophie ; cependant on conçut une eſtime ſi haute pour Ariſtote, que ce qu'on ne put comprendre, on l'adopta ſur la foi de ſon Auteur ; & comme avec des mots vuides de ſens ce Philoſophe rend raiſon de tout, la maniere de philoſopher étoit ſouvent pitoyable.

Au XVI. ſiecle, Pierre Ramus ſou-

tint que tout ce qu'Ariſtote avoit avancé étoit faux ; c'étoit trop dire : mais il fit voir tant d'abſurdités, qu'on commença à revenir de cette prévention aveugle où l'on étoit pour ce grand homme. Le Chancelier Bacon penſa comme Ramus. Gaſſendi attaqua encore les Scholaſtiques avec plus d'avantages. Enfin Deſcartes deſſilla abſolument les yeux par un cours complet de Philoſophie qu'il mit au jour.

M. Saverien rapporte à ce ſujet une *Requête adreſſée à Nos-Seigneurs du mont Parnaſſe*, & un Arrêt burleſque rendu par ces Seigneurs en faveur des Scholaſtiques, compoſés par le célébre Dépreaux. Ce ſont des pièces rares & très-piquantes qu'on verra ici avec plaiſir. L'Auteur continue l'Hiſtoire de la rénaiſſance de la Philoſophie, en expoſant les travaux de Newton, Leibnitz, Jean Bernoulli & Halley. On trouve ici quelques objec-

tions contre la doctrine de Newton sur sa théorie du monde. M. Saverien croit que ce grand homme a eu tort de ne pas remonter dans son systême à l'origine du mouvement des corps célestes. Pour y suppléer, il expose une idée nouvelle dont voici la substance qui terminera notre premier Extrait de son Ouvrage.

Au commencement la Matiere étoit en repos, Dieu qui l'avoit créée l'embrasa, & dès-lors elle fut mue dans tous les sens, parce que le feu ou la matiere active dont Dieu la pénétra, la saisit de toutes parts. Cette matiere s'élançant du centre à la circonférence, fit tourner le cahos. Elle en pénétra, en désunit les parties & les détacha. Elle chassa ces parties à une distance d'autant plus considérable qu'elles étoient plus petites. Une fois détachées, elles furent en proie à deux mouvemens : en premier lieu, ce fut celui d'impulsion que détrui-

ſit peu à peu leur inertie, & ſecondement celui de rotation qu'elles avoient déja avec tout le cahos. Ce dernier ſe manifeſta lorſque le mouvement d'impulſion fut abſorbé, & il ſe combina alors avec la tendance qu'a vers le cahos la partie détachée. De cette combinaiſon eſt réſulté un mouvement, dont la direction forme une Ellipſe, qui eſt la courbe que décrivent les planettes.

Donc les Planettes ſont des parties du cahos; le cahos embraſé, le ſoleil; la matiere active réunie le feu; & diſperſée la lumiere, &c. De-là naiſſent les forces centripete & centrifuge auxquelles les Planettes ſont en proie; & dans cette hypothèſe la combinaiſon de ces deux forces eſt la premiere conſéquence du principe qui eſt établi. M. Saverien promet de donner dans la ſuite de ſon Hiſtoire le développement de tout ceci. Il faut attendre ce développement pour

apprécier ce nouveau ſyſtême : car ce n'eſt que la facilité d'expliquer par un même principe pluſieurs phénomenes de la nature, qui peut rendre un ſyſtême recevable.

Tel eſt le précis du Diſcours préliminaire : dans un ſecond Extrait nous rendrons compte de l'Hiſtoire, & nous parlerons de la gravure qui ne peut que faire beaucoup d'honneur à M. François.

ARTICLE IV.

MÉMOIRES POUR SERVIR A l'Histoire des égaremens de l'esprit humain par rapport à la Religion Chrétienne; ou Dictionnaire des héréſies, des erreurs & des ſchiſmes. *Paris*, *Nyon*, *Barrois*, *Didot le jeune*, 1762. 2 *vol. in*-8°. Troiſiéme & dernier Extrait.

L'Erreur eſt un des triſtes appanages de l'homme : *errare humanum eſt* ; mais de toutes les erreurs, il n'en eſt point de plus déplorables que celles qui concernent les dogmes de la Religion Chrétienne. Que chez les Payens, privés des lumieres de la révélation, l'homme livré à ſes propres ténébres, s'égare en matiere de Religion, c'eſt un malheur pour lui; mais que parmi les Chrétiens,

éclairés des lumieres de la révélation, l'homme ferme les yeux à cette divine lumiere pour ſe replonger dans ſes propres ténébres; c'eſt pour lui le plus grand des malheurs. Heureux donc ceux qui fidéles à ſuivre les pures lumieres de la foi, marchent conſtamment dans le droit chemin de la vérité. Le flambeau indiviſible de l'Ecriture & de la Tradition que l'Egliſe nous préſente, eſt l'étoile qui doit nous ſervir de guide en matiere de Religion; ſuivons cette lumiere, c'eſt le moyen sûr & unique d'éviter tous les *égaremens de l'eſprit humain par rapport à la Religion Chrétienne*.

L'étendue du *Diſcours préliminaire* de M. l'Abbé Pluquet, eſt cauſe qu'il n'a pû faire entrer dans ſon *premier Volume*, que les trois premieres Lettres de ſon *Dictionnaire*. Dans notre précédent Extrait nous avons parlé des principaux articles contenus ſous ces trois Lettres: il

s'agit donc aujourd'hui du *ſecond Volume*, qui contient ſeul toutes les autres Lettres. La carriere eſt vaſte ; mais ſouvenons-nous toujours qu'elle eſt périlleuſe. Continuons d'écouter M. P. qui entreprend de nous montrer tous les ſentiers égarés où vont ſe perdre ceux qui s'écartent de l'unique voie de la vérité ; mais en l'écoutant ne perdons point de vue notre étoile, qui ſeule peut aſſurer ſes pas & les nôtres.

Sous la Lettre D, l'article le plus important eſt celui des *Donatiſtes*, Schiſmatiques qui ſe ſéparerent d'abord de la communion de Cecilien, Evêque de Carthage, & enſuite de toute l'Egliſe, parce que toute l'Egliſe étoit reſtée unie de communion avec Cécilien. « Ce » ſchiſme, dit M. Pluquet, pro» duit par une petite vengeance » particuliere, troubla l'Egliſe pen» dant plus d'un ſiecle, remplit l'A» frique de calamités & d'horreurs,

» épuiſa la rigueur & la patience » de trois Empereurs, & ne céda » qu'au tems ; ſemblable à ces vol» cans que le mineur imprudent » allume, & qui ne s'éteignent que » lorſque le feu a conſumé le ſouf» fre & le bitume qu'ils renfer» moient dans leurs entrailles. » Il conſidere ce ſchiſme avant Donat, depuis l'élection de Donat jusqu'à ſa mort ; depuis la mort de Donat, juſqu'à l'extinction de la ſecte. Il traite enſuite *des erreurs des Donatiſtes*, particulierement ſur l'Egliſe : ce qui lui donne lieu de parler auſſi du ſchiſme des Proteſtans ; & il termine cette controverſe par ces mots : « la queſ» tion du ſchiſme des Proteſ» tans a été épuiſée par M. Nicole, » dans l'excellent Ouvrage intitulé » *les prétendus Réformés convaincus* » *de ſchiſme.* »

L'*Eutychianiſme* ſe trouve diſtribué en trois articles qui ſe ſuivent. Le premier eſt celui d'*Eutyches*, ou

plutôt *Eutychès* ; car c'est ainsi qu'on le prononce. M. P. y considere l'origine de cette héréfie, & ses suites jusqu'à la fin du Concile de Chalcédoine. Le second article est celui de l'*Eutychianisme* qui ne contient qu'une simple définition conçue en ces termes : « erreur » d'Eutychès qui enseignoit qu'il » n'y avoit point deux natures » en J. C. & que la nature hu- » maine avoit été absorbée par la » nature divine. » Le dernier article qui est celui des *Eutychiens*, reprend l'Histoire de cette héréfie depuis le Concile de Chalcédoine jusqu'à la naissance du Monothélisme. Tout est historique dans ces articles ; il n'y a aucun paragraphe de controverse.

Sous le titre des *Grecs* M. P. traite de leur *schisme* « qui est, dit-il, » la séparation de l'Eglise de Cons- » tantinople d'avec l'Eglise Ro- » maine. » Il remonte jusqu'à l'o- » rigine de la grandeur du Patriar-

che de Conſtantinople. De-là il deſcend à *Photius*, premier Auteur de ce ſchiſme, dont il décrit toute l'Hiſtoire juſqu'à la priſe de Conſtantinople par *Mahomet II*, Empereur des Turcs. Il traite enſuite *de l'état de l'Egliſe Grecque depuis la priſe de Conſtantinople*. Il parle ſommairement des *jeûnes des Grecs* : il inſiſte particulierement ſur la *doctrine de l'Egliſe Grecque*, dont il ſoutient la conformité avec la doctrine de l'Egliſe Latine. Il parle de *l'autorité du Clergé* ſur le peuple parmi les Grecs, de *quelques opinions* ſingulieres & ſuperſtitieuſes qui ſe trouvent chez eux. Enfin il vient aux *points de doctrine & de diſcipline*, qui ſervent de prétexte au ſchiſme des Grecs. « Trois points » principaux, dit-il, ſéparent au- » jourd'hui les Grecs des Latins. » 1°. Ils condamnent l'*addition* » que l'Egliſe Latine a faite *au ſym-* » *bole* de Conſtantinople, pour

» exprimer que le S. Esprit procé-
» de du Pere. [Il a voulu dire ap-
» paremment *du Fils* ; car cette ad-
» dition consiste dans le mot *Filio-*
» *que* :] 2°. Ils ne veulent pas re-
» connoître *la primauté du Pa-*
» *pe*. 3°. Ils prétendent qu'on ne
» peut consacrer avec du *pain azi-*
» *me*. » Il promet de réfuter le premier chef à l'article de *Macédonius* ; & se borne ici à quelques réflexions sur les deux autres.

Après avoir exposé comment *la primauté du Pape* a toujours été reconnue dans l'Eglise ; après avoir fait remarquer que les premiers Réformateurs des quinziéme & seiziéme siecles reconnoissoient la primauté du Pape, & que selon Grotius, l'expérience a confirmé *qu'un Chef etoit nécessaire dans l'Eglise pour y conserver l'unité*. M. P. ajoute : « le Clergé de France &
» toutes les Universités du Royau-
» me reconnoissent la même véri-

» té *, ſans cependant croire que
» le Pape ſoit infaillible, ou qu'il
» ait aucun pouvoir ſur le tempo-
» rel des Rois.

» La *primauté du Pape* dans l'E-
» gliſe eſt une primauté d'honneur
» & de juriſdiction ; c'eſt à lui de
» faire obſerver les canons de l'E-
» gliſe par tout le monde, de con-
» voquer des Conciles [généraux];
» & d'excommunier ceux qui re-
» fuſent d'y comparoître.

» Quoique *les décifions des Pa-*
» *pes* ne ſoient pas infaillibles, el-
» les doivent cependant être d'un
» grand poids, & elles méritent
» beaucoup de reſpect. Le Pape

* Nous ſuppoſons volontiers que cette *même vérité* eſt celle que nous venons d'exprimer ; quoique dans l'article de M. Pluquet, ces deux phraſes ſoient aſſez éloignées, il nous ſemble que ſi on l'entendoit autrement, cette propoſition paroîtroit mal amenée, & même peut-être inconſéquente : ce que nous ne voulons pas croire. Quoiqu'il en ſoit, ce qui va ſuivre eſt clair & ſans équivoque.

» peut faire de nouvelles loix gé-
» nérales, & les propoſer à l'Egli-
» ſe ; mais elles n'ont de force que
» par l'acceptation. Le Clergé de
» France reconnoît que ces droits
» ſont l'appanage de la primauté,
» & que le Pape a cette primauté
» de droit divin : je ne ſais com-
» ment on a pu reconnoître la pri-
» mauté, & conteſter ce dernier
» point.

» Le Clergé de France recon-
» noît encore que *le Pape* eſt *Mé-*
» *tropolitain & Patriarche dans ſon*
» *Diocèſe* ; qu'il a des prérogatives
» particulieres, & une *puiſſance*
» *temporelle ſur* ce qu'on nomme
» *l'Etat Eccléſiaſtique* ; mais on re-
» connoît qu'il a acquis ces choſes,
» & qu'il ne les a pas de droit di-
» vin ; qu'il eſt inférieur au Con-
» cile œcuménipue, qui peut le dé-
» poſer ; qu'il ne peut dépoſer les
» Evêques, ni abſoudre les ſujets
» du ſerment de fidélité envers le
» Roi.

» Les *Théologiens Ultramontains*

» ont bien d'autres idées de la pri-
» mauté du Pape ; on a recueilli
» tous les Ouvrages faits pour dé-
» fendre les prétentions de la Cour
» de Rome, & cette collection
» compose vingt-un Volumes *in-*
» *folio*.

» Ces prétentions ont été forte-
» ment combattues par les Théo-
» logiens François : il suffit de lire
» *la défense du Clergé de France*. »

Sous le titre de *Hollande*, M. P. expose avec étendue l'histoire du Calvinisme dans les Provinces-unies depuis son origine jusqu'à présent.

L'article de Jean *Hus* contient l'histoire de cet hérésiarque : sous le titre des *Hussites* se trouve la suite de l'Histoire de cette secte depuis le soulevement de Jacobel contre la communion sous une seule espèce, jusqu'à la fin de la guerre des Hussites. Voici ce que M. P. dit de la maniere dont la nécessité de la communion sous les

deux eſpèces s'introduiſit chez les Huſſites. « Jacobel, Curé de Pra-
» gue, (regardant le retranche-
» ment de la coupe comme con-
» traire au commandement de J.C.)
» prêcha la communion ſous les
» deux eſpèces, afficha des Thèſes
» contre la communion ſous une
» ſeule eſpèce, .. (& enfin) donna
» la communion ſous les deux eſ-
» pèces. Le Clergé s'oppoſa à cette
» innovation : on chaſſa Jacobel
» de ſa Cure, & l'Archevêque l'ex-
» communia ; mais l'excommuni-
» cation n'étoit plus un frein. Ja-
» cobel, perſuadé par Jean Hus,
» qu'une excommunication injuſ-
» te ne doit point empêcher de fai-
» re ſon devoir, ne prêcha qu'avec
» plus de zèle, & le Clergé de Pra-
» gue déféra la doctrine de Jacobel
» au Concile de Conſtance. Jean
» Hus ... approuva la doctrine de
» Jacobel... Les Huſſites adopte-
» rent donc le ſentiment de Jaco-
» bel, & la néceſſité de commu-

» nier sous les deux espèces s'in-
» corpora, pour ainsi dire, avec le
» Hussitisme. » Après avoir exposé toute l'histoire des Hussites, M. P. traite *des erreurs de Jean Hus & des Hussites* : il les réduit à trois principales, qui regardent la *primauté du Pape*, dont il est parlé dans l'article des *Grecs* ; *l'Eglise*, dont il est parlé dans l'article des *Donatistes* ; & la *communion sous les deux espèces*, qui est ainsi le seul point ici traité.

L'article des *Iconoclastes* est encore important : on y voit ce qui se passoit *en Orient*, ce que l'on pensoit *en Occident*, & enfin l'origine & la nature du *culte des Images* dans l'Eglise Romaine.

On comprend aisément combien l'article de *Luther* doit être intéressant : il contient seul plus de cinquante pages. M. P. décrit *l'origine & les progrès du Luthéranisme dans les différens Etats de l'Europe* ; expose le *système théolo-*

gique de Luther, & réfute *les erreurs principales* que ce système a fait naître.

Nous voudrions pouvoir parler des *Macédoniens*, des *Manichéens*, des *Matérialistes*, des *Monothélites*, des *Nestoriens* : ce sont tous grands articles dans ce Dictionnaire. A l'occasion des Manichéens, M. P. traite des *difficultés que Bayle propose en faveur du Manichéïsme*, & des principes que lui opposerent différens Auteurs.

Nous nous hâtons de venir à un article fort intéressant : c'est celui de *Pélage* & du *Pélagianisme*. Sous l'article de *Pélage*, M. P. traite d'abord des *causes qui ont donné naissance à l'erreur de Pélage* ; ces causes sont particulierement, selon M. P. les différentes manieres dont les Peres des premiers siecles, & surtout les Peres Grecs, avoient parlé de la liberté & de la grace, lorsqu'ils se trouvoient obligés de prouver contre les uns la liberté

de l'homme, & d'enſeigner aux autres la néceſſité de la grace. » Les » différentes manieres donc les Pe» res avoient parlé de la grace & » de la liberté, devoient donc, » dit-il, faire nier la liberté, ou la » néceſſité de la grace, pour peu » qu'on eût d'intérêt d'exagérer les » forces de l'homme ou de les di» minuer : car l'intérêt ou le deſir » que nous avons d'établir une cho» ſe, anéantit, pour ainſi dire, à » nos yeux tout ce qui lui eſt con» traire, & ne laiſſe ſubſiſter pour » nous que ce qui lui eſt favora» ble, parce qu'il fixe notre atten» tion ſur ces objets. C'eſt ainſi » que Pélage fut conduit à l'erreur » qui porte ſon nom. » Pélage, *

---

* M. P. en parlant ici de la liaiſon de Pelage avec *Rufin* à Rome, ſuppoſe que ce Rufin eſt celui qui *traduiſit une grande partie des Ouvrages des Peres Grecs*, & qui *ſe concilia par ſes traductions beaucoup de conſidération.* Il paroît néanmoins aſſez prouvé que *Rufin d'A-*

d'un caractere vif & auſtere, vouloit exciter tout le monde à la perfection qu'il profeſſoit, & ne vouloit point qu on s'excuſât ſur la foibleſſe de la nature humaine, ni ſur la néceſſité du ſecours de la grace. « Pélage chercha dans l'Ecriture & dans les écrits tout ce qui » pouvoit ôter ces excuſes aux pécheurs : ſon attention ſe fixa naturellement ſur tous les endroits » dans leſquels les Peres défendent la liberté de l'homme contre les partiſans de la fatalité, ou » reprochent aux Chrétiens leur » attachement au vice, ou leur lenteur dans la carriere de la vertu. Tout ce qui prouvoit la corruption de l'homme ou le beſoin » de la grace lui étoit échappé : il

quilée, Auteur de ces traductions eſt différent de *Rufin le Syrien*, qui fut ami de Pelage. On peut voir ce que dit ſur cela *Dom Ceillier*, dans ſon *Hiſtoire des Auteurs Eccléſiaſtiques*, *T. X. Ch. I.* où il traite de *Rufin d'Aquilée*.

» crut donc ne ſuivre que la doc-
» trine des Peres, en enſeignant
» que l'homme pouvoit par ſes
» propres forces, s'élever au plus
» haut dégré de perfection, &
» qu'on ne pouvoit rejetter ſur la
» corruption de la nature, l'atta-
» chement aux biens de la terre,
» & l'indifférence pour la vertu. »

M. P. trace enſuite l'Hiſtoire *de Pélage & de ſes diſciples depuis la naiſſance de ſon erreur* juſqu'au tems où Julien devint le chef des Pélagiens, & depuis cette époque *juſqu'à l'extinction des Pélagiens*, c'eſt-à-dire, juſqu'à la Miſſion de S. Germain d'Auxerre, & de S. Loup de Troye *en Angleterre*, c'eſt-à-dire, dans la Grande Bretagne, depuis appellée Angleterre. Nous ne pouvons ſuivre ici ce récit que M. P. termine en examinant *pourquoi le Pélagianiſme s'teignit ſans troubler l'Etat*, ce qui lui donne lieu de comparer l'extinction ſubite du Pélagianiſme avec les effets &

la durée du ſchiſme des Donatiſtes. Nous croyons qu'il ſera plus intéreſſant pour nos Lecteurs que nous paſſions à la partie polémique qui vient enſuite ſous le titre du *Pelagianiſme.*

M. P. réduit tout le ſyſtême du Pélagianiſme à *quatre erreurs principales* ; & il entreprend de montrer comment ces quatre points furent défendus par les Pélagiens, & combattus par les Catholiques: nous eſſayerons de donner ici une idée ſuccinte de cette controverſe.

« PREMIERE ERREUR DE PÉLA-
» GE, principe fondamental du Pé-
» lagianiſme : *l'homme peut vivre*
» *ſans péché.* » La perfection nous eſt commandée ; tout péché nous eſt défendu. Donc, diſoit Pélage, nous pouvons éviter tout péché.
« Les Catholiques, dit M. P., com-
» battoient cette erreur par l'auto-
» rité de l'Ecriture, qui nous ap-
» prend en mille endroits qu'il n'y
» a point d'homme ſans péché ; que
» quiconque

» quiconque ose dire qu'il est sans
» péché, se trompe & se séduit lui-
» même. Ils joignoient à l'autorité
» de l'Ecriture le sentiment unani-
» me des Peres, qui reconnoissent
» tous que l'homme ne peut vivre
» sans commettre quelque péché...
» La doctrine des Catholiques con-
» tre Pélage, sur l'impossibilité
» dans laquelle l'homme est d'évi-
» ter tous les péchés pendant sa
» vie, étoit la doctrine de toute
» l'Eglise; & le sentiment de Pé-
» lage sur l'impossibilité, (il veut
peut-être dire, sur la *possibilité*,)
» fut condamné dans les Conciles
» tenus en Orient, quelque bien
» disposé qu'on fût pour la person-
» ne de Pélage dans ces assemblées.
» Pélage lui-même fut obligé de la
» condamner : elle le fut ensuite
» par le Concile de Mileve; & cet-
» te condamnation fut approuvée
» par le Pape & par toutes les Egli-
» ses. »

» SECONDE ERREUR DE PÉLAGE.

» *Il n'y a point de péché originel.*
» Les Catholiques prouvoient le
» péché originel par l'Ecriture,
» par la tradition & enfin par l'ex-
» périence. Pélage, pour ſoutenir
» ſon ſentiment contre les Catho-
» liques, prétendit qu'ils interpré-
» toient mal l'Ecriture; il réclama
» l'autorité de la tradition, attaqua
» le dogme du péché originel, &
» prétendit qu'il étoit abſurde &
» injurieux à Dieu. Les Sociniens
» ont renouvellé les erreurs des
» Pélagiens ſur le péché originel;
» & les ennemis de la Religion
» tournent contre la Religion mê-
» même, toutes les difficultés des
» Pélagiens & des Sociniens. Ainſi
» il eſt important de traiter cette
» queſtion. »

Après ce préliminaire, M. P. préſente ainſi *les preuves qui établiſſent le dogme du péché originel.* « Moyſe nous apprend qu'Adam a
» péché, & qu'il a été chaſſé du
» Paradis. David reconnoît qu'il a

» été formé dans l'iniquité, & que
» sa mere l'a conçu dans le péché.
» Job déclare que personne n'est
» exempt de souillure, non pas
» même l'enfant d'un jour. * Saint
» Paul enseigne que le Péché est
» entré par un seul homme dans
» le monde, & la mort par le pé-
» ché ; & qu'ainsi la mort est pas-
» sée dans tous les hommes, tous
» ayant péché dans un seul. ** Il ré-
» péte que c'est par le péché d'un
» seul, que tous les hommes sont

---

* M. P. citant ici, *Job. XIV. 4.* auroit pû avertir que cette parole que les anciens Peres ont en effet citée de Job, ne se trouve ni dans la Vulgate, ni même dans l'Hébreu, mais qu'elle se trouve dans la version des Septante.

** C'est ainsi qu'il faut ponctuer cette phrase, où l'Imprimeur de M. P. a mis très-mal-à-propos un point au lieu d'une virgule. On a beaucoup disserté dans ces derniers tems sur cette expression de S. Paul, *IN QUO omnes peccaverunt.* Nous n'en dirons ici qu'un mot ; c'est que les Traducteurs de Mons l'ont rendue dans les mêmes termes qu'emploie ici M. P. *Rom. V. 12.*

» tombés dans la damnation ;
» que nous naissons enfans de
» colere. Nous avons dans nous-
» mêmes des preuves de la cor-
» ruption originelle de la na-
» ture humaine. Dieu avoit fait
» l'homme immortel ; il avoit
» éclairé son esprit & créé son
» cœur droit : nous naissons au
» contraire ensevelis dans les téné-
» bres, portés au mal ; nous som-
» mes affligés par mille infirmités
» qui nous conduisent enfin à la
» mort. Nous avons donc des preu-
» ves de fait que nous sommes cou-
» pables & punis à cause du pé-
» ché d'Adam. Depuis S. Ignace
» jusqu'à S. Jerôme, qui disputoit
» contre Pélage, tous les Peres
» ont enseigné le dogme du péché
* originel. Les cérémonies de l'E-
» glise, le Baptême, les exorcis-
» mes, étoient des preuves que la
» croyance du péché originel étoit
» aussi ancienne que l'Eglise, &
» cette croyance étoit si distincte

» dans l'Eglise, que Julien repro-
» choit à S. Augustin qu'il se servoit
» contre lui du consentement des ar-
» tisans & du peuple. Enfin encore
» aujourd'hui, toutes les commu-
» nions séparées depuis mille, onze
» & douze cents ans, reconnoissent
» le dogme du péché originel. »

M. P. entreprend de réfuter les *réponses des Pelagiens & des Sociniens* à ces preuves; de répondre aux *difficultés* que les uns & les autres forment *contre le péché originel*; & enfin d'exposer & discuter les *différentes manieres d'expliquer ce péché*, ce qu'il conduit *depuis Origene jusqu'à Mallebranche & Nicole.* Nous ne pouvons le suivre ici dans toute cette controverse : nous sommes contraints d'abréger.

« TROISIÉME ERREUR DE PÉLA-
» GE, *sur la nécessité de la grace.* »
Pélage disoit : l'homme est libre pour le bien comme pour le mal; donc la grace ne lui est pas nécessaire : si la grace lui est nécessaire,

il n'eſt pas libre. « On ſe ſouleva, » dit M. P., contre ce ſentiment » de Pélage, & on lui oppoſa l'au» torité de l'Ecriture, qui nous en» ſeigne que perſonne ne peut aller » à Dieu ſi Jeſus-Chriſt ne l'at» tire * ; que nous n'avons rien que » nous n'ayons reçu ; & que nous » ne devons pas nous glorifier, » comme s'il y avoit quelque cho» ſe que nous n'euſſions pas reçu ; » que c'eſt la grace qui nous ſau» ve par la foi ; que cela ne vient » pas de nous, puiſque c'eſt le don » de Dieu ; que nous ne ſommes

* M. P. a ſans doute voulu dire : que perſonne ne peut aller *à Jeſus-Chriſt* ; ſi *Dieu* ne l'attire : car c'eſt ce que dit Jeſus-Chriſt. *Nemo poteſt venire ad me, niſi Pater qui miſit me, traxerit eum. Joan. vj. 44.* On penſera peut-être que M. P. auroit pû ajouter ici encore une autre preuve, qui eſt ſouvent employée dans la controverſe contre les Pélagiens, c'eſt ce que dit Jeſus-Chriſt à ſes Apôtres : *ſine me nihil poteſtis facere. Joan. xv. 5.* Mais il emploie cette preuve dans la controverſe qui concerne la quatriéme erreur.

» pas capables de former aucune
» bonne pensée de nous-mêmes ;
» mais que c'est Dieu qui nous en
» rend capables. A l'autorité de
» l'Ecriture, les Catholiques joi-
» gnoient le témoignage des Peres :
» car il ne faut pas croire que les Pe-
» res qui ont précédé Pélage, ayent
» été Pélagiens. S. Augustin fit voir
» que la doctrine de l'Eglise sur la
» nécessité de la grace, étoit clai-
» rement enseignée par les Peres
» des quatre premiers siecles, &
» que ces saints Docteurs n'avoient
» fait que transmettre ce qu'ils
» avoient appris, & enseigner à
» leurs enfans ce qu'ils avoient re-
» çu de leurs Peres ... La nécessité
» de la grace étoit crue si générale-
» ment, que Pélage en l'attaquant,
» souleva tous les fidéles, & fut
» obligé de la reconnoître dans le
» Concile de Palestine. Enfin les
» Conciles assemblés contre Péla-
» ge, & les souverains Pontifes
» ont constamment reconnu la né-

» ceſſité de la grace pour toutes les
» œuvres du ſalut.

» La néceſſité de la grace n'étoit
» point contraire à la liberté : lorſ-
» qu'on diſoit que la grace étoit
» néceſſaire, on ne nioit pas que
» l'homme n'eût naturellement le
» pouvoir de faire le bien ou le
» mal ; mais on prétendoit qu'avec
» ce pouvoir, on ne pouvoit ja-
» mais aller à Jeſus-Chriſt ; qu'avec
» ce pouvoir on pouvoit faire le
» mal, mais qu'on ne pouvoit ja-
» mais aller à Jeſus-Chriſt ſans la
» grace. Ce dogme de la néceſſité
» de la grace pour les œuvres du
» ſalut, n'étoit point contraire à la
» liberté de l'homme pour les cho-
» ſes d'un ordre naturel ; ainſi la
» néceſſité de la grace n'étoit point
» oppoſée à la liberté qu'on avoit
» défendue contre les Manichéens.
» En diſtinguant ſoigneuſement ces
» deux objets, on explique tous
» les paſſages dans leſquels les Pe-
» res paroiſſent ne pas ſuppoſer la

» néceſſité de la grace, & l'on fait
» voir qu'ils n'étoient point favo-
» rables au Pélagianiſme. »

» QUATRIÉME ERREUR DE PÉ-
» LAGE, *ſur la nature de la grace,*
» *dont il reconnut la néceſſité.* » Pélage varia ſur ce point : d'abord il prétendit que c'étoit le libre arbitre même qui eſt un don du Créateur. On lui prouva qu'il s'agiſſoit de la grace du Rédempteur, & d'un ſecours donné au libre arbitre. Il prétendit que c'étoit la prédication de l'Evangile, les miracles & les exemples de Jeſus-Chriſt. On lui prouva qu'il s'agiſſoit d'une grace intérieure. Il prétendit que du moins cette grace intérieure n'étoit néçeſſaire que pour agir plus facilement. « Il fut accablé, dit M. P.,
» par tous les paſſages qui diſent
» que nous ne pouvons rien faire
» ſans Jeſus-Chriſt, &c. Les Péla-
» giens... pour faire dépendre tou-
» jours de l'homme même ſon ſa-
» lut, prétendirent que cette grace

» intérieure s'accordoit aux méri-
» tes des hommes : ils conservoient
» par ce moyen le point fonda-
» mental de leur systême. Cette er-
» reur sur la gratuité de la grace
» fut condamnée par le Concile de
» la Palestine & par Pélage même,
» mais de mauvaise foi, comme
» S. Augustin le prouve. La foi de
» l'Eglise sur la gratuité de la gra-
» ce n'a jamais varié : cependant
» elle ne fut pas définie expressé-
» ment dans les Conciles d'Afri-
» que, soit qu'on n'ait pas voulu
» s'étendre sur cette question, sur
» la quelle quelques personnes mar-
» quoient de l'embarras, soit parce
» que de la gratuité de la grace, on
» étoit allé jusqu'au dogme de la
» prédestination, qu'il n'étoit pas
» à propos de toucher. On n'a dé-
» fini rien de plus sur la grace dans
» les Conciles assemblés contre les
» Pélagiens : on ne trouve pas qu'on
» ait traité, ni la maniere dont cet-
» te grace opere, ni son efficacité.

» Toutes ces queſtions furent des » ſuites néceſſaires des réflexions » qu'on fit ſur les écrits de S. Au- » guſtin contre les Pélagiens & » ſur la prédeſtination. »

M. P. termine ce long article du *Pélagianiſme* par ces mots. « l'Hiſtoire du Pélagianiſme & de » ſes dogmes a été bien traitée par » Voſſius, par le P. Garnier, par » le Cardinal Noris & par Uſſé- » rius dans ſes antiquités de l'Egli- » gliſe Britannique. »

Nous eſpérons que nos Lecteurs nous pardonneront volontiers la longueur de cet Extrait, dont le ſujet nous a paru intéreſſant.

On eſt étonné de ne trouver dans ce Dictionnaire aucun article ſur le *Probabiliſme* : eſt-ce que le Probabiliſme ne ſeroit point du nombre des *égaremens de l'eſprit humain*?

L'article des *Quakers* eſt beaucoup plus étendu que celui du *Quiétiſme* : c'eſt encore ce qui ſurprend :

eſt-ce qu'il y avoit ſi peu de choſe à dire ſur le *Quiétiſme ?*

L'article de la *Réformation* eſt un ſupplément aux articles particuliers de chacun des prétendus Réformateurs. M. P. entreprend d'y faire voir » que les erreurs que les pré-» tendus Réformés reprochent à » l'Egliſe Romaine, n'ont pû auto-» riſer leur ſéparation ; 2°. que l'E-» criture n'eſt pas la ſeule regle de » la foi ; [mais que la tradition eſt » auſſi bien que l'Ecriture, la regle » de notre foi] : 3°. Que ce n'eſt » point aux ſimples fidéles, mais » aux Evêques ſucceſſeurs des Apô-» tres, qu'il appartient de juger » des controverſes de la Religion. » Mais il faut avancer.

L'article du *Sémipélagianiſme*, étant la ſuite de celui du Pélagianiſme, nous ne pouvons nous diſpenſer de nous y arrêter, pour achever de faire connoître l'idée que M. P. donne de toute cette grande controverſe. Nous ſerre-

rons cet Extrait autant que nous le pourrons.

» Les Pélagiens, dit M. P., for-
» cés ſucceſſivement de reconnoî-
» tre le péché originel & la néceſ-
» ſité d'une grace intérieure . . . .
» avoient prétendu que cette grace
» devoit ſe donner aux mérites. S.
» Auguſtin avoit combattu cette
» derniere reſſource dans ſes Ou-
» vrages contre les Pélagiens . . . Il
» avoit prouvé la gratuité de la
» grace par les paſſages de l'Ecri-
» ture, qui diſent que nous n'a-
» vons rien que nous n'ayons re-
» çu ; que ce n'eſt pas nous qui
» [nous) diſcernons: l'exemple de
» Jacob & d'Eſau ſervoient de baſe
» à ſon ſentiment. Pour répondre
» aux difficultés des Pélagiens con-
» tre ces principes, & pour juſti-
» fier la juſtice de Dieu, il avoit
» eu recours à la comparaiſon du
» Potier, qui fait de la même maſ-
» ſe des vaſes d'honneur & des va-
» ſes d'ignominie. Enfin il avoit

» prétendu que ſi l'homme étoit
» l'arbitre de ſon ſalut, on portoit
» des atteintes au dogme de la
» Toute-puiſſance de Dieu ſur le
» cœur de l'homme : Dieu ayant
» fait tout ce qu'il a voulu dans le
» Ciel & ſur la terre, comment fai-
» re dépendre de l'homme ſon ſa-
» lut ? Il falloit donc reconnoître
» une prédeſtination indépendante
» de l'homme, ſans que celui qui
» n'étoit pas prédeſtiné eût droit
» de ſe plaindre. Dieu, ſelon S.
» Auguſtin, en couronnant nos
» mérites, couronne ſes dons : ceux
» qui ſeront damnés, le ſeront ou
» pour le péché originel, ou pour
» leurs propres péchés....

» Les Ouvrages de S. Auguſtin
» parurent détruire la liberté, &
» déſeſpérans pour les hommes :
» des Moines du mont Adrumet en
» conclurent que tout dépendant
» de Dieu, on ne pouvoit repren-
» dre ceux qui n'obſervoient pas la
» regle. S. Auguſtin, pour détrom-

„ per ces Moines, leur écrivit le
„ livre de la correction & de la
„ grace: il y confirme ces princi-
„ pes ſur la prédeſtination, ſur la
„ néceſſité de la grace prévenan-
„ te & gratuite, ſur la foibleſſe
„ de l'homme? il dit que Dieu a
„ prédeſtiné les hommes au ſalut,
„ de toute éternité, ſans aucune
„ prévision de leurs bonnes œu-
„ vres, & ſans avoir aucun motif
„ que ſa grace & ſa miſéricorde.
„ La célébrité que S. Auguſtin s'é-
„ toit acquiſe dans l'affaire des Pla-
„ giens, répandit ſes Ouvrages;
„ mais beaucoup de perſonnes,
„ conſidérables par leurs lumieres
„ & par leur piété, furent choquées
„ de la doctrine de S. Auguſtin,
„ & crurent que ce Pere faiſoit dé-
„ pendre le ſort des hommes après
„ cette vie, d'un *décret abſolu* de
„ Dieu, porté de toute éternité. Cet-
„ te doctrine parut dure & contrai-
„ re ſur tout à la doctrine des Peres
„ Grecs, qui ayant eu à diſputer

„ contre les Manichéens, les Mar-
„ cionites & les Philoſophes Fata-
„ liſtes, paroiſſoient plus oppoſés
„ à ce décret de ſauver les hommes
„ antécédemment à toute préviſion
„ de leurs mérites. Caſſien qui avoit
„ paſſé ſa vie en Orient, où il
„ avoit beaucoup lû les Peres Grecs,
„ & ſur tout S. Chryſoſtôme, fut
„ choqué de ce *décret abſolu.* On
„ crut que S. Auguſtin, dans ſes
„ derniers écrits contre les Péla-
„ giens, étoit allé au-delà de ce que
„ l'Egliſe avoit défini, puiſqu'elle
„ n'avoit pas décidé la gratuité de
„ la grace : on regarda le ſenti-
„ ment de S. Auguſtin comme une
„ opinion problématique . . . . . .
„ On ſe partagea ſans rompre
„ ou ſans ſe ſéparer de commu-
„ nion ; & le Sémipélagianiſme
„ fut adopté par des hommes cé-
„ lebres par leurs lumieres au-
„ tant que par leur piété : tels fu-
„ rent Fauſte, Gennade, Caſſien,
„ &c. Il y avoit d'ailleurs des per-

„ ſonnes qui ſans prendre parti ſur
„ la gratuité de la grace ; étoient
„ choquées du *decret abſolu* que S.
„ Auguſtin ſembloit admettre.

» S. Auguſtin, dans ſon livre de
» la prédeſtination, & dans celui
» du don de la perſévérance, juſ-
» tifia ſon ſentiment ſur la gratuité
» de la grace, & ſur la prédeſtina-
» tion : il fit voir qu'elle étoit clai-
» rement enſeignée dans l'Ecriture;
» qu'elle n'étoit point injuſte, puiſ-
» que Dieu ne devoit, ni la grace
» de la vocation, ni le don de la
» perſévérance; que les hommes
» naiſſant pécheurs & privés de la
» grace, il ne pouvoit jamais y
» y avoir de proportion entre leurs
» actions & la grace, qui eſt un
» don ſurnaturel ; que la grace &
» la vie éternelle étoient ſouvent
» accordées à des enfans qui n'a-
» voient aucun mérite; qu'il y en
» avoit d'autres enlevés de cette vie
» pendant qu'ils étoient juſtes, pour
» prévenir leur chute; que par con-

» ſéquent, ce n'étoient ni les méri-
» tes des hommes, ni la preſcience
» de l'uſage qu'ils devoient faire de
» la grace, qui déterminoient
» Dieu à accorder la grace aux uns
» plutôt qu'aux autres ; que la rai-
» ſon de la préférence que Dieu
» donnoit à un homme ſur un
» autre, étoit un myſtere ; qu'on
» pouvoit en chercher les raiſons,
» & qu'il les adopteroit, pourvu
» qu'elles ne fuſſent contraires ni à
» la gratuité de la grace, ni à la
» Toute-puiſſance Dieu.

» S. Auguſtin ne prétendoit donc
» pas, que pour défendre la gra-
» tuité de la grace & de la prédeſ-
» tination, il fût indiſpenſable de
» ſuppoſer que Dieu, par un *decret*
» *abſolu*, & ſans aucune raiſon
» [connue,] avoit arrêté de toute
» éternité, de damner les uns &
» de ſauver les autres : la prédeſti-
» nation, ſelon S. Auguſtin, pou-
» voit donc n'avoir pour principe,
» ni un *decret abſolu*, ni les mérites

» des hommes, mais une raiſon
» abſolument différente : car qui
» peut dire qu'il connoît tous les
» deſſeins de Dieu ? il y avoit donc
» un milieu entre le *decret abſolu*
» qui avoit révolté les Sémipéla-
» giens, & le ſentiment qui attri-
» buoit la prédeſtination aux mé-
» rites des hommes. Mais les hom-
» mes de parti ne voient jamais de
» milieu entre leur ſentiment & ce-
» lui de leurs adverſaires : le Sémi-
» pélagianiſme continua donc à fai-
» re des progrès.

» Les diſputes furent vives & lon-
» gues entte les Sémipélagiens &
» les diſciples de S. Auguſtin : les
» Papes Céleſtin, Gélaſe, Hormiſ-
» das, défendirent la doctrine de
» S. Auguſtin ; mais le Sémipéla-
» gianiſme dominoit encore dans
» les Gaules, & la doctrine de S.
» Auguſtin y étoit combattue par
» beaucoup de monde. [S.] *Céſaire*
» [Evêque d'Arles] voyant que ce
» parti étoit trop puiſſant pour être

» abbatu par les disciples de S. Au-
» gustin, eut recours au Pape Fé-
» lix IV, qui lui envoya des Ex-
» traits des Ouvrages de S. Augus-
» tin. Césaire ne tarda pas à en fai-
» re usage : le Patrice Libere faisoit
» à Orange la dédicace d'une Eglise.
» Césaire... alla à la cérémonie de
» cette dédicace : douze autres Evê-
» ques qui étoit aussi à cette céré-
» monie, ayant parlé des ma-
» tieres de la grace, s'assemble-
» rent & approuverent les articles
» qui avoient été envoyés à Césai-
» re par le Pape Félix : c'est cette as-
» semblée qu'on nomme *le secon*
» *Concile d'Orange* : il étoit com-
» posé de douze Evêques, [ou trei-
„ ze en y comprenant S. Césaire
„ qui y présidoit,] & huit Laïcs y
„ assisterent. Ce Concile publia
„ vingt-cinq Canons, qui forment
„ une des plus belles décisions que
„ l'Eglise ait faites... On décide
„ dans ces Canons... la gratuité de
„ la grace prévenante... Le Con-

„ cile déclare que Dieu n'a prédeſ-
„ tiné perſonne à la damnation...
„ Lorſque le Concile fut fini, S.
„ Céſaire en envoya le réſultat au
„ Pape Félix IV ; mais Félix étant
„ mort avant qu'il eût reçu les
„ Lettres du Concile d'Orange,
„ Boniface II. qui lui ſuccéda, ap-
„ prouva ces Canons ... Céſaire
„ mourut vers la fin du dixiéme
„ [ou plutôt du ſixiéme] ſiecle ;
„ & le Sémipélagianiſme diminua
„ inſenſiblement.

„ Le Sémipélagianiſme étoit ſur-
„ tout puiſſant, parce qu'il s'étoit
„ attaché un grand nombre de per-
„ ſonnes qui n'approuvoient pas
„ le *decret abſolu* : lorſque l'Egliſe
„ eut condamné ce ſentiment, tou-
„ te cette portion abandonna le
„ parti Sémipélagien, qu'elle ne
„ regardoit que comme un parti
„ oppoſé au *decret abſolu*, & qui
„ défendoit la liberté contre les dé-
„ fenſeurs de la fatalité.

„ Il faut lire ſur l'Hiſtoire du Sé-

„ mipélagianisme, les Ep. 225 &
„ 226 de S. Augustin. *S. Prosper.*
„ *contra collat. Carmen de Ingratis :*
„ les Ouvrages de Fauste : les con-
„ férences de Cassien, Gennade,
„ Tillemont, Hist. Eccles. T. 13,
„ 14, 16. Noris, *Hist. Pélag.* l. 2.
„ c. 14 & suiv. Vossius *Hist. Pélag.*
„ l. 6. p. 538. Ussérius, *Antiquit.* c.
„ 14. *Hist. Litt.* de France, T. 2. &
„ 3. „

Il est tems de finir : ainsi il ne nous est pas passible de parler du *Socinianisme*, de *Valentin*, des *Vaudois*, de *Vigilance*, de *Wiclef*, de *Zuingle*, qui sont les plus intéressans d'entre les derniers articles de ce Dictionnaire.

Il seroit à souhaiter que, pour la perfection de cet Ouvrage, M. P. donnât maintenant un *supplément*, contenant des corrections & additions. Nous disons *Corrections* des fautes qui peuvent lui être échappées ; nous en avons fait remarquer quelques-unes : & nous

ſouhaiterions qu'il prît la peine de relire attentivement ſon Ouvrage pour les corriger toutes, autant qu'il eſt poſſible. Nous diſons *Additions*, non-ſeulement pour remplir les vuides que nous avons obſervés, ſoit dans le Diſcours préliminaire, ſoit dans le Dictionnaire même ; mais ſur-tout pour faciliter l'uſage de la partie polémique, qui n'eſt pas la moins eſſentielle de cet ouvrage, & qui néanmoins s'y trouve en quelque ſorte noyée, de maniere qu'on ne ſait, par exemple, où l'on pourra trouver la controverſe ſur le *culte des Saints*, ſur le *culte des Reliques*, ſur le *Célibat*. Nous ſouhaiterions que M. P. donnât une table des points de controverſe qui ſe trouvent traités dans ſon Dictionnaire, & qui avertît, par exemple, que les trois points dont nous venons de parler, ſe trouvent diſcutés dans l'article de l'héréſiarque *Vigilance* : & dans une ſeconde Edition, M. P. pourroit refon-

dre cette Table dans ſon Dictionnaire, enſorte qu'à la lettre C, on pût trouver ces trois articles avec les renvois convenables. Il ne faudroit pas même épargner la répétition de ces renvois ; ainſi les mêmes renvois ſe trouveroient encore très-bien ſous les lettres *R* & *S* ; c'eſt-à-dire, qu'au mot *Reliques*, & au mot *Saints*, on avertiroit que la controverſe ſur le *culte des Reliques*, ſur le *culte des Saints*, ſe trouve à l'article *Vigilance*.

Juſqu'ici nous avons été principalement occupés de la maniere dont M. P. a traité ſon ſujet ; il nous reſteroit de conſidérer maintenant le ſujet même, & de préſenter à nos Lecteurs le *Tableau des héréſies* dont nous n'avons donné, pour ainſi dire, qu'une ſimple nomenclature dans l'analyſe de ces deux Volumes : ce pourroit être encore le ſujet de pluſieurs Mémoires ; mais en voila déja trois ; c'eſt aſſez pour ce Journal.

ARTICLE

ARTICLE V.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1755 juſques & compris l'année 1757. T. XXVIII. *A Paris de l'Imprimerie Royale M. DCC. LXI.*

I. DAns le premier des Mémoires dont nous allons rendre compte, M. d'Anville donne la *deſcription de l'Helleſpont, ou du détroit des Dardanelles.* Lorſque la connoiſſance du local actuel ſe joint à l'étude des monumens de l'antiquité, c'eſt, dit notre illuſtre Géographe, ſur un fondement ſolide & réel que l'on juge des poſitions anciennes : on les voit, pour ainſi dire, dans leur place. On acquiert même, ajoute-t-il, le moyen

de diſcerner le plus ou le moins d'exactitude qu'ont mis les anciens dans leurs deſcriptions. C'eſt cette comparaiſon de l'état actuel des lieux avec les écrits des anciens qui a guidé M. d'Anville dans ſes recherches ſur la partie des côtes de l'Helleſpont que nous allons tracer d'après lui. Les cartes multipliées de l'Archipel ne décrivoient pas le local avec toute l'exactitude qu'un Géographe éclairé demande ; & M. d'Anville n'a cru pouvoir ſe repoſer que ſur une Carte manuſcrite de la mer de Marmara, qui lui a été communiquée par feu M. le Marquis d'Antin, Vice-Amiral de France : encore n'en a-t il pas fait uſage ſans examen & ſans critique ; il l'a jugée ſuſceptible de quelques corrections qu'il indique.

La Carte qui accompagne ce Mémoire, s'étend depuis *Ganos* juſqu'à *Alexandria Troas* que les gens du pays & quelques voyageurs, auſſi inſtruits les uns que les

autres, nomment *Eski-ſtamboul* ou vieux Stamboul : quelques - uns l'ont auſſi mal-à-propos confondue avec la fameuſe Troie. On trouve donc dans ce morceau intéreſſant, la deſcription d'un pays qui embraſſe 33 de nos lieues communes en ligne directe : dans l'étendue de cette carriere, pluſieurs endroits ont été le théâtre d'événemens célébrés par les Poëtes & les Hiſtoriens. Suivons notre guide.

L'emplacement d'*Alexandria Troas* ne ſouffre point de difficulté : il n'en reſte plus aujourd'hui que les ruines. C'eſt à Lyſimaque un des ſucceſſeurs d'Alexandre qu'elle doit ſon nom d'Alexandrie: elle porta d'abord celui de *Sigia* ; enſuite Antigone l'avoit nommée *Antigonia.* Les Romains qui la prenoient auſſi pour l'ancienne Troie, en avoient fait la principale Ville de cette contrée. Vis-à-vis des reſtes de cette Ville eſt l'Iſle de *Tenedos*, que Virgile, entraîné par l'erreur

accréditée, a placée à la hauteur d'*Ilium*; *est in conspectu Tenedos*, &c. Strabon fait mention de deux petites Isles sous le nom de *Calydnæ*, près de Ténédos, en navigeant vers le promontoire *Lectum* qui est aujourd'hui le cap *Baba-bournou*, ou cap de la vieille. M. d'Anville ne trouve en cet endroit que deux écueils, l'un au devant du port de *Tenedos*, l'autre sur la droite.

Entre Alexandrie de la Troade & le *Sigeum promontorium*, il faut placer successivement du Sud au Nord, Larusar ou *Larissa*, *Achæum* & *Nee*. Cette derniere Ville se reconnoît dans le *Nii-chori* que présente la Carte: le mot *Chori* χωρίον n'est qu'une annexe du nom propre *Nee* que les Grecs modernes prononcent *Nii*. Le P. Hardouin l'a confondue avec Νέακώμη que Strabon place ailleurs, fort avant dans les terres de la Troade, aux environs de *Scepsis*.

Le voisinage des deux Châteaux

dés Dardanelles a changé le nom du cap Sigée en celui de *Yeni-hiſari*, qui ſignifie en langue Turque *nouveaux châteaux* : nos Marins par abus du mot l'appellent cap des Janiſſaires. Il y avoit autrefois ſur le cap Sigée une Ville de même nom. On y diſtinguoit auſſi *Achilleum*, lieu conſacré à la mémoire d'Achille. On trouve aujourd'hui ſur la ſaillie de ce promontoire une bourgade qui porte le nom de *Ghiaur-keui*. Entre le cap Sigée & le nouveau château d'Aſie, la mer forme une anſe qui ne peut être que le *portus Achæorum*, *Nauſtathmus* ou *Navium ſtatio* de l'antiquité. A douze ſtades de ce Port, ſelon Strabon, ou quinze cent pas, ſelon Pline, ce qui forme la même diſtance, étoit *Ilium*; mais cette Ville d'*Ilium* qui exiſtoit du tems de Strabon, étoit adoſſée à une croupe de montagnes qui ne permettoit pas de faire le tour de ſon enceinte : il faut donc la placer au-

delà du Scamandre, d'autant qu'on ne trouve point de pareille élévation ou roideur de montagne entre le rivage de la mer & le Scamandre.

A quarante deux ſtades de la mer, en tirant vers l'Eſt, & plus près du mont Ida, un petit lieu ſubſiſtoit encore du tems de Strabon, ſous le nom de Ἰλιέων κώμη, *Iliensium pagus*; & cet Auteur ne doutoit point, ainſi que les Habitans du pays, que ce ne fût l'emplacement de la fameuſe Troie, *Troja*, *Ilium*, *Pergama.* A ſon Sud coulent le *Scamander* ou *Xanthus*, & le *Thymbrius*; à ſon Nord eſt le *Simoïs* : ces trois rivieres réunies ſe jettent par la même embouchure, dans le détroit, entre le *Sigeum* & le *Rhæteum.* A deux milles environ de cette embouchure, ſur la pointe Septentrionale du Port des Achéens, à trente ſtades du Sigée, le tombeau d'Ajax & la Ville d'*Æantium* occupoient l'emplacement

actuel du nouveau château d'Asie. Ce château & celui qui lui est opposé en Europe, construits sous Mahomet IV en 1659, gisent entre eux Nord & Sud : l'espace intermédiaire est de 1970 toises.

La distance de 70 stades en droiture, indiquée par Strabon, entre le Sigée & *Rhæteum*, conduit à des ruines qui ne peuvent être que celles de cette derniere Ville. A 70 stades au-dessus du *Rhæteum* doit avoir été située la Ville de *Dardanus*, dans un lieu où la Carte communiquée à M. d'Anville, marque un Monastere Turc de Derviches. Vis-à-vis & à dix milles de l'ancienne *Abydos*, est le promontoire *Trapeza* qui est le même que le *Dardanium* : les gens de mer l'appellent aujourd'hui Pointe des Barbiers.

A distance à peu près égale du *Rhæteum* & de *Dardanus*, existoit dans les terres la Ville d'*Ophrynium*. Entre *Dardanus* & *Abydos* coule une

riviere à laquelle quelques-uns ont donné le nom de *Simoïs* : ce ne peut être que le *Rhodius* de Strabon & de Pline. Elle eſt nommée *Pydius* dans le texte de Thucydide ; mais les Copiſtes n'auroient-ils point lu Πύδιος au lieu de Ρόδιος ? Selon Heſychius, elle a porté le nom de Dardanus dans les tems poſtérieurs. Il y a toute apparence que la riviere qui ſe jette dans le *Rhodius* eſt le *Selleis* d'Homère, près duquel étoit ſituée *Arisba*.

Les vieux Châteaux d'Europe & d'Aſie, dont la conſtruction eſt du regne de Mahomet II, & que les Turcs nomment *Kelid-ul-bahr*, ou ſerrure de la mer, giſent entre eux Eſt & Oueſt. On croit aſſez communément qu'ils répondent aux poſitions de *Seſtos* & d'*Abydos*. Mais M. d'Anville penſe qu'*Abydos* étoit placée plus au Nord ſur une pointe appellée aujourd'hui *Nagara* : & conſéquemment à cet em-

placement il détermine celui de *Seſtos* ſur la côte d'Europe.

Au-delà d'Abyde & de la riviere *Practius* étoit ſituée *Percote* ou *Percoſios* dont le nom un peu altéré s'eſt conſervé dans celui de Bergaſe qui ſubſiſte aujourd'hui. A ſon Nord eſt *Lampſacus*, maintenant Lamſaki. Plus loin ſur la côte de la Propontide Kamaris a remplacé *Parium* : dans le voiſinage étoient *Priapus*, *Pityeia*, *Linus* & *Harpagium*. Entre *Priapus* & Cyzique il faut trouver trois rivieres, *Granicus*, *Æſepus*, *Tarſius* : la Carte qu'a conſultée M. d'Anville les indique en effet. Le Granique lui paroît être indubitablement l'*Outſvola* d'aujourd'hui.

Sur la côte Européene, le *Capo Greco* eſt le *Maſtuſia* de l'antiquité. *Eleûs* étoit ſituée vers le lieu où l'on a conſtruit le nouveau château d'Europe. En avançant un peu on trouve l'endroit appellé *Achæorum-ſtatio*, où les Grecs s'em-

barquerent pour traverser le détroit & passer sur le rivage de la Troade. Critia, à quelque distance de la mer, est sans doute l'ancienne *Crithea* que Ptolémée place effectivement dans la Chersonèse. *Cynossema* est la pointe la plus saillante aux environs du lieu que l'on nomme *les Cyprès* : entre les Cyprès & le vieux château d'Europe, on trouve Deké ou Idké, dont la dénomination a de l'analogie avec l'*Idacos* de Thucydide. Au-delà du vieux château, *Madytus* subsiste sous le nom de Maïtos. En continuant la côte de l'Hellespont, se présente le *Portus-cælos* que Pline a transposé sur le rivage du *Melanes sinus*. *Sestos*, qui étoit plus septentrionale, n'existe plus : dans l'emplacement de cette Ville est le vieux château de *Zemenic-hisar*, & une maison de Derviches. La tour de *Héro* devoit être sur la pointe qui regarde celle d'Abyde.

De-là jusqu'à Gallipoli la côte

n'offre de remarquable que l'*Ægos-potamos*, célébre par la déroute de la flotte Athénienne, battue par Lysander Général des Lacédémoniens. Etienne de Byzance & Tzetzès parlent d'une Ville qui portoit le nom de cette riviere & qui sans doute en étoit voisine. Sur sa rive étoit encore *Cressa* selon Scylax ou *Cissa* selon Pline. Au-dessus de Gallipoli est l'échelle ou port de Plaïar: M. d'Anville prétend que Plaïar est le *Zémenic* des annales Turques & l'*Agora* de Scylax.

L'Isthme de la Chersonèse se terminoit à deux Villes *Pactye* sur l'Hellespont, & *Cardia* sur le golfe Melanes. On voit des ruines dans le lieu qui convient à *Pactye*, & cet endroit que l'on appelle aujourd'hui S. George a donné depuis quelques siecles le nom de *Bras de S. Georges* au détroit des Dardanelles. Lysimaque détruisit *Cardia*, pour construire au milieu de l'Isthme une nouvelle Ville,

ſous le nom de *Lyſimachia* : elle a porté depuis celui de *Hexamilium* aujourd'hui elle s'appelle *Hexamila.*

Au fond du golfe *Melanes* qui tire ſa dénomination du fleuve *Melas* qu'il reçoit, eſt une Iſle, dans laquelle étoit un Monaſtere dédié à la Vierge, que les Turcs ont converti en une fortereſſe : les Grecs appellent encore ce lieu *Panagia*, ou, Toute-Sainte. L'entrée de l'Iſthme étoit fermée d'une muraille que Ptolémée indique ſous le nom de *Machron-tichos.* Au-delà de l'emplacement de cette muraille, *Tiriſtaſis*, dont Scylax & Pline font mention, ſubſiſte encore ſur la côte de la mer de Marmara, ainſi que Heraclitza, (*Heraclea*,) Myriofyto (*Myriophytum*), & Khoras (*Chora*). La Carte ſe termine à Ganos, dont la connoiſſance remonte juſqu'à Xénophon.

II. Dans un autre Mémoire, qui ſuit immédiatement celui-ci, M.

d'Anville détermine la valeur du *mille Romain.* La voye Emilienne ſur tout, eſtimée d'après l'Itinéraire d'Antonin, celui de Bourdeaux à Jeruſalem, la Table Théodoſienne, & des arpentages modernes, lui a fourni le moyen d'évaluer le mille, ſans ſuppoſer la connoiſſance préalable du pied, ſur la meſure duquel on peut n'être pas d'accord en conſéquence des différens élémens dont on le compoſe. Notre Savant Géographe, dans quelques ouvrages antérieurs, avoit cru pouvoir fixer le mille Romain à 755 toiſes & demie; aujourd'hui il préfére de lui donner 756 toiſes ſans fraction. Il penſe auſſi que le pied Romain équivaloit à 1306 parties du pied de Paris, diviſé en 1440 dixiémes de lignes. On a pu remarquer dans un de nos derniers Journaux, que M. Gibert donne au pied Romain la même meſure, & au mille celle de 755 toiſes 4 pieds 8 pouces 8 lignes. Les recherches de

ces deux Académiciens s'appuyent donc réciproquement.

III. Après ce Mémoire de M. d'Anville, nous trouvons des *Remarques* de M. de la Nauze *sur quelques points de l'ancienne Géographie*. La dissertation qu'elles forment renferme quatre articles qui au premier coup d'œil ne paroissent pas avoir beaucoup de rapport entre eux, mais dont la lecture fait appercevoir la connexion mutuelle.

La distance de Rome à Aricia, & la nature des stades employés par Strabon & par les anciens, sont l'objet du premier article. La Ville d'Aricia, qui est aujourd'hui le village de la Riccia, étoit à seize milles de Rome : c'est ce qu'ont très-bien prouvé plusieurs savans modernes, fondés sur le témoignage de l'Itinéraire d'Antonin, & de celui de Jérusalem. La table de Peutinger semble réduire cette distance à treize milles, lorsqu'elle indique dix milles de Rome à *Bo-*

villæ, & trois milles de *Bovillæ* à Aricia ; mais, comme le remarque Holſtenius, au lieu de III de *Bovillæ* à Aricia, il faut lire VI. Cluvier s'obſtine à ſoutenir les treize milles, quoiqu'il ſoit contredit par les anciens Itinéraires ; la nouvelle Carte de l'état Eccléſiaſtique, dreſſée par les Mathématiciens du Pape, combat auſſi manifeſtement ſon opinion.

Les ſeize milles ne paroiſſent pas s'accorder avec les cent vingt ſtades de Denys d'Halicarnaſſe, & encore moins avec les ſoixante ſtades de Strabon. Cependant en examinant les choſes de plus près, les cent vingt ſtades du premier (ou quinze milles) reviennent aux ſeize milles énoncés par les Auteurs qui lui ſont poſtérieurs ; parce que les milles ſe compterent d'abord des portes de Rome, & qu'ils ne ſe compterent du milieu de la Ville que depuis l'établiſſement fait par Auguſte du milliaire doré ; ce qui

mit un mille de différence entre l'ancienne & la nouvelle façon de ſupputer les diſtances. Cette obſervation eſt prouvée dans le quatriéme article du Mémoire que nous analyſons.

Quant aux cent-ſoixante ſtades de Strabon, Cluvier, Holſtenius & Weſſeling prétendent que le texte eſt fautif en cet endroit. M. de la Nauze eſt de leur avis. Le ſavant Auteur des *meſures Itinéraires* &c. penſe qu'il faut conſerver cette leçon, & que les cent ſoixante ſtades de Strabon ſont de dix au mille. Mais M. de la Nauze prouve que cet Ecrivain n'a jamais ſuppoſé que huit ſtades au mille dans les meſures qu'il a données des environs de Rome. Il eſt vrai que l'hypothèſe des dix milles ſtades au mille, rapprocheroit beaucoup Strabon de la Carte de l'*agro Romano* de Cingolani; mais on découvre aiſément le peu d'exactitude de cette Carte, pour peu qu'on

la compare avec d'autres meſures non ſuſpectes que fourniſſent la *deſcrizione di Roma* d'Eſchinardi, derniere Edition de 1750, la *Litteraria expeditio* des Mathématiciens du Pape, année 1755, leur nouvelle Carte de l'Etat Eccléſiaſtique, publiée dans le même tems, & quelques autres Ouvrages de pareille authenticité.

Notre Académicien termine le premier article de ſon Mémoire par trois régles de critique, ſur l'uſage que Strabon ſemble avoir fait du ſtade de dix au mille, en abandonnant ſa méthode ordinaire des ſtades de huit au mille. 1°. Quand Strabon cite expreſſément un nombre de ſtades d'après tel ou tel Auteur de la premiere antiquité, ces ſtades ſont de dix au mille, puiſque les Ecrivains des ſiecles reculés employoient cette nature de ſtades. 2°. Si Strabon, ſans citer les anciens, énonce le nombre de ſtades que nous trouvons dans

leurs écrits, il faut croire qu'alors il les a copiés, & qu'il suppute encore sur leurs stades. 3°. Lorsque Strabon, dans le cours ordinaire de ses mesures par stades de huit au mille, ne paroît pas copier les Auteurs de la haute antiquité, & qu'il se rencontre pourtant une de ces mesures, qui ne peut se vérifier aujourd'hui que par des stades de dix au mille, nous devons juger qu'il y a erreur, soit de la part même de Strabon, si la mesure n'étoit pas encore assez constante de son tems, soit de la part des Copistes, si elle devoit être claire & notoire. Dans ce dernier cas étoit la distance de Rome à Aricia.

Le second article des Remarques de M. de la Nauze, contient la *justification d'un endroit de la Géographie de Pline*. Il s'agit de la largeur que cet Ecrivain donne au détroit qui sépare l'Italie de la Gréce, depuis la Ville d'*Hydruntum*, aujourd'hui Otrante, jusqu'à la

côte oppoſée de l'Epire où eſt Saſeno. On accuſe Pline d'avoir amplifié la largeur du détroit, par une fauſſe évaluation des ſtades de Strabon, qu'il a ſuppoſés être de huit au mille, tandis que l'Ecrivain Grec les faiſoit de dix au mille. Pline compte cinquante mille Romains pour la traverſée directe de ce détroit; Strabon marque cette diſtance de 400 ſtades. M. de l'Iſle (Mem. Acad. Scienc. an. 1714. p. 184.) avoit déja avancé que les cinquante milles de Pline, & les quatre cents ſtades de Strabon s'accordent parfaitement avec les meſures que fournit la Géographie moderne: M. de la Nauze développe la preuve que cet illuſtre Géographe n'avoit fait qu'indiquer. Sa diſſertation ſe réduit à ces trois points: 1°. Les cinquante milles de Pline ne ſont point trop longs, & conviennent avec ce que l'on a de plus autoriſé dans la Géographie moderne ſur la diſ-

tance d'Otrante à Saſeno ; cette meſure eſt conforme à celle du Portulan Anglois (*the English Pilot*) du Portulan en grec vulgaire, & à celle même du Portulan Italien (*Specchio del mare*) dont on a produit le témoignage en faveur des quarante milles Romains que l'on veut ſubſtituer aux cinquante milles de Pline. 2°. L'Auteur ne s'eſt point réglé ſur les ſtades de Strabon pour la détermination de cette diſtance. Outre qu'il ne cite point Strabon dans la liſte des Ecrivains dont il annonce qu'il emprunte les témoignages pour ſon Hiſtoire naturelle, il étoit plus ſimple qu'il s'en rapportât à la deſcription de l'Empire, figurée ou numérotée par les ſoins d'Agrippa, & expoſée aux yeux du public ſous le portique d'Octavia, & qu'ainſi, ſans recourir à l'évaluation des ſtades en milles Romains, il adoptât la meſure connue. Auſſi Agrippa eſt-il nommé

dans tous ses Livres Géographiques, où il n'est point du tout fait mention de Strabon. 3°. Quand Pline se seroit réglé sur Strabon en cet endroit, il ne se seroit pas non plus trompé ; d'autant que les quatre cents stades de celui-ci sont de huit & non de dix au mille. Enfin, dit M. de la Nauze, toûtes les autorités concourent ici à la justification de Pline, celles de Scylax & de Strabon, celles des Itinéraires anciens & des Portulans modernes ; en un mot tout ce qu'il y a de plus incontestable sur ce point dans l'ancienne & la nouvelle Géographie.

Dans le troisiéme article, qui fixe la *position de la porte Capène à Rome, & la distance de cette porte au milliaire doré*, M. de la Nauze la place à l'endroit où les plans Topographiques de Rome mettent les restes d'un aqueduc sur les ruines d'une ancienne arcade, à une vingtaine de pas en deça de la por-

te S. Sébaſtien. Outre les preuves qu'en fourniſſent Nardini & plusieurs autres, il appelle pour garant un manuſcrit latin publié par Dom Mabillon, auquel le ſavant Editeur donnoit, en 1684, plus de huit cents ans d'antiquité, & qui renferme une deſcription abrégée de Rome, telle que cette Ville étoit pour lors. Quant à la diſtance de cette porte au milliaire doré, conſtruit par Auguſte à la tête du *forum Romanum*, vers le pied ſud-Eſt du mont Capitolin, M. de la Nauze eſtime qu'en meſure itinéraire l'intervalle de la porte Capène à ce milliaire étoit de plus de deux mille pas, quoiqu'en meſure directe il ne fût que d'environ dix-ſept cents trente-quatre.

Le quatriéme article indique l'*endroit de la Ville de Rome d'où l'on comptoit les diſtances par milles Romains*. C'eſt une de ces queſtions qui n'ont enfanté différentes

opinions, que faute d'avoir assez égard à la diversité des tems. M. de la Nauze prouve qu'avant l'établissement des colonnes de Gracchus, les milles Romains se comptoient par estimation, depuis les portes de la Ville ; qu'ayant été mesurés & numérotés par C. Gracchus, ils continuerent à se compter depuis les portes qui eurent les colonnes marquées I ; & qu'Auguste, sans déranger les colonnes, ayant fait du milliaire doré le centre commun de toutes les voyes, les milles alors se compterent depuis ce milliaire.

ARTICLE VI.

EMILE, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève. 4 vol. in-8°. *A Amsterdam chez Jean Néaulme, Libraire. M. DCC. LXII.* Troisiéme Extrait.

Le coup d'œil que nous avons jetté sur nos deux premiers Extraits depuis qu'ils ont passé sous la presse, nous y a fait appercevoir ce qui nous avoit échappé dans la composition. Il nous a donc semblé que le zèle nous avoit dicté quelques vérités dures, qui, sans porter le caractère de l'insulte, auroient pu être regardées par quelques-uns de nos Lecteurs, comme l'expression du mépris ou de l'animosité. Ce grief nous toucheroit d'autant plus que nous chérissons la douceur & la retenue. Si l'on n'avoit égard qu'aux motifs de

de nos propoſitions & au vrai des choſes, il nous ſeroit facile de nous juſtifier par les raiſons ſuivantes. 1°. Nous croyons avoir prouvé ce que nous avons avancé ; & il ſemble que l'on ait un droit naturel d'appeller folie ce qui l'eſt effectivement. 2°. C'eſt ſervir M. R**. à ſon goût ; il préfere à la politeſſe françoiſe les termes propres à ſignifier ce qu'il penſe. 3°. Quoiqu'il n'attaque perſonne en particulier, il inonde tous ſes Lecteurs de ſon fiel, & s'autoriſant le plus ſouvent de ſes ſeuls paradoxes, il fait des ſorties pétulantes dans leſquelles il réduit les gens ſenſés au niveau du vulgaire, & les traite comme d'imbécilles eſclaves du préjugé : la violence du trait devient auſſi piquante que la perſonalité ; alors ſi on répond au ſarcaſme cynique, on en prend le ton ſans s'en appercevoir. 4°. Nous n'avons point diſputé à M. R**. la partie qui fait ſon mérite litté-

raire ; nous avons seulement relevé d'après le jugement unanime du Public, le peu de justesse de ses raisonnemens. Mais quelque plausibles que puissent paroître ces raisons, elles ne nous satisfont point ; & nous croyons qu'il vaut mieux adoucir les couleurs que distraire sur le fond du tableau par une dureté d'expression qui peut déplaire à l'œil, bien qu'elle soit dans le vrai. On conçoit cependant que, malgré nous, il se présentera encore certaines assertions auxquelles nous serons obligés de donner le nom qui leur est consacré.

Quelqu'un auroit pû desirer aussi que le texte d'Emile n'eût pas donné tant d'étendue à nos Extraits ; mais outre qu'il nous a paru indispensable de mettre le Lecteur à portée de le comparer sans peine avec nos réflexions, pour assurer si nous avons bien suivi uteur ; quantité de personnes, out à la Province, ont été

charmées d'avoir une notion exacte du Livre. Nos observations étant d'ailleurs séparées du corps de ce texte, il est très-aisé à ceux qui le connoissent de ne s'y point arrêter. Reprenons nos entretiens avec M. R**; c'est lui qui va parler.

» D'où vient la foiblesse de l'homme ? De l'inégalité qui se trouve entre sa force & ses desirs, dit M. R**.... Diminuez les desirs, c'est comme si vous augmentiez les forces... celui qui peut plus qu'il ne desire, en a de reste; il est certainement un Etre très-fort. Voilà le troisiéme état de l'enfance & celui dont j'ai maintenant à parler.... A douze ou treize ans les forces de l'enfant se développent bien plus rapidement que ses besoins... Il se voit par-tout entouré de tout ce qui lui est nécessaire; aucun besoin imaginaire ne le tourmente; l'opinion ne peut rien sur lui; ses desirs ne vont pas plus loin que

ſes bras ... Je preſſens l'objection. L'on ne dira pas que l'enfant a plus de beſoins que je ne lui en donne, mais on niera qu'il ait la force que je lui attribue : on ne ſongera pas que je parle de mon éleve, non de ces poupées ambulantes qui voyagent d'une chambre à l'autre, qui labourent dans une caiſſe, & portent des fardeaux de carton .... D'ailleurs il n'eſt pas ici queſtion ſeulement de forces phyſiques, mais ſur-tout de la force & capacité de l'eſprit qui les ſupplée ou qui les dirige...

Que fera (l'enfant) de l'excédent de facultés & de forces qu'il a de trop à préſent, & qui lui manquera dans un autre âge ? Il tâchera de l'employer à des ſoins qui lui puiſſent profiter au beſoin. Il jettera, pour ainſi dire, dans l'avenir le ſuperflu de ſon être actuel ; ... Voici donc le tems des travaux, des inſtructions, des études ... Si-tôt qu'il peut diſcerner ce

qui eſt utile & ce qui ne l'eſt pas, il importe d'uſer de beaucoup de ménagement & d'art pour l'amener aux études ſpéculatives. Voulez-vous, par exemple, qu'il cherche une moyenne proportionnelle entre deux lignes ? Commencez par faire enſorte qu'il ait beſoin de trouver un quarré égal à un rectangle donné : s'il s'agiſſoit de deux moyennes proportionnelles, il faudroit d'abord lui rendre le problême de la duplication du cube intéreſſant, &c. Voyez comment nous approchons par dégrés des notions morales qui diſtinguent le bien & le mal ? Juſqu'ici nous n'avons connu de loi que celle de la néceſſité ; maintenant nous avons égard à ce qui eſt utile : nous arriverons bientôt à ce qui eſt convenable & bon.

Rejettons de nos premieres études les connoiſſances dont le goût n'eſt point naturel à l'homme, & bornons nous à celles que

l'inſtinct nous porte à chercher...
Rendez votre Eléve attentif aux phénoménes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux; mais pour nourrir ſa curioſité, ne vous preſſez jamais de la ſatisfaire. Mettez les queſtions à ſa portée, & laiſſez les lui réſoudre. Qu'il ne ſache rien, parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même: qu'il n'apprenne pas la ſcience, qu'il l'invente...

Vous voulez apprendre la Géographie à cet enfant, & vous lui allez chercher des Globes, des Spheres, des Cartes: que de machines! Pourquoi toutes ces répréſentations? Que ne commencez-vous par lui montrer l'objet même, afin qu'il ſache au moins de quoi vous lui parlez?

Une belle ſoirée, on va ſe promener dans un lieu favorable, où l'horizon bien découvert laiſſe voir à plein le ſoleil couchant... Le lendemain, pour reſpirer le frais, on

retourne au même lieu, avant que le soleil se leve ... Après avoir contemplé avec lui le soleil levant ; après l'avoir laissé causer là-dessus tout à son aise, gardez quelques momens le silence comme un homme qui rêve, & puis vous lui direz; je songe qu'hier au soir le soleil s'est couché-là & qu'il s'est levé là ce matin. Comment cela se peut-il faire ? N'ajoutez rien de plus ; s'il vous fait des questions, n'y répondez point ; parlez d'autre chose, laissez-le à lui-même, & soyez sûr qu'il y pensera ... S'il ne sait pas comment le soleil parvient de son coucher à son lever, il sait au moins comment il parvient de son lever à son coucher ; ses yeux seuls le lui apprennent. Eclaircissez donc la premiere question par l'autre ... Voilà sa premiere leçon de Cosmographie ...

Nous avons vû lever le soleil à la S. Jean ; nous l'allons voir aussi lever à Noël, ou quelque autre

beau jour d'hiver... Oh, oh! voilà qui est plaisant : le soleil ne se léve plus à la même place! Ici sont nos anciens renseignemens, & à présent il s'est levé-là, &c. Il y a donc un Orient d'été & un Orient d'hiver, &c... Jeune maître, vous voilà sur la voie...

Quand l'enfant ne sauroit rien, peu m'importe, pourvu qu'il ne se trompe pas, & je ne mets des vérités dans sa tête que pour le garantir des erreurs qu'il apprendroit à leur place...

Durant le premier âge le tems étoit long ; nous ne cherchions qu'à le perdre de peur de le mal employer... Ici c'est tout le contraire, & nous n'en avons pas assez pour faire tout ce qui seroit utile. Songez que les passions approchent; & que si-tôt qu'elles frapperont à la porte, votre Eleve n'aura plus d'attention que pour elles... Il ne s'agit point de lui enseigner les sciences, mais de lui donner du

goût pour les aimer, & des méthodes pour les apprendre, quand ce goût ſera mieux développé... Voici le tems auſſi de l'accoutumer peu à peu à donner une attention ſuivie au même objet; mais ce n'eſt jamais la contrainte, c'eſt toujours le plaiſir ou le deſir qui doit produire cette attention : il faut avoir grand ſoin qu'elle ne l'accable point, & n'aille pas juſqu'à l'ennui...

Tout homme veut être heureux; mais pour parvenir à l'être, il faudroit commencer par ſavoir ce que c'eſt que bonheur. Le bonheur de l'homme naturel eſt auſſi ſimple que ſa vie; il conſiſte à ne pas ſouffrir : la ſanté, la liberté, le néceſſaire le contient. Le bonheur de l'homme moral eſt autre choſe; mais ce n'eſt pas de celui-là qu'il eſt ici queſtion Je ne ſaurois trop répéter qu'il n'y a que des objets purement phyſiques qui puiſſent intéreſſer les enfans, ſur-

tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a point corrompus d'avance par le poiſon de l'opinion....

C'eſt une ineptie d'exiger d'eux qu'ils s'appliquent à des choſes qu'on leur dit vaguement être pour leur bien, ſans qu'ils ſachent quel eſt ce bien, & dont on les aſſure qu'ils tireront du profit étant grands, ſans qu'ils prennent maintenant aucun intérêt à ce prétendu profit qu'ils ne ſauroient comprendre. Que l'enfant ne faſſe rien ſur parole; rien n'eſt bien pour lui, que ce qu'il ſent être tel... Vous voulez qu'il ſoit docile étant petit; c'eſt vouloir qu'il ſoit crédule & dupe étant grand...

Pourquoi voulez vous, au préjudice des études qui lui conviennent aujourd'hui, l'appliquer à celles d'un âge auquel il eſt ſi peu sûr qu'il parvienne; Mais, direz-vous, ſera-t-il tems d'apprendre ce qu'on doit ſavoir, quand le

moment ſera venu d'en faire uſage ? Je l'ignore ; mais ce que je ſais, c'eſt qu'il eſt impoſſible de l'apprendre plutôt : car nos vrais maîtres ſont l'expérience & le ſentiment … Il eſt aiſé de convaincre un enfant que ce qu'on veut lui enſeigner eſt utile ; mais ce n'eſt rien de le convaincre, ſi l'on ne ſait le perſuader … … … …

Je hais les Livres ; ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne ſait pas. On dit qu'Hermès grava ſur des colonnes les élémens des ſciences ; … s'il les eût bien imprimées dans la tête des hommes, elles s'y ſeroient conſervées par tradition … S'il nous faut abſolument des Livres, il en exiſte un qui fournit, à mon gré, le plus heureux traité d'éducation naturelle … Quel eſt donc ce merveilleux Livre ? Eſt-ce Ariſtote, eſt-ce Pline, eſt-ce Buffon ? Non, c'eſt Robinſon Cruſoé … Ce Roman,

débarrassé de tout son fatras, commençant au naufrage de Robinson près de son Isle, & finissant à l'arrivée du vaisseau qui vient l'en tirer, sera tout à la fois l'amusement & l'instruction d'Emile durant l'époque dont il est ici queston...

Vous vous fiez à l'ordre actuel de la Société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, & qu'il vous est impossible de prévoir ni de prévenir celle qui peut regarder vos enfans. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, &c.... Nous approchons de l'état de crise & du siecle des révolutions. Qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors?... Je ne dis pas à Emile, apprends l'agriculture; il l'a fait... Je lui dis, cultives l'héritage de tes peres; mais si tu perds cet héritage, ou si tu n'en as point, que faire? apprends un métier...

Souvenez-vous que ce n'est point un talent que je vous deman-

de ; c'eſt un métier, un vrai métier, un art purement méchanique, où les mains travaillent plus que la tête, & qui ne méne point à la fortune, mais avec lequel on peut s'en paſſer... Tout bien conſidéré, le métier que j'aimerois le mieux qui fût du goût de mon Eleve, eſt celui de Ménuiſier. Il eſt propre, il eſt utile, il peut s'exercer dans la maiſon ; il tient ſuffiſamment le corps en haleine ; il exige dans l'Ouvrier de l'adreſſe & de l'induſtrie, & dans la forme des Ouvrages que l'utilité détermine, l'élégance & le goût ne ſont pas exclus. Que ſi par hazard le génie de votre Eleve étoit décidément tourné vers les ſciences ſpéculatives, alors je ne blâmerois pas qu'on lui donnât un métier conforme à ſes inclinations ; qu'il apprît, par exemple, à faire des inſtrumens de Mathématiques, des Lunettes, des Téleſcopes, &c. Quand Emile apprendra ſon métier, je veux l'ap-

prendre avec lui ; car je ſuis convaincu qu'il n'apprendra jamais bien que ce que nous apprendrons enſemble...

Le grand ſecret de l'éducation, eſt de faire que les exercices du corps & ceux de l'eſprit ſervent toujours de délaſſement les uns aux autres. Mais gardons nous d'anticiper ſur les inſtructions qui demandent un eſprit plus mûr...

Puiſque toutes nos erreurs viennent de nos jugemens, il eſt clair que ſi nous n'avions jamais beſoin de juger, nous n'aurions nul beſoin d'apprendre ; nous ne ſerions jamais dans le cas de nous tromper ; nous ſerions plus heureux de notre ignorance que nous ne pouvons l'être de notre ſavoir... Il eſt de la derniere évidence que les Compagnies ſavantes de l'Europe ne ſont que des Ecoles publiques de menſonges, & très-sûrement il y a plus d'erreurs dans l'Académie des Sciences que dans tout un peu-

ple de hurons : puisque plus les hommes savent, plus ils se trompent.

Le seul moyen d'éviter l'erreur est l'ignorance. Ne jugez point, vous ne vous abuserez jamais. C'est la leçon de la nature aussi bien que de la raison . . . Mais Emile n'est pas un sauvage à reléguer dans les déserts ; c'est un sauvage fait pour habiter les Villes... Puisqu'au milieu de tant de rapports nouveaux, dont il va dépendre, il faudra malgré lui qu'il juge, apprenons lui donc à bien juger.

La meilleure maniere d'apprendre à bien juger, est celle qui tend le plus à simplifier nos expériences, & à pouvoir même nous en passer sans tomber dans l'erreur....

Emile forcé d'apprendre de lui-même, use de sa raison & non de celle d'autrui : car pour ne rien donner à l'opinion, il ne faut rien donner à l'autorité, & la plûpart de nos erreurs nous viennent bien

bien moins de nous que des autres..Emile a peu de connoiſſances, mais celles qu'il a ſont véritablement ſiennes... Il me ſuffit qu'il ſache trouver l'*à quoi bon*, ſur tout ce qu'il fait, & le *pourquoi*, ſur tout ce qu'il croit. Encore une fois mon objet n'eſt point de lui donner la ſcience, mais de lui apprendre à l'acquérir au beſoin, de la lui faire eſtimer exactement ce qu'elle vaut, & de lui faire aimer la vérité par-deſſus tout. Avec cette méthode on avance peu, mais on ne fait jamais un pas inutile, & l'on n'eſt point forcé de rétrograder.

Emile n'a que des connoiſſances naturelles, & purement phyſiques. Il connoît les rapports eſſentiels de l'homme aux choſes, mais nul des rapports moraux de l'homme à l'homme... Il ne cherche point à connoître les choſes par leur nature, mais ſeulement par les relations qui l'intéreſſent... Il fait plus

de cas de ce qui lui eſt plus utile, & ne ſe départant jamais de cette maniere d'apprécier ; il ne donne rien à l'opinion... Il a de la vertu tout ce qui ſe rapporte à lui même. Pour avoir auſſi les vertus ſociales, il lui manque uniquement de connoître les relations qui les exigent, il lui manque uniquement des lumieres que ſon eſprit eſt tout prêt à recevoir...

Quand l'âge critique (de la puberté) approche, offrez aux jeunes gens des ſpectacles qui les retiennent, & non des ſpectacles qui les excitent : donnez le change à leur imagination naiſſante par des objets, qui, loin d'enflammer leurs ſens, en répriment l'activité. Eloignez les des grandes Villes, où la parure & l'immodeſtie des femmes hâte & prévient les leçons de la nature... Ou ſi leur goût pour les Arts les attache encore à la Ville, prevenez en eux, par ce goût même, une dangereuſe oiſiveté. Choi-

ſiſſez avec ſoin leurs ſociétés, leurs occupations, leurs plaiſirs....

Que votre Eleve connoiſſe le ſort de l'homme & les miſéres de ſes ſemblables ; mais qu'il n'en ſoit pas trop ſouvent le témoin... Il ne s'agit pas d'en faire un garde-malade, un Frere de la Charité... Il faut le toucher & non l'endurcir à l'aſpect des miſeres humaines. Long-tems frappé des mêmes ſpectacles, on n'en ſent plus les impreſſions ; l'habitude accoutume à tout... Un ſeul objet bien choiſi & montré dans un jour convenable, donnera à votre Eleve pour un mois d'attendriſſement & de réflexion...

A meſure qu'il acquiert des lumieres, choiſiſſez des idées qui s'y rapportent ; à meſure que ſes deſirs s'allument, choiſiſſez des tableaux propres à les réprimer... Maître ! peu de diſcours ; mais apprenez à choiſir les lieux, les tems, les perſonnes ; puis donnez toutes

vos leçons en exemples, & soyez sûr de leur effet....

Les maîtres se plaignent que le feu de cet âge rend la jeunesse indisciplinable, & je le vois ; mais n'est-ce pas leur faute ? Si-tôt qu'ils ont laissé prendre à ce feu son cours par les sens ; ignorent-ils qu'on ne peut plus lui en donner un autre ? Les longs & froids sermons d'un pédant effaceront-ils dans l'esprit de son Eleve l'image des plaisirs qu'il a conçus ? Banniront-ils de son cœur les desirs qui le tourmentent ?...

Loin que ce feu de l'adolescence soit un obstacle à l'éducation, c'est par lui qu'elle se consomme & s'acheve ; c'est lui qui vous donne prise sur le cœur d'un jeune homme... En devenant capable d'attachement, il devient sensible à celui des autres, & par-là même, attentif aux signes de cet attachement. Voyez vous quel nouvel empire vous allez acquérir sur lui?

Que ne ſentira-t-il point, quand, ouvrant les yeux ſur lui même, il verra ce que vous avez fait pour lui ?... Je dis quand il le verra, mais gardez-vous de le lui dire ; ſi vous le lui dites, il ne le verra plus... En vain vous ajouterez que ce que vous exigez de lui n'eſt que pour lui-même ; vous exigez enfin, & vous exigez en vertu de ce que vous avez fait ſans ſon aveu... Rien n'a tant de poids ſur le cœur humain, que la voix de l'amitié bien reconnue : car on ſait qu'elle ne nous parle jamais que pour notre intérêt. On peut croire qu'un ami ſe trompe ; mais non qu'il veuille nous tromper. Quelques fois on réſiſte à ſes conſeils, mais jamais on ne les mépriſe...

Mon Emile n'ayant juſqu'à préſent regardé que lui même, le premier regard qu'il jette ſur ſes ſemblables, le porte à ſe comparer avec eux ; & le premier ſentiment qu'excite en lui cette comparaiſon, eſt

de desirer la premiere place. Voilà le point où l'amour de soi se change en amour propre, & où commencent à naître toutes les passions qui tiennent à celle-là.....

Après lui avoir montré les hommes par les accidens communs à l'espèce, il faut maintenant les lui montrer par leurs différences. Ici vient la mesure de l'inégalité naturelle & civile, & le tableau de tout l'ordre social... Il y a dans l'état de nature une égalité de fait réelle & indestructible, parce qu'il est impossible dans cet état que la seule différence d'homme à homme soit assez grande, pour rendre l'un dépendant de l'autre. Il y a dans l'état civil une égalité de droit chimérique & vaine, parce que les moyens destinés à la maintenir servent eux-mêmes à la détruite. L'esprit universel des loix de tous les pays est de favoriser toujours le fort contre le foible, & celui qui a contre celui qui n'a rien ; cet in-

convénient eſt inévitable, & il eſt ſans exception : la force publique ajoutée au plus fort pour opprimer le foible, rompt l'eſpèce d'équilibre que la nature avoit mis entre eux. De cette premiere contradiction découlent toutes celles qu'on remarque dans l'ordre civil entre l'apparence & la réalité. Toujours la multitude ſacrifiée au petit nombre, & l'intérêt public à l'intérêt particulier. Toujours ces noms ſpécieux de juſtice & de ſubordination ſerviront d'inſtrumens à la violence & d'armes à l'iniquité : d'où il ſuit que les ordres diſtingués qui ſe prétendent utiles aux autres, ne ſont, en effet, utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres ; par où l'on doit juger de la conſidération qui leur eſt due ſelon la juſtice & ſelon la raiſon. Reſte à voir ſi le rang qu'ils ſe ſont donné eſt plus favorable au bonheur de ceux qui l'occupent, pour ſavoir quel jugement chacun de

nous doit porter de son propre sort. Voilà maintenant l'étude qui nous importe ; mais pour la bien faire, il faut commencer par connoître le cœur humain ....

Je voudrois qu'on choisît tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il pensât bien de ceux qui vivent avec lui ; & qu'on lui apprît à si bien connoître le monde, qu'il pensât mal de tout ce qui s'y fait. Qu'il sache que l'homme est naturellement bon, qu'il le sente, qu'il juge de son prochain par lui-même ; mais qu'il voye comment la société déprave & pervertit les hommes : qu'il trouve dans leurs préjugés la source de tous leurs vices : qu'il soit porté à estimer chaque individu, mais qu'il méprise la multitude....

Pour mettre le cœur humain à sa portée sans risquer de gâter le sien, je voudrois lui montrer les hommes au loin, les lui montrer dans d'autres tems ou d'autres

lieux, & de sorte qu'il pût voir la scène, sans jamais y pouvoir agir. Voilà le moment de l'histoire...

Mais Emile se dira, je suis sage & les hommes sont foux : en les plaignant, il les méprisera ; en se félicitant, il s'estimera davantage ; & se sentant plus heureux qu'eux, il se croira plus digne de l'être. Voilà l'erreur la plus à craindre, parce qu'elle est la plus difficile à détruire. S'il restoit dans cet état, il auroit peu gagné à tous nos soins...

Il n'y a point de folie dont on ne puisse désabuser un homme qui n'est pas fou, hors la vanité ; pour celle-ci, rien n'en guérit que l'expérience, si toutesfois quelque chose en peut guérir : à sa naissance au moins on peut l'empecher de croître... C'est ici un cas d'exception à mes propres régles ; c'est le cas d'exposer volontairement mon Eleve à tous les accidens qui peuvent lui prouver qu'il n'est pas plus sage que nous... Je laisserois

aux

rois aux flatteurs prendre tout leur avantage avec lui ; si des étourdis l'entraînoient dans quelque extravagance, je lui en laisserois courir le danger, &c.... Les seuls piéges dont je le garantirois avec soin, seroient ceux des courtisanes : les seuls ménagemens que j'aurois pour lui, seroient de partager tous les dangers que je lui laisserois courir, & tous les affronts que je lui laisserois recevoir. J'endurerois tout en silence... Je ne puis m'empêcher de relever ici la fausse dignité des gouverneurs, qui, pour jouer sottement les sages, rabaissent leurs Eleves, affectent de les traiter toujours en enfans, & de se distinguer toujours d'eux dans tout ce qu'ils leur font faire... Faites-en vos égaux, afin qu'ils le deviennent ... ; partagez leurs fautes pour les en corriger.. Ce n'est pas que l'Eleve doive supposer dans le maître des lumieres aussi bornées que les siennes, & la

même facilité à ſe laiſſer ſéduire. . . Un jeune homme de l'âge d'Emile, & auſſi ſenſé que lui, n'eſt plus aſſez ſot pour prendre ainſi le change... Une longue expérience l'a convaincu qu'il eſt aimé de ſon Conducteur, que ce Conducteur eſt un homme ſage, éclairé... Encore moins l'Eleve doit-il ſuppoſer que le Maître le laiſſe, à deſſein, tomber dans des piéges, & tend des embûches à ſa ſimplicité. Que faut-il donc faire pour éviter à la fois ces deux inconvéniens? Ce qu'il y a de meilleur & de plus naturel; être ſimple & vrai comme lui, l'avertir des périls auxquels il s'expoſe, les lui montrer clairement, ſenſiblement, mais ſans exagération, ſans humeur, ſans pédanteſque étalage: ſur-tout ſans lui donner vos avis pour des ordres, juſqu'à ce qu'ils le ſoient devenus, & que ce ton impérieux ſoit abſolument néceſſaire. S'obſtine-t-il après cela, comme il fera

très - souvent ? Alors ne lui dites plus rien ; laissez-le en liberté, suivez - le, imitez - le, & cela gaiement, franchement ; livrez-vous, amusez - vous autant que lui, s'il est possible. Si les conséquences deviennent trop fortes, vous êtes toujours là pour les arrêter....

Avertissez le de ses fautes avant qu'il y tombe ; quand il y est tombé, ne les lui reprochez point ; vous ne feriez qu'enflammer & mutiner son amour propre ... Je ne connois rien de plus inepte que ce mot ; *je vous l'avois bien dit.* Le meilleur moyen de faire qu'il se souvienne de ce qu'on lui á dit, est de paroître l'avoir oublié...

Le tems des fautes est celui des Fables. En censurant le coupable sous un masque étranger, on l'instruit sans l'offenser ; & il comprend alors que l'apologue n'est pas un mensonge, par la vérité dont il se fait l'application.... Je n'entends pas que les maximes (rer

fermées dans l'Apologue) doivent être développées ni même énoncées... Pourquoi, en ajoutant cette morale à la fin, ôter au Lecteur le plaiſir de la trouver de ſon chef? Il importeroit encore de donner à ces fables un ordre plus didactique & plus conforme au progrès des ſentimens & des lumieres du jeune adoleſcent. Conçoit-on rien de moins raiſonnable que d'aller ſuivre exactement l'ordre numérique du livre, ſans égard au beſoin ni à l'occaſion?...

Occupez votre Eleve à toutes les bonnes actions qui ſont à ſa portée; que l'intérêt des indigens ſoit toujours le ſien; qu'il les ſerve, qu'il les protége, &c... Combien d'opprimés, qu'on n'eût jamais écoutés, obtiendront juſtice quand il la demandera pour eux avec cette intrépide fermeté que donne l'exercice de la vertu; quand il forcera les portes des grands & des riches; quand il ira, s'il le faut,

jusqu'aux pieds du Trône faire entendre la voix des infortunés, &c... Mais ferons-nous d'Emile un Chevalier errant, un redresseur des torts, un paladin ? Ira-t-il s'ingérer dans les affaires publiques, faire le sage & le défenseur des loix chez les Grands, chez les Magistrats, chez le Prince ? &c... Je ne sais rien de tout cela. Les noms badins & ridicules ne changent rien à la nature des choses Il fera tout ce qu'il sait être utile & bon.

Il faut convenir, M. Rousseau, qu'il y a moins d'absurdités, de paradoxes & de singularités dans la partie de votre Ouvrage que nous venons d'analyser. Plusieurs raisons concourent à rendre plus rares vos étranges propositions. D'abord, vous vous trompez sans doute très-souvent, & vos erreurs ont d'autres sources qu'un dessein formé de lutter en tout contre la raison. En second lieu, vous n'eussiez pas si bien écrit pour n'être

pas lû : & comment vos Lecteurs vous eussent-ils soutenu malgré l'illusion du style, si de tems en tems la verité ne les eût distraits sur vos opinions hétéroclites ? Enfin, votre Emile atteint un âge qui le rappelle malgré vous à cette société, dont vous combattiez d'abord la constitution originelle & légitime, la confondant avec les abus qu'elle proscrit. Par grace vous le placez au milieu de nous : il faut qu'il y joue un beau rôle : & quel rôle plus noble que celui du Philosophe vertueux ? Qu'Emile doive être ou ne point être ce personnage que vous dessinez avec complaisance, il n'en est pas moins vrai que le modéle offre des traits que nous respectons. Si nous sommes aussi vicieux, aussi méprisables que vous l'imaginez, nous sommes au moins plus amis de la vertu que vous ne le croyez. Votre Emile se rapproche donc quelquefois de nous ; & alors il nous paroît dans

l'ordre. Sentez-vous que nous ne ſommes pas toujours en proye aux préjugés ?

Conviendrez-vous auſſi que vous n'avez pas toujours raiſon ? « A » douze ou treize ans, dites-vous, » les forces de l'enfant ſe dévelop- » pent bien plus rapidement que » ſes beſoins ... Il ſe voit par-tout » entouré de tout ce qui lui eſt » néceſſaire ; aucun beſoin imagi- » naire ne le tourmente ; l'opinion » ne peut rien ſur lui ; ſes deſirs » ne vont pas plus loin que ſes » bras. » Cette évaluation reſpective des forces & des beſoins tant réels qu'imaginaires des enfans eſt-elle bien juſte ? Nous ne voyons pas que vous ayez ſuffiſamment fondé l'exiſtence de cette ſupériorité de forces qui ſeroit effectivement à déſirer. Il eſt vrai que votre Emile en ſera moins éloigné : mais ce rapport de ſes forces à ſes deſirs dépend preſqu'entierement du concours de circonſtances par-

ticulieres que vous ſuppoſez & qui ſe trouvent rarement réunies. Vous choiſiſſez votre Emile d'une bonne ſanté, d'un eſprit médiocre; il eſt fils d'un pere riche; il ne lui manque qu'un ſuperflu qu'il ne connoît pas; ſéqueſtré du ſpectacle des paſſions humaines, il ne peut guères puiſer de lumieres dangereuſes que dans les fautes de ſon Maître; & vous l'avez demandé ce Maître tel qu'il en exiſte peu. Tout l'avantage qu'il tire de votre méthode eſt l'ignorance qui devient un bien pour lui; mais qui ſeroit funeſte au plus grand nombre. Si votre Emile étoit pauvre, valétudinaire, d'un eſprit bouché, ou vif, impétueux & précoce; s'il étoit au milieu de ſes ſemblables; tranchons le mot, s'il étoit ſollicité, entraîné, corrompu de bonne heure par le charme de l'exemple, par l'appas ſéducteur du vice; tout votre édifice ſe diſſiperoit en fumée.

J'ai donc eu raiſon, direz vous,

d'adopter le plan que je propoſe ; & c'eſt un grand malheur pour vos enfans d'être expoſés à tant d'occaſions dangereuſes qui font éclore dans leurs cœurs le germe funeſte des paſſions, & y portent le feu des deſirs vicieux? Oui, c'eſt un malheur, & votre méthode n'en eſt pas plus adaptée au bien général; parce qu'il n'eſt poſſible que de remédier aux ſuites du danger. Dépend-il de ceux qui naiſſent dans le ſein de la ſociété de ſe ſouſtraire aux rapports de l'homme ſocial? Diſpoſons de bonne heure notre tendre jeuneſſe à ſortir victorieuſe du torrent qui l'environne; c'eſt tout ce que nous pouvons, & ce que nous ne ferions pas en ſuivant votre marche. S'il eſt au-deſſus des forces humaines de diſſoudre la ſociété pour jamais, ou d'extirper la racine du vice & des abus; s'il eſt impoſſible d'éloigner le plus grand nombre des jeunes gens de l'air contagieux que la

perversité de l'homme a répandu sur toute la terre au mépris de la loi divine & des bonnes institutions sociales ; vous aurez toujours voyagé dans le pays des chimeres (comme vous le dites vous-même en plaisantant) toutes les fois que vous aurez eu besoin de supposer votre Eleve hors de l'état actuel des choses : ou bien ce que votre méthode peut avoir d'utile, se restreindra à quelques cas extraordinaires, & il sera constamment faux que le préjugé seul nous empêche de l'adopter.

Vous avez mieux aimé dans le premier âge, perdre du tems que de le mal employer ; l'un vaut l'autre effectivement : mais, comme nous avons déja eu occasion de l'observer, vous prolongez un peu trop la durée de ce premier âge, où l'enfant, selon vous, n'est susceptible d'aucune instruction relative à ses devoirs où à ses besoins futurs. Sans rappeller ici les raisons

que nous avons déja opposées à toutes ces propositions qui tendent à prouver que les enfans sont de pures machines jusqu'à l'âge de dix à douze ans, & qu'il est impossible avant cette époque de leur faire prendre des notions justes des choses ; il suffira de tirer des inductions de ce que vous dites vous-même quand vous vous donnez la peine de réfléchir sur vos assertions. « Songez, dites-vous, que » (dans le second âge) les passions » approchent, & que si-tôt qu'elles frapperont à la porte, votre » Eleve n'aura plus d'attention que » pour elles. » Voulez-vous que nous vous fassions part des réflexions qu'auroit produites chez nous ce raisonnement ? Les voici. D'abord il faut jetter mon plan au feu ; ensuite, ou me taire, ou en tracer un autre. Pourquoi cela ? Je viens de dire que pour instruire l'enfant, il ne falloit pas attendre l'âge des passions : je répéte à cha-

que page que l'homme corrompt l'homme ; & quand l'enfant n'apporteroit pas en naiſſant le germe du vice & des erreurs, il en trouve le ſpectacle étalé à ſes yeux dès qu'ils peuvent s'ouvrir : mais il eſt clair que preſque tous les Eleves ne peuvent être placés ailleurs que dans le ſein de la ſociété : les paſſions livrent donc généralement parlant des aſſauts à leurs cœurs plutôt que je ne le ſuppoſe ; & quand la contagion ne ſe communiqueroit pas à tous d'auſſi bonne heure, il n'en ſeroit pas moins imprudent de ne pas prévenir le danger. J'ai donc eu tort d'oublier que le plus grand nombre des enfans eſt néceſſairement dans le cas de ces caracteres violens & précoces qu'il faut, ſelon mes propres expreſſions, ſe hâter de faire hommes. Cette induction une fois gravée dans votre tête, vous euſſiez vous-même condamné vos rêves au ſort qu'ils méritent ; &

vous eussiez mis au rang des sophismes, tout ce que vous alléguez pour appuyer vos préjugés. *

Il nous paroît raisonnable ainsi qu'à vous, de tourner d'abord l'attention de l'Eleve sur les Phénoménes de la nature que peut atteindre sa foible vue. Outre que ces connoissances lui découvriront ses rapports naturels & primitifs avec les êtres qui l'environnent, elles sont

* Certaines gens se font honneur de leurs paradoxes : *paradoxe* n'est pour eux qu'un sentiment opposé à l'opinion commune, c'est-à-dire, dans leur façon de penser, à l'opinion du vulgaire. Ils nous étourdissent les oreilles du mot de *préjugé*, & ne trouvent point d'expression plus propre pour nous humilier. Ont-ils oublié ces grands Maîtres du genre humain, qu'entre les sources du *préjugé* la présomption n'est pas la moins féconde ? J'ai plus d'esprit, plus de connoissances que le reste des hommes ; j'ai donc raison. Cette preuve & sa conséquence annoncent très-souvent une crédulité ridicule dans les beaux-esprits : la vanité a parlé ; on la croit sans réfléxion : de-là les jugemens précipités, les préjugés.

très-propres à faire naître chez lui la curiosité & le desir d'apprendre. Nous conviendrons encore sans peine que pour nourrir cette curiosité, il ne faut pas se presser de la satisfaire : c'est un principe avoué par tous les Instituteurs qui connoissent le vrai but de leur fonction. Il est hors de doute aussi que l'on doit mettre les questions à la portée de l'enfant ; mais quand vous ajoutez qu'il faut les lui laisser résoudre, ne donnez-vous pas dans Scylla pour vous éloigner de Carybde ? Vous voulez que l'enfant ne sache rien parce qu'on le lui a dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, mais qu'il l'invente. Entre le silence & la précipitation à lever les difficultés, n'y a-t-il pas une route moyenne à suivre ? Sans favoriser la paresse, ne pouvons nous soulager la foiblesse ? Faisons naître les questions à propos, choisissons en les objets ; que la façon

de les propoſer excite l'attention de notre Eleve : ſi de lui-même il cherche à découvrir, s'il nous interroge ; ſaiſiſſons bien le ſens de ſa demande ; habituons-le à l'énoncer en termes clairs & précis, & fixons-le autour du point de la queſtion. Mais dans tous les cas, ſouvenons nous que ſon attention eſt un arc foible & délicat qui ne ſoutient qu'une légere tenſion, ſurtout quand l'objet qu'elle enviſage eſt de nature à ne produire dans l'eſprit de l'enfant qu'un intérêt médiocre : exerçons les forces du jeune homme & n'en abuſons pas : examinons bien juſqu'où elles peuvent aller, & n'en exigeons pas trop, ſi nous voulons en tirer parti : mettons-le ſur la voye de la ſolution ; point d'étalage pédanteſque, mais point de taciturnité, point d'inaction de notre part : préſentons par dégrés le flambeau de la vérité. Si la premiere tentative ne l'éclaire pas ſur tous les

rapports que vous avez exposés à ses yeux ; au moins en saisira-t-il quelques-uns : un second essai adroitement ménagé, suffira peut-être pour lui donner la vraie notion de la chose. Ce qu'il saura de cette façon, vous le lui aurez dit ; mais il le saura parce qu'il le comprendra lui-même : il aura *appris la science*, mais en suivant la marche de ceux qui l'inventent, sans avoir eu l'embarras rebutant de choisir entre une multitude de routes, celle qui méne à la découverte du vrai. Ce n'est point là savoir & croire sur parole : ce n'est pas non plus perdre le tems en simagrées, de la part du Maître, & en efforts toujours pénibles & le plus souvent infructueux de la part du disciple. Il y a de l'imprudence dans une course trop précipitée, & de la maladresse dans une marche trop lente.

Pourquoi initier si tard votre Emile dans les sciences ? Pourquoi

attendre ſi long-tems à lui donner les notions morales qu'il peut ſaiſir ? C'eſt, dites-vous, qu'il y a » de l'ineptie à exiger des enfans » qu'ils s'appliquent à des choſes » qu'on leur dit *vaguement* être » pour leur bien, ſans qu'ils ſa- » chent quel eſt ce bien ; c'eſt qu'il » n'y a que des objets purement » phyſiques qui puiſſent les inté- » reſſer, rien n'eſt bien pour eux » que ce qu'ils ſentent être tel ; » vouloir qu'ils ſoient dociles étant » petits, c'eſt vouloir qu'ils ſoient » crédules & dupes étant grands.. » Pourquoi enfin les appliquer aux » études d'un âge auquel il eſt ſi » peu sûr qu'ils parviennent » ? Il eſt aſſez plaiſant qu'un homme d'eſprit ſe ſoit repoſé ſur tout cela comme ſur de bonnes raiſons. « Quel eſt le ſot de Maître » (ce ſont vos expreſſions) qui exige de ſes Eleves qu'ils s'appliquent à des choſes qu'il leur dit *vaguement* être pour leur bien ? Et quel eſt l'Inſti-

tuteur sensé qui ne cherche pas à les convaincre au moins de l'utilité des choses auxquelles il les veut porter ? Il a beau faire, les objets purement physiques les intéresseront toujours plus que les objets moraux & de pure spéculation : qu'y a-t-il d'étonnant à celà ? N'est-ce pas la foiblesse des hommes faits ainsi que des enfans ? Vous convenez qu'il est aisé de convaincre un enfant que ce qu'on veut lui enseigner est utile ; « mais ce n'est rien » de le convaincre, ajoutez-vous ; » si l'on ne sait le persuader. » Commençons par la conviction, & contentons nous en d'abord ; qu'en arrivera-t-il ? Supposons nos Eleves parvenus à l'âge où vous croyez votre Emile capable de sentir l'utilité des choses ; imaginez-vous qu'ils soient alors moins susceptibles de persuasion ? Au contraire, accoutumés à distinguer d'une façon plus nette & plus étendue que lui les qualités tant absolues

que relatives de leurs actions, ils seront plus disposés à sentir ce que c'est que rectitude & utilité. Ils ne sont donc pas en retard de ce côté-là; & l'acquit des connoissances spéculatives & morales leur donne l'avantage sur lui. Nos Eleves sentiront qu'ils sont heureux d'être instruits, tandis que le vôtre en sera encore à desirer de l'être : ils seront plus avancés que lui pour eux-mêmes & pour le bien de la société.

Que l'on vous demande s'il sera tems d'apprendre ce qu'on doit savoir, quand le moment sera venu d'en faire usage : « je l'ignore » dites-vous. Ce n'est pas là répondre. » Ce que je sais, poursuivez-vous, c'est qu'il est impossible de l'apprendre plutôt. » C'est-là se tromper; nous vous l'avons déja fait voir. » nos vrais Maîtres sont l'expérience & le sentiment. » C'est donc là votre preuve ? Elle n'est pas de bon aloi. Jamais rien ne nous frappe si intimement que ce

qui nous est connu par la voye de l'*expérience* & du *sentiment*; & cela n'est pas particulier à l'enfance : mais les impressions que font sur nous les autres connoissances, pour n'être pas aussi vives, n'en sont pas moins réelles & lumineuses. Un Maître *expérimenté* & qui *sent* bien les choses, insinue plus ou moins ses affections dans le cœur de son disciple, en même tems qu'il éclaire son esprit. C'est tout ce que peut un homme sur les facultés d'un autre homme, & tout ce qui suffit pour l'éducation. Pourquoi craignez-vous aussi qu'en rendant les enfans dociles, on ne les dispose à être crédules & dupes dans un âge plus avancé ? Ne profitons nous pas de cette docilité même pour leur apprendre à distinguer le vrai du faux, & à n'être dupes ni d'eux-mêmes ni des autres ? Un bon Instituteur donnant pour certain ce qui l'est, & pour probable ou douteux ce qui n'est qu'opinion, quel

risque y a-t-il que dans les premiers tems le jeune homme juge quelquefois d'après lui ? Le tems & la réflexion lui approprieront ses connoissances.

Examinons un peu comment vous vous y prenez pour initier votre Emile dans les sciences. Vous n'avez plus de tems à perdre, &, de votre aveu même, vous n'en avez pas assez pour faire tout ce qui seroit utile. Ce n'est donc plus la saison d'aller à pas de tortue ; & votre Eleve plus robuste peut soutenir une marche plus prompte & plus suivie. Pourquoi aller chercher, dites-vous, des globes, des sphéres, des Cartes pour apprendre la Géographie aux enfans ? « Que de machines ! Que ne com-» mencez-vous par lui montrer » l'objet même, afin qu'il sache » au moins de quoi vous lui par-» lez ? » Hé-bien, nous avons tort ; enseignez nous donc une méthode plus sûre, plus courte & plus

facile. Mais, quelle lenteur dans celle que vous proposez ! Et que de machines d'une autre espèce à votre tour pour donner la premiere leçon de Cosmographie ! Il faut tout l'intervalle de Noël à la saint Jean pour apprendre à votre Emile que le soleil ne se leve pas toute l'année au même endroit. » Mais » il aura vu les choses au moins » de ses propres yeux. » C'est fort bien fait, & nos Eleves seroient fort à plaindre si leurs Maîtres ne savoient aussi leur faire ouvrir les yeux à propos. Heureusement notre méthode n'interdit pas l'usage de la vue ; & elle a par dessus la vôtre l'avantage de faire apprendre plus de choses & aussi bien, en moins de tems. Vous supposez le Maître instruit, connoissant sa besogne, & le disciple a l'âge de l'entendre : nous le supposons aussi, & il est constant que cet âge arrive plutôt que vous ne le croyez.

Vous sentez vous-même que vo-

tre façon d'inſtruire ne donnera à votre Emile qu'un petit nombre de connoiſſances : « mais quand » l'enfant ne ſauroit rien, peu » m'importe, dites vous, pourvu » qu'il ne ſe trompe pas, & je ne » mets des vérités dans ſa tête que » pour le garantir des erreurs qu'il » apprendroit à leur place. » C'eſt le but que nous nous propoſons auſſi, & nous ſavons bien que nos jeunes gens ne ſeront pas des ſavans en ſortant de nos mains ; mais nous multiplions leurs connoiſſances pour les mettre à l'abri de cette multitude d'erreurs où ils peuvent donner, & que vous avez ſoin d'exagérer. Prouvez nous bien qu'il eſt des erreurs dans leſquelles Emile ne tombera point, & dont notre méthode ne peut garantir. Quand nous parlons de notre méthode, remarquez bien qu'il s'agit de celle que doit embraſſer un bon Inſtituteur, qui connoît les abus que la négligence ou d'autres cau-

ſes ont introduits dans l'éducation actuelle, & qui ſait éviter les extrêmes : cette méthode eſt bien éloignée de la vôtre.

Qui croiroit qu'avec la droiture, dont vous faites profeſſion, vous euſſiez allié certain eſprit de charlatanerie que vous nous reprochez, & que vous euſſiez cherché à faire parade de la ſcience d'Emile, tandis qu'effectivement il eſt ignorant ? Bien des traits décélent chez vous le deſir de nous faire illuſion ſur ſon compte ; mais bornons nous à celui ci pour l'inſtant. « Si-tôt que » l'enfant peut diſcerner ce qui eſt » utile & ce qui ne l'eſt pas, il im» porte d'uſer de beaucoup de mé» nagement & d'art pour l'ame» ner aux études ſpéculatives. Vou» lez vous, par exemple, qu'il » cherche une moyenne propor» tionnelle entre deux lignes ? Com» mencez par faire enſorte qu'il » ait beſoin de trouver un quarré » égal à un rectangle donné : s'il » s'agiſſoit

» s'agiſſoit de deux moyennes pro-
» portionnelles, il faudroit d'a-
» bord lui rendre le problême de
» la duplication du cube intéreſ-
» ſant, &c. » Notez bien qu'il s'agit de l'inſtant où l'enfant commence à diſcerner ce qui eſt utile & ce qui ne l'eſt pas; qu'il eſt queſtion de l'*amener* aux études ſpéculatives; que juſqu'à ce moment qui eſt à peu près l'âge de douze ans, vous conſentez qu'il ne ſache pas même *diſtinguer ſa main droite de ſa main gauche*. Quelqu'un pourroit imaginer ſottement que cet enfant ne doit commencer, par exemple, que par le rudiment du calcul. Point du tout: il eſt ignorant; mais ſon introduction dans le ſanctuaire des ſciences eſt un pas de géant: il prélude par la ſolution d'un problême qui a occupé les plus grands géométres pendant pluſieurs ſiecles. Cet Emile eſt une vraie curioſité, & ſon Maître excelle dans l'art impoſant du preſ-

tige. Que l'on paſſe rapidement ſur cet endroit, quatre lignes au-delà on aura dans la tête qu'effectivement l'enfant a réſolu le problême de la duplication du cube. Ce n'eſt là qu'un tour de cette eſpèce; on en trouvera mille.

« Je hais les Livres. » Vous en faites tant & de ſi bons, M. R**. Comment, vous guériſſez la peſte par la peſte? Et le trait de Robinſon Cruſoé, eſt-il aſſez plaiſant? S'il faut abſolument des Livres; c'eſt celui là que vous donnerez à Emile pour débuter dans ſes études: « ſeul il compoſera pendant » long-tems toute ſa Bibliothé» que. » Le récit du ſéjour de Robinſon dans ſon Iſle, eſt la partie ſur laquelle vous le fixez: c'eſt effectivement la plus frappante. Mais y avez vous bien réfléchi? Cet endroit eſt pernicieux pour votre Emile. 1°. Vous craignez qu'un vers de *la Fontaine* ne rende ſon ſtyle lâche & diffus: la narration

de Robinſon offre ces défauts d'un bout à l'autre, & en outre eſt dépourvue de correction. Vous lui donnerez une nouvelle forme ? tout eſt dit pour cet article. 2°. Robinſon dans l'eſpace de 200 pages répéte 60 fois le nom de Dieu : Emile à l'âge dont il s'agit, ne peut encore ſelon vous en entendre parler ſans danger. 3°. Il y a plus : Robinſon admet une Religion révélée ; il puiſe ſes conſolations dans la Bible qu'il croit avoir été dictée par le Tout-Puiſſant, il fait *Vendredi* Chrétien. Mais vous demandez que ce Roman ſoit *débarraſſé de tout ſon fatras* : n'avez vous pas voulu dire qu'il falloit en effacer ce qui vous nuit, vous combat, & ſubſiſtera malgré vous ? Au reſte, quand vous l'aurez ajuſté à votre guiſe, Emile y trouvera de tems à autre quelques bonnes maximes qu'il pourroit trouver ailleurs ; mais le fruit principal de cette étude, ſera de lui apprendre

à se tirer tel quel d'accidens uniques que *probablement* il n'aura pas à essuyer. C'est là bien plus mal procéder que ceux à qui vous reprochez d'appliquer leurs Eleves aux études d'un âge auquel ils ne parviendront *peut être* pas.

Votre Ouvrage est un fonds inépuisable de réflexions : mais il faut à la fin vous quitter, & nous ne pouvons que parcourir les objets principaux. Encore un mot. Sans examiner si vous êtes fondé à prophétiser des révolutions prochaines, & s'il est nécessaire que tous les enfans apprennent un art méchanique, nous conviendrons avec vous qu'il ne peut être que très-utile de leur fournir le moyen de se délasser des travaux de l'esprit par les exercices du corps. Il est très-certain qu'il faut aussi leur faire connoître l'*à quoi bon* sur tout ce qu'ils font, & le *pourquoi* sur tout ce qu'ils croyent ; & qu'il s'agit moins d'en faire des savans que

de les introduire dans la vraie route des connoiſſances utiles & néceſſaires. La prudence dicte encore qu'aux approches de la puberté on ſoit plus attentif que jamais à ne leur offrir que des objets qui répriment l'activité de leurs ſens, & à choiſir leurs ſociétés, leurs occupations & leurs plaiſirs. Le ſoin que vous prenez de leur inſpirer des ſentimens d'humanité en les introduiſant dans le monde, fait honneur à votre cœur. Que les maîtres apprennent auſſi de vous à profiter du feu de l'adoleſcence pour s'attacher les jeunes gens par les liens de l'amitié. S'il leur paroît quelquesfois néceſſaire d'expoſer leurs Eleves aux dangers de la ſociété, pour leur apprendre à s'en garantir, & pour les corriger de la vanité ; qu'ils obſervent comme vous de conſulter les circonſtances, de prévoir les ſuites, & de fixer les évenemens au point utile : qu'ils leur faſſent enviſager les conſéquences

de leur chute avant qu'elle arrive ; & qu'ils les relevent avec bonté. Qu'Emile enfin regarde comme un désordre, que dans une machine les ressorts principaux n'exercent leur force que pour écraser les plus foibles ; mais qu'il sache aussi qu'en même tems que tout homme doit s'occuper des bonnes actions qui sont à sa portée, il doit se tenir à sa place pour conspirer à l'harmonie générale. L'humanité est de tous les états ; mais la fonction de chacun n'est pas, par exemple, celle de défenseur des Loix & de Protecteur public des opprimés. Le monde Physique expose à nos yeux le tableau des gradations qui doivent entretenir l'harmonie dans le monde social.

ARTICLE VII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Ulm.

Cramers Nebenstuenden, &c. Loisirs de M. Cramers, 29e. & 30e. Partie, à Ulm 1762. Les baux Emphitéotiques sont la matiere de ces deux dernieres parties. Cet Ouvrage de Jurisprudence fait honneur à M. Cramers.

De Chemnitz.

Kurse Einlectung in die Goettergeschichti, &c. Introduction à la Mythologie des anciens Grecs &

Romains, d'après les élémens de François Pomey, &c. Par M. Jean-Georges Hager à Chemnitz 1762. A la tête de chaque Chapitre est une Planche en Taille douce représentant la divinité qui en est l'objet, & les monnoyes qui portoient son image ou ses attributs. Cette introduction à la Mythologie est de nature à mériter l'attention & la reconnoissance des Artistes.

DE HEILBRON.

Poetische Bibliothek, &c. Bibliothéque Poëtique avec une introtroduction sur la critique, &c. A Heilbron chez Eckebrecht 1762. C'est une traduction de l'Ouvrage de M. le Batteux : On y a seulement substitué aux exemples cités par l'Auteur François, des Fables tirées de Hagedornn, de Luhtwech & de Gellert.

ANGLETERRE.

De Londres.

The General Gazetter, *&c.* Le Gazettier général, Dictionnaire Géographique contenant la description de tous les Empires, Royaumes, Etats, Provinces, Villes, &c. avec l'exposition du Gouvernement, de la Politique, des Mœurs & de la Religion des peuples. Par M. Brooker à Londres, chez Newberi 1762. C'est l'Ouvrage de M. Baudrand auquel l'Auteur Anglois a fait beaucoup d'additions intéressantes.

FRANCE.

De Strasbourg.

Fables nouvelles, divisées en quatre Livres. Traduction libre de M. Lichtwehr. I. vol. *in*-12. de 280 pages. A Strasbourg chez Jean Go-

Janvier, 1763. I. vol. H

defroi Bauer; & ſe trouve à Paris chez Langlois Libraire, rue de la Harpe, près la rue percée, à la couronne d'Or, 1763. On ne peut que ſavoir gré aux traducteurs d'avoir mis leurs compatriotes à portée de profiter des richeſſes étrangeres. Outre le mérite de la bienfaiſance, ceux qui nous ont donné les Fables de M. Lichtwethr ont encore celui d'avoir réuſſi dans leur traduction. Nous ferons connoître quelques-uns de ces apologues qui font la partie la plus précieuſe des Poëſies de l'Auteur Alllemand.

DE ROUEN.

EXTRAIT *de deux Lettres, l'une du 12 Juillet, l'autre du 28 Août 1762, écrites par M.* DUMONT *Fils, Lithotomiſte à Bruxelles, à M. le* CAT, *Ecuyer, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen, &c. ſur ſa methode de faire l'opération de la Taille.*

Si la ſeule inſpection de votre

Gorgeret ciſtitome (*a*) nous a épris en ſa faveur, avant même que nous euſſions lû votre Recueil & votre Parallele, au point que nous renonçames d'abord, mon pere & moi, à nos propres inventions pour recourir à la vôtre ; ſi la lecture que nous fimes enſuite des Ouvrages cités ci-deſſus nous confirma de plus en plus dans notre projet, en conſéquence de la ſolidité des preuves, tant de fait que de raiſon que nous rencontrames par tout dans ces Ouvrages : jugez, Monſieur, combien nous ſommes diſpoſés à nous en tenir aux inſtrumens avec leſquels vous exécutez l'opération Lithotomique, à preſent que nous ſommes convaincus de leur utilité, par des expé-

(*a*) On trouve ce Gorgeret ciſtitome à Paris chez Perret Coutelier, à la coupe d'Or, rue de la Tiſſeranderie.

riences réïtérées sur les morts & les vivans. Oui, Monsieur, les essais que nous avons faits de votre instrument sur les cadavres, nous ont toujours si constamment donné une opération latérale des plus parfaites, que nous desirames dès-lors mon pere & moi, l'occasion de l'employer sur des sujets vivans. C'est le vrai moyen de s'assurer de la bonté d'une méthode ou d'un instrument, quand des succès constans en couronnent l'usage; & c'est le cas où nous nous trouvons, Monsieur, par rapport à votre Gorgeret cistitome d'après les observations, dont voici l'exposé.

Nous avons Taillé cette année avec cet instrument trois sujets; savoir deux ce Printems, & le troisiéme cet Eté.

Le premier étoit un garçon de 20 ans assez bien constitué en apparence, dont le pere aussi pierreux périt il y a quatre ans, dans l'espace de trois à quatre jours

ſous le tranchant du Lithotome caché qui lui avoit cauſé une hémorragie interne dont toute la veſſie avoit été remplie, ainſi que le baſſin. (*b*) Son fils fut taillé par mon pere en ſept minutes avec votre Gorgeret ciſtitome : ſa pierre d'un très-grand Volume peſoit environ trois onces. Il n'y eut point d'hémorragie de conſéquence, & le malade ſe portoit très-bien en tout juſqu'au troiſiéme jour que ſon imagination frappée qu'il alloit mourir ce jour là, comme ſon pere, il ſe fit en lui une révolution ſi terrible qu'il tomba pluſieurs fois en ſyncope, & manqua mourir d'inquiétude. Mais à peine fut il entré dans le quatriéme jour qu'il commença à ſe tranquilliſer : il ſe porta enſuite

(*b*) C'eſt-là un des inconvéniens nombreux que M. le Cat a démontrés dans l'uſage du Lithotome caché.

de mieux en mieux, & se trouva enfin guéri parfaitement au bout de cinq semaines.

Le second, qui étoit un garçon âgé de quinze ans, fut taillé par moi dans notre Hôpital. Je lui tirai en moins d'un demi-quart d'heure, une pierre murale de la grosseur d'un petit œuf de poule, en partie brisée. Le malade, aussitôt après l'opération, dormit plusieurs heures, encore mieux les nuits suivantes; il retint parfaitement ses urines, les rendit à volonté le sixiéme jour, & fut parfaitement guéri le neuviéme.

Mon pere opéra le 17 de ce mois d'Août, en deux minutes sur un garçon de quinze ans, fort exténué des douleurs de sa pierre qui étoit murale, & grosse comme un maron. Le sixiéme jour il n'urinoit plus du tout par la playe, & aujourd'hui onziéme jour la cicatrice des tégumens est telle, que je comp-

te, dans trois jours, le voir parfaitement guéri.

Quoiqu'il ſoit vrai, Monſieur, que nous ayons eu différentes fois des ſuccès pareils, en opérant à notre façon, (qui ne différe en rien de la vôtre, quant aux principes,) & avec des inſtrumens de notre invention, il faut cependant vous avouer que nous faiſons cette opération bien plus facilement, plus promptement & plus parfaitement avec votre Gorgeret ciſtitome, qu'avec tout autre inſtrument, même les nôtres. Oui, Monſieur, nous lui avons découvert, par l'uſage que nous en avons fait, un ſi grand nombre d'avantages ſupérieurs à ceux de tout autre Lithotome quelconque, connu juſqu'à préſent, qu'il me ſemble que vous n'en avez point encore dit tout le bien qu'il y a à en dire. C'eſt le témoignage que la vérité nous force de vous rendre en faveur de votre inſtrument, que nous n'abandon-

nerons point, jusqu'à ce que quelqu'un nous en montre un meilleur; ce que je crois être très-difficile, pour ne point dire impossible, &c.

J'ai l'honneur d'être

M. votre &c.

DUMONT fils, Lithotomiste à Bruxelles.

Voyez dans le Journal de Médecine, mois de Septembre 1762, pag. 277. Les succès de la même méthode à Rouen.

Le petit Tableau de l'Univers, qui comprend la description de tous les pays & Villes du monde, leurs positions & distances de Paris, les grandes routes de Terre, de Mer & de Rivieres de France, l'étendue des côtes des Mers avec les Royaumes & Villes qui y sont situées, le cours des Rivieres, les

hautes Montagnes, les Gouvernemens de France, Généralités, Resſorts des Parlemens, Diocèſes, les Ordres des Chevaliers & Religieux de l'Europe, & les Ecrivains profanes de tous les ſiecles de l'Ere Chrétienne. Prix 2 liv. relié. 1 *vol. in-24.* de 240 pages. *A Paris chez Guillin Libraire, Quai des Auguſtins au Lys d'Or* 1763. Ce petit Tableau de l'Univers, itinéraire, commode & très-utile, eſt l'abrégé de deux gros Volumes *in-12.* que l'Auteur fera bien-tôt paroître.

Le même Libraire débite auſſi *l'Almanach du Tableau de l'Univers*, qui marque la diſtance de Paris à toutes les Villes les plus remarquables du monde. (*in-32.*) Il eſt extrait du petit Volume que nous venons d'annoncer. Cet Almanach doit être mis au rang de ceux auxquels leur utilité a fait trouver place dans nos Nouvelles

Littéraires : le suivant mérite encore d'être accueilli.

Etrennes Salutaires, ou précis de ce qu'il est à propos d'éviter & de faire pour se conserver en bonne santé, & prolonger sa vie. A la Haye, & se trouve à Paris chez P. F. Didot le jeune, Quai des Augustins, près du Pont saint Michel 1763. C'est l'Extrait d'une partie d'un Ouvrage qui sera en vente chez le même Libraire dans le courant de Janvier 1763, & qui doit avoir pour titre, *Conservateur de la Santé*, ou *Avis à tous les hommes, sur les dangers qu'il leur importe d'éviter pour se conserver en bonne santé, & prolonger leur vie.* Par M. le Bégue de Presle, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Censeur Royal.

Exposition des propriétés du Spalme, considéré comme courroi pour

la conſervation des bâtimens de Mer ; comme enduit, pour celle des bois d'œuvre & des corps en général ; comme maſtic, pour la jonction des marbres, des pierres & des métaux, avec la maniere de l'employer ſous ces trois rapports ; à Paris, chez le BRETON, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe 1763, brochure de 80 pag. *in*-8°. Le titre ſeul annonce la diſtribution de cette Expoſition diviſée en trois parties. La premiere, qui renferme quatre Chapitres, contient dans le premier, l'hiſtorique du Spalme ; dans le ſecond, les preuves de ſes propriétés pour la conſervation des bâtimens de Mer ; dans le troiſiéme, un calcul raiſonné de ſes avantages ſur le courroi ordinaire ; dans le quatriéme, la maniere de l'employer ſous ce premier rapport. La ſeconde & la troiſiéme offrent, dans trois Chapitres chacune, l'expoſition & les preuves des propriétés du Spalme,

Janvier, 1763. I. vol.

& la maniere d'en faire usage, quand on veut l'employer ; comme enduit ou comme mastic. Outre les preuves particulieres renfermées dans un grand nombre de certificats authentiques, ces trois parties en ont de communes consignées dans les Registres de l'Académie des Sciences, & dans deux Privileges : on a rassemblé ces derniers à la fin de la brochure, sous le titre de Complément. Les expériences réitérées & les témoignages qui les constatent semblent prouver qu'effectivement le Spalme a les propriétés qu'on lui attribue dans cette Exposition. Il se distribue au Pecq chez le sieur Besnard, gendre du sieur Maille, qui en est l'Inventeur ; à Rouen, chez les sieurs Robert & Louis Durand, Négocians ; & au Havre, chez le sieur Louis Dupont aussi Négociant. Les Associés actuels, pour obvier aux accidens causés à cette branche de commerce par l'avidité de leurs devan-

ciers, le donnent à 28 liv. le quintal poids de marc au Pecq; 29 liv. à Rouen; 29 liv. 10 ſ. au Havre. Ils eſpérent établir d'autres entrepôts.

Nouveaux principes de la Langue Allemande, pour l'uſage de l'Ecole Royale Militaire. Par M. Junker, Docteur en Philoſophie, Profeſſeur de Langue Allemande à l'Ecole Royale Militaire, Membre ordinaire de l'Académie Royale Allemande de Goettingen. Nouvelle édition, 2 *vol. in*-12. A Paris, chez Muſier, fils, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée, à S. Etienne 1763. L'accueil favorable que l'on a fait à cet Ouvrage en prouve le mérite. Nous nous bornerons à faire part dans un court Extrait des Réfléxions de l'Auteur ſur les défauts de quelques Grammaires Allemandes, & d'un Eſſai ſur la Poëſie Allemande qui ſe trouve à la tête du premier Volume.

Le déſir d'annoncer promptement au Public, la nouvelle Chapelle érigée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte Marguerite, & le peu d'eſpace qui nous reſtoit à remplir, ne nous permirent pas de faire connoître les Auteurs de ce petit édifice. Les deſſeins ſont de M. Louis, dont on a ſouvent admiré les talens; l'exécution eſt le fruit du pinceau de MM. Briard & Brunetti. M. Laugier de Beaurecueil, Curé de cette Paroiſſe, diſtingué par ſes vertus Paſtorales & par ſon goût éclairé pour les beaux Arts, a donné l'idée du renfoncement du tableau, du pavé & des entrecolonnes. C'eſt lui qui a choiſi les paſſages ſi bien adaptés aux figures. Ce pieux & zélé Paſteur n'aſpire qu'au moment de raſſembler aſſez de fonds pour la conſtruction d'une Egliſe. Celle qui exiſte actuellement peut à peine contenir la ſixiéme partie des Paroiſſiens.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1763.

ARTICLE I. *Elémens d'Agriculture*, par M. Duhamel du Monceau, pag. 5

ART. II. *La Science du Gouvernement*, *&c*, par feu M. de Réal, T. III. 28

ART. III. *Histoire des Philosophes Modernes avec leurs Portraits dans le goût du crayon*, par M. Saverien, 43

ART. IV. *Mémoires pour servir à l'Histoire des égaremens de l'esprit humain, par rapport à la Religion*, dernier Extrait, 56

ART. V. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*. T. XXVIII. 97

ART. VI. EMILE, *ou de l'Educa-*

tion, &c. troisiéme Extrait, 120
Art. VII. Nouvelles Littéraires, 175

Faute à corriger dans le Journal de Décembre 1762.

Pag. 2923. *lig.* 9 feront fans doute, *lif.* feront fans doute : *à la fin de la Table*, *l.* 7 XXI, *lif.* XVI.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monfeigneur le Chancelier, ce préfent Journal, dont il m'a paru que l'impreffion pouvoit être permife. A Paris, ce 15 Décembre 1762.

SALMON, *Docteur de la Maifon & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1763. II. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1763, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1763. II. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXIII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 806 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1733.	12.
1702.	12.	1734.	12.
1703.	12.	1735.	14.
1704.	13.	1736.	15.
1705.	12.	1737.	13.
1706.	12.	1738.	13.
1707.	12.	1739.	14.
1708.	12.	1740.	13.
1709.	12.	1741.	12.
1710.	12.	1742.	12.
1711.	12.	1743.	12.
1712.	12.	1744.	12.
1713.	12.	1745.	12.
1714.	12.	1746.	15.
1715.	12.	1747.	14.
1716.	12.	1748.	15.
1717.	12.	1749.	14.
1718.	12.	1750.	15.
1719.	12.	1751.	14.
1720.	5.	1752.	15.
1721.	12.	1753.	16.
1722.	12.	1754.	16.
1723.	12.	1755.	16.
1724.	12.	1756.	16.
1725.	12.	1757.	16.
1726.	13.	1758.	16.
1727.	12.	1759.	16.
1728.	12.	1760.	16.
1729.	12.	1761.	16.
1730.	12.	1762.	16.
1731.	2.	1763.	2.
1732.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1763. II. vol.

ARTICLE VIII.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS ; Egyptiennes, Etruſques, Grecques, Romaines & Gauloiſes, T. III. in-4°. *A Paris chez Deſaint & Saillant* 1759, *pag.* 439,

avec des Planches qui sont au nombre de 121, *& une Table des matieres.*

Ce troisiéme volume a été annoncé dans les Nouvelles Littéraires de notre Journal au mois d'Août 1760. M. le Comte de Caylus, en nous l'envoyant, ainsi que les deux suivans, nous a mis en état de pouvoir reprendre ce curieux & important Ouvrage; c'est ce que nous allons faire avec plaisir.

Le savant & laborieux Auteur, outre les antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines, auxquelles il s'étoit borné dans les deux premiers Tomes, nous en donne de Gauloises dans celui-ci; & les cinq Peuples sont ingénieusement annoncés dès la premiere page dans le bas relief du Fleuron, sous les emblêmes de l'Ibis, du Corbeau, de la Chouette, de l'Ai-

gle & du Coq qu'on y voit représentés.

M. le Comte de Caylus, dont toutes les vûes se tournent vers l'utilité publique, ne se contente pas dans une Préface judicieuse & intéressante d'inspirer à ses concitoyens le goût de l'Antiquité; il leur trace aussi les moyens qu'ils doivent employer pour en faire une étude solide. Ils ont des devoirs à remplir, & des obstacles à surmonter; commençons avec lui par ces derniers.

Au milieu des ténebres épaisses que les anciens monumens opposent presque de toutes parts aux recherches de l'Antiquaire, il n'est pas possible qu'il ne soit souvent tenté de se livrer à des conjectures. Une foible lueur qui s'offre à son esprit, lui paroît préférable à une nuit profonde & entiere; & il aime mieux saisir un vain phantôme, que de lutter plus long-tems sans fruit contre des objets qui se

refuſent à ſes deſirs & à ſes efforts. Premier écueil ; qu'*il eſt d'autant plus néceſſaire de redouter, qu'il flatte l'amour propre.* On fait ſur ſoi-même un retour de complaiſance ; on ſe félicite d'avoir imaginé ce qui n'avoit encore été trouvé par qui que ce ſoit. Ce qui n'avoit paru d'abord qu'une opinion informe & haſardée, devient bien-tôt une rare découverte, dont on s'empreſſe de groſſir le nombre des chimères déja trop malheureuſement multipliées pour l'honneur du monde ſavant.

Faut-il donc faire impitoyablement main baſſe ſur toute eſpèce de conjectures ; ce ſeroit un autre excès preſque auſſi peu ſoutenable. *On eſt obligé d'y recourir quelquefois : les Modernes en ont préſenté ſouvent de fort ingénieuſes, & vérifiées enſuite par des monumens inconnus dans le tems qu'ils les ont avancées ;* mais en prenant cette liberté, il eſt néceſſaire de joindre aux conjectures, les raiſons qui ont

déterminé à s'y livrer. Quoi de plus ſage que cette loi ! D'abord elle étouffera dès le berceau un nombre infini de ces opinions haſardées ſans diſcernement, & propoſées ſans vraiſemblance. D'un autre côté, les raiſons & les autorités ſur leſquelles on aura pris ſoin d'appuyer les conjectures, ſerviront comme de dégrés pour s'élever juſqu'à la vérité. Ceux qui ſeront entrés les premiers dans la carriere, auront au moins frayé le chemin à ceux qui doivent les ſuivre ; & les écarts même qui auroient pu les emporter hors de la route, pourront contribuer à faire marcher les autres avec plus de précaution & de ſuccès vers le but qu'ils ſe propoſent.

Un des moyens les plus sûrs pour y parvenir, eſt d'*aſſortir ſes idées & ſes conjectures aux mœurs*, aux uſages, *au gouvernement de la Nation, dont on croit reconnoître le Monument.* Chaque Peuple en effet

a un goût & une maniere qui lui ſont propres & qui ſervent à le déceler ; mais il faut avoir déja fait de grands progrès dans la connoiſſance de l'Antiquité, pour être en état de ſuivre un conſeil ſi raiſonnable ; & il eſt viſible qu'il ne peut être d'aucun uſage pour ceux qui ne font encore que commencer. Leurs conjectures, s'ils avoient la confiance de s'en permettre, ne pourroient être alors que les fruits précoces d'une imagination échauffée, dont on ne peut trop craindre les impétueuſes ſaillies.

C'eſt encore aux perſonnes qui ont déja acquis quelque expérience que M. le Comte de Caylus demande, qu'avant d'embraſſer un ſentiment elles ayent *préſentes à l'eſprit les raiſons d'utilité, & les motifs qui ont engagé à conſtruire ou à fabriquer les objets qu'elles examinent.* Tout n'eſt pas conſigné dans les Hiſtoires des Nations. *Les* différens *meubles*, par exemple,

des Rois & des gens riches & puissans, ainsi que les instrumens du culte, n'ont point eu tous *de privilége exclusif, pour arriver à la postérité.* Mais en combinant leur nature, leur forme, le lieu & les circonstances de leur découverte, il n'est pas impossible d'en tirer des inductions propres à conduire un Antiquaire, sinon à une parfaite démonstration, au moins à des conjectures raisonnables, qui paroissent approcher de la vérité.

Il est triste & même peu honorable à l'humanité, qu'on se trouve dans l'obligation d'inspirer un air de modestie à ceux qui font passer au Public quelque opinion nouvelle. Le ton de hauteur & de suffisance qu'ils prennent quelquefois, bien loin d'en imposer à leurs Lecteurs, les met le plus souvent en garde contre tout ce qu'on leur propose avec si peu de ménagement. Ils se révoltent contre cet espèce de Tyran, qui ne pense qu'à

les ſubjuguer. Ils appellent de ſes décisions impérieuſes, & en les examinant ſelon les regles d'une ſage, mais ſévere critique, ils en viennent enfin aſſez ordinairement juſqu'à démontrer que ces conjectures vantées ſi indécemment, ſont auſſi contraires à la vérité, que le ton qu'on avoit affecté étoit opposé à la modération & à la bienſéance. Qu'on écoute donc, & qu'on imite M. le Comte de Caylus : ſon exemple & ſes avis inſpirent également une modeſtie, dont le reſpect dû au public ne permet jamais de s'écarter.

Que dirons-nous de ces Plans ſyſtématiques, pour leſquels certains Auteurs paroiſſent avoir un goût ſi décidé. Notre judicieux Ecrivain *déſireroit que l'Antiquaire bannît entierement de ſon travail toutes les eſpèces de ſiſlêmes :* s'ils préſentent au premier coup d'œil quelque apparence d'utilité, ils n'en ſont pas moins *des maladies de*

l'esprit causées & entretenues par un épanchement de l'amour propre. Dès qu'un homme d'esprit s'est pleinement déterminé à en adopter un, il ne manque pas d'y rapporter tout ce qu'il lit, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il examine. Il n'a plus que le malheureux talent de combattre & de rejetter ce qui ne s'accorde pas avec sa maniere de penser. *Pour en assortir, pour en lier les différentes parties, il force sans cesse les idées les plus disparates de se réunir à celle dont il s'applaudit d'être le créateur.* Dans quelles entraves ne se jette-t-il pas à chaque instant, ou pour attaquer les sentimens les plus généralement suivis, ou pour éluder les autorités les plus graves, ou pour échapper aux difficultés les plus insolubles, ou pour se refuser constamment aux preuves les plus solides & les plus convainquantes? Où le conduira en derniere analyse la chimère dont il s'est mal-à-propos en-

têté ? Il a commencé par tourner le dos à la lumiere ; il s'accoutume peu à peu à ne pas ſe rendre à l'évidence même, qui ſe montre encore de tems en tems malgré lui ; il finira par ſe déclarer ouvertement contre la vérité, & peut être par devenir l'ennemi irréconciliable de ceux qui auront aſſez de diſcernement pour ne pas ſe laiſſer éblouir par l'éclat ſéduiſant de ſon faux ſyſtême, & aſſez de courage pour en faire ſentir publiquement toute l'illuſion.

De ces réflexions préliminaires, M. le Comte de Caylus paſſe à celles qu'il a promiſes *ſur le genre & l'eſpèce des études néceſſaires à un Antiquaire.* Il eſt difficile, généralement parlant, de s'exprimer avec une exacte précision ſur un objet auſſi libre. Chacun eſt maître de ſuivre ſon goût, & de ſe former un plan d'études proportionné à ſes beſoins, à ſes inclinations & aux ſecours qu'il peut tirer du dehors ;

le choix des moyens paroît assez indifférent, pourvû qu'il mene infailliblement au terme qu'on se propose. Mais cette liberté ne doit s'étendre qu'à ce qu'on peut regarder comme l'accessoire, & ne jamais rien prendre sur ce qui est d'une indispensable nécessité. Quelque marche qu'on veuille faire, jamais on ne deviendra habile dans la connoissance des Monumens de l'antiquité, si on ne commence par s'assujettir à des devoirs essentiels. La Préface que nous parcourons en désigne trois principaux, qui sont *la Lecture*, *le Dessein & la Pratique*. Qu'il nous soit permis de nous arrêter quelques momens sur chacun d'eux en particulier.

Après les pertes immenses & presque irréparables que nous avons faites par rapport à l'antiquité ; on n'a plus d'autre ressource que de s'occuper à recueillir avec avidité les restes précieux & les débris épars qui ont échappé au

malheur des tems. Un Antiquaire ne peut donc rien faire de mieux, que de tourner ſes premiers regards vers les anciens Auteurs, dont les doctes écrits lui ont ménagé des lumieres, & lui préſentent preſque à chaque pas des ſecours qu'il chercheroit inutilement ailleurs. Ces grands hommes touchoient preſque aux âges les plus reculés, par les traditions orales, qui de ſiecle en ſiecle s'étoient plus ou moins conſervées. Ils avoient vu au moins en partie les Monumens dont ils nous parlent, & qui depuis leur tems ont diſparu. Ils avoient lû un nombre de ſavans Ouvrages, & pris pour leurs guides tant d'Ecrivains antiques, dont les noms mêmes ne ſont pas tous venus juſqu'à nous : ils s'étoient trouvés à portée de conſulter parmi leurs contemporains ce qu'il y avoit de plus éclairé & de plus inſtruit, & d'examiner avec toute l'attention dont ils étoient capables ce qu'ils avoient appris des

autres, & ce qu'ils avoient vû de leurs propres yeux : c'étoit pour nous qu'ils travailloient ; leurs lumieres ſont devenues les nôtres, dès qu'ils nous les ont fait paſſer par leurs Ecrits. Nous avons la liberté de les ſuivre dans leurs voyages. Nous pouvons encore aujourd'hui parcourir avec eux ces différens pays & ces vaſtes contrées, où ils ont eu l'avantage d'admirer tant de magnifiques reſtes de la plus haute Antiquité, & où nous ne trouverions plus que de triſtes ruines, ſi nous nous y tranſportions ſans eux.

Mais c'eſt juſqu'aux ſources mêmes qu'il eſt néceſſaire de remonter, ſi on penſe à faire des études ſolides. Les anciens Auteurs avoient une langue qui leur étoit propre : c'eſt elle qu'il faut préférer à toutes celles qu'ils n'ont pas parlées eux-mêmes. On perd trop à ne les entendre que dans un idiome étranger, qui ne laiſſe voir à leur pla-

ce que des ſquelettes informes, ſans beauté, ſans vie, ſans mouvement : c'eſt un malheur de ne pouvoir pas par ſoi-même faire uſage des langues ſavantes. Quelqu'eſtimables que puiſſent être les traductions, jamais elles ne rendent aſſez fidélement le naturel, la force, la fineſſe & les graces de l'original. Eſt-ce toujours la faute des Traducteurs, ou plutôt, ne doit-on pas dire, que chaque langue ayant ſon génie, ſes tours, ſes termes mêmes particuliers ; il n'eſt pas poſſible de faire paſſer tous les avantages qu'elle tire de ſon propre fonds à une autre langue, qui en a de tout différens ?

La Langue latine a heureuſement conſervé preſque tous ſes anciens priviléges parmi nous. On l'eſtime, on l'entend, on la parle encore quelquefois dans notre France. C'eſt ſans doute au Clergé que nous devons un ſi précieux avantage ; & ſon propre intérêt nous

en garantit la conſervation. Mais comment la Langue Grecque, pour laquelle nos Peres avoient une inclination fondée ſur ſon utilité, a-t-elle inſenſiblement perdu tout ſon prix à nos yeux ? Elle eſt le principal fondement des plus hautes connoiſſances ; on doit la regarder comme la premiere clef des Sciences & des Arts. Combien d'excellens Ecrivains nous ont conſigné par elle de tréſors ineſtimables ! Combien de milliers de Volumes renferment-ils de richeſſes négligées, inconnues même & enſevelies par une ſuite de notre indifférence dans la pouſſiere des Bibliothéques : ces Ouvrages à jamais recommandables en tous genres, demeureront-ils donc fermés pour les François ? Efforçons nous au moins de les ouvrir en faveur de ceux qui doivent venir après nous. On ne fait que trop ſouvent à notre jeuneſſe, une eſpèce de fantôme effrayant de la langue Grecque ;

& la ſeule idée de ce ſpectre prétendu les met ſubitement en fuite, ſans laiſſer aucune eſpérance de retour. L'étude du Grec n'eſt pourtant pas après tout, ſi difficile qu'elle le paroît d'abord. Mais c'eſt dès les premieres années de la vie qu'on doit la commencer. Qu'on eſſaye d'en inſpirer le goût aux plus jeunes enfans, auſſi-tôt qu'ils ſeront capables de quelques réflexions; qu'on leur parle ſouvent de ſes avantages & de ſon utilité; qu'on ne ceſſe jamais de leur montrer dans l'avenir les reproches continuels, mais infructueux alors, qu'ils auroient à ſe faire, s'ils laiſſoient échapper le tems le plus propre à s'en procurer la connoiſſance. Les impreſſions priſes dans la jeuneſſe s'effacent moins que les autres: & celles-ci ne manqueront pas de produire au moins pour pluſieurs, l'heureux effet qu'on en attendoit. Si dans ce qu'on appelle les baſſes claſſes, les premiers Maî-

tres vouloient bien procurer aux jeunes Eleves la connoiſſanc des caracteres Grecs & la facilité de les lire, ſans qu'ils fuſſent arrêtés par la rencontre fréquente de ce qui ſe nomme abbréviation ; ce ſeroit déja une avance & un engagement même pour les Profeſſeurs qui doivent ſuccéder à ceux-là. Ils joindroient avec plaiſir aux élémens de la langue Latine les premiers principes de la langue Grecque, & par une ſucceſſion égale d'années & de progrès, la jeuneſſe ſe trouveroit enfin en état de puiſer tour à tour dans ces deux ſources ſi fécondes de la bonne Littérature, & d'en faire ſon occupation & ſes plus cheres délices. Nous eſpérons que le Lecteur nous pardonnera une digreſſion à laquelle nous ne nous ſommes déterminés que par l'amour du bien Public & de l'honneur de la Nation.

Mais revenons à la lecture des

anciens Auteurs, des Hiſtoriens ſur-tout & des Poëtes. Ils doivent tous *être familiers à un Antiquaire*; qu'il les liſe & les reliſe ſans ceſſe; il y trouvera toujours de quoi éclairer ſes recherches, & étendre ſes connoiſſances : c'eſt à lui plus qu'à tout autre que paroît addreſſé cet important avis d'un grand Maître * : feuilletez ſans relâche les originaux Grecs & *Latins* : ne les quittez à la fin du jour, que pour les reprendre pendant la nuit, de maniere qu'ils ne ſortent jamais de vos mains.

Quelques nombreux que ſoient ces Ouvrages antiques, dont il eſt néceſſaire de faire une ſérieuſe étude, il ne ſera pas inutile d'y joindre la lecture de quelques écrits Modernes, *des différentes My-*

---

* .... Vos exemplaria Græca
Nocturnâ verſate manu, verſate diurnâ.
Horac. Poëtic. v. 268.

thologies, par exemple, *& des Traités d'Antiquités généraux ou particuliers.* Ces espèces de *Dictionnaires, dont plusieurs méritent d'être distingués entre les autres par la profonde érudition de leurs Auteurs*, épargnent à ceux qui s'en occupent une bonne partie de leur travail. *Ils mettent sous les yeux les noms de toutes les Divinités.* Ils indiquent *leurs* divers *attributs ; ils désignent* les exercices & *les emplois* auxquels il avoit plû de les faire présider, les animaux qui leur étoient consacrés, *les détails de leur culte*, & des *cérémonies* que la superstition y avoit attachées. Mais quelques savans & quelques profonds que paroissent ces nouveaux Ecrivains, la confiance qu'on leur donne, ne doit jamais être aveugle. Ils nous apprennent eux-mêmes, en marquant les sources où ils ont puisé, à y remonter après eux, & à en rapprocher avec soin tout ce qu'on nous présente comme portant

l'empreinte de la vénérable Antiquité.

En comparaiſon du premier devoir que M. le Comte de Caylus preſcrit à tout antiquaire, & ſur lequel nous nous ſommes peut-être trop arrêtés : le ſecond qui regarde *le Deſſein*, paroîtra ſans doute comme un acceſſoire beaucoup moins indiſpenſable. Quoi donc pourra-t-on nous dire d'abord, convient-il à celui qu'on a en vue, qu'*il manie le crayon avec élégance*, & que d'une main hardie & ſavante il trace d'après la nature même un viſage reſſemblant, ou un ſuperbe Edifice qui réuniſſe toute l'exactitude des regles, & toutes les fineſſes de l'Art ? Non, répondrons nous, avec notre illuſtre Auteur. Il eſt moins queſtion de former un Artiſte, que de ſeconder les travaux d'un ſavant, & de lui rendre ſes occupations & plus faciles & auſſi plus agréables. Il a moins beſoin d'une main habile, que d'un

coup

coup d'œil sûr & intelligent. Auſſi lui demande-t-on, non pas qu'il s'exerce à une pratique qu'il a droit de regarder déſormais comme étrangere pour lui; mais qu'il poſſéde toute la théorie dont il pourra ſe rendre capable. Plus il ſera devenu connoiſſeur en ce genre, & plus auſſi il aura de facilité & de juſteſſe pour diſtinguer les différens Monumens qui paſſeront par ſes mains. Le plus ou le moins de hardieſſe dans les figures, d'expreſſion dans les viſages, de proportion dans toutes les parties, de naturel dans les attitudes, d'élégance dans les draperies, lui inſpirera bientôt le jugement qu'il doit porter d'un chacun en particulier. Il découvrira dans l'un le goût Egyptien, dans l'autre le travail Etruſque, dans celui-là le génie Grec, dans celui-ci la maniere Romaine. Les différens progrès des arts & leurs déclins inſenſibles n'échapperont point à ſes yeux at-

tentifs. L'Antiquité n'aura preſque plus de ſecrets pour lui ; & une ſagacité qui a pour baſe *le Deſſein*, dont nous parlons, lui fera lever avec ſuccès la plus grande partie des voiles qui nous la cachent, pourvû néanmoins qu'il lui donne pour compagne inſéparable ce que M. le Comte de Caylus appelle *la Pratique* ; & qui eſt la derniere obligation qu'il impoſe à un Antiquaire.

Elle conſiſte dans une utile habitude de comparer entre eux les morceaux antiques qu'on peut avoir ou la facilité de recueillir, ou au moins le plaiſir de voir. Cette combinaiſon fréquemment répétée & ſoutenue par une mémoire, qui rende toujours fidélement au beſoin les traces qu'elle a reçues : eſt bien capable de former un connoiſſeur. Faut-il porter envie aux Italiens ? *Nés au milieu des Antiquités* de toute eſpèce ; familiariſés avec ce que leurs Villes ont offert

comme à l'envi à leur curiosité, & avec les riches dépouilles qu'ils ont tirées de l'Egypte & de la Gréce, *ils ont plus que les autres Peuples de l'Europe*, *un tact* sûr & comme *un instinct qui les trompe rarement.* Leurs découvertes n'ont rien qui puisse leur en imposer par rapport aux lieux; c'est dans leur propre pays qu'ils les font pour la plûpart. Le tems lui-même qui se hâte d'ensevelir pour les autres Nations, des restes précieux dont elles feroient avec empressement les dignes objets de leurs doctes recherches, semble avoir réservé pour eux des priviléges exclusifs. La terre en s'ouvrant pour eux seuls, surpasse même leurs espérances. On voit sortir de son sein, après le long intervalle de près de dix-huit siecles, des Villes entieres * dont la mémoire livrée à l'ou-

* Herculanum, Velleïa, &c.

bli depuis tant de générations, s'étoit à peine conſervée parmi les hommes.

Quelle abondante moiſſon pour les Antiquaires de l'Italie! Chaque jour leur découvre de nouvelles richeſſes, & varie preſque à l'infini entre leurs mains les moyens de comparaiſon. Ils ont l'avantage de pouvoir rapprocher des anciens Monumens qu'ils poſſédoient depuis long-tems, ceux qui viennent de leur être rendus. A force d'examens & de combinaiſons, ce qui n'étoit que ſoupçonné deviendra bien-tôt certain, & les ſimples conjectures feront enfin place à l'évidence par rapport à tous les morceaux Antiques qui ſeront ſuſceptibles d'aſſimilation.

Pour nous qui ne faiſons que glaner après eux, & qui ne pouvons preſque ramaſſer que ce qu'ils nous abandonnent, lorſqu'il ne pique plus leur curioſité, ou que l'appas du gain les détermine à s'en

deſſaiſir ; à peine trouvons nous de tems à autre, quelques reſtes ſouvent informes que nous puiſſions comparer entre eux. Nous devons donc nous réduire à ce qui nous eſt poſſible ; étudier ſérieuſement ce que différentes occaſions nous préſentent, jetter des regards attentifs ſur les Antiquités qui ſe conſervent dans les cabinets des curieux, conſulter ſans ceſſe les perſonnes les plus habiles & les plus profondes. La réunion de ces différens moyens utilement combinés, nous procurera certainement des avantages inexprimables. Après tout, *l'étude & la réflexion*, & c'eſt ce qui doit nous conſoler dans notre indigence, *préſentent plus d'idées qu'on ne peut avoir d'objets de comparaiſon, quand on ne ſe trouve pas en Egypte, en Gréce ou en Italie. Il eſt très-difficile, ſi on n'a point les Monumens ſous les yeux, de déterminer le genre & le tems de leur fabrique .... Les ſiecles*

présentent des inégalités.... qui peuvent avoir varié par mille raisons, qui sont également incertaines & fautives. Concluons donc avec le savant Auteur, que s'il ne peut y avoir *de connoissance* parfaite des Antiquités, *sans la comparaison & sans l'usage, cette connoissance ne peut être certaine sans le Dessein; & que sans la lecture, elle est aussi peu utile que peu agréable.*

En terminant une Préface si instructive, M. le Comte de Caylus fait quelques réflexions *sur la bonne foi & la sincérité avec lesquelles on doit convenir de ses erreurs.* Il en donne lui-même un exemple éclatant, & qui ne sera jamais assez imité. « Sans aucun ménagement.... » j'ai formellement démenti ce que » j'avois avancé en des occasions » où je crois m'être trompé..... » J'ai dit alors ce que je savois; j'en » agis de même aujourd'hui, & je » ne sais ce que je dirai dans la sui» te..... si en trouvant de nou-

» veaux motifs de décision, de
» nouvelles preuves, je suis forcé
» de convenir que je me suis enco-
» re trompé..... Les hommes doi-
» vent-ils avoir d'autre objet que
» la vérité? »

Antiquités Egyptiennes.

Les Egyptiens ont-ils eu très-anciennement quelque communication avec leurs voisins? M. le Comte de Caylus dans l'avant-propos qu'il a mis à la tête des monumens Egyptiens, croit, que plus on les examine, plus on découvre des vestiges de cette communication réciproque. *Mais comment concilier ces indications avec le silence de l'Histoire, si l'on n'admet pas*, comme le fait ici notre habile Antiquaire, que *cette Nation*, ainsi que *tant d'autres peuples .... s'est livrée d'abord à des projets d'étendue, de grandeur & de puissance, dont elle s'est corrigée dans la suite, en se ren-*

fermant dans ſon propre pays, *où elle trouvoit tout ce qui pouvoit ſuffire à ſes beſoins*? Cette explication ingénieuſe tranche, il eſt vrai, la difficulté. Mais qu'il nous ſoit permis de le dire, elle ſemble en faire naître elle-même une autre, dont nous ne voyons pas la ſolution. C'eſt l'Hiſtoire elle-même qui nous arrête, non par ſon ſilence, mais par ce qu'elle nous apprend touchant le fait dont il s'agit.

Diodore de Sicile*, parlant des premiers Grecs, tels qu'Orphée & Homere, que la curioſité avoit conduits en Egypte, dit en propres termes, qu'il ſavoit que les étrangers ne pouvoient y aborder que difficilement. Il avoit déja remarqué*, que Pſammitique fut le premier des Rois Egyptiens, qui permit aux autres peuples d'appor-

* Liv. 3. chap. 3. au commencement.
* Liv. 2. c. 2. ſur la fin.

ter dans le Pays leurs marchandiſes, avec promeſſe qu'ils pourroient le faire en toute ſûreté. Sous le regne de tous ſes prédéceſſeurs, on maſſacroit impitoyablement, ou du moins on réduiſoit à un triſte eſclavage ceux qui oſoient venir par mer en Egypte. * Selon Hérodote, Naucratis étoit anciennement le ſeul endroit où les étrangers pouvoient aborder pour leur commerce. Si quelqu'un d'entr'eux ſe rendoit vers quelqu'autre côte, on le forçoit de jurer qu'il y avoit été pouſſé malgré lui, & il étoit obligé de ſe rendre à Naucratis. Il étoit de la politique d'une * Nation jalouſe à l'excès de ſes loix & de ſes uſages, & conſtante à n'en prendre d'aucune autre, qu'elle fermât ſes ports à des peuples, dont le commerce auroit pu y introdui-

* Liv. 2. nombr. 179.
* Hérod. l. 2. n. 91.

re peu à peu des coutumes différentes & contraires même à son ancien gouvernement. Aussi ce sentiment, appuyé sur le témoignage d'Hérodote & de Diodore de Sicile, paroît être aujourd'hui le plus universellement suivi. Des personnes très-habiles dans l'Histoire Egyptienne, n'ont fait aucune difficulté de l'adopter. * A la maniere même dont M. Rollin & M. Goguet nous le proposent, il est visible qu'ils le regardent comme certain.

Les objections tirées de la vûe de quelques Monumens qu'on croit très-anciens, ne sont peut-être pas inconciliables avec cette opinion. Tout le monde convient, que plusieurs Colonies sorties de l'Egypte ont passé dans différens pays. Elles y ont sans doute porté avec

---

* Hist. anc. T. 1. orig. des Loix. T. 1. p. 194.

elles leurs Divinités, dont l'amour de la nouveauté & la superstition auront bien-tôt multiplié les figures, tirées d'après les premieres, autant que les talens des Artistes pouvoient le permettre. En second lieu, nous observerons d'après M. l'Abbé Bannier (*a*) & Platon son garant, (*b*) » que les Statuaires » Egyptiens étoient obligés de se » régler sur les anciens modèles, » & qu'il leur étoit défendu d'y » faire aucune innovation; ensorte » que leurs Statues faites dans les » derniers tems étoient aussi infor- » mes, que celles de la premiere » Antiquité «. Dans cette supposition, qu'importe que les premiers Egyptiens soient entrés ou non en société avec leurs voisins, puisque ceux-là n'étoient pas les maîtres

(*a*) Hist. de l'Acad. R. des Inscript. Tom. 12. p. 13.

(*b*) De Leg. Lib. 2.

de changer la forme ancienne, & qui avoit toujours été en usage jusqu'à eux : Enfin, y auroit-il quelque inconvénient à soupçonner, que l'origine de presque tout ce qui nous reste des Monumens Egyptiens, ne doit point se prendre beaucoup au-delà du regne de Psammitique dont nous avons parlé. Ce Prince vivoit environ six cens soixante-dix ans avant J. C. C'est assurément une belle Antiquité, que celle qui nous fait remonter, même pour l'Egypte, à une époque de plus de deux mille quatre cents ans, malgré un si grand nombre de révolutions auxquelles elle a été sujette pendant le cours de tant de siecles. On regarderoit dans ce systême le plus grand nombre des autres Monumens, comme étant sortis des mains des Artistes Etrusques, Grecs, Romains, &c. On sait d'ailleurs, qu'en cette partie, comme en bien d'autres, il ne s'est élevé que trop souvent une multi-

tude de faussaires, assez habiles pour en imposer à l'ignorance & à la crédulité des hommes. Tout ceci demanderoit une discussion dans laquelle nous ne nous permettrons pas d'entrer.

M. le Comte de Caylus termine son avant-propos, en disant que la Chine conserve plus que tout autre Pays des monumens durables & frappans de son commerce avec les Egyptiens dans les caracteres de son écriture antique ; & il veut qu'on consulte à ce sujet un Mémoire de M. de Guignes. A l'égard de l'Ethiopie si peu connue jusqu'à nos jours, il présume avec raison, qu'on y trouveroit plus que partout ailleurs des traces Egyptiennes ; & il espére que les recherches qu'on commence à faire dans les Indes conduiront à quelques nouvelles découvertes.

Les Monumens Egyptiens au nombre de cinquante-trois, sont distribués en quinze planches. On

y voit plusieurs pierres gravées; la matiere des autres est l'albâtre, la pierre tendre, le sycomore, le bronze, la terre cuite & la pâte antique. On n'attend pas de nous un détail dans lequel il est impossible d'entrer; nous choisirons dans ce grand nombre quelques morceaux qui nous paroissent mériter une attention particuliere.

La Figure III. de la Planche 2. représente une Isis, sur laquelle M. le Comte de Caylus fait quelques réfléxions.* D'abord il assure, que les Monumens démentent absolument une opinion rapportée par Plutarque. Celui-ci dit formellement, qu'Isis, selon quelques-uns, & la Lune sont la même chose, & que les cornes qu'on donne à cette Déesse dans ses Images, représente le croissant. Diodore * de

* P. 10. 11.
* Lib. 1. c. 2.

Sicile se déclare aussi pour ce sentiment ; & en parlant de ces mêmes cornes il ajoute, qu'Isis est désignée par ce symbole, *tant parce qu'elle paroît sous cette forme dans ses premiers jours, que parce que les Egyptiens sacrifient le Bœuf en son honneur.*

Ce récit de notre Historien nous conduit naturellement à la distinction de deux sortes de cornes, celles du bœuf, qui se voyent assez communément dans les figures d'Isis, & celles du croissant qu'on regarde aussi comme un type de cette Déesse. Il est vrai, qu'il n'est pas si ordinaire que le premier dans les Monumens ; mais on ne laisse pas de l'y rencontrer quelquefois, & en voici deux exemples. Au Tome second de l'Antiquité expliquée *, nous voyons un Osiris à deux têtes, que l'Auteur a séparées

* Planch. 127.

enſuite & qu'il nous a tracées chacune en particulier. Dans celle que cette diſpoſition a placée au milieu, il eſt facile de diſtinguer le croiſſant ſurmonté d'un diſque; auſſi le P. de Montfaucon croit-il volontiers, que cette *tête marque la Lune, qui eſt Iſis*. Béger, d'après Spon & la Chauſſe nous fournira le ſecond Monument. * C'eſt une figure Panthée de la Fortune. La partie ſupérieure de ſa tête eſt chargée de divers ornemens, qui étoient en uſage chez les Egyptiens, & entr'autres du croiſſant ſur lequel porte le diſque du Soleil; Béger en donne la raiſon. La Fortune, ſelon Apulée, étant la même Déeſſe qu'Iſis, on ne doit point être ſurpris qu'on faſſe paſſer à celle-là les Attributs de cette derniere. Nous ne parlons point du Cercopithéque aſſis, ni du Canope placés au

* Tom. 3. p. 295.

haut de la bordure à notre droite dans la Table Isiaque. Ils ont tous les deux le croissant sur la tête, & ce symbole est visiblement celui d'Isis.

Pour revenir au texte de Plutarque, il ne fait entendre autre chose, sinon que ceux qui représentoient la Lune sous la figure d'Isis, ou Isis sous celle de la Lune, marquoient par le croissant la lumiere encore foible de ses premiers jours, & indiquoient par les habits sombres & lugubres qu'ils donnoient à la Déesse, les ténébres & les ombres de la plus grande partie de cet Astre, qui soupiroit après le retour entier du Soleil à son égard.

On voit souvent dans les Images d'Isis sa tête chargée des cornes de Bœuf, mâle ou femelle. » La figure d'Isis au rapport d'Hé» rodote *, est celle d'une femme,

* Liv. 2. n. 41.

» dont la tête a des cornes sembla-
» bles à celles d'Io chez les Grecs.
» Il n'est pas permis aux Egyptiens
» d'immoler la Vache qui est con-
» sacrée à cette Déesse «. Strabon à l'endroit cité par M. le Comte de Caylus, *semble attribuer à Venus le culte de cet animal.* Mais on peut répondre avec Apulée & quelques autres anciens Auteurs, qu'Isis étoit la même Divinité que Venus ; & selon la remarque de M. le Comte de Caylus, *Plutarque dit positivement*, » qu'Isis est regardée com-
» me Venus, ou l'amour de toutes
» choses «.

Nous nous faisons un devoir d'applaudir au jugement que porte notre savant Auteur de cette petite Isis, gravée en creux sur une pierre sanguine au numero indiqué. » La draperie complette, dont
» elle est exactement revêtue ; sa
» coëffure simple, mais très-épais-
» se, & dont les extrémités rete-
» nues par la ceinture, semblent

» tenir à la draperie, les manches » plissées, les pieds chaussés «, tout annonce le goût, tout décele la maniere des Romains.

Si nous voulions nous en rapporter à ce que nous lisons dans Hérodote, nous n'aurions garde de trouver dans les trois premieres figures de la Planche huitiéme des Prêtresses Egyptiennes. Cet Historien * assure en termes bien formels, » qu'une femme en Egyp» te n'est Prêtresse d'aucun Dieu, » ni d'aucune Déesse, & que les » hommes seuls sont les Prêtres » de toutes les Divinités «. Mais comment accorder une assertion si positive avec un nombre de Monumens qui démontrent précisément tout le contraire ; la Table Isiaque toute seule en fournit plusieurs, & ceux de notre Planche

* Liv. 2. n. 35.

huitiéme, confirment ce que nous avions déja soupçonné. M. le Comte de Caylus répond, que l'usage primordial peut avoir changé depuis cet Historien. L'établissement des Grecs en Egypte, sur-tout depuis la fondation d'Alexandrie, peut avoir été l'occasion d'un usage contraire, d'abord dans cette Ville, & ensuite dans toutes les autres. Il est d'ailleurs assez vraisemblable, que cette regle ait eu ses exceptions. Enfin, ne seroit-il pas raisonnable de supposer, que l'*expression* de l'Auteur Grec *ne comporte pas un sens général, & ne s'étende pas jusqu'aux filles mêmes*: La premiere de ces trois réponses nous paroît la plus vraisemblable. Nous croyons en trouver une nouvelle preuve dans le témoignage de Diodore de Sicile. Cet Ecrivain exact, que la curiosité avoit conduit en Egypte aussi-bien qu'Hérodote, étoit postérieur de plusieurs

ſiecles à celui-ci. Il entre dans un aſſez grand détail ſur ce qui concerne les Prêtres Egyptiens ; & quoiqu'il ne parle en aucun endroit de Prêtreſſes, il nous paroît que dans ſon ſecond Livre, il inſinue qu'il y en avoit effectivement. Voici les termes ſur leſquelles nous établiſſons cette conjecture. * » Ce » n'eſt pas en Egypte, comme dans » la Gréce, un ſeul homme, *ou* » *une ſeule femme* qui préſide aux » Rits ſacrés. Pluſieurs perſonnes » s'occupent des fonctions qui re» gardent le culte des Dieux ; & » elles en tranſmettent l'exercice à » leurs enfans «. N'eſt-il pas naturel de conclure de ces paroles qui ne font point de diſtinction de ſexe à l'égard des enfans, qu'ils étoient tous admis indifféremment aux divers emplois du Sacerdoce & de la Religion ?

---

* Chap. 3.

Finiſſons par le Dieu Sérapis ; dont nous voyons trois différentes Figures dans ce troiſiéme volume. Celle du n°. ſixiéme à la Planche XIV. nous donne cette Divinité Egyptienne ſous la forme d'un long & énorme ſerpent, qui porté ſur le bout de ſa queue, ſe recourbe en pluſieurs plis & s'élance vers le haut de la pierre ſur laquelle il eſt gravé. Sa tête eſt une tête humaine, garnie de cheveux & de barbe, & ſurmontée par le boiſſeau, attribut ordinaire de Sérapis. On trouve ailleurs des Monumens à peu près ſemblables : & * Fabretti entr'autres nous en fournit un, dans lequel Iſis tournée vers ce Dieu, lui préſente des feuilles de la main droite. M. le Comte de Caylus attribue celui qu'il donne, au culte Egyptien, introduit dans Rome ſous le regne d'Adrien.

* Fabrett. Inſcr. c. 6. 471.

L'Agathe noire du n°. 1. Planche XV. offre le même Dieu, gravé en creux. Dès le premier coup d'œil, on y reconnoît le Jupiter Sérapis. L'air de ſon viſage, ſes cheveux, ſa barbe longue & touffue; ſa tête chargée du boiſſeau ne permettent pas d'en douter; & la couronne de laurier qui n'étoit pas d'uſage dans les Monumens Egyptiens, y ajoute un nouveau dégré de certitude. Au revers de cette pierre eſt gravé » un Cynocéphale, eſpéce de grand Singe; il porte un chaperon, & il eſt aſſis dans l'attitude qu'on lui donnoit ſans doute ſur les Autels Egyptiens «. La petite figure ronde placée ſur ſa tête eſt vraiſemblablement l'emblême de l'Univers, & ſert à faire entendre que Jupiter en eſt le maître abſolu.

Enfin, un morceau de terre cuite *très-bien travaillé* préſente un buſte de Sérapis vû de face, tout entouré de rayons avec le boiſſeau,

les cheveux & la barbe comme le précédent, mais ſans couronne. On diſtingue particuliérement le goût Romain, à la vûe de l'habillement dont ſes épaules ſont couvertes.

Selon Macrobe & Plutarque, Sérapis & Oſiris ſont le même Dieu. Les mêmes Auteurs aſſurent auſſi qu'Oſiris étoit le Soleil: & il ne faut que des yeux pour être convaincu que le Sérapis de ce numero porte ſenſiblement les ſymboles du Soleil. La tête d'Oſiris brille par les rayons qui en ſortent de toutes parts. Le globe placé ingénieuſement ſous ſon buſte, déſigne le monde qu'il éclaire tout entier. Les deux Aſtres qui ſe voyent vers le bas à droite & à gauche, ſont les types d'Oſiris & d'Iſis, qui ſe trouvent ainſi déſignés dans pluſieurs Monumens, & même dans quelques Médailles. On pourroit donc conclure du deſſein de ce buſte, que dans le tems qu'il a été fait

ſait, on regardoit le Dieu Sérapis, comme étant véritablement le ſoleil & Oſiris même. Voyez une Diſſertation ſur le Dieu Sérapis. Elle a paru en 1760, & il en a été fait une mention honorable dans notre Journal de Mai 1761.

ARTICLE IX.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences; année 1753, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. *A Paris de l'Imprimerie Royale M. DCC. LVII. in-4°. 320 pages.*

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

LA Physique générale offre d'abord trois Mémoires sur l'Electricité : c'est le commencement d'une contestation qui s'éleve entre deux célebres Académiciens, M. l'Abbé Nollet & M. le Roy. De telles contestations entre des Savans ne doivent surprendre personne : au contraire l'*Académie*, pour nous servir des termes de son Historien, *apporte autant de soin à*

favoriſer les diſputes littéraires qu'elle juge utiles à éclaircir les ſujets qu'on y traite, qu'à empêcher que ces diſputes ne deviennent perſonnelles. (Hiſt. de 1758. pag. 6.) Les deux illuſtres contendans que nous avons nommés, ne rendroient-ils pas en effet un ſervice eſſentiel à l'humanité, ſi leur querelle ſe terminoit enfin à arracher à la nature ſon ſecret, à nous faire connoître les rapports de l'électricité avec l'œconomie animale de l'homme, à tirer de cette branche de la Phyſique des ſecours efficaces pour entretenir, fortifier, réparer même la ſanté de nos corps? On l'avoit eſpéré ſur les aſſurances flatteuſes de quelques Phyſiciens étrangers : M. l'Ab. N. voulut être le témoin oculaire de leurs ſuccès : devant ſes yeux trop clairvoyans les preſtiges ſe diſſiperent : les prétendus effets miraculeux de l'Electricité diſparurent : les eſpérances trop légerement conçues s'évanouirent. Nous en avons ren-

du compte dans ces Mémoires. (Avril 1751. art. 43.) Si la diſpute préſente ne fait pas renaître nos eſpérances, nous ſerons obligés de nous retrancher à dire avec le premier des Poëtes Latins :

Si Pergama dextrâ
Defendi poſſent, etiam *his* defenſa fuiſſent.

Nous n'expoſerons point les phénomenes de l'Electricité : nous ſuppoſons nos Lecteurs inſtruits ſur cette matiere. Nous dirons ſeulement en général qu'ils ſe réduiſent à l'attraction des corps légers placés dans l'étendue de la ſphere d'activité des corps électriſés, dans la répulſion de ces mêmes corps légers, lorſqu'ils ſont parvenus à une petite diſtance de ceux qui les attiroient, dans des points lumineux, ou dans des aigrettes lumineuſes qui s'excitent en différens corps par l'agitation du fluide électrique, dans des piqures, des brûlures, des commotions violentes, que

les corps animés éprouvent à l'approche des corps fortement électrisés, ou lorsqu'étant électrisés eux-mêmes, ils sont approchés par d'autres corps qui ne le sont pas. Tels sont les principaux faits dont il s'agissoit d'expliquer les circonstances & les dépendances. M. l'Ab. N. s'étoit persuadé que tous ces phénomenes devoient être rapportés au feu élémentaire répandu par tout. Ce feu ne demande qu'à être mis en mouvement pour agir, & il y est réellement mis par le frottement du tube ou du globe de verre, qui constitue la principale machine que l'on emploie ordinairement aux expériences de l'Electricité. Le feu élémentaire du globe passe dans le conducteur du métal, & communique son mouvement au feu qui y étoit renfermé : celui-ci sort de toutes les parties du conducteur, & se fait voir sur-tout aux angles en forme d'aigrettes divergentes : & c'est ce feu

qui s'échappe ainſi, que M. l'Abbé Nollet appelle *matiere effluente*. Ceci ne ſuffiroit pas pour expliquer tout : il faut de plus ſuppoſer qu'en même tems que le feu du conducteur ou des autres corps électriſés ſe diſſipe dans l'air, un feu ſemblable ſe raſſemble de toutes les parties de l'air ou des corps voiſins, ſe rend à toutes les parties de la circonférence du conducteur, & rentre dans l'intérieur de ſa ſubſtance pour remplacer celui qui en ſort continuellement : & ce feu qui rentre ainſi dans le corps électriſé eſt appellé *matiere affluente*. Ces deux matieres affluente & effluente expliquent tout : elles ne peuvent s'embarraſſer dans leurs routes oppoſées ; mais leur choc peut occaſionner des piquures violentes, la mort même : l'une repouſſe les corps légers, l'autre les attire. Tout cela n'eſt pas démontré géométriquement ; mais il n'eſt pas non plus de nature à l'ê-

tre. M. l'Abbé Nollet en appelle à l'expérience : c'eſt un Juge ſouverain en Phyſique. Il eſt au moins certain qu'avant 1752, la plûpart des Phyſiciens d'Europe trouvoient dans l'hypothèſe de M. l'Abbé Nollet l'explication la plus ſatisfaiſante des Phénomenes connus de l'Electricité.

Cependant M. Franklin faiſoit à Philadelphe en Amérique des expériences que ce Phyſicien croyoit contraires au ſyſtême de M. l'Abbé Nollet. Le détail de ces expériences publié d'abord en Anglois par les ſoins de M. Collinſon, & traduit enſuite en François & donné au Public par M. Dalibard, fournit à M. l'Abbé Nollet la matiere d'un premier Mémoire. Cet illuſtre Académicien y approfondit les nouvelles obſervations de M. Franklin, & conclut que ſes expériences ne différent des expériences connues en Europe que par rapport au ſeul procédé ; que le

fonds en est entierement le même; qu'en général les phénomenes connus de l'Electricité peuvent se rapporter à un petit nombre de faits qui sont comme la source de tous les autres : que le *Tableau magique* de M. Franklin n'est autre que *l'expérience de Leyde* exécutée par un procédé plus réfléchi, plus conséquent & plus sûr que tout ce qu'on avoit tenté jusqu'alors pour forcer les effets de cette expérience; qu'enfin il étoit certain que le verre, sur-tout quand il n'est point épais, peut être facilement pénétré par le feu électrique. Tout ceci est appuyé par M. l'Abbé Nollet sur des faits qui ne laissent dans l'esprit du Lecteur aucun vestige de doute sur les conséquences immédiates qui en dépendent.

Aussi ce ne sont pas ces conséquences que M. le Roy attaque dans le Mémoire suivant. Il paroît abandonner quelques parties du systême de M. Franklin, telle que l'im-

pénétrabilité du verre au fluide électrique ; mais ce n'eſt que pour défendre avec plus d'avantage l'eſſentiel de ce ſyſtême. Voici en quoi il conſiſte : tous les corps ſont chargés du feu ou du fluide électrique, autant qu'il convient à leur nature ; & ce feu pénétre facilement la plûpart des ſubſtances, celles ſurtout qui ſont métalliques, ou animales. Nos machines électriques ne produiſent point ce feu, mais elles dirigent ſon mouvement. Le frottement du globe met le fluide en action : il le force à enfiler les pores très-perméables du conducteur de chair ou de métal : & ſi le globe & le conducteur ſont tous les deux iſolés, c'eſt à-dire, ſi l'un & l'autre ſont ſéparés de la terre par des corps électriques, tels que le verre, la ſoye, la réſine, &c. qui ne leur puiſſe communiquer de nouveau fluide électrique, ni en recevoir d'eux, voici ce qui doit arriver : le globe

transſmettra au conducteur tout le feu électrique de l'homme qui le fait tourner, ou du couſſin métallique & du bâtis ou de la charpente ſur lequel il ſera appuyé: ainſi ce feu diminuera ou ſe raréfiera dans le bâtis; il augmentera ou ſe condenſera dans le conducteur: dans cette circonſtance, tous les deux, c'eſt-à-dire, le bâtis & le conducteur donneront également des ſignes d'Electricité: ſi on leur préſente des matieres non électriques (c'eſt-à-dire animales ou métalliques, &c.) & non électriſées, ces matieres feront paroître au conducteur des aigrettes, au bâtis des points lumineux: elles-mêmes ſeront ornées d'aigrettes, ſi on les préſente au bâtis, ou de points lumineux ſi on les approche du conducteur. Mais cette vertu électrique du conducteur & du bâtis ſera bientôt épuiſée, avec cette différence cependant que ſi l'on a épuiſé celle du conducteur ſeul,

elle ne pourra plus ſe réparer par le frottement continué, au lieu que celle du bâtis ſe répare facilement par deux ou trois tours de roue. Si le conducteur n'eſt pas iſolé, le frottement électriſera le bâtis ſeul, & les phénomenes ſeront tels que nous venons de les expoſer : l'Electricité même du bâtis doit être un peu plus forte dans cette ſuppoſition. Si c'eſt au contraire le bâtis qui communique à la terre, le conducteur s'électriſera fortement, & ne pourra jamais être épuiſé, tant qu'on continuera le frottement. Ces faits & d'autres que nous omettons paroiſſent à M. le Roy, de nature à ne pouvoir être expliqués qu'en admettant deux ſortes d'Electricité, l'une opérée par la *condenſation*, & l'autre par la *raréfaction* du fluide électrique dans les corps. M. Franklin donne à l'Electricité par condenſation le nom d'*Electricité en plus*, & il appelle *Electricité en moins* celle qui

s'opere par la raréfaction du fluide Electrique. Qu'une pointe de métal non électrisée, & chargée par conséquent de tout le fluide électrique qui convient à sa nature, soit présentée au conducteur électrisé par condensation, le feu électrique qui est dans ce conducteur en sortira sous la forme d'aigrette, & entrera dans la pointe sous la forme de point lumineux : alors le bâtis que nous supposons isolé, se trouvant destitué de son feu électrique n'en pourra plus condenser de nouveau dans le conducteur ; quelques tours de roue que l'on emploie. Si c'est au bâtis que l'on présente la pointe de métal : le feu électrique de cette pointe, de l'homme qui le tient, de la terre avec laquelle il communique, fera effort pour se remettre en équilibre dans le bâtis qui en étoit destitué ; il sortira de la pointe en forme d'aigrette, entrera dans le bâtis sous celle de point lumineux,

& le bâtis ſe rechargeant du fluide électrique qui lui convient, ceſſera d'être électriſé ; mais deux tours de roue feront paſſer ce fluide dans le conducteur, & le bâtis continuera de donner les mêmes ſignes d'électricité. C'eſt ainſi que M. le Roy dans les deux parties de ſon Mémoire, après avoir multiplié les faits ou les expériences, eſſaye de prouver qu'elles ſe réuniſſent toutes pour conſtater la réalité de deux eſpèces d'Electricité, l'une par l'addition, l'autre par la ſouſtraction du feu électrique. Ce Mémoire eſt daté du 15 Novembre 1753, jour d'une aſſemblée publique de l'Académie.

A pareil jour, le 12 Novembre 1755, M. l'Abbé Nollet lut un nouveau Mémoire ſur cette matiere, ſous le titre de *ſuite* du premier Mémoire lu à la rentrée de Pâques 1752. Nous ne citons ces dates que pour faire voir qu'il ne s'agit point ici de productions pré-

cipitées, mais d'expériences réïtérées, réfléchies, comparées. Dans la premiere partie de ce Mémoire M. l'Abbé Nollet prouve, ou plutôt (car nous ne voulons pas ici nous établir juges,) il croit prouver que ses effluences & affluences *simultanées* sont un fait contre lequel en conséquence les raisonnemens les plus décisifs ne peuvent rien; que la distinction d'Electricité positive par la condensation ou l'addition du feu électrique, & d'Electricité négative par la raréfaction ou la diminution de ce fluide, ne nous offre pas des causes vraiment physiques; que le feu électrique peut-être élastique, mais non pas compressible; que l'air est perméable à ce fluide; que dans le frottement du tube ou du globe d'une machine électrique, la matiere de l'Electricité peut-être fournie en partie par l'air, & même en partie par le globe de verre; que les expériences sur les-

quelles on fonde la diſtinction des deux électricités ſont ſujettes à des exceptions qui diminuent, qui détruiſent même la force des argumens qu'on prétend en tirer ; qu'enfin ces mêmes expériences ſont accompagnées de circonſtances qui renverſent abſolument tout l'édifice du ſyſtême de M. Franklin.

A ſon Mémoire, M. le Roy avoit ajouté un ſupplément dans lequel cette propoſition, que *les feux qui paroiſſent aux extrémités des corps préſentés au globe électriſé ſont produits par le fluide qui entre dans ces corps*, étoit donnée non-ſeulement comme une propoſition véritable, mais même comme n'étant point du tout nouvelle. M. l'Abbé Nollet finit la premiere partie de ſon Mémoire par prouver ; 1°. La nouveauté de cette propoſition. 2°. Son inexactitude entant que ces feux ont pour principe non-ſeulement le fluide qui entre dans ces corps, mais encore

l'effluence d'un fluide ſemblable.

Voilà où la diſpute eſt laiſſée dans ce Volume : nous ne prétendons nous y immiſcer en aucune maniere. Peut-être l'un des deux célébres Académiciens a raiſon dans toutes les parties de ſon ſyſtême : l'autre alors auroit néceſſairement tort : peut-être les deux ſyſtêmes ne ſont pas auſſi inconciliables qu'ils le paroiſſent au premier coup d'œil ; on pourroit reconnoître par tout une matiere affluente & une matiere effluente, mais non pas en quantités égales : peut-être quelques Phyſiciens qui ſe piqueront même de réflexion & d'intelligence, recoureront-ils à d'autres hypothèſes, telle que ſeroit celle qui eſt expoſée dans l'Encyclopédie au mot *Feu Electrique*, *tom. 6. pag. 619 & ſuiv.* Mais encore une fois l'unique parti légitime que nous puiſſions prendre eſt celui de dire aux illuſtres contendans :

Non noſtrûm inter vos tantas componere lites
Et vitulâ tu dignus, & hic.

La Phyſique n'eſt à proprement parler, qu'une ſcience de faits. Quelquefois l'eſprit humain, après avoir combiné quelques faits, s'efforce à l'aide de la conjecture, d'en deviner la cauſe, & produit des hypothèſes d'autant plus vraiſemblables, qu'elles ſont plus ſimples, & qu'elles embraſſent un plus grand nombre de faits relatifs à une même branche de la Phyſique. Mais il eſt difficile que de telles hypopothèſes ſatisfaſſent pleinement un eſprit qui s'eſt fait une habitude de douter à propos. Il arrive auſſi ſouvent que le raiſonnement trouve les faits phyſiques ſoumis à des loix mathématiques, qui en limitent tellement les circonſtances, qu'il eſt impoſſible d'attribuer au hazard l'accord ſurprenant que l'on trouve entre le fait & la loi. Alors un eſprit ſenſé ne peut douter que

la loi ne ſoit la cauſe immédiate du fait. Nous pouvons donner pour exemple de cette eſpèce de Phyſique, le Mémoire de M. Bouguer *ſur les dilatations de l'air dans l'atmoſphere.* Ce Phyſicien-Géomètre y établit d'abord une loi généralement reconnue : c'eſt que l'air a la propriété d'agir comme un reſſort, & d'augmenter ou de diminuer de denſité, précisément dans le rapport des poids qui le compriment. De cette *premiere loi* on a conclu que chaque couche d'air de notre atmoſphere étant inégalement preſſée par toutes les couches qui lui ſont ſupérieures, la péſanteur de l'air à différentes diſtances du centre de gravité devoit ſuivre une progreſſion géométrique, lorſque ces diſtances étoient priſes en proportion arithmétique, & c'eſt ce que M. B. appelle une *ſeconde loi.* La premiere loi eſt conſtante : on peut s'aſſurer de la ſeconde par les différentes éléva-

tions du Mercure dans le barometre. Car ſi cette loi eſt générale, la différence des logarithmes des hauteurs du mercure dans le barometre ſera toujours comme la différence de hauteur des lieux où les expériences auront été faites. Or, cette regle s'eſt toujours ſoutenue dans tout le haut de la cordeliere du Pérou, c'eſt-à-dire, dans un eſpace vertical de plus de dix-ſept à dix-huit cents toiſes. Il eſt cependant vrai, qu'elle s'eſt démentie dans la partie inférieure de la cordeliere, qu'elle ne réuſſit point ſur les autres montagnes de la Zone-Torride; qu'enfin, elle a eu encore moins de ſuccès ſur pluſieurs montagnes d'Europe. On a hazardé bien des hypothèſes pour ſauver cet inconvénient : quelques-uns même ont cru pouvoir abandonner la loi. M. B. n'eſt pas de cet avis : ſelon lui, la loi eſt conſtante : il n'eſt pas moins certain que tout d'ailleurs étant égal, l'élaſticité de

l'air eſt proportionnelle à ſa compreſſion, & par conſéquent en raiſon inverſe à ſa hauteur. Mais ne peut-il pas ſe faire que les parties de l'air ne ſoient pas également denſes, également roides, également compreſſibles, également élaſtiques? Ceci, qui n'eſt d'abord qu'une conjecture, ſe convertit bien-tôt en fait entre les mains de M. B. Cet habile homme invente de nouveaux inſtrumens, & de nouvelles méthodes pour meſurer la denſité & le reſſort de l'air: il trouve qu'en effet par-tout où la ſeconde loi eſt obſervée, l'élaſticité ſpécifique de l'air eſt invariable, & que cette loi ne commence à ſe démentir, que lorſque ſes inſtrumens indiquent manifeſtement une altération ſenſible dans le reſſort ſpécifique de l'air; il donne en conſéquence des regles ſages pour connoître cet effet, pour l'apprétier, pour corriger le réſultat conclu de la ſeconde loi, en un mot, pour

déduire la hauteur de toute montagne, de l'obſervation de la hauteur du mercure dans le barometre. Mais ce n'étoit point à M. B. qu'il étoit reſervé de mettre la derniere main à cet ouvrage : nous ſavons qu'on imprime actuellement ſur cette matiere une Diſſertation étendue, fruit de pluſieurs années d'expériences, de méditations, de réflexions, Diſſertation comblée des éloges les plus flatteurs par l'Académie, dont nous analyſons les Mémoires.

M. Guettard nous avoit déja appris que nous poſſédions en France des granits auſſi beaux que ceux d'Egypte, de la pouzzolane égale à celle de l'Italie, des cailloux appellés melons pétrifiés, auſſi gros que ceux du Mont-Carmel : nous avons déja découvert chez nous des turquoiſes & du fer qui peuvent le diſputer en bonté au fer de la Suéde, & aux turquoiſes de la Perſe, du charbon de terre qui ne

céde en rien à celui d'Angleterre : pluſieurs de nos rivieres roulent des paillettes d'un or auſſi fin que celui du Rhin & du Tage. Et quelles découvertes ultérieures ne pouvons-nous pas nous promettre en ce genre, ſi l'eſprit de recherche qui anime M. Guettard vient à s'emparer de tous ceux qui font profeſſion d'étudier la nature & d'en ſonder les profondeurs juſques dans les entrailles de la Terre ? En attendant que les eſpérances de M. Guettard ſur cet objet ſoient remplies ; cet infatigable Naturaliſte nous apprend que nous ſommes poſſeſſeurs d'une production que nous regardions comme propre à l'Angleterre : c'eſt le ſujet de deux Mémoires très-curieux, intitulés : *Mémoires ſur les Poudingues.* Ce mot eſt Anglois : dans ſa ſignification primitive, il déſigne une eſpèce de pâtiſſerie où l'on fait entrer des raiſins ſecs & d'autres ingrédiens ſemblables. Quelque rap-

port avec ce ragoût a fait donner le même nom à une eſpèce de pierre compoſée de pluſieurs cailloux, réunis par une matiere dure & ſuſceptible de poli. Ces pierres ſont probablement formées par des cailloux roulés & aſſemblés par la mer, par les rivieres, ou par des torrens & des ravines : ces cailloux mêlés de ſable ou de quelqu'autre matiere ſemblable, ſont dépoſés dans des fonds ; leur ſable étant diſſous, l'eau s'évapore ; le ſable ſe durcit, devient un ciment qui unit fortement les cailloux, & de cet aſſemblage ſolide réſulte le corps que nous connoiſſons ſous le nom de *Poudingue.* Mais ſi telle eſt la formation du Poudingue, dit M. G. n'eſt-il pas naturel de renfermer ſous ce terme, tous les corps qui reconnoiſſent une origine ſemblable ; ſoit que les parties qui les compoſent ſoient des cailloux, provenant des pierres à fuſil ordinaires, ſoit qu'elles viennent

de morceaux de quartz, de ſpath, de pierre calcaire ordinaire, ou de marbre ; ſoit que le ciment qui les unit ſoit un ſable diſſous, ſoit que ce ſoit une terre ferrugineuſe, de la marne, de la craie, ou tout autre matiere capable d'opérer une telle liaiſon. Alors le genre des poudingues deviendra plus étendu qu'il ne l'a paru juſqu'ici : mais il faudra le ſubdiviſer en pluſieurs eſpèces, déterminer les qualités eſſentielles de chacune, étendre les recherches ſur toutes. Peut-être que tout conſidéré, il faudroit abolir le genre & le nom même de poudingue, & ſpécifier chaque amas de pierres qui compoſent les poudingues par le nom des pierres qui conſtituent la plus grande partie de cet amas. Nonobſtant cette réflexion, qui eſt de M. G. lui-même, ce ſavant Naturaliſte conſidere ici le poudingue comme un genre, & pour mettre quelque ordre dans ſon Mémoire, il diviſe

ce

ce genre en deux eſpèces : la premiere, objet du premier Mémoire, ou de la premiere partie du Mémoire total, eſt celle des poudingues qui ne peuvent ordinairement ſe polir : dans la ſeconde partie on traite de ceux qui ſont ordinairement ſuſceptibles du plus beau poli.

Entre les poudingues qui ne ſe poliſſent pas, M. G. examine d'abord ceux dont les cailloux ſont liés par une terre ferrugineuſe. Il y en a beaucoup en Normandie, dans le Maine, près de Chartres & ailleurs. En Normandie on les appelle *Griſons* : dans quelques autres cantons de la même Province, on les connoît ſous le nom de *Bitun*, ce qui vient ſans doute de ce que quelques-uns ſe ſont fauſſement perſuadés que leurs cailloux étoient liés par une maniere bitumineuſe. Ces Poudingues employés dans les bâtimens, forment des Ouvrages auſſi inaltérables

qu'il en puiſſe être faits de main d'homme. On en trouve auſſi aux environs de Châtres ou Arpajon : le ciment qui unit ceux-ci eſt peut-être un peu plus glaiſeux qu'en Normandie. On conçoit que ce ciment doit beaucoup varier. Pour le prouver, M. G. fait une ample deſcription du grand banc de cailloux qui s'étend le long des bords de la Seine, au moins depuis Choiſi-le-Roi juſqu'à Rouen. On peut diviſer ces cailloux en deux genres ; les uns ſont calcinables & ſe diſſolvent à l'eau forte : les autres ne ſe calcinent point, & l'eau forte n'a point de priſe ſur eux. Ces cailloux réunis en maſſe ont des liaiſons plus ou moins ſolides : les plus petits s'uniſſent ordinairement avec plus de force. En général ces poudingues ne forment point ordinairement des pierres de réſiſtance, ſi l'on en excepte quelques morceaux qui probablement ſeroient ſuſceptibles de poli. M. G.

entre dans un détail curieux ſur les différens endroits où il a reconnu ce banc de cailloux, ſur les autres matieres que renferme la terre le long des rivages de la Seine, ſur les matieres analogues que l'on trouve quelquefois dans le lit de cette riviere, ſur l'origine de divers morceaux de granit d'eſpèces différentes, qu'elle roule quelquefois, ou que l'on trouve ſur ſes bords, ſur la maniere dont le tout a pu être formé ou amené par la Seine. Après ce détail, qui n'a d'autre défaut que celui d'être une longue digreſſion, M. Guettard explique comment pluſieurs cailloux peuvent ſe réunir fortement, de maniere à former un Poudingue; nous avons donné plus haut une idée de cette explication : il s'attache à prouver la diſſolution du ſable pour former le ciment de quelques eſpèces : il donne la deſcription d'une eſpèce remarquable par deux ſingularités : les cailloux

qui la compoſent ſont ronds, quelquefois oblongs ; ils ſont comme compoſés de pluſieurs couches qui forment des cercles preſque concentriques. Ces Poudingues ſont calcaires, ils ſeroient ſuſceptibles d'un beau poli, ſi le ciment qui les réunit ne ſe froiſſoit au moindre effort. Il en faut dire à peu près autant d'une autre eſpèce qui ne différe de la précédente qu'entant que ſes cailloux ſont de la nature des pierres à fuſil, ſans aucune veine, ſans aucune nuance ſenſible. Ces deux eſpèces ſe trouvent en Provence entre Marſeille, Aix & Martigues.

Mais les eſpèces les plus précieuſes du Poudingue, ſont ſans doute celles dont les cailloux & le ciment ſont aſſez durs & aſſez compacts, pour pouvoir être polis par l'art. Telles ſont d'abord les brêches & les cailloux de Rennes. On appelle brêche, un amas d'éclats de marbre réunis & cimen-

tés enſemble par une matiere quelconque. Il y a des brêches telles que la brêche antique, & celle d'Alep dont les cailloux ou éclats de marbre ſont aſſez exactement ronds : on ne peut guères s'empêcher de croire que ces cailloux ont été ainſi arrondis par le roulement qu'ils ont ſubi dans les eaux avant que de s'unir enſemble. Les brêches qui n'ont point cette propriété, peuvent cependant avoir la même origine : la différence ne conſiſtera que dans le plus ou le moins de roulement. Les brêches à cailloux ronds auront été longtems roulés par la mer : les cailloux qui approchent de la rondeur, auront été le jouet des rivieres : ceux qui ne ſont point du tout arrondis, auront été détachés & roulés par des averſes. Lorſque ces cailloux ſont ainſi aſſemblés dans le fond, où ils doivent ſe cimenter enſemble par l'évaporation de l'eau, par la diſſolution & le

deſſechement du maſtic qui doit les unir ; on conçoit facilement qu'ils peuvent être mêlés de quelques corps hétérogenes ; qu'en conſéquence il peut ſe faire qu'une brêche outre les éclats de marbre, dont elle eſt principalement compoſée, puiſſe contenir quelques cailloux d'une autre matiere. C'eſt ainſi que dans la brêche antique & dans celle d'Alep les cailloux de marbre ſont parſemés de cailloux de quartz. Toutes ces brêches ſont ſuſceptibles d'un beau poli : cependant les terraſſes, c'eſt-à-dire, les eſpaces qui ſont entre les cailloux, & que l'on peut regarder comme le ciment, ne prennent pas ordinairement ce poli autant qu'on pourroit le déſirer. Entre les autres Poudingues, ceux auxquels on a donné le nom de *cailloux de Rennes* méritent, ſans contredit, la préférence : ceux d'Angleterre ne varient pas plus leur couleur, & ne ſont pas ſuſ-

ceptibles d'un plus beau poli : la couleur même des cailloux de Rennes, dont le fond eſt rouge, pourroit les faire préférer aux cailloux d'Angleterre qui ſont bruns. Les Poudingues de Coye, pareillement eſtimables par la variété de leurs couleurs, ceux du gué de Lorey, ceux d'entre Char & Iarville prennent auſſi un poli aſſez beau, mais fort inférieur à ceux d'Angleterre & de Rennes. Les *libes* des environs de l'Aigle en Normandie, la pierre de la roche Pont-ſaint-Thibaud, près Maltaverne en Orléannois ſont peut-être de tous les Poudingues ceux qui peuvent ſe polir plus parfaitement. M. G. parcourt preſque toutes les Provinces de France ; il analyſe les cailloux qui s'y trouvent, parce que cette matiere peut former par tout des Poudingues, & qu'elle en forme réellement en beaucoup d'endroits ; il prouve que dans les

Poudingues ſuſceptibles de poli, c'eſt ordinairement le ſable diſſous qui forme là liaiſon des cailloux : il met ſur les voies de continuer les recherches, & de découvrir de nouveaux tréſors, des cailloux peut-être ſupérieurs à tous ceux que nous connoiſſons : il traite avec autant de ſageſſe que d'intelligence de l'origine de la figure arrondie que ſemblent affecter tous les cailloux du genre des *Silex*, ſoit lorſqu'ils ſont iſolés, ſoit lorſqu'ils entrent dans la compoſition des Poudingues. Ce Mémoire nous paroît très-curieux, très-inſtructif, très-utile, infiniment ſupérieur aux raiſonnemens du Seigneur *Pococurante* de Veniſe : nous croyons cependant qu'un peu plus d'ordre promeneroit moins l'eſprit du Lecteur, le fatigueroit moins, & le ſatisferoit davantage.

Feu M. de Réaumur étoit enco-

re un de ces Obſervateurs attentifs, intelligens, infatigables, dont la Phyſique regrettera long-tems la perte. Nous avons de lui dans ce Volume une deſcription du *Ver-lion ;* c'eſt le nom que M. de Réaumur a donné à un vermiſſeau de 8 à 9 lignes de long, que l'on trouve en Provence, en Auvergne, & apparemment dans d'autres pays plus méridionaux. Ce ver, ainſi que le *formica-leo* ou le *fourmi-lion*, ſe creuſe dans le ſable ou dans une terre mouvante une eſpéce de trémie ou d'entonnoir, au fond duquel il attend patiemment que quelque inſecte vienne ſe précipiter : ſi cet inſecte fait effort pour remonter, le ver-lion le couvre du ſable qu'il lui jette, & le fait retomber : il le ſerre de ſon propre corps, dont il lui fait une ceinture ; car il manque d'ailleurs des outils que la nature a donnés au fourmi-lion pour jetter le ſable, pour

arrêter ſa proïe, &c.; le corps du ver-lion lui tient lieu de tout, ſeulement un mamelon placé ſur le troiſiéme anneau de ſon corps, à compter de la tête, lui ſert à retenir plus fortement le malheureux inſecte : il le pique de deux dards dont ſa tête eſt armée ; il en ſuce toute la ſubſtance. Le ver-lion ne paſſe pas toute ſa vie ſous la forme de ver : il devient mouche, après avoir été préalablement transformé en nymphe : il ne paſſe probablement dans cet état de nymphe que dix à douze jours, ou quinze tout au plus. La mouche qui en vient eſt petite, de couleur de marron clair quant à la tête & au corcelet : les anneaux du corps ſont bordés de jaune ; le ventre eſt d'un brun rougeâtre : cette mouche a deux aîles, ſix jambes ; elle reſſemble à la tipule & plus encore aux mouches des vers mangeurs des pucerons. Le ver lion peut ſoutenir des jeûnes très-longs ; ce qui

en rend le transport assez facile : on peut le transporter dans des boëtes remplies de sable : mais il faut avoir soin que le sable ne s'échappe pas en chemin.

En suivant l'ordre de l'Histoire de l'Académie, nous revenons à M. Guettard : il est encore l'Auteur d'un *Mémoire sur plusieurs morceaux d'Histoire Naturelle tirés du Cabinet de son A. S. M. le Duc d'Orléans.*

Comme il s'agit ici principalement de morceaux envoïés d'Asie & d'Afrique, M. G. n'a pu éclaircir par lui-même les principales circonstances qui regardoient ces morceaux; mais il s'est procuré les éclaircissemens nécessaires par des personnes en état de les donner, par M. le Juge, Conseiller au Conseil Souverain de l'Isle de France, par M. d'Après, par M. Fréry, Chirurgien de Vaisseaux ; par M. Aublet, excellent Naturaliste, & actuellement envoyé par le Roi en

cette qualité à Cayenne & dans la Guyane.

Ce Mémoire eſt diviſé en deux parties : la premiere regarde les minéraux : la ſeconde, remiſe à un autre Volume, aura les animaux pour objet.

M. G. traite d'abord des matiéres tranſparentes, telles qu'une ſtalactite des montagnes des Hottentots, à environ trente lieues du Cap de Bonne-Eſpérance : elle s'eſt trouvée de même eſpèce que celles qu'on tire des grottes d'Arcy, de la caverne de Caumont près Rouen, de la grotte d'Antiparos dans l'Archipel, des carrieres à plâtre de Montmartre, &c. Le cryſtal de roche différe de la ſtalactite, par la propriété qu'il a de ſe vitrifier. M. G. analyſe principalement celui de Madagaſcar : la plûpart des cryſtaux qu'on tire de cette Iſle, ont des défectuoſités qui les rendent peu propres aux ouvrages auxquels on emploie le cryſtal de roche : il

conclut cependant de deux échantillons qu'il a vûs, que Madagaſcar en peut fournir qui ait toutes les qualités requiſes pour être mis avantageuſement en œuvre; & nous nous croyons autoriſés à penſer de même.

Des corps tranſparens, M. G. paſſe aux pierres opaques. De celles-ci, les unes n'ont point été ſoumiſes à l'action des feux ſouterrains; ces feux ont agi ſur les ſecondes. Entre les premieres, il en eſt que l'on peut regarder comme ſimples: tels ſont des ſchites ou pierres feuilletées, qui viennent de la Cochinchine, du Cap de Bonne-Eſpérance, de Rio-Janeiro; & des quartz qu'on a tirés de ces deux derniers endroits. Les pierres dans la compoſition deſquelles il entre des parties viſiblement différentes, ſont toutes des eſpèces de pierres talqueuſes ou de granits. Celles que M. G. décrit viennent auſſi de Rio-Janeiro, du Cap de Bonne-Eſpé-

rance, de Madagaſcar, de la Cochinchine, &c.

M. G. paſſe enſuite aux pierres, qui, par l'action des feux ſouterrains, ont changé de nature. Comme la plus grande partie de ces pierres vient de l'iſle de Bourbon, M. G. en prend occaſion de décrire d'après M. Fréry, le Volcan de cette Iſle. A cette deſcription en ſuccéde une autre de l'iſle de France, par M. Aublet. Quoiqu'il n'y ait point de Volcan apparent dans cette Iſle, preſque toutes ſes productions minérales perſuadent qu'il y en a eu un autrefois, ainſi que dans l'iſle Rodrigue, dans celle de l'Aſcenſion, probablement dans celle de Madagaſcar, & peut-être dans pluſieurs autres iſles des mers d'Afrique. C'eſt ce que M. Guettard conclut de la nature des pierres de ces iſles, qui lui ont été communiquées : les unes ſont comme des lavanges ſpongieuſes qui ne ſont guères compoſées que de

morceaux de verre de différente grosseur : les autres imitent le mâchefer : d'autres ressemblent à des pierres ponces : presque toutes portent des vestiges de leur embrasement passé. On trouve cependant en quelques-unes de ces isles des pierres calcaires, qui n'indiquent aucune action du feu : mais ces pierres sont peut-être des nouvelles acquisitions dont la mer aura enrichi ces Isles. Ces mêmes Isles ont aussi des mines de fer, dont on nous donne ici une courte Description : le voisinage du Cap de Bonne-Espérance fournit un souffre entiérement pareil à celui de Pouzzol, du Vésuve, de l'Etna, de l'Hécla, &c. La principale conclusion que M. G. tire de cette premiere partie de son Mémoire ; c'est qu'une très-grande partie de la terre, pour ne pas dire la plus grande, est composée de fossiles semblables. Les observations de M. le Juge sur la qualité du terrein

de la Cochinchine, font croire à notre ſavant Académicien que ce Royaume eſt en total ou en grande partie d'un terrein ſemblable à ceux d'Europe, & ſpécialement à celui de France.

M. Malouin commence l'*Hiſtoire des Maladies épidémiques qui ont regné dans Paris en 1753*, &c. par remarquer que les principales cauſes de ces maladies doivent être cherchées dans les choſes qui ſont de l'uſage le plus commun, telles que l'air, l'eau, les fruits & les grains. L'eau d'une même ſource, d'une même riviere n'eſt pas toujours également ſaine. D'ns une année ſeche, l'eau des rivieres étant en moindre quantité, ne coule pas aſſez; elle croupit en quelque ſorte, & par cela même elle eſt moins ſaine, ſur tout dans les Villes où la riviere ſert en quelque ſorte d'égoût public. Les eaux trop baſſes ſont encore ſujettes à d'autres inconvéniens que M. M. ne ſe contente pas

de détailler : il indique de plus les moyens d'en prévenir les mauvais effets. D'un autre côté, la trop grande abondance d'eau, les crues extraordinaires des rivieres ne ſont pas moins pernicieuſes, ſur-tout lorſqu'elles ont pour cauſes des dégels ou des fontes de neige. Les grains, nourriture la plus ſalutaire de l'homme, peuvent devenir la ſource de pluſieurs maladies : on peut y obvier au moins en partie, par des précautions légeres & faciles à exécuter. Après cet eſpéce de préambule, M. M. entre ſur les maladies & les différentes températures de l'air en 1753, dans un détail où il ne nous eſt pas poſſible de le ſuivre, non plus que M. Duhamel dans ſes *Obſervations Botanico-Météorologiques faites au Château de Denainvilliers en* 1752, & M. de Fouchi dans ſes *Obſervations Météorologiques faites à l'Obſervatoire en* 1753. Nous nous contenterons de dire, qu'en cette der-

niere année l'hyver a été assez froid, & l'été sec & excessivement chaud : la liqueur du Thermometre de M. de Réaumur est montée le 7 de Juillet à trente dégrés & demi, c'est à dire, plus haut qu'on ne l'avoit encore observé à Paris. M. Malouin remarque que cet été a encore confirmé un des principes certains de la Médecine, qui est que la sécheresse fait moins de maladies, mais qu'elle les fait plus vives & plus dangereuses.

Outre les Mémoires, dont nous venons de rendre compte, le Secrétaire de l'Académie rapporte aussi, pag. 72. de l'Histoire & suivantes, quelques Observations curieuses de Physique générale, sur un ver nommé *Macaque* à Cayenne, lequel prend naissance sous la la peau des animaux, & y vit, jusqu'à sa transformation en mouche, de la sanie & du pus qu'il y occasionne; sur quelques météores de feu observés en l'air; sur une grêle

dont qaelques grains avoient trois pouces en tout ſens, & peſoient ſix onces ; ſur un parhélie obſervé à Leyde ; ſur une feuille de talc de Moſcovie, ſubſtituée avec ſuccès par M. du Tour au verre du tableau magique de M. Franklin, dans l'expérience de Leyde ; ſur des malades guéris par la voie de l'électricité ; ſur la mort de M. Richmann, tué le 6 Août 1753 ; en examinant de trop près un appareil qu'il avoit dreſſé pour recevoir l'électricité des nuées orageuſes, &c.

L'Hiſtorien de l'Académie termine enfin ce qui regarde la Phyſique générale, par un Extrait des *Lettres* de M. l'Abbé Nollet *ſur l'Electricité.* Nous avons rendu compte de cet Ouvrage dans le I. Vol. de Juin 1753, pag. 1251.

ANATOMIE.

Dans des *Obſervations Anatomi-*

ques sur la structure de la vessie, M. Lieutaud donne des parties constituantes de ce viscere une idée bien différente de celle qu'on en avoit conçue jusqu'alors. Ces parties sont 1°. la tunique ou membrane intérieure, destinée à contenir immédiatement l'urine, & incapable par elle-même de toute contraction, de toute action; 2°. une autre membrane improprement dite, ou plutôt un corps charnu qui revêt extérieurement la tunique interne: dans ce corps charnu M. L. ne découvre ni plan, ni couche, ni direction constante des fibres musculeuses: ce n'est qu'un entrelassement non interrompu & fort irrégulier de ces fibres charnues qui se croisent en tout sens, non-seulement latéralement, mais même en pénétrant dans l'épaisseur de ce corps musculaire. 3°. On ne voit aucune trace de ces fibres circulaires, tant célébrées sous le nom de *Sphincter*: les fonctions qu'on leur

attribuoit ſont exécutées par un muſcle placé hors de la veſſie ; les Anatomiſtes lui ont donné le nom de *releveur de l'anus.* 4°. Le col de la veſſie, qui n'eſt qu'un goulot ſpongieux, eſt fortifié par un anneau aponévrotique, où l'on obſerve un tubercule, qui en occupant l'entrée, lui donne une forme de croiſſant. M. L. appelle ce tubercule *Luette de la veſſie.* Il eſt ſuſceptible d'inflammation ; & la rétention d'urine qui en réſultera ſera telle, qu'on ne pourra pas même y remédier par l'inſertion de la ſonde. Comment pouvoit-on traiter avec ſuccès une maladie, dont on ignoroit même le ſiége ? M. L. a eu l'occaſion de la guérir parfaitement par l'injection. 5°. Après la luette on découvre une production de la même ſubſtance, & d'une forme triangulaire, à laquelle M. L. donne le nom de *Trigone.* Ce trigone s'étend non-ſeulement juſqu'à l'inſertion des ure-

teres, mais il accompagne ces canaux, en entrant essentiellement dans leur composition. De cette position du trigone, il est facile de conclure, que si cette partie vient à s'enflammer, il peut survenir une ischurie qui ne sera ni rénale ; ni vésicale ; maladie dont la Médecine ne donnoit aucune idée avant les recherches de M. Lieutaud. Voici donc deux maladies qui existoient, mais qu'on ne connoissoit point, & que le hazard seul pouvoit guérir. » Il est rare, » dit M. de Fouchi, Hist. pag. 107, » que la curiosité Physique puisse » être poussée loin, sur quelque ma» tiere que ce soit, sans produire » quelque utilité réelle «.

L'organe de la voix de l'homme est d'autant plus admirable, qu'il est plus simple en apparence. Dans des *Recherches sur les Organes de la voix des quadrupedes & de celle des oiseaux*, M. Hérissant examine s'il en est de même de la voix

des animaux. Les organes en ſeront toujours ſans doute admirables : mais ne ſeront-ils pas plus composés que dans l'homme. Les différens tons de la voix de celui-ci ſont exécutés par la glotte ſeule : il en eſt de même de quelques quadrupédes, tels que le chat, le mouton, le taureau, le cerf, le dromadaire, &c. mais d'autres quadrupédes ont l'organe de la voix plus composé. Les ſons graves & rauques, qui, comme par ſecouſſes terminent le henniſſement du cheval, ſont dûs, il eſt vrai, aux vibrations des lévres tendineuſes de la glotte : mais les tons aigus, accompagnés de tremblottemens & entrecoupés qui commencent le henniſſement, ne peuvent être exécutés par cet organe. M. H. a découvert une membrane à reſſort, tendineuſe, triangulaire, poſée à plat ſur chaque extrémité des lèvres de la glotte du côté du cartilage thyroïde, & portant par con-

ſéquent en partie à faux. C'eſt le trémouſſement de cette membrane qui commence l'eſpéce de chant du cheval ; des expériences déciſives ne permettent pas de le révoquer en doute. » Ce n'eſt pas pour plai-
» re aux hommes par ſa voix que
» le quadrupéde qui a été pris pour
» le ſymbole de l'ignorance, en a
» en partage une ſi rauque, ſi for-
» te & ſi étonnante, qu'elle ſeroit
» très-capable d'effrayer celui qui
» l'entendroit de près pour la pre-
» miere fois «. Cependant cette voix ſi déſagréable de l'âne a eu beſoin d'un organe très-composé pour être exécutée. Pour la former, l'Auteur de la Nature a ajouté à la glotte une eſpèce de tambour formé par un profond enfoncement du cartilage thyroïde, & deux grands ſacs aſſez épais, placés à droite & à gauche des lévres de la glotte. Le mulet a les mêmes organes, & par conſéquent la même voix. Le cochon a pareillement deux

grands

grands ſacs membraneux, placés ſur les lévres de la glotte, & chaque lévre eſt même refendue dans preſque toute ſa longueur, pour communiquer avec le ſac qui lui appartient. Les organes de la voix des oiſeaux ne ſont pas moins compoſés : leur trachée-artère eſt terminée en haut par une glotte, comme celle de l'homme : mais cette glotte contribue bien peu aux ſons qu'ils rendent. Au bas de la trachée-artère, on diſtingue un ſecond larinx ; & c'eſt-là que ſont placés les organes de la voix, conſiſtant en pluſieurs membranes qui varient en nombre, en figure, en poſition, ſelon les différentes eſpèces d'oiſeaux. Outre ces membranes, qui étoient connues, M. H. en a découvert d'autres dans l'intérieur des principales bronches du poumon : elles contribuent auſſi à la formation de la voix, ainſi une autre membrane, ſituée

tranſverſalement entre les deux branches de l'*os de la lunette.*

Il n'eſt perſonne qui n'ait entendu parler de la maladie extraordinaire d'Anne-Elizabeth Quériau, connue ſous le nom de femme *Supiot.* Le célébre M. Morand nous donne ici une *Deſcription Anatomique de l'état où ſe ſont trouvés les os ramollis de cette femme.* Il a paru dans le tems pluſieurs autres Deſcriptions de ce ſingulier ſquélette. Quand M. M. n'auroit pas ſuivi la maladie, quand il n'auroit pas eu l'avantage de décrire le ſquélette ſur le ſquélette même ; ſon nom ſeul, ſa réputation, l'étendue reconnue de ſes connoiſſances préviendroient en faveur de ſa Deſcription. Nous ne dirons pas que la maladie de cette femme conſiſtoit en un tel ramoliſſement des os, que tous avoient perdu leur conſiſtance naturelle, que tous s'étoient tordus en différens ſens, ceux des cuiſſes & des jamb deux

grands

toient tellement recourbés de dedans en dehors, que les pieds de la Malade étoient enfin parvenus à servir comme de coussin à sa tête. Nous croyons le Lecteur suffisamment instruit de tous ces détails.

Il ne nous est pas possible d'analyser en peu de mots un *premier Mémoire* de M. Bertin, *sur le cours du sang dans le foye du fœtus humain.* Les Anciens avoient dégradé le cœur, en le subordonnant au foye, & en regardant ce dernier viscere, comme le vrai laboratoire du sang. A peine a-t-on découvert cette erreur, qu'on a donné dans un excès opposé : on a refusé au foye les usages même qui lui sont naturels ; & le plus gros de nos visceres s'est trouvé comme inutile : des Auteurs ont même poussé la prévention jusqu'à donner à leurs Ouvrages ce titre bisarre & ridicule, *Epitaphe du foye.* M. Bertin est fort éloigné de renouveller les erreurs des Anciens;

mais il attaque celles des Modernes, il rétablit le foye dans une partie des fonctions qu'on lui avoit enlevées.

Tous les Anatomiſtes conviennent que le ſang eſt apporté dans le foye du fœtus par deux veines : l'une, nommée *ombilicale*, a ſes racines dans le *placenta* ; l'autre, nommée *veine-porte*, a les ſiennes ſur la ſurface des inteſtins, du méſentere, de l'eſtomac, &c. La premiere ceſſe d'être veine, auſſitôt après la naiſſance, & devient un ſimple ligament : la ſeconde reſte ſeule dans l'adulte. Mais quelles ſont les différentes fonctions de ces deux veines par rapport à la circulation du ſang dans le foye, & du foye au cœur ; quelles ſont leurs différentes ramifications ; quelle eſt l'économie de leur diſtribution dans l'intérieur du foye ; quelle eſt la proportion du ſang apporté par la veine ombilicale à celui de la veine-porte ? C'eſt ſur

ces différens objets que les Modernes ont été diſtraits, & qu'ils ſont tombés dans des erreurs, dont M. B. entreprend la réfutation. Fondé ſur l'examen le plus réfléchi, ſur les obſervations les plus exactes qu'il a faites du foye du fœtus, il détaille les différences qu'il a remarquées entre le fœtus & l'adulte; il découvre des ramifications, des communications dont pluſieurs avoient échappé aux Anatomiſtes ſes prédéceſſeurs; il conclut de ſes recherches, que la veine ombilicale fournit ſeule le ſang qui coule dans la moitié du foye du fœtus, & qu'elle fournit à l'autre moitié au moins autant de ſang que la veine-porte; que le ſang fourni par cette derniere veine a une direction de gauche à droite, & non de droite à gauche, comme on l'avoit cru juſqu'alors; que c'eſt le ſang de la veine ombilicale qui va chercher, pour ainſi dire, le ſang du tronc de la veine-porte pour

s'unir à lui, & circuler de compagnie dans le lobe droit du foye, & non pas, comme on le prétendoit, celui de la veine-porte qui vient s'unir au ſang de la veine ombilicale, pour circuler enſemble dans le lobe gauche; qu'enfin, dès que le fœtus eſt né, preſque tout le ſang qui circuloit de gauche à droite, par un changement ſubit, commence à circuler de droite à gauche, la veine ombilicale demeurant ſubitement inutile, & les routes qui lui appartenoient devenant déſormais propres à la veine porte.

Les Obſervations Anatomiques particulieres, rapportées dans l'Hiſtoire roulent ſur différens objets: les plus curieux ſont un épi de blé qui ſert de noyau à une pierre trouvée dans la veſſie; un cœur qui occupe la place du lobe gauche du poumon; une jument qui d'une même portée produit un poulain & une mule; une rate d'une groſ-

ſeur extraordinaire, qui contenoit dans ſa cavité juſqu'à ſeize pintes d'eau; une vache qui met bas cinq veaux en un même jour; une femme qui accouche heureuſement au trente-cinquiéme mois; (ſa ſeconde groſſeſſe duroit depuis cinq ans & huit mois; lorſque l'on écrivoit ceci); un chat qui paſſe vingt-ſix mois ſans boire, ſans que ſa ſanté en paroiſſe altérée, &c.

L'article de l'Anatomie eſt terminé dans l'Hiſtoire par une analyſe d'un excellent Ouvrage de M. Queſnay, intitulé : *Traité des Fievres continues.*

ARTICLE X.

HISTOIRE DES PHILOSOPHES Modernes avec leurs portraits, dans le goût du crayon par M. Saverien. Publiée par François, Graveur des Deſſeins du cabinet du Roi, rue S. Jacques à la vieille Poſte. T. III. *Contenant la premiere partie de l'Hiſtoire des Reſtaurateurs des Sciences.* Second Extrait.

NOus avons dit dans notre premier Extrait que l'Auteur de cet Ouvrage place Ramus à la tête des Reſtaurateurs des Sciences. Ce Philoſophe naquit en Vermandois en 1515. Ses ancêtres étoient nobles ; mais ſon aïeul ayant perdu tout ſon bien par les malheurs de la guerre, il vendit du charbon pour ſubſiſter. Son pere ſe fit Laboureur, & il devoit lui-même le ſeconder dans ſon travail ; mais

la Providence ne permit pas qu'il en fit ſeulement l'apprentiſſage. Son amour pour l'étude perça au milieu de l'indigence. A l'âge de huit ans il quitta ſecrettement la maiſon de ſon pere pour venir étudier à Paris. Il entra au Collége de Navarre en qualité de Domeſtique. Là à portée d'acquérir des connoiſſances, il employa le jour à ſervir ſes Maîtres & la nuit à ſon inſtruction. Sa grande ſagacité & ſon application continuelle le mirent bientôt en état d'aſpirer au dégré de Maître-ès-Arts. Il ſoutint à cet effet une thèſe dans laquelle il avança que tout ce qu'Ariſtote avoit enſeigné étoit abſolument faux : cette propoſition révolta toute l'Ecole, qui outroit alors l'admiration pour cet ancien Philoſophe ; mais Ramus tint ferme, & ſoutenu de la protection du Cardinal de Lorraine, il fit tête à ſes ennemis. Ce ne fut point ſans beaucoup de riſques.

Ramus fut persécuté pendant toute sa vie, & un ennemi que toute cette affaire lui avoit suscité, lui donna le coup de la mort.

M. Saverien n'oublie aucune circonstance de la vie de ce Philosophe. Il nous instruit sur-tout des particularités de sa mort qu'on avoit jusqu'ici ignorées. Tous les Historiens de Ramus ont écrit qu'il avoit été assassiné dans une cave. Ce fut dans un grenier où étoit sa Bibliothéque. L'Auteur a vu l'endroit où il a perdu la vie, & il cite avec reconnoissance M. Millet, aujourd'hui successeur de Ramus dans la Principalité du Collége de Presle; « qui l'a aidé de ses lumieres & de ses Livres, pour » rendre cette Histoire plus vraie » & plus exacte. »

Pendant que le premier Restaurateur des Sciences secouoit le joug de l'ignorance & du préjugé, il se formoit dans le monde un génie sublime qui promettoit de

plus grandes lumieres : c'étoit le célébre François Bacon, Grand Chancelier d'Angleterre, & fils de Nicolas Bacon élevé à la même dignité. Ce grand homme eut ſans contredit plus de vues que Ramus, mais il fut auſſi, dit M. Saverien, moins Philoſophe que lui. « Aux qualités les plus émi-
» nentes, il joignit les plus grandes
» foibleſſes. Cet homme qui étoit
» né pour ſervir de maître aux
» Grands de la terre, en devint,
» par un de ces ſecrets impénétra-
» ble de la Providence, l'eſclave
» & preſque le valet. Ambitieux
» à l'excès des honneurs de ce
» monde, il les chercha avec le
» plus grand empreſſement ; &
» puiſque la vérité de l'Hiſtoire
» m'oblige de tout dire, il fit pour
» les obtenir des baſſeſſes indignes
» d'un homme libre. » C'eſt ce
» qu'on voit en effet en liſant dans
» cette Hiſtoire la vie de ce Philoſophe. L'Auteur ne fait grace ſur

rien. Il dit également le bien & le mal ; & il faut avouer que le bien l'emporte de beaucoup ſur les foibleſſes. On doit à ce Chancelier les principes de preſque toutes nos découvertes dans la Philoſophie naturelle. L'Auteur expoſe avec ſoin ſes vues & ſes projets. On trouve ici ſon ſyſtême des connoiſſances humaines, ſa morale réduite en *Art de connoître les défauts des hommes*, les principus de ſa légiſlation, ou ſa *maniere d'étendre les bornes d'un Royaume*, ſon *plan d'un etabliſſement pour contribuer aux progrès & à la perfection des Sciences*, & enfin ſon *Nouveau monde des Sciences*. Il y a bien de belles vues dans ces projets, & il eſt à ſouhaiter qu'on y faſſe plus d'attention qu'on n'en a fait juſques aujourd'hui.

Il eſt conſolant de lire après la vie de Bacon, l'hiſtoire d'un Philoſophe modeſte, ennemi des grandeurs & du faſte, content de peu,

& n'ayant d'autre ambition que celle de la vertu & de la ſcience. Pierre Gaſſendi (c'eſt le ſucceſſeur de Bacon) étoit doué d'une ſimplicité ingénue, d'une politeſſe aiſée, d'une candeur admirable ; il vécut ſans ambition & preſque ſans fortune. Il ſut ſe mettre au-deſſus de tous les événemens de la vie. Rien n'étoit capable de l'émouvoir. On le trouvoit toujours doux, poli, complaiſant, ennemi des brouilleries, des diviſions & des querelles. Son érudition étoit prodigieuſe. Ses connoiſſances embraſſoient toutes les ſciences, & ſon ſtyle élégant étoit nourri de celui des bons Auteurs du ſiecle d'Auguſte. Ajoutons à ce portrait que fait M. Savérien de Gaſſendi, que ç'a été le génie le plus ſubtil & le plus fécond qui ait paru dans le monde. Toutes ſes idées ſont d'une fineſſe extrême ; il porte ſur tous les objets une vûe perçante qui en péné-

tre les parties les plus imperceptibles. On trouve ce caractere constamment soutenu dans tous ses Ouvrages. Notre Auteur en a fait une analyse à la fin de sa vie. Ce Philosophe étoit né en Provence en 1592, & il est mort à Paris en 1655. Il se lèvoit tous les jours vers les trois heures du matin. Ne mangeoit presque que des légumes & ne buvoit que de l'eau. Il a fait revivre les atômes d'Epicure, & a expliqué par eux tous les phénoménes de la nature.

Tout intéresse dans l'Histoire du grand Descartes, sa façon de vivre, sa solitude, sa simplicité dans ses vêtemens, son mépris de toutes les grandeurs de ce monde, sa grande sagacité & la variété surprenante de ses connoissances. M. Savérien fait de tout cela un tableau à la tête de la vie de ce Philosophe; il donne aussi un précis de sa méthode & de ses découvertes, &

engage ainſi le Lecteur à connoître les faits qu'il va lui préſenter : » Rien ne fut, dit-il, au-deſſus de » ſes forces. La ſimple perception » d'un objet ſuffiſoit pour qu'il en » développât toute l'étendue. Auſſi » étoit-il parvenu à ce point de » ſupériorité & d'élévation, qu'il » a paru au milieu des hommes » comme une divinité. Donnez-» moi de la matiere & du mouve-» ment, diſoit-il, & je ferai un » monde : promeſſe faſtueuſe qu'il » a effectuée par un nombre conſi-» dérable de découvertes & par » des vûes ſublimes...... La pre-» miere vérité qu'il reconnoît eſt » celle de notre propre exiſtence. » Il paſſe de-là à celle de nos idées :... » Fondant ſur ces principes plu-» ſieurs propoſitions évidentes par » elles-mêmes, il déduit toutes les » autres vérités néceſſaires. La cau-» ſe établie de cette maniere, il » forme une progreſſion conſé-

» quente de ses effets. Par la véra-
» cité de Dieu, il prouve la réalité
» des objets matériels. Il examine
» ensuite ces objets & les lie à un
» principe universel. Comme un
» nouveau Créateur, il les tire en
» quelque sorte du néant, & les
» fait éclore avec toutes leurs pro-
» priétés. De conséquences néces-
» saires, il déduit toute la structu-
» re de l'Univers & une explica-
» tion entiere des phénomenes de
» la Nature «, &c. Notre Auteur décrit avec le même intérêt la vie privée de Descartes; & il conclud de son exposition que » jamais
» mortel n'a réuni plus de grandeur
» d'ame à des connoissances si va-
» riées, si étendues & si sublimes «.
On ne peut s'empêcher de souscrire à cet éloge, quand on a lû son histoire. Cette histoire est terminée dans ce Volume par l'analyse de l'*homme de Descartes*; par celle de ses systêmes sur la formation du fœ-

tus, & la conſtruction du monde; & par l'expoſition de ſes découvertes géométriques. Nous avons été ſurpris de ne pas trouver à la ſuite de ces découvertes, celles que ce Philoſophe a faites ſur les Mathématiques & ſur la Phyſique. L'Auteur renvoye à ſon *Dictionnaire Univerſel de Mathématique & de Phyſique*, où elles ſont expoſées avec des figures. Cependant nous croyons que dans le ſupplément qu'il promet à cette Hiſtoire générale des Philoſophes Modernes, il conviendroit de les expoſer, & de faire graver même les planches qui ſeroient néceſſaires, afin de rendre l'Hiſtoire du grand Deſcartes auſſi complette qu'on peut la déſirer.

On doit ſavoir gré à M. Savérien, d'avoir enfin donné la vie entiere de Paſcal. Dans celle que Madame Perrier, ſœur de ce Philoſophe, a publiée, on ne voit guères que l'homme d'eſprit &

l'homme vertueux. Il falloit le faire connoître comme homme de génie, en rendant compte de ſes découvertes ſur les Mathématiques & ſur la Phyſique ; c'eſt auſſi ce que fait notre Auteur. Il nous donne ſur-tout l'analyſe du *Triangle Arithmétique* de ce grand homme, qui pourra d'autant plus faire plaiſir aux Géométres, que ce Livre eſt preſque perdu. L'Hiſtoire de Paſcal eſt terminée par un morceau polémique dans lequel M. Savérien juſtifie les penſées de ce Philoſophe, contre la Critique du célébre Auteur des *Lettres Philoſophiques* (M. de Voltaire).

Un Ouvrage qui contient la vie & les plus belles penſées des plus grands Philoſophes ne peut être qu'un Ouvrage utile ; c'eſt le jugement que nous croyons devoir en porter. Nous exhortons l'Auteur à ſuivre conſtamment ſa carriere, & à redoubler de ſoins & d'ardeur pour ne rien omettre d'eſſentiel.

La gravure de M. François rend encore ce Livre bien précieux. On voit ici avec plaisir les portraits des Philosophes ; celui de Ramus est fort beau. On reconnoît dans celui de Gassendi, son aimable candeur & sa finesse. Descartes & Pascal sont parlans ; enfin, cette entreprise est digne de toute l'attention des savans & des gens de goût, & en général de la faveur du Public.

ARTICLE XI.

PANÉGYRIQUE de Saint Bernard, premier Abbé de Clairvaux, & Docteur de l'Egliſe. *A Paris chez la veuve Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, grande Salle du Palais & rue baſſe des Urſins*, 1762. *in*-12.

DAns la dédicace de ce Diſcours, à M. l'Abbé de Cîteaux, & dans le compliment qui termine l'exorde, l'Orateur (M. l'Abbé de la Tour du Pin) établit l'autorité de ce Chef de l'Ordre entier; & rend cette autorité intéreſſante par les qualités perſonnelles de l'Abbé qui le gouverne aujourd'hui.

La part diſtinguée que S. Bernard eut au gouvernement de l'Egliſe & de l'Europe, offroit à l'Orateur un vaſte champ & une riche matiere; ſon mérite eſt d'avoir ſai-

si avec choix, enchaîné avec art & développé avec éloquence les plus grands traits de cette belle vie, en les rapportant au caractere du saint Docteur ; caractere unique, mais multiplié dans ses effets comme dans ses ressources : *Spiritus intelligentiæ sanctus, unicus, multiplex. Sap.* 7. C'est le point de vûe sous lequel M. l'Abbé de la Tour du Pin envisage S. Bernard dans le cours de son Panégyrique. Une seule vertu particuliere n'eût pas donné une idée suffisante de la sainteté de ce grand personnage. L'Orateur le peint plus heureusement par un caractere unique de sainteté, de science, d'autorité & de succès.

» Bernard, l'homme unique, par » les traits singuliers qui caractérisent sa sainteté «.

» Bernard, l'homme unique, par » l'autorité universelle que sa sainteté lui mérite «.

Ce sont les deux points de ce

Diſcours, très ſuſceptible d'analyſe par ſa méthode, mais trop riche en beaux traits pour que nous puiſſions les rapporter tous.

Ce caractere unique attribué à S. Bernard par ſon Panégyriſte, eſt marqué dans le contraſte du ſavant ſans étude, de l'Apôtre ſolitaire & du juſte pénitent. Ces contraſtes forment la chaîne de la premiere partie de ce Diſcours; mais ce ſont de ces antithèſes de choſes dont la vraie éloquence peut ſe parer avec décence, ſur-tout quand elles ſont auſſi ſobrement ménagées que dans cet éloge.

Bernard, l'un des hommes les plus ſavans & les plus religieux, naît dans les ténébres du douziéme ſiecle, au ſein de l'ignorance & de la ſuperſtition. » Génie vaſte, facile, » réfléchi, noble, inſinuant, il ar» rache les ſciences au tombeau » qui paroiſſoit devoir les enſeve» lir... Théologien ſolide... Phi» loſophe judicieux... fécond In-

» terpréte ... Prédicateur zélé ...
» le dernier des Peres de l'Eglise,
» il les reproduit tous «.

M. l'Abbé de la Tour du Pin décompose, pour ainsi dire, les différens rayons de ce flambeau de l'Eglise; il parcourt toutes les branches de l'érudition de S. Bernard, & caractérise avec noblesse & vérité presque tous ses Ecrits. Le beau Livre *de la Considération* est ici oublié; mais c'est un mérite de plus pour l'Orateur qui a sçu lui donner ailleurs sa vraie place.

» Cet homme si profond, si sa-
» vant, est un savant sans étude. Sa
» science est infuse, miraculeuse,
» divine. Voilà ce qui ne convient
» qu'à Bernard; voilà l'homme uni-
» que. *Spiritus unicus*.... La soli-
» tude est l'école dans laquelle ses
» talens se manifestent, son esprit
» s'exerce, son génie éclate. La pié-
» té est le flambeau qui l'éclaire;
» l'oraison est la source de ses lu-

» mieres ; la Croix ſon Livre.....
» Dieu ſon Maître «.

L'Apôtre & le Docteur ſe forment dans la même ſolitude. Bernard n'eſt plus à lui. La diſcipline Monaſtique, les dangers de l'Egliſe, les démêlés même des Princes réclament à la fois ſon zéle & développent ſes divers talens. Dans ces occupations variées, Bernard conſerve ſon caractere d'homme unique, en ce que tout entier au monde, il ne ceſſe pas d'être tout entier à lui-même. *Totus omnium, totus ſuus.*

On voit ici S. Bernard fonder à Clairvaux ſa nouvelle Colonie ; on le retrouve avec Pierre le Vénérable, avec l'Abbé Suger, deux grands hommes de ce ſiecle, dont il fut le conſeil. Mais ſa carriere la plus étendue eſt celle qui le met aux priſes avec les Novateurs de ſon tems.

» Bernard démêle l'erreur qui ſe
» produit ſous mille formes. Tan-
» tôt

» tôt noble, ſublime; elle pénétre
» d'un vol rapide juſques dans le
» Ciel; elle a pour Chef Gilbert
» de la Poirée. Tantôt inquiete,
» audacieuſe, elle allume par-tout
» le feu de la diſcorde; elle a pour
» guide Arnaud de Breſſe. Tantôt
» cruelle, ſanguinaire, elle ſe plaît
» dans le meurtre & le carnage;
» elle a pour vengeur Henri de
» Toulouſe. Tantôt délicate, ſub-
» tile, elle inſpire des préjugés ſous
» le prétexte apparent de les dé-
» truire; ſon protecteur, c'eſt Abé-
» lard. Avec un caractere différent,
» ces maîtres du menſonge tendent
» à la même fin, la ruine de la Re-
» ligion «.

On aimera ſur-tout à lire ce caractere plus développé d'Abélard.

» Abélard connu par ſes talens,
» par ſes illuſions, par ſes foibleſ-
» ſes, & peut-être pas encore aſſez
» connu. Eſprit vif, ſublime, per-
» çant, délicat, curieux dans ſes
» recherches, ſubtil dans ſes rai-

» ſonnemens, habile à concilier les
» graces de l'éloquence avec la pro-
» fondeur de l'érudition..... En-
» hardi par ſes ſuccès, Abélard s'é-
» leve juſqu'à la Divinité. Il tente
» d'aſſujettir aux regles captieuſes
» du raiſonnement un myſtere,
» qu'il n'eſt permis de ſonder qu'a-
» vec une foi reſpectueuſe.... Con-
» ſommé dans l'art difficile de maî-
» triſer les eſprits, il ſait s'aſſurer
» des admirations, ſe concilier des
» amis, s'attirer des diſciples, s'ac-
» créditer par des Apologiſtes «.

L'Orateur ramene enſuite S. Bernard à ſa ſolitude, & fournit un détail très-intéreſſant de ſa vie pénitente. On y trouve cette belle image de la ſolitude de Clairvaux.

» Une profonde vallée, environ-
» née de montagnes eſcarpées, cou-
» verte par de ſombres forêts; une
» retraite lugubre ménagée dans
» un terrein étroit, élevée par la
» main des Solitaires, où tout reſ-
» pire la ferveur, le jeûne, la pé-

» nitence : voilà Clairvaux. Quels » hommes y fixent mon attention ! » Diſciples de Bernard, ah ! ſi je » voulois peindre la pénitence » même, la vie de vos premiers » modèles fourniroit tous les traits » du tableau ; par tout des viſages » pâles, décharnés, des corps exté- » nués, abbatus. La vertu même » ſemble habiter ces paiſibles re- » traites, & de ces retraites, l'or- » nement le plus précieux, c'eſt » Bernard. »

Le tableau de l'autorité de S. Bernard, autorité *unique*, acheve de former ſon éloge, & de caractériſer le genre de gloire attaché à ſon nom. On doit s'attendre à trouver encore des contraſtes, puiſqu'ils entrent dans le plan même de ce diſcours. On verra dans Bernard « un Religieux qui comman- » de aux Paſteurs de l'Egliſe, un » ſujet qui reprend les Souverains, » un particulier qui donne, pour » ainſi dire, des loix à l'Univers. »

Eugene III, aſſis ſur la Chaire de S. Pierre, aime à reconnoître encore dans l'Abbé de Clairvaux, ſon Maître & ſon Pere. Bernard profite de ces prérogatives pour adreſſer au S. Pere les avis les plus touchans, mais les plus fermes & les plus ſalutaires ſur ſa place dans le *Livre de la Conſidération.*

Cette ſeconde partie du Diſcours abonde en Portraits bien deſſinés, & ſur-tout frappans par ce coloris dans lequel excelle M. l'Abbé de la Tour-du-Pin. Ceux de Louis *le Gros* & de Louis *le Jeune* ſont terminés par deux morceaux très-pathétiques.

La vie de S. Bernard eſt trop liée à l'hiſtoire des Croiſades, pour que celles-ci n'ayent point une place dans ſon éloge. Ce que nous trouvons ici eſt une ſorte d'apologie propre à ſatisfaire tout homme judicieux qui ne ſe fait point un plan de trouver la Religion en défaut.

On promet de nous donner incessamment un Recueil des Panégyriques du même Auteur. Son nom, sa célébrité & les succès qu'il a dans ce genre de composition, doivent lui faire bien augurer des suffrages du public.

ARTICLE XII.

PRINCIPES généraux pour l'intelligence des Prophéties. *A Paris, Savoye*, 1763. *in*-12. *de* 526 *pag. sans y comprendre un avertissement de deux pages.*

VOilà un Ouvrage qui renferme plus que le titre ne promet, & c'est déja un mérite qui n'est pas commun. Si à l'inspection de ce titre on s'imaginoit qu'il ne s'agit ici que des *Prophéties* proprement dites, c'est-à-dire, spécialement des *Livres prophétiques* qui font partie des divines Ecritures, on se méprendroit. Ces principes s'étendent à *tout le corps des divines Ecritures*, considérées dans *le sens prophétique* qu'elles renferment depuis le commencement de la Genèse jusqu'à la fin de l'Apocalypse : Voilà sans doute une ma-

tiere d'autant plus importante que l'on a quelquefois tenté d'y répandre des nuages par de faux principes : il eſt bien eſſentiel d'établir des principes ſolides & lumineux ſur un ſujet auſſi intéreſſant.

Ecoutons l'Editeur, ou ſi l'on veut l'Auteur, tracer lui-même le plan de cet Ouvrage dans ſon Avertiſſement qui n'eſt pas long, & que par cette raiſon, nous rapporterons ici entier. « C'eſt une choſe, » dit-il, fort connue que l'importance & l'utilité des Prophéties » dont les divines Ecritures ſont » pleines. On connoît auſſi quelles » ſont les difficultés qui ſe ren- » contrent dans l'étude qu'on en » peut faire. On a eſſayé de réunir, » comme ſous un même point de » vue, dans l'Ouvrage qu'on don- » ne ici au Public, les Principes » qu'on doit ſuivre dans ce genre » d'étude, pour travailler avec ſuc- » cès. Perſuadé qu'on étoit que » c'eſt à l'eſprit qui a dicté les Pro-

» phéties, qu'il appartient d'en
» développer le ſens, & d'en don-
» ner l'intelligence, on a étudié
» avec un ſoin particulier, la ma-
» niere dont un très-grand nom-
» bre de Prophéties ſont expli-
» quées dans l'Ecriture même; &
» l'on a cru avec raiſon, que ces
» explications étant par elles-mê-
» mes de toute certitude, les prin-
» cipes ſur leſquelles elles ſont
» faites, doivent être tenues pour
» des Principes conſtans, & ſer-
» vir de regle dans les explications
» qu'on peut entreprendre de don-
» ner des autres Prophéties. En
» ſuivant cette route, on a établi
» dans cet Ouvrage, *que Jeſus-*
» *Chriſt n'eſt pas le ſeul objet géné-*
» *ral des Prophéties*; *mais le Chriſt*
» *entier, c'eſt-à-dire, le Chef & les*
» *membres*; & que le Chriſt myſ-
» tique a ſubſiſté depuis le com-
» mencement & ſubſiſtera juſqu'à
» la conſommation du ſiecle, n'y
» ayant eu aucun tems depuis que

» les hommes n'ont pû être justifiés
» qu'en Jesus-Christ & par Jesus-
» Christ, où il n'y ait eu dans le
» monde un corps d'hommes ani-
» més de l'esprit de Jesus-Christ ;
» & étant impossible qu'il y ait
» jamais aucun tems à l'avenir où
» ce même corps ne subsiste. On
» remarque la maniere particulie-
» re, dont ce corps a subsisté jus-
» qu'au tems de l'Incarnation ; &
» l'on fait voir comment les om-
» bres & les figures qui regnoient
» alors, montroient les choses
» mêmes qui devoient être mani-
» festées au tems de l'Incarnation.
» On passe ensuite à cette manifes-
» tation-là, qui a été le fruit & la
» suite de l'Incarnation. On y étu-
» die, à la faveur de la grande lu-
» miere de l'Evangile, comment
» on peut voir sortir des ombres
» & des figures anciennes, le corps
» & la vérité à quoi elles prépa-
» roient. On vient enfin à ce qui
» regarde la maniere dont les an-

» ciennes Prophéties s'accompliſ-
» ſent par les choſes qui arrivent
» journellement dans l'Egliſe Chré-
» tienne, conſidérée depuis le tems
» de ſon entiere ſéparation d'avec
» la Synagogue incrédule, enſeve-
» lie ſous les ruines de Jéruſalem
» & du Temple, juſqu'à la con-
» ſommation du ſiecle & à la fin
» du monde. On s'eſt attaché ſur-
» tout à développer les principes
» qu'il faut ſuivre, quand on étu-
» die les Prophéties relativement
» à ce troiſiéme tems; parce que
» ſous ce dernier point de vue,
» les Prophéties nous regardent
» perſonnellement, & l'étude qu'on
» en fait préſente de très-grandes
» difficultés. C'eſt au Public équi-
» table à juger ſi l'on a réuſſi en
» traitant ces grands objets. »

Pour mettre nos Lecteurs en état d'en juger, autant que peuvent le permettre les bornes de nos Mémoires, nous allons analyſer ce Livre important; ce qui ſe-

ra d'autant plus facile qu'il est très-méthodique, & c'est encore un grand avantage dans un sujet aussi compliqué.

L'Auteur commence par établir qu'*il n'y a de véritables Prophéties que dans la véritable Religion.* La Prophétie proprement dite, est un caractere propre & distinctif de la Divinité. Les conjectures des hommes, les Oracles même des faux Dieux, n'ont rien qui égale la précision & la certitude des Prophéties dont l'esprit de Dieu est l'Auteur. Ce caractere distinctif du seul vrai Dieu se trouve au milieu de son peuple. L'esprit Prophétique s'est perpétué dans la personne des Patriarches & de leurs descendans, depuis Adam jusqu'à Jesus-Christ.

Comme *l'esprit de Dieu* est l'unique Auteur des Prophéties, *c'est* aussi *de lui seul qu'on doit en apprendre le vrai sens.* Mais comment le S. Esprit découvre-t-il le sens des

Prophétes ? « Si nous considérons, » dit l'Auteur, quels sont les » moyens par lesquels l'Esprit de » Dieu communique la connois» sance des secrets de Dieu dont » il s'agit ici, nous trouverons » qu'il la communique ou *immé-* » *diatement* ou *médiatement*... Cet » esprit de vérité communique *im-* » *médiatement* cette connoissance, » quand il éclaire intérieurement » l'esprit par la voie de l'inspira- » tion; & il la communique *mé-* » *diatement* quand il éclaire, en » employant des moyens exté- » térieurs, tels que sont les livres, » les instructions humaines & au- » tres semblables.

» L'inspiration prise au sens dans » lequel nous la prenons ici, est » appellée du nom d'*onction* dans » le langage des Ecritures. C'est » d'elle que Jesus-Christ parle, » quand il dit : *il est écrit dans les* » *Prophétes : ils seront tous ensei-* » *gnés de Dieu*.... C'est dans ce

» ſens que le Diſciple bien aimé dit
» aux Elus de Dieu : *vous avez reçu*
» *du ſaint l'onction qui vous inſtruit*
» *de tout.... Que l'onction que vous*
» *avez reçue de lui , demeure en*
» *vous ; & vous n'avez pas beſoin*
» *que perſonne vous enſeigne ; mais*
» *cette même onction vous inſtruit de*
» *toutes choſes. Or ce qu'elle enſeigne*
» *eſt véritable & exempt de tout*
» *menſonge. Ainſi demeurez dans ce*
» *qu'elle vous a enſeigné* ; ce texte
» comprend tout....

» Mais ſi cet enſeignement eſt
» en lui-même exempt de tout pé-
» ril d'erreur, il eſt en même tems
» ſi ſecret & ſi caché ; qu'on peut
» donner dans les illuſions les plus
» dangereuſes , en prenant pour
» *enſeignement intérieur du S. Eſ-*
» *prit*, les viſions de ſon propre
» cœur & les délires d'une ima-
» gination déréglée. C'eſt-là ce qui
» a enfanté les fanatiques de tous
» les ſiécles... Il eſt donc de la der-
» niere importance de ſavoir diſ-

» cerner l'enſeignement intérieur
» du S.Eſprit afin d'éviter tout péril
» d'illuſion, de ſéduction & de fa-
» natiſme. »

» Pour faire ce ſage & impor-
» tant diſcernement, il n'y a pas de
» régle meilleure & plus ſure à ſui-
» vre que celle que l'Egliſe propoſe
» à ſes enfans, pour les réunir tous
» dans les mêmes ſentimens... Or
» cette regle eſt de rejetter comme
» une illuſion de l'eſprit de men-
» ſonge, tout ce qui ſe trouve op-
» poſé à la croyance de l'Egliſe...
» Ainſi toute interprétation des
» Prophéties, auſſi-bien que de
» toute Ecriture divine, doit être
» rejettée comme venant de l'eſ-
» prit de menſonge, ſi elle contre-
» dit l'enſeignement de l'Egliſe, &
» par une conſéquence néceſſaire,
» *l'enſeignement de l'Egliſe eſt une*
» *regle qu'il faut avoir continuelle-*
» *ment devant les yeux dans l'étude*
» *qu'on fait du ſens des Prophéties.* »

Nous avons exprès rapporté
tout ceci, afin que l'on vît com-

ment l'Auteur écarte tout le danger que l'on auroit pu craindre de cet *enſeignement intérieur*, auquel il nous avoit d'abord appliqué. Mais comme, de ſon propre aveu, *l'enſeignement de l'Egliſe* eſt la regle primordiale à laquelle cet enſeignement intérieur doit être ſoumis, *regle qu'il faut avoir continuellement devant les yeux*, *dans l'étude qu'on fait du ſens des Prophéties*, & conſéquemment avant d'écouter cet enſeignement intérieur ; nous penſons qu'il auroit dû lui donner le premier rang, c'eſt-à-dire, addreſſer d'abord les fidéles à l'Egliſe pour apprendre d'elle le ſens des divines Ecritures, parce qu'enfin il faut connoître la regle avant de pouvoir l'appliquer. Mais nous croyons volontiers que ce n'eſt tout au plus qu'un déplacement dans l'ordre des principes de l'Auteur ; & qu'au fond il penſe très ſainement ſur ce point ; ſes expreſſions en font preuve.

Le sens des rophéties est-il toujours fixé par un enseignement précis de l'Eglise? * Sur cette question, l'Auteur nous renvoie à M. Bossuet, qui, traitant cette matiere de dessein formé, s'exprime ainsi ** : « j'avance trois vérités, » la *premiere* qu'il y a des Prophéties qui regardent le fondement » de la Religion, comme celles » de la venue du Messie, &c..... » Le sens de ces Prophéties ne » peut avoir été inconnu aux Peres:... Ainsi il est manifeste à » l'égard de ces Prophéties, que » le sens peut bien en être éclairci » & perfectionné par la suite des » tems, mais que le fonds s'en » doit trouver dans les écrits des » saints Peres. Une *seconde* vérité

---

* L'Imprimeur de l'Ouvrage que nous analysons, a très-mal placé ce point interrogant dans le titre du Chapitre V. Nous le présentons ici comme il doit être.

** Préf. de l'Explic. de l'Apocal. n. xlvj.

» n'eſt pas moins conſtante : c'eſt
» qu'il y a des Prophéties qui ne
» regardent pas le dogme, mais
» l'édification ; ni la ſubſtance de
» la Religion, mais ſes acceſſoires...
» Par exemple.... les Prophéties
» ſur ... Babylone.., ſur Cyrus...
» Sur ces ſujets, il eſt permis d'al-
» ler, pour ainſi dire, à la décou-
» verte : perſonne n'en doute.....
» Delà réſulte une *troiſiéme* vérité :
» que s'il arrive aux Orthodoxes
« en interprétant les Prophéties
» de ce dernier genre, de dire des
» choſes nouvelles, il ne faut pas
» s'imaginer pour cela qu'on puiſ-
» ſe ſe donner la même liberté dans
» les dogmes. Car c'eſt à l'égard
» des dogmes que l'Egliſe a tou-
» jours ſuivi cette regle invaria-
» ble de ne rien dire de nouveau ;
» & de ne s'écarter jamais du che-
» min battu. » Cela poſé, nous
allons analyſer la ſuite de cet
Ouvrage, en employant preſque
toujours les propres expreſſions

de l'Auteur, mais en ſerrant extrêmement.

A l'égard des Prophéties dont l'Egliſe fixe le ſens par un enſeignement clair & précis, il n'y a ſans doute point d'autre regle à donner que de s'en tenir à cet enſeignement. Mais lors même qu'on ne trouve point le ſens particulier d'une Prophétie clairement développé par l'enſeignement de l'Egliſe, on ne laiſſe pas d'apprendre de l'Egliſe certaines vérités générales, qui ont leur application particuliere à la Prophétie dont on cherche le ſens : ces vérités générales ſont autant de principes propres à nous guider.

Il eſt certain & indubitable que JESUS CHRIST *eſt la fin & le but de toute la révélation*, & par conſéquent *des Prophéties* qui en ſont une partie ſi conſidérable. Mais Jeſus-Chriſt n'eſt pas montré clairement dans toutes les Prophéties : le langage Prophétique eſt rempli

d'énigmes. Jesus-Christ dans les Prophéties est représenté ou *en lui-même* ou *dans son corps mystique* : & sous ce second point de vue, les Ecritures le considerent tantôt dans le ministere, c'est-à-dire, dans le corps des Pasteurs, comme exerçant les fonctions de chef, & tantôt dans l'Eglise, prise simplement pour l'assemblée des fidéles. *L'humanité sainte de Jesus-Christ* est aussi elle-même l'image de son corps mystique ; & les mêmes Prophéties peuvent ainsi avoir un premier accomplissement dans son humanité sainte, & un second accomplissement plus étendu dans son corps mystique. Les Ecritures s'occupent particulierement du *corps mystique de Jesus-Christ* ; mais il faut observer qu'il y a plusieurs différences entre l'état du corps mystique de Jesus-Christ avant l'Incarnation du Verbe, & l'état de ce même corps depuis l'Incarnation. Par exemple, son état

avant l'Incarnation étoit un état de deſir & d'attente, & *depuis l'Incarnation*, c'eſt, pour ainſi dire, un état de jouiſſance & de miſe en poſſeſſion. On lui montroit, avant l'Incarnation les ombres & les figures des biens que l'Incarnation lui a apportés. Voilà ce qu'on doit toujours avoir devant les yeux, dans la lecture & l'étude des Ecritures de l'Ancien Teſtament; & ſi l'on en veut pénétrer le véritable ſens, il ne faut jamais les ſéparer de celles du nouveau, où ſe voient à découvert les riches tréſors qui ſont cachés dans les premieres. La venue de Jean-Baptiſte eſt l'époque de la ſéparation des deux états. En l'un & l'autre état il faut diſtinguer dans *le corps myſtique de Jeſus-Chriſt* l'extérieur & l'intérieur: *l'extérieur* où ſe trouvent unis par les mêmes liens extérieurs *les bons & les méchans*; *l'intérieur* compoſé des *ſeuls Juſtes*, qui ſeuls animés par la charité juſtifiante, for-

nent seuls l'ame de ce corps. Tout
e qui est conforme à la vérité &
la justice, & qui ne peut venir
ue de l'esprit de Dieu regarde le
Christ mystique considéré selon
'intérieur, c'est-à-dire, les justes.
Tout ce qui n'est que mensonge
& iniquité, ne peut convenir au
Christ, que selon l'extérieur, c'est-
-dire, entant qu'il s'y trouve des
néchans : c'est sur ceux-ci que tom-
ent tous les reproches & toutes
es menaces des Prophétes.

*L'Histoire de l'Evangile est la clef
les anciennes Prophéties.* L'œuvre
le Jean-Baptiste fait voir que l'E-
angile n'est qu'une claire mani-
estation de ce que la loi & les
Prophétes avoient annoncé & en-
eigné plus obscurément. Ce que
a loi & les Prophétes paroissent
lire des biens & des maux sensi-
bles, doit s'expliquer des biens &
les maux spirituels, relativement
l'idée que l'Evangile en donne.
Le sens spirituel ou évangélique

présuppose un premier sens qui le renferme en allégorie ou en énigme: l'un n'exclut point l'autre. Les *récits historiques* de l'Ancien Testament sont souvent de véritables prophéties. Le *culte légal* étoit figuratif & prophétique. Les faits prophétiques de l'Ancien Testament, sont des paraboles comme celles de l'Evangile: Les récits historiques du Nouveau Testament même sont aussi souvent des paraboles. En J. C. on trouve les noms des figures & la vérité des choses figurées: il est Roi, mais sa Royauté est d'un ordre spirituel: il est Prêtre; mais son sacerdoce est tout différent de celui d'Aaron. Ce qui est très-borné dans la figure ou parabole peut avoir une grande étendue dans la vérité figurée: un seul homme représente quelquefois un peuple; une seule Ville, le monde entier. Les noms des peuples dont il est parlé dans les Prophètes, désignent, au sens évangéli-

que, des peuples ſpirituels, qui ont les mêmes rapports avec l'Egliſe, que les anciens peuples avoient avec le peuple figuratif. L'hiſtoire d'un même perſonnage figuratif peut renfermer divers tableaux prophétiques, indépendans les uns des autres. L'ordre ſelon lequel les tableaux prophétiques ſont placés dans l'Ecriture, ne prouve rien pour l'ordre ſelon lequel les événemens qu'ils prédiſent, doivent arriver. Pluſieurs figures prophétiques concourent à repréſenter un ſeul & même objet. Les noms même des lieux & des perſonnages figuratifs & prophétiques, ſont ſouvent myſtérieux & prophétiques. Le ſilence même de l'Ecriture n'eſt pas ſans myſtere. Il y a des faits prophétiques, où la conduite des Saints eſt repréſentée par des perſonnes qui ne le ſont pas; ou ſi les perſonnes le ſont, par des choſes qui paroiſſent s'éloigner des regles ordinaires, & préſenter des idées peu favo-

rables : dans ces circonſtances, il ne faut jamais s'autoriſer de ces exemples contre la loi de Dieu. Ce n'eſt pas à dire que l'on doive condamner les Saints, qui dans ces cas extraordinaires, ont pu être pouſſés par l'Eſprit de Dieu, comme les Iſraëlites, qui, par l'ordre exprès de Dieu, dépouillerent les Egyptiens, en leur enlevant des biens dont Dieu étoit le Maître, & dont il diſpoſoit en faveur de qui il vouloit. D'ailleurs ce qui dans la figure s'écarte des regles communes, peut y être parfaitement conforme dans la vérité figurée, comme lorſque les Chrétiens qui ſont les vrais Iſraëlites, ſe ſont enrichis très-légitimement des dépouilles ſpirituelles des Juifs incrédules, repréſentés par les Egyptiens. Ces circonſtances extraordinaires ſont un ſigne qui nous avertit d'être attentifs aux Myſteres qu'elles renferment. Enfin, *les prophéties* proprement dites, énoncées

dans un langage figuré, doivent s'expliquer suivant les mêmes principes que l'on vient de poser à l'égard des faits & récits prophétiques.

Les Prophéties peuvent se considérer par rapport à *trois tems* différens, selon lesquels elles peuvent avoir *trois* différens *accomplissemens.* Le *premier tems* est celui qui a précédé l'Incarnation du Verbe; c'est le tems d'un *premier accomplissement*, qui regarde spécialement l'état temporel de la Nation Juive & des Peuples voisins. Le *second tems* s'étend depuis la naissance de S. Jean-Baptiste, jusqu'à la réprobation effective de la Synagogue incrédule, c'est-à-dire, jusqu'à la ruine de Jerusalem & du Temple par les Romains; (on pourroit peut être même l'étendre jusqu'au triomphe de l'Eglise sous Constantin:) tout cet intervalle est le tems d'un *second accomplissement* qui regarde particulierement

Jeſus-Chriſt & l'établiſſement de ſon Egliſe. Le *troiſiéme tems* a commencé à la réprobation de la Synagogue, & durera juſqu'à la conſommation des ſiecles : c'eſt le tems d'un *troiſiéme accompliſſement*, qui regarde ſpécialement l'Egliſe de J. C. Mais dans ce troiſiéme tems, l'Egliſe a-t-elle des marques aſſurées pour connoître que telle prophétie déja accomplie dans le premier ou dans le ſecond tems, doit recevoir un nouvel accompliſſement dans telle ou telle partie du troiſiéme tems ? Oui, elle trouve cet avantage dans le Livre divin de l'Apocalypſe. Car l'Apocalypſe détaille par ordre tout ce qui doit arriver à l'Egliſe, depuis ſa ſéparation d'avec la Synagogue juſqu'à la fin du monde : enſorte que *l'Apocalypſe eſt la clef des anciennes Prophéties pour ce qui concerne ce troiſiéme tems.*

Juſqu'ici l'Auteur de cet Ouvrage n'avance aucun principe qui ne

nous ait paru ſolidement prouvé ; & nous invitons nos Lecteurs à voir dans l'Ouvrage même le développement de ces principes également ſolides & lumineux.

Mais lorſqu'il entreprend de montrer *comment l'Apocalypſe détaille par ordre tout ce qui doit arriver à l'Egliſe*, depuis la ruine de Jeruſalem juſqu'à la fin du monde, nous craignons qu'il ne ſe livre un peu trop à ſes vûes particulieres. Il part d'un principe certain, c'eſt qu'*il y a un ordre marqué dans les viſions de l'Apocalypſe ;* » cet ordre ſi utile & ſi admi-» rable, dit-il, ſe fait tellement » ſentir dans l'Apocalypſe, que la » foule des Interpretes ſuppoſe » dans les explications qu'elle en » donne, que les évenemens pré-» dits dans chaque viſion particu-» liere doivent arriver dans le mê-» me ordre ſelon lequel ils ſont » repréſentés. Il y en a même beau-» coup qui ont été ſi frappés du

» bel ordre qui regne dans toutes » ces visions, & de l'affectation » marquée avec laquelle *chacune* » *des grandes visions* s'y trouve *di-* » *visée en sept parties*, qu'ils ont » cru que ce Livre divin partage » tout le tems que ses prédictions » embrassent, en *sept époques* ou » *sept âges* qui doivent se suivre » sans interruption, depuis la date » de la révélation jusqu'à la fin du » monde. C'est l'idée que suit en » particulier M. de la Chétardie, » Curé de S. Sulpice, (à Paris,) » dans son Explication de l'Apoca- » lypse, qui a été imprimée vers » le commencement de ce siecle; » & il a été suivi en cela par l'Au- » teur d'une grande Dissertation » qu'on lit à la tête de l'Apoca- » lypse dans une édition de la Bi- » ble en quatorze Volumes *in* 4°. » qui a été imprimée chez Des- » prez; (ou plutôt chez Guerin,) » depuis 1740 «. Cette Bible est l'Abrégé du Commentaire de D.

Calmet ; & en effet l'Abbréviateur a mis à la tête de l'Apocalypſe dans cette Bible une *Diſſertation ſur les ſept âges de l'Egliſe, repréſentés dans l'Apocalypſe, ſous le voile des ſymboles qui accompagnent l'ouverture des ſept ſcèaux, le ſon des ſept trompettes, & l'effuſion des ſept coupes.* Il y établit très-expreſſément la diſtinction des ſept âges, & l'ordre qui regne dans les tableaux qui composent ces trois viſions : mais nous pouvons aſſurer qu'il ſeroit fort éloigné d'admettre les conſéquences que l'on prétend tirer ici de ce principe. Il a donné depuis un précis de ſon plan ſur le Livre entier de l'Apocalypſe, par des ſommaires & des notes, inſérées dans l'édition qu'il a donnée du *Nouveau Teſtament, traduit ſur les Textes originaux avec les différences de la Vulgate*, Bruxelles 1757. C'eſt un petit Volume *in*-12 que l'on peut aiſément ſe procurer chez

le même Libraire qui débite les principes que nous analyſons.

L'Auteur de ces Principes, expoſe donc dans un aſſez grand détail ſes vûes particulieres ſur l'Apocalypſe ; il ſuppoſe qu'il y a un ordre & une ſuite, non-ſeulement dans les différens tableaux qui compoſent chaque viſion, mais dans l'aſſemblage même de ces viſions ; enſorte que les événemens doivent ſe ſuccéder comme ſe ſuccedent les viſions ; ce qui ne paroît pas être auſſi évident qu'il le ſuppoſe. Mais ce qu'il ajoute enſuite eſt plus certain. Il fait voir que l'Apocalypſe rappelle preſque toutes les Ecritures prophétiques, & les applique à l'Egliſe pour ce troiſiéme tems, qui s'étend depuis la ruine de Jeruſalem juſqu'à la fin du monde. Il montre qu'il y a des prophéties ſur les différens états de l'Egliſe, qu'on ne peut expliquer à fond ſans le ſecours de l'Apocalypſe. Il fait remarquer les diffi-

cultés & les avantages de cette combinaiſon de toutes les anciennes Prophéties, avec celles de l'Apocalypſe.

Enfin, il termine ſon Ouvrage par un Chapitre très-étendu, qui contient *le récit de la Création du monde viſible*, *expliquée*, dit-il, *ſelon les principes établis dans cet Ouvrage*, *en l'appliquant à la Création du monde ſpirituel*, *ou à l'Egliſe*. Mais nous craignons qu'ici il ne ſe livre encore trop à ſes vûës, & qu'il n'oublie lui-même un des ſolides principes qu'il a judicieuſement établis. Il ſuppoſe que l'ordre des ouvrages qui rempliſſent les ſix jours de la création, repréſente l'ordre des événemens qui doivent remplir la durée des ſiecles, depuis le premier avenement de Jeſus Criſt juſqu'à ſon dernier avenement. Mais lui-même a poſé pour principe, que *l'ordre*, *ſelon lequel les tableaux prophétiques ſont placés dans l'Ecriture*, *ne prouve*

rien pour l'ordre, ſelon lequel les évenemens qu'ils prédiſent doivent arriver: & nous croyons que les efforts qu'il eſt obligé de faire pour trouver dans le ſens prophétique des œuvres de la Création, l'ordre qu'il y ſuppoſe, prouvent qu'en effet cet ordre n'y eſt pas. Il eſt conſtant que les diverſes parties du monde viſible ſont ſouvent employées par les Prophetes comme des ſymboles qui repréſentent les diverſes parties du monde ſpirituel; ainſi le parallele du monde viſible & du monde ſpirituel eſt ſolidement fondé; mais nous ſommes perſuadés que les vûes de l'Auteur euſſent été beaucoup plus juſtes, s'il ne ſe fût pas aſſujetti à chercher dans ces ſymboles un ordre & une ſuite qui n'y eſt pas. Si donc on remarque dans ce dernier Chapitre quelques applications qui paroiſſent manquées, cela ne doit rien diminuer de l'eſtime qu'on doit faire des ſolides principes qu'il

a établis. S'il s'écarte alors, c'eſt qu'il n'a pas lui-même aſſez exactement ſuivi ſes propres principes. Il ne ſeroit pas juſte que ce qu'il peut y avoir de foible, ou même de faux, dans ce dernier Chapitre, fît négliger cet Ouvrage, qui du reſte eſt très-ſolide, très-lumineux, & digne de tenir le ſecond rang après les *régles pour l'intelligence des Saintes Ecritures*, données par les ſavans Abbés Duguet & d'Asfeld.

ARTICLE XIII.

ESSAI SUR LA PESANTEUR, par M. L***. *A Dijon chez Antoine Defay, Imprimeur des Etats, de la Ville & de l'Université. 1762. On le trouve à Paris chez Barrois Libraire, Quai des Augustins.*

C'Eſt effectivement un Eſſai, mais qui n'eſt pas des plus heureux. Après nous avoir gravement rappellé qu'un corps eſt grave, s'il tâche de s'approcher du centre, qu'il devient léger, s'il fait des efforts pour s'en éloigner, qu'il ne péſe point par lui-même; M. L***. aſſure, ſans en douter, que » ſa » péſanteur dépend de la preſſion » qu'exercent ſur lui les parties » qui l'environnent. Mais, ajou- » te-t'il, comment ces parties agiſ- » ſent-elles ? C'eſt en quoi Deſcar-

» tes, Gaſſendi, Newton & les » autres Phyſiciens ne s'accordent » pas. Sans entrer dans le détail » de leurs ingénieux ſyſtêmes, *dé-» ja ſi ſouvent réfutés*, j'oſe expli-» quer mes idées «.

Et quelles ſont ces idées ? En voici le précis. » Si les corps céleſ-» tes nageoient dans des eſpaces » vuides, comme ils ne trouve-» roient point de matiere qui les » arrêtât, ils ceſſeroient de décrire » leurs orbites, & s'échapperoient » en ſuivant des lignes droites «. Newton ne conviendroit pas du principe; mais que fait Newton à M. L**. ? N'eſt-ce pas un homme comme un autre ? N'a-t-on pas dit à M L**. que le ſyſtême du Philoſophe Anglois avoit été réfuté ? Non, il n'y a que les tourbillons qui puiſſent retenir les Planetes dans leurs orbites, & les empêcher *de ſe rendre viſite*, comme le dit fort élégamment M. L**. Tout eſt certitude pour les jeunes gens

& pour ceux qui leur reſſemblent.

Au fait. Pour quoi les corps terreſtres ſont-ils péſans? Pourquoi? La queſtion eſt ſi facile à réſoudre! L'air eſt péſant : il preſſe les corps & les pouſſe vers le centre de la terre. Qu'un fuſil chaſſe une balle à trois cents pieds de hauteur, les colonnes ſupérieures de l'atmoſphere plus élaſtiques & plus étendues que leur partie inférieure, exercent bien plus de force ſur la balle : » cette balle ſe trouvant » plus preſſée dans les points qui » regardent le Ciel, que dans ceux » tournés vers la Terre, eſt portée en bas. Telle la liqueur ſort » avec plus d'impétuoſité, ſi vous » percez une futaille vers le fond, » que ſi vous percez dans le deſſus » ou au milieu. Pourquoi? C'eſt » qu'en perçant vers le fond, la » colonne qui chaſſe eſt plus élevée «. Ne ſont-ce pas là des preuves? Mais les corps péſent dans le

vuide. Qu'importe ? Peut-on tout prévoir ?

L'air eſt péſant auſſi ; & la raiſon en eſt toute ſimple. „ Plus épais „ que la lumiere, puiſqu'elle paſſe „ à travers le verre & le cryſtal où „ il n'a point d'accès, il ne ceſſe „ d'être comprimé par les globu- „ les dans la vibration deſquels elle „ conſiſte. L'action des globules „ de la lumiere donne *néceſſaire-* „ *ment* du poids à ceux de l'air. „ Ces derniers, plus denſes & „ moins élaſtiques, ne doivent „ point avoir l'extrême viteſſe des „ autres «. Voilà ce qu'on appelle du démonſtratif. Et la lumiere peſe-t-elle ? „ Oui, parce qu'elle a „ plus de denſité que l'éther qui la „ met en mouvement. Ses vorti- „ cules ſont preſſés par ceux de la „ matiere ſubtile: „ M. L***. nomme tout cela ſes idées ; il y a quelque tems qu'elles courent les Ecoles.

On vient de voir les démonſtra-

tions à prétention du premier Chapitre ; le ſecond expoſe la Méchanique générale de la terre & des corps céleſtes. C'eſt en cet endroit ſur-tout que M. L***. donne à corps perdu dans les tourbillons, & ſe repoſe ſur leur puiſſance avec une ſécurité que Deſcartes eût déſavouée : un Philoſophe propoſe une opinion, une hypothèſe, & n'entend pas qu'on s'y livre comme à l'évidence. M. L**. enchante par l'air de conviction avec lequel il explique la formation du Globe Terreſtre. « On trouve, » dit-il, dans le mouvement de la » terre autour de ſon axe, & dans » la preſſion de la Lune, le principe de la formation de nos » Mers & de nos Montagnes. La » Terre n'étoit d'abord que pâtes & » boues. Les corps, ſi elle eût été » en repos, ſe ſeroient rangés ſelon » l'ordre de leur gravité ſpécifique ; » les boues plus peſantes ſeroient » allées au fond ; mais le mouve-

» ment de la Planete les mélan-
» gea. D'un autre côté, la Lune
» renfermée dans le même tour-
» billon pressa les couches liquides.
» De cette agitation naquirent le
» flux & le reflux. Les boues déja
» remuées & à peu près également
» disperſées, ſe ſéparerent en de
» vaſtes monceaux : de-là nos mon-
» tagnes. Les grands intervalles que
» ces amas laiſſerent en ſe formant,
» logerent ce que nous appellons
» Mer. Les petits intervalles firent
» place aux Rivieres & aux Fleu-
» ves... Il faut en dire autant de
» toutes les Planettes quelcon-
» ques. » N'y auroit-il pas de l'in-
crédulité à douter de ces vé-
rités ? *

* Lorſqu'on réfléchit de ſang froid, il doit paroître bien ſingulier que les Philoſophes Chrétiens ſe ſoient creuſé le cerveau pour imaginer des ſyſtêmes de Coſmogonie, qu'ils ſavoient être démentis par un monument autentique. En ſuppoſant que l'hypothèſe de Deſ-

Expliquons à notre tour comment s'est formé l'*Essai sur la Pésanteur*, Brochure de 57 pag. divisée en trois Chapitres. M. L**. prend la plume & copie çà & là dans les cahiers de son Professeur ce qui peut avoir quelque rapport au titre qu'il a adopté : outre les objets que nous avons parcourus, le mouvement diurne & annuel de

---

cartes soit ingénieuse & bien liée avec les conséquences qu'il en a voulu déduire, elle est au moins une erreur de fait. Mais ce n'est pas assez pour les singes de Descartes de n'avoir fait qu'un rêve ; il faut encore que ce rêve ait une teinte de délire. Newton a senti qu'après s'être bien promené dans le pays des songes, il falloit enfin revenir au décret du premier Moteur : il existe ce decret, & rien ne prouve qu'il n'existe pas tel qu'il l'a supposé. Mais n'est-il pas permis d'exercer l'imagination ? A la bonne heure ; ce n'est point un crime. Tâchons cependant de ne pas perdre de vue les principes de la saine Physique : autrement nous courrions risque de nous embourber avec l'Auteur de l'*Essai sur la Pesanteur*, ou de donner dans le cahos incendiaire de M. Saverien, que nous n'avons fait que présenter dans nos Mémoires. (1 vol. Janv. 1763. pag. 53.)

la terre, ſon mouvement de vacillation, ſon applatiſſement vers les Pôles, l'inclinaiſon de ſon axe, le Déluge, les viteſſes des Planetes dans leurs orbites, la démonſtration de quelques regles de Képler & du ſyſtême de Copernic, la formation & la marche des Cometes, l'accélération des graves en liberté & ſur un plan incliné, le jet des bombes, les oſcillations du pendule, enfin un petit abrégé de ſtatique ſe placent où le hazard l'a voulu, & forment ce qu'en bon latin on appelle *farrago Libelli.*

ARTICLE XIV.

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE Françoiſe. Par M. de Wailly, nouvelle Edition. vol. *in* 12. de 150 pag. ſans la Table. *A Paris chez J. Barbou, Libraire-Imprimeur, rue S. Jacques aux Cigognes* 1763. *prix* 1 *liv* 4 *ſ.*

RIen n'eſt auſſi déſagréable pour ceux qui penſent, que de ſe voir dans la néceſſité de borner les éloges qu'ils deſireroient donner ſans reſtriction; & la fonction de Critique devient très-épineuſe, lorſqu'elle doit s'exercer ſur des Ouvrages qui, malgré les défauts qu'ils peuvent avoir, ont déja concilié à leurs Auteurs les ſuffrages du Public. Puiſqu'il faut cependant parler vrai ou ſe taire, & que l'objet dont il s'agit ici, ne permet pas le ſilence; nous propoſerons quel-

ques obſervations qui nous ont paru indiſpenſables.

M. de W. dit (pag. 9.) « le *Régime* en général eſt un ſubſtan-» tif, un pronom ou un verbe, » qui *particulariſe* la ſignification » d'un autre ſubſtantif ou d'un au-» tre verbe. » On apperçoit bien dans cette notion un germe de définition ; mais l'Auteur s'efforcera certainement de la rendre plus exacte & plus complette. Dans cette propoſition, *le ſage aime la vertu*, ſi l'action déſignée par le mot *aime* eſt particulariſée par *la vertu* comme objet, elle l'eſt auſſi par le nominatif *le ſage* comme ſujet. De même que dans cette phraſe le ſage n'aime pas toute choſe, ce n'eſt pas non plus tout le monde qui aime la vertu. Que l'on employe ces expreſſions, *la partie la moins nombreuſe des hommes* ; *des hommes*, voilà le régime ; *la partie la moins nombreuſe* devroit en être un auſſi, puiſqu'elle parti-

cularise *les hommes*. Il nous semble que le mot *particularise* pourroit être remplacé par *termine* ou *détermine*, en joignant une courte explication.

Est-ce être bien exact, que de dire (pag. 12.); « il y a aussi plusieurs » *noms* qui sont tantôt substantifs » & tantôt adjectifs »; tels que sont les mots *sacrilege*, *colere*, *politique*, *vulgaire*? Ces termes considérés comme signes d'une idée ne sont plus le même *nom*, lorsqu'ils changent de signification, sur-tout au point de désigner des choses aussi différentes : si on les considere comme de simples sons, ils ne méritent plus la qualité de noms substantifs ou adjectifs. La même remarque a lieu par rapport à ce qu'on lit (pag. 16.); « il » y a plusieurs substantifs qui ont » les deux genres, mais sous différentes significations : comme » un *greffe* & une *greffe*; le *gueules*, » terme de blason, & la *gueule*

» d'un chien, d'un loup, &c. » Ce ne sont point les mêmes substantifs. Ajoutons que un *greffe* & une *greffe* se prononcent différemment, & que l'Auteur lui-même écrit le *gueules* autrement que la *gueule*.

On pourroit desirer aussi qu'au lieu de dire (pag. 14.) que « l'on a » donné les deux genres aux ad» jectifs », M. de W. eût restreint la proposition, comme il le fait (pag. 17.) : « les adjectifs ont presque toujours les deux genres. »

« L'article se place avant les » noms communs (pag. 15.) » Il faut attendre jusqu'à la pag. 84, où plusieurs noms de villes & de contrées, de vents, de rivieres, &c. sont exceptés : & à la suite de cette exception se trouve cette remarque ; « on joint toujours l'article » aux noms de lieux peu connus, » comme la Chine, les Indes, le » Pérou, le Japon, le Méxique, » &c. » Disons plutôt que la regle générale dans notre langue est de

donner l'article à tous les noms de Régions & de Provinces, connues ou non connues; & que les exemples contraires ne ſont que des exceptions : ainſi l'a voulu l'uſage.

« Il n'y a que notre comparatif » de ſupériorité qui réponde au » comparatif latin ; plus ſaint, *ſanc*» *tior* (pag. 20.) : *moindre* & *pire* qui ſont des comparatifs d'infériorité, ne répondent-ils pas mieux à *minor* & à *pejor* que *plus ſaint* à *ſanctior*? Et ne pourroit-on pas dire avec plus de vérité que nos comparatifs d'infériorité répondent généralement mieux aux comparatifs latins, puiſque dans les deux Langues ils s'expriment par des adjectifs précédés en latin de *minùs* qui eſt exactement rendu par *moins* en françois ; au lieu qu'il faut preſque toujours deux mots dans notre langue, pour rendre le comparatif de ſupériorité que le Latin, comme le Grec, expriment ordinairement en un ſeul? Il eſt faux à la ri-

gueur que « nos adjectifs ayent » trois dégrés de signification, le » *positif*, le *comparatif* & le *superlatif* (pag. 20.) » A la réserve de six à sept adjectifs qui sont de vrais comparatifs, les autres ne désignent que le *positif* : le comparatif & le superlatif ne sont réellement exprimés que par les mots qu'on leur joint ; *plus*, *le plus*, *moins*, *le moins*, *très*, *fort*, *bien*. Ce n'est pas en ce seul point que nos Grammairiens adaptent à notre langue des notions qui ne conviennent qu'aux langues mortes.

Après avoir remarqué que dans cette phrase ; je pense, donc je *suis* ; le verbe *suis* n'est point verbe substantif, comme le dit l'Auteur (pag. 45) ; nous passons à un autre endroit qui fournit aussi matiere à quelques observations. M. de W. (pag. 20.) identifie les interjections & les particules ; ce qui n'est pas juste : il distingue lui-même un *de* & un *que* particules, qui

n'ont nul rapport à ce qu'on doit appeller interjection. Nous ne voyons pas non plus pourquoi il range *bis* & *vivat* dans la classe des particules ou des interjections. Ces dernieres parties du discours servent bien à exprimer des affections vives de l'ame ; mais tout ce qui marque ces mouvemens n'est pas interjection. Nous n'en donnons pour exemple que cette exclamation du Poëte, *quantùm mutatus ab illo Hectore!* &c.

« On met l'article avant les » noms communs, quand on veut » par ces mots signifier toute une » espèce de choses, une ou plu- » sieurs choses déterminées. Exem- » ple, l'homme *n'est vraiment esti-* » *mable qu'autant qu'il réunit* la » bonté & la droiture du cœur aux » talens & à l'agrément de l'esprit. » Ici *l'homme* signifie toute l'espèce » des hommes. *La bonté & la droi-* » *ture* marquent une bonté & une » droiture déterminée, je veux dire

» celle

» celle du cœur. *Aux talens*, mar-
» quent des talens déterminés ; ce
» ſont ceux de l'eſprit, &c. (pag.
» 81 & 82.) » Oui, mais ce n'eſt
pas l'article qui les détermine.
L'étendue des mots, *bonté*, *droi-
ture*, *talens*, *agrément*, eſt reſtrein-
te par ceux qui les ſuivent, *du
cœur*, *de l'eſprit*. La preuve en eſt
manifeſte dans cette phraſe-ci, qui
peut remplacer celle de l'Auteur ;
*l'homme n'eſt vraiment eſtimable
qu'autant qu'il réunit la bonté & la
droiture aux talens & à l'agrément.*

« Le nombre cardinal prend
» l'article, 1°. quand il marque un
» rapport à ce qui précéde ou à ce
» qui ſuit, &c. Exemple, les deux
» *ennemis les plus dangereux de la*
» *vie ſont l'intempérance & l'oiſive-*
» *té* (pag. 83.) » Subſtituons la pro-
poſition ſuivante ; *l'intempérance &
l'oiſiveté ſont deux ennemis les plus
dangereux de la vie. Deux* n'a-t-il
donc ici aucun rapport avec ce qui
précéde & ce qui ſuit ? Et l'article

les dans l'exemple énoncé ne sert-il pas plutôt à appuyer le superlatif ? Le *Magistrat* le *plus integre* ; le *Poëte* le *plus élégant*, &c. : il semble que nos ayeux ayent eu en vue de caractériser avec plus d'énergie, & d'éveiller l'attention par le nombre & la répétition.

« Quand l'adjectif, le pronom » & le *verbe* se rapportent à plu- » sieurs substantifs de divers gen- » res, alors on les met au pluriel » & au masculin (pag. 89.) » Cet énoncé feroit croire à un Etranger que nos verbes ont des genres. L'Auteur a voulu dire que le verbe se met au pluriel, & le participe au pluriel masculin.

» Le subjonctif ou conjonctif est » une maniere d'employer le ver- » be comme suite d'un événe- » ment «. (page 113.) *Il faut* que *vous* raisonniez ; *il est juste* que *vous* réformiez ; *il convient* que *l'on* soit *d'accord* : dans ces exemples, comme en mille autres rencontres, ce qui demande le sub-

jonctif n'approche pas d'un évenement.

» *Nota.* On met le tréma ſur
» *ambigüe*, *contigüe*, *ambiguïté*,
» *continuïté*, pour faire connoître
» que *güe*, *guï*, *nuï*, ſont dans
» ces mots deux ſyllabes «. (page 144.) Notons auſſi qu'heureuſement le regne de ce tréma n'eſt plus ſi étendu, & que ſpécialement dans les mots que l'on vient de citer, on s'en eſt affranchi.

Concluons qu'il eſt très-difficile de faire une bonne Grammaire, & que dans un Abrégé ſur-tout, où l'on ne peut pas raſſembler les explications & détailler les exceptions, les fautes ſont plus ſenſibles & plus dangereuſes. Ce n'eſt pas aſſez de bien parler & d'écrire correctement une Langue ; il faut, pour en combiner les regles, beaucoup de Logique & une ſaine Métaphyſique, ſi l'on veut réunir la méthode dans le développement des préceptes, la clarté & la préciſion

dans leur expoſition, la juſteſſe des définitions, & l'heureuſe adaptation des exemples. M. de Wailly ſent, ainſi que nous, la difficulté de l'entrepriſe; mais loin de ſe rebuter, il perfectionnera ſon Ouvrage qui en vaut aſſurément la peine.

ARTICLE XV.

ÉLÉMENS D'AGRICULTURE

par M. Duhamel du Monceau, de l'Ac. Royale des Sciences; de la Société Royale de Londres, des Académies de Palerme & de Beſançon; Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine; Aſſocié à pluſieurs Sociétés d'Agriculture; Inſpecteur général de la Marine, 2 *vol. in*-12. avec *Figures* en Taille-douce. *A Paris, chez H. L. Guérin & L. F. Delatour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Acquin*, 1763. Second Extrait.

LE ſecond Volume contient ſix livres, comme le premier. L'Auteur y traite d'abord des Inſtru-

mens du Labourage, dont les principaux, pour la culture en grand, ſont les charrues & les ſemoirs; il compare les avantages & les déſavantages des formes diverſes qu'on leur a données.

Le huitiéme Livre, qui a pour objet la culture des différentes eſpeces de Grains, enſeigne à cultiver le blé de Mars qui eſt de deux ſortes, l'un barbu (*triticum vernum ariſtatum*); l'autre ras (*triticum ariſtis carens*). Le blé de Miracle (*triticum ſpicâ multiplici*, Pin.); le ſeigle, qui eſt ou d'Automne (*ſecale hibernum* vel *majus*, Pin.), ou de Printems (*ſecale vernum* vel *minus*, Pin.); l'épeautre (*hordeum diſtichum*, *ſpicâ nitidâ : Zea* ſeu *Briza nuncupatum*, J. R. H.); l'orge, dont les eſpeces les plus ordinaires ſont, l'orge d'hiver qui porte auſſi en François les noms d'*orge quarrée* & d'*eſcourgeon* (*hordeum polyſtichon hibernum*, Pin.), les or-

ges printanieres qui ſont, 1°. *hordeum polyſtichon vernum*, Pin. 2°. *hordeum diſtichon, quod ſpica binos ordines habeat*, Pin. 3°. celle que les payſans nomment Ris (*hordeum diſtichon, ſpicâ breviore & latiore, granis confertis, ſive oriza Germaniæ*, Pin.); l'avoine qui eſt ou d'hiver (*avena hiberna*), ou printaniere (*avena vulgaris albâ aut nigra*), ou à écorce très-mince (*avena nuda*, Pin.); le mil ou millet (*milium & panis punicum*) qui ſe diſtingue des panis ou millaſſes, en ce que les grains du millet viennent en grappe, au lieu que ceux des panis ſont contenus dans de longs épis; le blé de Turquie ou d'Eſpagne (*Maïs*); enfin, le blé noir ou ſarraſin (*fagopyrum*). Tous les préceptes antérieurs regardent ſpécialement le froment.

Après avoir expoſé les regles de Culture, propres à ces différens grains, M. Duhamel fait obſerver que ſi la nouvelle méthode eſt fa-

vorable à toutes ces espèces de plantes, elle est sur-tout avantageuse pour celles qui occupent long-tems la terre. Le seigle, par exemple, que l'on séme en Septembre a plus besoin du secours des labours, tandis qu'il est en terre, que l'orge & l'avoine qui se sément au Printems. Les grains qui veulent principalement être cultivés, selon les principes de la nouvelle pratique, sont ceux auxquels on est obligé de donner des labours à bras pour les faire profiter.

Les Prairies sont la matiere du neuviéme Livre, qui est distribué en quatre Chapitres. L'Auteur y traite, 1°. des pâturages naturels qui, conséquemment à la position du terrein, se divisent en *prés hauts* & *prés bas*. 2°. Des Prairies artificielles que forment la luzerne (*Medica major & erectior, floribus purpurascentibus aut violaceis*, Pin. vel *fœnum Burgundiacum*, vel *trifolium*

Burgundiacum ; le sainfoin ou esparcette (*onobrychis foliis viciæ fructu echinato*) ; le tréfle, sur-tout le vivace, (*trifolium pratense purpureum*, C. B) ; le ray-grass dont nous avons distingué les espèces, en rendant compte des Observations de la Société d'Agriculture de Bretagne ; le jonc marin qu'on nomme aussi Ajonc, Lande, Genêt épineux (*genista spartium majus, aculeis brevibus & longioribus*, J. R. H.) 3°. M. D**. parle de plusieurs herbages qui servent à la nourriture du bétail, soit en verd, soit en sec ; tels que sont le seigle, l'escourgeon, le maïs, la vesce, les pois-gris ou pois de brebis, & la spergule ou espargoule (*alsine spergula dicta major*, C. B.) 4°. Les racines destinées à nourrir les Bestiaux remplissent le quatriéme Chapitre : de ce nombre sont la pomme de terre, que quelques-uns nomment improprement Patatte ou Truffe rouge, (*solanum tuberosum*

esculentum, C. B.) en Anglois *Potatocz*; le topinambour, (*helianthemum tuberosum Indicum*, ſive *corona ſolis tuberosâ radice*, J. R. H.) les navets, les raves, les raiforts & les carottes.

Dans le dixiéme Livre, M. D**. applique les principes de la nouvelle méthode à la culture de quelques légumes & plantes potageres, du lin, du chanvre, & du chardon à foulon. Dans le onziéme, il indique la maniere de cultiver quelques plantes qui ſervent à la teinture, comme la gaude, le paſtel-gueſdes ou vouede, le ſaffran & la garance. Il faut recourir à l'ouvrage pour prendre une juſte notion des détails qui concernent la culture de ces différentes plantes. On y trouvera la deſcription de l'étuve employée à Lille pour deſſécher la garance, & celle du moulin deſtiné à la *grapper* ou *pulvériſer*. L'Auteur en décrit un qui a été exécuté à Corbeil

ſur le modele qu'il en a donné ; & dont il préfere la conſtruction à celle du moulin uſité à Lille : enſuite il termine l'article de la garance par les réfléxions ſuivantes.

» Il y a lieu d'eſpérer, que les » Cultivateurs intelligens réuſſiront à multiplier une plante (la » garance) qui doit les dédommager des avances qu'ils auront faites, & des peines qu'ils ſe ſeront » données : ils doivent de plus être » engagés à ſurmonter les difficultés qui ſe préſenteront, par les » Priviléges que le Roi leur accorde en vertu de l'Arrêt du Conſeil du 24 Février 1756 : mais » ce qu'ils doivent encore regarder comme un point très-avantageux, c'eſt que la garance n'épuiſe point la terre, & que les » labours que cette plante exige, » diſpoſent cette terre à produire » en abondance toutes ſortes de » grains «. M. Duhamel en adminiſtre auſſi-tôt les preuves, & ob-

ſerve qu'en ſuivant la Méthode de M. d'Ambournay, l'avantage ſera encore plus conſidérable, puiſqu'on pourra ſe paſſer d'étuve, ſoit en arrachant les racines dans les ſaiſons où le hâle ſuffit pour les deſſécher, ſoit en les employant toutes vertes pour les teintures.

Dans le douziéme & dernier Livre, l'Auteur porte aux oreilles des Magiſtrats, chargés de la police du Royaume, les plaintes des bons Cultivateurs, ſur les inconvéniens & les abus qui font obſtacle au progrès de l'Agriculture. Un de ces inconvéniens eſt la trop grande ſubdiviſion des piéces de terre dans certaines Provinces. Les Anglois qui en ont ſenti les conſéquences, ont autoriſé les échanges forcés, ſoumettant cependant l'eſtimation au jugement d'Experts. Mais outre qu'on ne peut pas toujours répondre de l'intelligence & de la probité de ces Experts, & que cette contrainte pourroit être

regardée par les Propriétaires comme une véxation, c'eſt un moyen qui ſeroit preſque impratiquable dans certains cantons de la France; par exemple, dans le haut Gatinois, où toutes les maiſons d'une même Paroiſſe ſe trouvent raſſemblées en gros hameaux; les terres qui avoiſinent ces maiſons deviennent ſi précieuſes, qu'on feroit un tort conſidérable à celui qu'on en priveroit, quelque quantité de terrein qu'on voulût lui donner en dédommagement dans un lieu plus éloigné. » Il me paroît, dit M. » D**, qu'il ſeroit mieux de laiſſer » aux Propriétaires la liberté de » faire des échanges, & de veiller » autant qu'il ſeroit poſſible, à les » rendre moins onéreux à ceux qui » conſentiroient à les faire de gré » à gré «.

La *vaine-pâture* & le *parcours* forment encore un obſtacle invincible au progrès de l'Agriculture dans les Provinces où cet uſage eſt

établi. A peine les gerbes ſont-elles enlevées, que les Payſans, par extenſion du droit de *parcours*, ravagent tout ce qui ſe trouve dans les champs : ce qui n'a point été récolté avec les grains devient la proye du bétail ; de ſorte qu'il ne faut pas penſer à recueillir des fourages tardifs, encore moins à former des prés artificiels. En quelques endroits même les Pâtres prétendent avoir droit de franchir les foſſés & d'ouvrir les hayes ; les Juges des lieux tolerent ces entrepriſes funeſtes, parce que ce ſont des abus introduits de tems immémorial. Les terres emblavées ſont ſouvent expoſées aux ravages ; & ſous prétexte de cueillir de l'herbe pour leurs vaches, les Herbieres foulent le blé ſous les pieds & coupent le froment même pour en faire du fourage. Les Partiſans de la *vaine-pâture* voudroient perſuader que cet uſage eſt abſolument néceſſaire pour favoriſer la multi-

plication du bétail. » Quelle erreur, » dit M. Duhamel! Peut-on s'imaginer que le moyen de multiplier ses Bestiaux soit celui-là même qui empêche qu'on ne puisse se procurer de quoi les nourrir? » Il est d'expérience répétée, que » deux arpens de bonne luzerne » peuvent nourrir quatre bœufs ou » quatre vaches pendant six mois » de l'année, avec un léger supplément de fourage commun: combien ne faut-il pas d'arpens de » chaume pour nourrir cette même quantité de bétail "? Notre Auteur propose de condescendre aux anciens usages, en remédiant aux suites fâcheuses qu'ils produisent, si on les laisse subsister dans leur entier. Il désire donc que chaque Propriétaire puisse soustraire à la *vaine pâture*, une partie de son domaine.

Après avoir excité les Dépositaires des Loix à autoriser les baux à longues années dans tous les cas

où il ne se présentera point d'inconvéniens considérables, M. D**. fait quelques réflexions sur la police des grains. » Il me paroît évi-
» dent, dit-il, que la marche na-
» turelle de la police pour bien ré-
» gler l'administration des Grains,
» seroit. 1°. D'en permettre le com-
» merce dans l'intérieur du Royau-
» me, afin qu'une partie des régni-
» coles puisse, sans gêne, subvenir
» aux besoins des autres. 2°. De
» permettre à tout Citoyen de fai-
» re des magasins, & de conserver
» des grains jusqu'au tems de di-
» sette. 3°. Quand on sera infor-
» mé que les greniers seront rem-
» plis, si les récoltes continuent à
» être abondantes, on pourra sans
» crainte d'affamer le Royaume,
» en permettre l'exportation, non
» pas singuliérement à quelques
» particuliers privilégiés, mais in-
» différemment à tout le monde,
» pour ne point attribuer à quel-
» ques personnes exclusivement à

» toutes autres, le profit qu'il y » auroit à faire ſur ces exporta- » tions «. Par le moyen de ces réglemens, le Cultivateur ne ſe ruinera plus en donnant ſes grains à vil prix : l'Artiſan n'aura point à craindre les tems de diſette, & le Royaume ne ſe verra plus dans la néceſſité de racheter fort cher de l'Etranger, ce qu'il lui aura inconſidérément vendu à très-bas prix. Quant à ce qui concerne les magaſins, M. D**. eſt d'avis qu'on laiſſe à chaque particulier la liberté d'en établir dans ſes greniers pendant les années abondantes : il trouve des inconvéniens très-fâcheux dans les magaſins publics, & ne croit pas qu'il ſoit prudent d'attribuer à des Compagnies le droit excluſif de faire des amas de grains ; l'avidité induſtrieuſe des Monopoleurs rameneroit trop fréquemment la diſette.

ARTICLE XV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

Exercitationes Theologico-Morales de actibus humanis & peccatis, juxtà veriora Doctoris Subtilis principia scholasticâ methodo adusum studiosæ juventutis accommodatæ, &c. Par le R.P. Aymar Cordelier. A Venise chez Zatta. 1762. Cet Ouvrage, qui sera suivi de plusieurs autres sur les points les plus importans de la Théologie, expose les principes de la Morale. L'Auteur ne perd pas une occasion d'inculquer à ses Confreres les vrais

ſentimens du Chef de leur Ecole, & vange ſa doctrine des fauſſes interprétations que lui ont données quelques Commentateurs. On s'apperçoit aiſément que le P. Aymar a puiſé dans les meilleurs ſources les regles de Morale qu'il développe.

ALLEMAGNE.

De Leipsik.

D. Johann. Georg. Schelors der Heil. Scrift. &c. Amuſemens puiſés dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & dans la Littérature, contenants des jugemens ſur des Livres fort rares, des Pièces importantes, des Lettres & des Obſervations intéreſſantes, &c. Tom. I. A Ulm & à Leipſick, chez Barthelemy 1762. L'Auteur a ſçu effectivement allier à une profonde érudition : le talent d'attacher & d'intéreſſer ſon Lecteur. On avoit déja été à portée de juger les deux premieres parties

de ce Volume, qui ont paru en 1761.

BAVIERE.

De Ratisbonne.

Muthmassungen Warun der adler Kaiser Ludwig. IV, &c. Exposé des raisons qui prouvent que l'Aigle à double tête, que l'on voit sur une pièce de monnoye de l'Empereur Louis IV, n'est point l'Aigle de l'Empire. Par M. Plato ; à Ratisbonne 1762. C'est une Brochure dans laquelle on recherche l'origine de l'Aigle à deux têtes, qui sont les armoiries de l'Empire. On n'a pu découvrir encore quel Empereur l'a employée le premier ; on convient seulement assez généralement que sous Charles V, l'Aigle étoit d'un usage constant dans les armoiries Impériales. M. de Koehler dans ses *Recréations Numismatiques*, & M. Oetter dans ses *Recréations héraldiques* font remonter l'u-

ſage de cet écuſſon juſqu'à L'Empereur Louis de Baviere. Après avoir reconnu avec ces deux Antiquaires une monnoye d'or frappée ſelon les apparences en 1346, tems auquel cet Empereur acquit du chef de ſa femme les Comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande & la Seigneurie de Friſe, M. Plato s'étonne de ne voir l'Aigle à deux têtes que ſur cette monnoye frappée aux Pays-Bas, & de ne la retrouver dans aucune de celles que Louis de Baviere a fait frapper en Allemagne, ni ſur aucun de ſes Sceaux, qui étoient cependant ſa vraie place. L'Auteur conjecture enfin que l'Aigle ſimple a d'abord appartenu aux Comtes de Hainaut, & qu'elle n'a pris deux têtes que lorſqu'ils ont réuni à leur Domaine pluſieurs Provinces des Pays-Bas. Il ſoupçonne encore que l'Aigle à deux têtes eſt un composé que l'ignorance des Graveurs a formé de la moitié de l'Aigle du

Haynaut, & de la moitié du Lion de Hollande.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Lettres Philoſophiques ſur la formation des ſels & des cryſtaux, & ſur la génération & le méchaniſme organique des Plantes & des Animaux, à l'occaſion de la Pierre-Belemnite & de la Pierre-Lenticulaire. Avec un Mémoire ſur la Théorie de la Terre. Par M. Bourguet, deuxiéme Edition avec figures, 1 vol. *in*-12. de 300 pages environ. *A Amſterdam chez Marc-Michel Rey* 1763. *Et ſe trouve à Paris chez Briaſſon, rue S. Jacques à la Science.* Nous en donnerons le précis.

FRANCE.

DE PARIS.

L'Econome Politique; projet pour enrichir & pour perfection-

ner l'eſpèce humaine. 1 vol. *in*-12. de 224 pag. prix 1 liv. 6. ſ. broché. *A Paris chez Moreau Libraire, rue Galande, & Piſſot Quai de Conty*, 1763. Nous détaillerons le plan d'Economie qu'il renferme.

Œuvres de M. Nivelle de la Chauſſée, de l'Académie Françoiſe. Nouvelle Edition corrigée & augmentée de pluſieurs Pièces qui n'avoient point encore paru. 5 vol. *in*-12. *A Paris chez Prault, petit-fils, Libraire, Quai des Auguſtins à l'Immortalité.* 1762. Cette eſpèce d'Ouvrage étant moins relatif à notre objet, & le mérite de ce Théâtre, qui eſt un des plus ſages, étant aſſez connu, il nous ſuffit de l'annoncer.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier II. vol. 1763.

ARTICLE VIII. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Romaines & Gauloises.* T. III. pag. 198

ART. IX. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année* 1753. 250

ART. X. *Histoire des Philosophes Modernes,* 296

ART. XI. *Panégyriques de Saint Bernard, par M. l'Abbé* de la Tour-du-Pin, 308

ART. XII. *Principes généraux pour l'intelligence des Prophéties,* 318

ART. III. *Essai sur la pesanteur, par M. L**.* 346

ART. XIV. *Abrégé de la Grammaire Françoise,* 352

ART. XV. *Elémens d'Agriculture,* par M. Duhamel du Monceau. Second Extrait. 364

ART. XVI. Nouvelles Littéraires, 377

Faute à corriger dans le Journal de Décembre 1762.

Pag. 3015. *lig.* 4 *Principes d'incertitude*, *lis.* Principes de certitude, la même faute doit être corrigée dans la Table générale 3062, *lig.* 8.

Dans le Journal de Janvier. I. Vol.

Pag. 34. *lig.* 4 & 5. & nous mêmes à notre prochain; *lis.* à nous mêmes & à notre prochain; *p.* 35. *l.* 4. dans les Payens, *lis* chez les Payens; *p.* 40. *l.* 26. *& qui*, lis. *& par celles qui*; *p.* 43. *l.* 9. Restaureurs, *lis.* Restaurateurs. *Ibid.* *l.* 21. rénaissance, *lis.* renaissance; *p.* 47. *l.* 13. l'Auteus, *lis.* l'Auteur; *p.* 52. *l.* 19. Dépreaux, *lis.* Desfpreaux; *p.* 163. *l.* 5. acquit-, *lis.* acquis.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Décembre 1762.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Février, 1763.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les seize Volumes de ces Memoires, année 1763, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adresses indiquées, sera à l'ordinaire de 12 liv. 16 f. Les Personnes qui souhaiteront les recevoir francs de port par la poste, les payeront 17 l. 12 f.

Le Bureau d'adresse pour les abonnemens, est chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Augustins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. *à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FÉVRIER, 1763.

SE DISTRIBUENT A PARIS;

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI, rue de la Harpe. }

M. DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui ci) 807 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1733.	12.
1702.	12.	1734.	12.
1703.	12.	1735.	14.
1704.	13.	1736.	15.
1705.	12.	1737.	13.
1706.	12.	1738.	13.
1707.	12.	1739.	14.
1708.	12.	1740.	13.
1709.	12.	1741.	12.
1710.	12.	1742.	12.
1711.	12.	1743.	12.
1712.	12.	1744.	12.
1713.	12.	1745.	12.
1714.	12.	1746.	15.
1715.	12.	1747.	14.
1716.	12.	1748.	15.
1717.	12.	1749.	14.
1718.	12.	1750.	15.
1719.	12.	1751.	14.
1720.	5.	1752.	15.
1721.	12.	1753.	16.
1722.	12.	1754.	16.
1723.	12.	1755.	16.
1724.	12.	1756.	16.
1725.	12.	1757.	16.
1726.	13.	1758.	16.
1727.	12.	1759.	16.
1728.	12.	1760.	16.
1729.	12.	1761.	16.
1730.	12.	1762.	16.
1731.	12.	1763.	3.
1732.	12.		

Chacun d ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1763.

ARTICLE XVII.

ESSAI SUR LES BOIS de Charpente ; Dissertation de la Compagnie des Architectes, Experts des Bâtimens à Paris, en réponse au Mémoire de M. Paris du Vernay, Conseiller

d'État, Intendant de l'École Royale Militaire, ſur la Théorie & la Pratique des gros Bois de charpente, dans leur exploitation & dans leur emploi. Redigée par MM. Babuty Deſgodetz & le Camus de Mezieres. *A Paris, chez BABUTY, Fils, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Etoile. 1763. Brochure in-12. de 120 pages.*

LE zéle patriotique des Officiers qui compoſent le Conſéil de l'École Militaire, les a portés à rechercher la cauſe du dépériſſement précipité des gros bois de charpente employés à la conſtruction de cet Hôtel vraiement Royal, dont l'adminiſtration a été confiée à leurs ſoins. Depuis longtems les effets de cette prompte carie ſe manifeſtent dans les bâtimens de mer, & ont obligé à des remplacemens diſpendieux dans quelques édifices conſidérables,

tels que sont les Châteaux de Compiégne & de Verſailles, le Grenier à Sel de Rouen, la Chambre des Comptes de Paris, & les Enfans-trouvés. Ce fut dans le deſſein de remédier à ces inconvéniens, ou de les prévenir, que M. Paris du Verney adreſſa, le mois d'Août dernier, à la Compagnie des Architectes de Paris, un Mémoire à conſulter, dont l'objet étoit d'éclaircir quelques queſtions relatives à l'exploitation & à l'emploi des gros bois de charpente. MM. les Architectes ont répondu aux différens articles par une Diſſertation, dont voici la ſubſtance.

Les végétaux ſe reſſentent plus ou moins de la qualité du terrein qui fournit leur aliment; la ſéve eſt pour la plante ce qu'eſt le chile pour l'animal. La nature du local doit donc influer ſur la rigidité des fibres ligneuſes de tous les arbres, & en particulier du chêne,

dont il s'agit ici spécialement, comme étant le plus propre à former les gros bois de charpente. L'arbre qui vient dans un lieu aquatique est d'une contexture plus tendre, & résiste moins au fardeau : on reconnoît à sa couleur rougeâtre cette espece de bois, qu'il est imprudent de faire servir à la charpente. Mais celui qui croît dans un terroir aride & caillouteux, y puise de la solidité : il n'est point abreuvé d'humidités superflues ; & la chaleur du soleil, qui pénétre facilement ce sol, conduit les sucs au point convenable d'élaboration. C'est le meilleur bois pour la charpente : on le connoît par le sciage à une couleur égale, grise, & sans aucune tache. Les arbres nourris dans un terrein gras sont d'une nature grasse : leurs mailles sont teintes d'une couleur jaune. Tels sont ceux que l'on tire de certains cantons de la forêt de Fontainebleau, & ceux qui

viennent dans la forêt de Chambord.

Les bois qui croissent sur les lisiéres des forêts valent ordinairement mieux que ceux qui sont environnés, surtout si ceux-ci ne sont pas suffisamment espacés. La libre circulation de l'air, une succion plus abondante de l'humide nourricier, & l'exercice assidu que procurent les vents aux arbres des lisiéres leur donnent une constitution plus robuste. Ils ne peuvent que souffrir cependant lorsqu'ils sont situés dans les lieux trop exposés aux ouragans : dans le tems de la séve ils se roulent ; leurs cernes, qui sont des cylindres emboëtés les uns dans les autres, se séparent & ne font plus corps entre-elles. L'exposition au Nord ou à l'Est rend le tissu de l'arbre plus serré, & communique aux fibres ligneuses plus de solidité.

Un chêne trop avancé en âge perd de sa qualité : la coupe de ce

qui eſt deſtiné à former les groſſes piéces, comme les poutres & poitraux, doit ſe faire communément depuis cent-vingt juſqu'à cent-ſoixante ans ; & pour la charpente ordinaire, depuis ſoixante juſqu'à deux cents. Les ſaiſons ne ſont pas indifférentes pour cette coupe : elle ne doit point ſe faire tandis que l'arbre abonde en ſéve, d'autant qu'une plénitude exceſſive de ſucs produiroit de la fermentation, & enfin la carie. L'Ordonnance des Eaux & Forêts a limité au 15 Avril le tems de la coupe des bois tant de futaye que taillis ; l'uſage en a fixé le commencement au 15 Septembre : MM. les Architectes deſireroient que l'on bornât la coupe des bois de groſſe charpente au courant de Décembre & de Janvier ; ils penſent que la ſéve eſt encore trop abondante dans les mois qui ſuivent ou précédent. Au reſte, lorſqu'on veut dépouiller le bois de ſes ſucs fermentatifs,

il n'y a qu'à le flotter : mais il ne faut pas qu'il reste plus de six semaines à flot ; autrement il contracteroit une humidité nuisible. Que l'on observe aussi de ne pas le flotter dans une eau croupissante & bourbeuse ; il y puiseroit un germe de corruption.

Pour faciliter l'écoulement des sucs grossiers, & encore mal élaborés qui se trouvent dans le bois récemment coupé, il faut avoir grand soin dans les ventes & dans les chantiers, de ne jamais poser les piéces à crû sur la terre, ni horisontalement. On leur donnera une pente de quatre pouces au moins par toise ; de sorte que le côté de la racine soit plus bas que la tête de l'arbre. Il convient aussi de soustraire les piéces de charpente aux intempéries de l'air, & de les placer sous des angards, de façon que l'air puisse circuler librement. Pour parvenir à l'évaporation de la séve imparfaite,

Vitruve conſeille de cerner les arbres ſur pied; mais l'expérience a prouvé le danger de cette pratique.

Après les précautions que demande l'exploitation des bois de charpente, viennent celles qu'éxige leur emploi. Les Auteurs de la Diſſertation conſeillent de laiſſer à découvert les extrémités des poutres, lorſqu'on les emploie dans les édifices : par ce moyen l'humidité du cœur aura une libre iſſue. Pour mettre les abouts à couvert des intempéries de l'air, & ſatisfaire en même-tems à la décoration des Bâtimens, on peut appliquer au devant un carreau de pierre percé de différens trous obliques, plus élevés à l'intérieur qu'à l'extérieur, afin que la pluie n'y puiſſe pénétrer. Mais s'il n'étoit pas poſſible de laiſſer les extrémités des poutres à découvert, on pourroit recourir à d'autres précautions qui ne feroient pas ce-

pendant équivalentes. Il faudroit poser les abouts à sec sur une cale de bois, & les tenir isolées de toutes parts de la maçonnerie environnante : l'humidité du scellement & les sels hétérogenes du mortier & du plâtre ne peuvent manquer d'exciter de la fermentation, d'où suit la corruption des abouts. Il seroit même à propos dans les édifices de quelque conséquence, d'entourer de plomb les portées des poutres ou poitraux à leur circonférence seulement, en laissant les abouts dégagés.

A ce premier moyen de conservation se peut joindre un second, qui est de refendre parallélement à l'axe les piéces destinées à servir en poutres ou en poitraux, & de rapprocher les deux dosses après la refente, en observant de mettre en dehors les parties du cœur que l'air débarrassera de leur humidité. Il n'y a point à craindre que les poutres en deviennent plus

foibles : outre que leurs forces sont en raison des seules hauteurs verticales qui demeurent les mêmes après la refente ; l'humidité des fibres centrales s'étant entiérement dissipée, elles en deviendront plus compactes & plus robustes. Cet usage de la refente a encore un autre avantage ; c'est de mettre en évidence les vices intérieurs d'une piéce de charpente avant de l'employer. Il est d'autant plus intéressant de s'assurer par cette pratique de la constitution du bois, qu'elle a été considérablement altérée par les gelées excessives de 1709, & par les froids de pareils dégrés arrivés en differens tems, & accompagnés des mêmes circonstances. Pour assujettir les parties refendues, au lieu de boulons qui trancheroient les fibres, il vaut mieux employer les frettes qui les serreront dans tout leur pourtour, ou les plates-bandes à talons aux extrémités,

& ſur les faces horiſontales.

Une autre pratique très-utile, établie avec ſuccès en Angleterre, dans la Province de Nottingham & dans le Comté de Staffort, eſt l'écorcement des arbres, qui ſe fait vers la ſéve de Mai, deux ans environ avant de les couper. MM. Buffon & Duhamel ont conſtaté en France l'utilité de cette opération. Le bois écorcé eſt plus ſolide, plus compact & plus uniforme dans toutes ſes parties : ſa force eſt à celle du bois non écorcé, comme 5 eſt à 4 : ſon écorce même eſt meilleure pour le tan des cuirs.

S'il convenoit d'examiner cette Diſſertation du côté du ſtyle, il ſeroit aiſé d'en groſſir l'*Errata* : mais cette eſpèce de défaut ne mérite point ici d'attention. Nous trouvons dans cet *Eſſai ſur les Bois de Charpente*, le germe heureux d'un Traité plus étendu, qui ne pourroit que faire beaucoup

d'honneur à la Compagnie des Architectes de la Capitale. Cet Ouvrage peu volumineux, mais très-précieux, renferme des principes appuyés sur la plus saine Physique, développe avec précision des notions justes & lumineuses, offre d'utiles préceptes fondés sur les Observations des Physiciens & Naturalistes les plus éclairés, au nombre desquels on peut citer MM. Grew, Malpighy, Mariotte, Lewenhoeck, Bernoulli, de la Hire, Buffon & Duhamel.

ARTICLE XVIII.

DE LA SANTÉ, OUVRAGE utile à tout le monde. 1. vol. *in-12. A Paris, chez Durand, rue du Foin. 1762.*

LA Notice que nous avons donnée de cet Ouvrage *, a déja fait connoître la diſtribution du plan : nous allons en parcourir les différentes parties, nous attachant ſurtout aux points généraux de pratique.

Comme il n'y a point de reméde dont l'efficacité s'étende à toutes les maladies, le régime ne doit pas être non plus le même pour tous les tempéramens. Auſſi le Médecin doit-il s'aſſurer de la

* Nouvelles Littér. du mois d'Août 1762.

constitution des personnes qui lui confient leur santé. C'est encore pour cette raison que ceux qui sont sujets à de fréquentes maladies doivent s'attacher à un Esculape qui mérite leur confiance, & ne point courir legèrement d'Hippocrates à Gallien : l'un dit *oui*, & l'autre *non*, le plus souvent parce qu'ils n'envisagent pas le malade du même œil ; car ils se trompent moins sur l'espéce de la maladie, que sur son état & sur les forces du sujet.

Les différentes affections de l'air, les climats & les saisons demandent des attentions particulieres sur les alimens, les vêtemens & les exercices. En général il faut préferer d'habiter les lieux où l'on respire un air pur, serein & tempéré. Il est toujours malheureux d'être obligé de vivre dans un lieu mal sain, & d'y acheter la fortune au prix de sa santé, & quelquefois de la vie même.

» La nature des parties du globe
» sur lesquelles les vents ont pas-
» sé, avant que d'arriver jusqu'à
» nous, leur communique des
» qualités tout opposées, dit M.
» J**; voilà ce qui les rend
» tantôt froids ou chauds, tantôt
» secs ou humides. Appliquons
» ce principe à cette partie de la
» France que nous habitons, &
« particulierement à Paris & à
» ses environs. Le vent est-il *nord*?
» Il est froid, parce qu'il apporte
» du septentrion beaucoup d'acide
» nitreux. Est-il *est*? Il est sec,
» puisqu'il vient des plaines sa-
» bloneuses de l'Asie. Est-il *sud*?
» Il est chaud, parce qu'il apporte
» avec lui les exhalaisons sulphu-
» reuses du midi. Enfin, est-il
» *ouest*? Il est humide, puisqu'il
» se charge en balayant l'Océan,
» d'une grande quantité de va-
» peurs aqueuses. « Les exhalai-
sons que les vents apportent, con-
tribuent à leurs qualités salutaires

ou nuisibles. » Ainsi, continue » l'Auteur, le vent d'*est*, chargé » de parties balsamiques & aro- » matiques de l'Asie, resserre les » vaisseaux, procure une circula- » tion libre, &c. «

M. J**, qui n'est pas l'inventeur de ces explications de l'influence des vents sur l'économie animale, ne leur suppose pas sans doute plus de force qu'elles n'en ont : il sent, ainsi que nous, que tout cela est bien-tôt dit, mais que la preuve n'en finiroit pas de long-tems : outre qu'il n'est pas bien prouvé que les vents viennent toujours de si loin, n'est-ce pas engager ces particules balsamiques & aromatiques de l'Asie, dans une route bien longue & hazardeuse, que de les aller chercher à sept ou huit cents lieues pour leur faire traverser le Taurus & les Alpes ? Mais les voilà arrivées ; & tout à coup » elles resserrent » les vaisseaux, procurent une

» circulation louable, rendent le » corps diſpos, & l'eſprit gai & » vif. « Par quel méchaniſme? Ici nous n'y ſommes plus encore. On en peut dire à peu près autant ſur les vapeurs ſulphureuſes du midi, & l'acide nitreux du nord. Au reſte, M. J** ne donne que des conjectures ſur leſquelles il a, ſelon les apparences, les mêmes doutes que nous: il ſçait que les cauſes des effets les plus connus, ſont très-ſouvent des myſteres pour l'homme. Il n'en eſt pas moins certain cependant que le vent d'Eſt eſt communément ſalutaire aux environs de Paris, que la variété des vents influe conſidérablement ſur nos corps, & que ces courans d'air entraînent avec eux des exhalaiſons favorables ou pernicieuſes à la ſanté, mais probablement ſans les tranſporter auſſi loin que quelques Phyſiciens le ſuppoſent.

Les alimens ſolides, & leurs

aſſaiſonnemens, les boiſſons & la ſobriété ſont la matiere du troiſiéme Chapitre du Traité d'Hygiéne, que nous analyſons. Après nous avoir rappellé la vie frugale des premiers hommes, l'Auteur raſſemble ce qu'il a trouvé de mieux dans les livres de Médecine ſur les qualités des alimens. C'eſt en cet endroit qu'il expoſe deux méthodes, l'une de M. Boyer, l'autre de M. Duhamel, pour préparer le riz, la ſemoule, le gruau & l'épeautre.

Le Chapitre IVe. qui regarde le ſommeil & la veille, eſt ſuivi de celui qui traite de l'exercice. C'eſt dans ce dernier que l'on voit un de ces malades à la mode aller ſucceſſivement par l'ordre de ſon Médecin de Spa à Bareges & à St. Amand, & revenir guéri ſans avoir pris les eaux. C'eſt par un ſemblable artifice que M. Dumoulin rétablit la tête & la ſanté d'une Dame de la premiere qua-

lité qui, à force de se persuader qu'elle ne se portoit pas bien, devenoit réellement malade : il lui prescrivit différentes sortes d'exercices, lui donnant en même-tems des pilules de mie de pain, auxquelles il feignoit d'attacher une vertu singuliere.

Dans l'article qui concerne les secrétions & excrétions, l'Auteur parlant de celles qui se font par le nez, rapporte un de ces traits qui justifient le reproche que l'on fait si souvent aux Médecins, ainsi qu'aux Prédicateurs, de négliger pour eux-mêmes les conseils salutaires qu'ils donnent aux autres. Un Médecin présidoit, en place de M. Fagon, à une thèse qui proscrivoit l'usage du tabac. Un des Argumentants s'étant apperçu que le Docteur prenoit du tabac avec sensualité au moment même où il appuyoit les raisons du Soutenant, lui dit : *Voudriez-vous bien*,

Monsieur, mettre votre nez d'accord avec votre bouche ?

Après avoir exposé les avantages de la propreté, & les moyens de se la procurer sur soi-même & dans son habitation, M. J** donne dans le 8e Chapitre des regles de Santé relatives à la différence des sexes, des âges & des états. Dans le 9e. il traite des causes morales qui influent sur la santé, telles que sont les passions & les affections de l'ame. Le dixieme Chapitre, qui est le dernier, renferme des réflexions sur les dangers auxquels on s'expose, quand on fait des remèdes sans nécessité.

En général cet Ouvrage est mieux fait qu'on ne devoit l'attendre d'une personne qui n'est point consacrée par état à l'étude de la Physique & de la Médecine : aussi la seconde Edition est elle déja sous presse. M. J** a trouvé tous ses matériaux dans des livres déja connus ; mais dans la rédac-

tion

tion qu'il en a faite, il a introduit de la clarté, de l'intelligence & de la méthode. On remarque cependant de tems à autre, quoique assez rarement, que dans les endroits où il n'avoit plus de guides sous les yeux, il a donné des mots pour des raisons. En parlant, par exemple, des fontaines à filtrer l'eau, inventées par M. *Ami*, il dit, (pag. 179) » J'ai remarqué » que l'eau passée par les deux » premiers filtres, l'un de sable & » l'autre d'éponges, est suffisam- » ment dépouillée de tous les » corps étrangers qu'elle roule » avec elle, & qu'elle devient » très-limpide; mais il ne faut pas » faire usage de celle qui est pas- » sée par le troisieme filtre : je » me suis apperçu qu'à ce filtre » *l'eau perd un certain baume*; ce » qui la rend très-crue, & l'em- » pêche de répondre à l'épreuve » du savon. » Ces mots, *l'eau perd un certain baume*, n'offrent

rien de ſatisfaiſant & de propre à faire découvrir la cauſe de la crudité de cette eau qui avoit paſſé par le troiſiéme filtre. Quelle pourtoit donc être *la raiſon* de ce phénomene ? On avoit ſans doute filtré de l'eau crue dans cette fontaine, & les particules qui produiſent la dureté des eaux, s'étoient précipitées au fond par l'action même de la filtration. Nous ſuppoſons que l'on y ait mis enſuite de l'eau douce pour la filtrer : qu'arrivera-t il? M. Home va répondre. » La ſubſtance quelle » qu'elle ſoit, * qui rend l'eau » dure, dit-il, (*Eſſai ſur le Blan-* » *chiment des Toiles*, *pag.* 264) » trouve beaucoup de difficulté à » paſſer entre les interſtices du ſa-

* M. Home, dans le même Ouvrage, prouve que la dureté des eaux eſt occaſionnée par un ſel imparfait compoſé d'un acide nitreux, & d'une terre abſorbante.

» ble, mais il ne l'arrête pas tout » à fait. (On en peut dire autant » de l'éponge.) L'eau précipite » cette ſubſtance peu à peu : .... » il faut par conſéquent que l'eau » redevienne dure après un cer- » tain tems. « Voilà ſans doute le cas où ſe trouvoit la fontaine dont il s'agit ; & voilà les choſes que l'on pourroit ſubſtituer aux mots. Si l'on s'égare en raiſonnant de la ſorte, on eſt au moins ſur la voie de la découverte.

M. J** nous permet-il encore une réflexion ? En traitant des alimens, il dit (*pag.* 90) » Les li- » vres ſaints nous apprennent que » le Seigneur ne permit qu'après » le déluge de faire uſage de la » chair des animaux ; & remar- » quez que la vie de l'homme di- » minua dès-lors, à proportion » qu'il ſe ſervit d'une nourriture » plus forte & plus difficile à di- » gérer. « Dieu répéte à Noë & à ſes enfans, dans le Chapitre 9^e^. de

la Genése, ce qu'il avoit déja dit au premier homme : *Crescite & multiplicamini*, &c. *omnes pisces maris manui vestræ traditi sunt....* On retrouve ces expressions ou d'équivalentes dans le 1er Chapitre : *Dominamini piscibus maris, &c.* Quand l'Auteur du Pentateuque dit plus clairement (c. 9, v. 3.) *Et omne quod movetur & vivit, erit vobis in cibum* ; il ne paroît pas que l'on en doive conclure que c'est la premiere fois que Dieu ait permis à l'homme de se nourrir de la chair des animaux : ce qui suit semble supposer que cette permission avoit été déja donnée, *quasi olera virentia tradidi vobis omnia.* Il n'est pas rare que les Ecrivains Sacrés rappellent en termes plus clairs ce qu'ils ont déja dit d'une maniere implicite. Ajoutons qu'en quantité d'endroits ils ont écrit ce qui suffisoit & non pas tout ce qui étoit.

En ſuppoſant même qu'il n'eût été permis à l'homme qu'après le déluge de ſe nourrir de la chair des animaux, ce ſeroit attribuer à cette nourriture des qualités bien pernicieuſes que d'imaginer qu'elle ſoit la cauſe de l'étrange abbréviation de la vie humaine : elle nous auroit enlevé les huit neuviémes de notre durée. Diſons plutôt qu'il étoit dans les Décrets de la Providence éternelle que nos premiers Peres vécuſſent plus long-tems pour propager l'eſpèce, & que la vie de l'homme devînt enſuite plus courte quand la population ſeroit au point où l'Etre ſuprême vouloit la porter. C'eſt pour cela ſans doute qu'après le déluge même les hommes pendant quelque tems vécurent plus long-tems que nous, quoique leur nourriture fût à peu près la nôtre.

ARTICLE XIX.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires. (*)

L'*Affaire ne va pas mal pour certains Ouvrages*, difoit M. Bayle, *& furtout pour les Dictionnaires, lorfqu'il n'y a dans chaque page, l'une portant l'autre, que fept ou huit chofes à corriger.* J'ofe vous affurer, Meffieurs, que *l'affaire ira très-mal* pour le *Dic-*

(*) Nous nous difpofions à donner un Extrait du *Dictionnaire portatif d'Hiftoire Naturelle*, imprimé à Paris chez Bauche en 2. vol. in 8°. lorfque nous avons reçu cette lettre. Quoique nous n'approuvions pas toutes les vivacités qui s'y trouvent, nous fommes fâchés & cependant forcés d'avouer que notre jugement fur le Dictionnaire différoit très-peu de celui que l'on en porte ici.

tionnaire d'Hiſtoire Naturelle, ſi on veut le juger d'après ce principe, quelque favorable qu'il ſoit. Vous trouverez en effet difficilement une compilation auſſi mal conçue, auſſi miſérablement exécutée, & plus remplie de bévues & de fautes de toute eſpèce, que ce prétendu Dictionnaire. La manie de réduire toutes les Sciences en liſtes alphabétiques a déja enfanté bien des abrégés ; l'Auteur anonyme de celui-ci, perſuadé qu'il en falloit auſſi un de l'Hiſtoire Naturelle, a compilé dans tous les livres bons ou mauvais qui ſont tombés ſous ſa main, tout ce qu'il a cru appartenir à cette Science ; il a réduit en ordre alphabétique tous ſes extraits faits avec auſſi peu de goût que de connoiſſance ; & c'eſt-là ce qu'il décore du titre de Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle. Si cet Anonyme avoit ſeulement connu les Ouvrages des Aldrovande, des Geſner, des

Ray, des Alpin, &c. il ſe ſeroit bien gardé de croire qu'il poſſédoit aſſez l'art d'abréger, pour être en état de réduire en deux petits volumes les Ouvrages immenſes de ces ſçavants Hommes; s'il avoit ſçu que la liſte ſeule des Ouvrages ſur les Plantes forme un *in*-4°. bien rempli, (*a*) il auroit vraiſemblablement renoncé à la prétention ſinguliere de reſſerrer les trois Regnes dans un cercle auſſi étroit que ſon Dictionnaire. Rien n'eſt donc plus mal conçu que cet Ouvrage; l'Hiſtoire Naturelle eſt ſi vaſte, les détails en ſont ſi prodigieuſement variés, & ils appartiennent ſi néceſſairement à cette ſcience, que c'eſt n'en avoir pas la plus legere connoiſſance que de ſonger ſeulement à en former un Dictionnaire por-

(*a*) *Seguierii Bibliotheca Botanica. Hagæ Comitum*, 1740. *in*-4°.

tatif. Il s'en faut bien que l'Auteur ait eu des idées aussi justes; non-seulement il a cru pouvoir abréger ainsi l'Histoire Naturelle; mais, croyant sans doute que cette science ne lui fournissoit pas assez de matériaux, il a répété jusqu'à trois fois les mêmes articles sous des mots différents; (*a*) & a de plus ajouté un nombre infini de choses qui n'ont point rapport à son objet, tels que les détails Œconomiques, les procédés de Chasse, de Pêche, &c. qui remplissent une partie très-considérable de son livre.

Encore si les articles d'Histoire Naturelle étoient exacts, si l'Anonyme ne pouvant tout dire, ne

---

(*a*) L'article CLOPORTE est répété aux mots POURCELET & MILLEPIEDS. Voyez aussi CREVETTE & SALICOQUE, CHELIDOINE & ECLAIRE, SALSIFIX & SCORSONÈRE, & plusieurs autres qu'il est inutile de citer.

diſoit au moins que des choſes vraies, au moins ſon Ouvrage mériteroit-il à cet égard des éloges : mais la très-grande partie de ces articles eſt ſi remplie d'erreurs, ils fourmillent d'un ſi grand nombre de bévues, que l'on peut dire avec vérité de ce Dictionnaire qu'il eſt auſſi chargé de *fautes de commiſſion* que *d'omiſſion*, comme diſoit encore Bayle. Les articles CHENILLE, CHOUX, CORAIL, INSECTES, LAITUES, MADRÉPORES, &c. &c. ſont indignes d'un homme qui ne ſeroit que médiocrement verſé dans l'Hiſtoire Naturelle. Vous n'attendez pas, Meſſieurs, que je vous en faſſe un détail qui ſeroit auſſi faſtidieux pour vous que pour vos Lecteurs ; ainſi je finis en vous aſſurant de l'eſtime ſincere avec laquelle, &c.

L. A. D. L. G. F. D. F.

P. S. L'Editeur a mis à la tête du Dictionnaire un *diſcours ſur*

l'étude de l'Hiſtoire Naturelle dont il dit qu'un homme de lettres a bien voulu faire le ſacrifice. Ce diſcours écrit avec autant de chaleur que d'élégance, contient d'excellents préceptes contre les préjugés, de bons avis ſur la maniere d'étudier, &c. L'Auteur s'y livre néanmoins quelquefois à une ſorte d'enthouſiaſme qui le mene ſouvent plus loin qu'il ne voudroit: Ce qu'il dit, par exemple, de la Génération ſpontanée (pag. xxxiij) de l'exiſtence des corps (pag. xxxv.) & nombre d'autres aſſertions de cette eſpèce, n'eſt point du tout ſans replique; mais à tout prendre, ce morceau eſt très-bien fait, & mérite d'être lu & relu plus d'une fois.

ARTICLE XX.

TRADUCTION DE SALLUSTE, ſeconde Edition, augmentée du Texte Latin, &c. par JEAN-HENRI DOTTEVILLE de l'Oratoire. *Paris. A. M. Lottin. 1763. in-12.* de 420. pages.

EN rendant compte de cette Traduction lorſqu'elle parut pour la premiere fois, (*) nous donnames de juſtes éloges à l'habileté de M. DOTTEVILLE; nous louames la fidélité & l'élégance de ſa Traduction, & nous en tranſcrivimes quelques morceaux pour mettre les Lecteurs à portée

(*) On pourroit revoir nos Mémoires de 1749. mois de Mai ſecond volume, pag. 961.

de l'apprécier avec nous; nous fimès enfin quelques observations qui prouvoient en même-tems l'attention avec laquelle nous avions lû l'Ouvrage de M. D.. & le plaisir que nous avions à nous en entretenir. Il seroit donc inutile de revenir sur tous ces points, & de répéter ce que nous dimes alors de l'excellence de cette Traduction, du stile de SALLUSTE; de sa maniere, &c. Ainsi nous devons nous borner à ce qui distingue cette nouvelle Edition de la premiere.

I. M. DOTTEVILLE s'étoit contenté en 1749 de donner sa Traduction; il y ajoute aujourd'hui le Texte même de Salluste, ce qui rend le livre plus commode, & d'un usage plus général; rien n'étant plus désagréable que l'obligation où l'on étoit jusqu'ici d'avoir sous la main deux volumes pour comparer la version de Salluste avec l'Ouvrage de cet Hif-

torien. Ce Texte eſt préſenté ici d'après les meilleures Editions, & l'on y a ajouté au bas des pages celles des variantes qui ont ſemblé *former un ſens plus net ou plus conforme au génie de l'Auteur, en s'éloignant cependant le moins qu'il a été poſſible des Editions vulgaires.* Ainſi l'on aura déſormais dans le même volume & le Texte plus exact & la meilleure Traduction Françoiſe de Salluſte.

II. Le génie de notre langue eſt ſi différent de celle des Romains, la conciſion du ſtile de Salluſte eſt ſi grande, pluſieurs de ſes expreſſions ſont ſi enveloppées, qu'il étoit comme impoſſible que notre Traducteur n'eût quelques doutes ſur pluſieurs endroits de ſon original, & ne pensât à cet égard autrement que ceux qui avoient avant lui couru la même carriere; M. D. s'étoit donc déterminé dès la premiere Edition à éclaircir par des notes ceux des Textes qui lui

avoient paru exiger cette attention; il augmente aujourd'hui ses notes: dans quelques-unes il adopte plusieurs observations de nos Mémoires; dans d'autres il défend son travail; mais dans toutes il se montre aussi ami du vrai, que poli & honnête envers tous ceux qui l'ont aidé de leurs lumieres, & nous lui devons en particulier des remerciements pour l'accueil qu'il a bien voulu faire à nos remarques.

III. Il seroit à souhaiter que ceux qui ont publié les Ouvrages des anciens Ecrivains eussent toujours fait connoître les Editions antérieures à celles qu'ils donnoient. Cette attention eût souvent épargné bien des tortures aux Commentateurs qui ne connoissant que des Editions vicieuses, auroient trouvé dans celles qu'ils ignoroient des Textes naturels & des leçons simples qui n'ont presque jamais besoin de gloses. Le

Libraire chargé de l'impression de l'Ouvrage de M. DOTTEVILLE, a cru par cette raison devoir enrichir le livre qu'il publie d'une *Liste chronologique des Editions, des Commentaires & des Traductions de Salluste.* On ne peut que louer le zéle avec lequel il a parcouru les Bibliothéques & les principaux Cabinets de Paris pour rendre sa notice complette ; &, quoiqu'il soit suceptible de perfections, son travail, tel qu'il est, mérite des éloges. Cette *liste* est divisée en huit articles : le premier contient les Editions du Texte de Salluste à commencer par la premiere de toutes que Vendelin de Spire publia en 1470 à Venise ; le second est consacré aux Traductions Françoises ; le troisieme aux Versions Italiennes ; le quatrieme aux Espagnoles, &c. Après l'indication du titre de chaque Edition, on trouve quelquefois une Remarque sur le cas que l'on

en doit faire, ſur le mérite littéraire de celui qui l'a donnée, &c. Nous déſirerions que dans une réimpreſſion on multipliât davantage ces ſortes de Notes qui ſont toujours utiles, & qui temperent, pour ainſi dire, la ſécheresſe d'une nomenclature telle que celle-ci. Cette Liſte au reſte peut abſolument n'être conſidérée que comme un Eſſai qui ſe perfectionnera par les ſecours des Gens de Lettres. Elle nous fourniroit ſans doute la matiere de pluſieurs Remarques; nous n'en ferons cependant qu'une, & encore ne nous la permettons nous que parce qu'elle peut ſervir à l'Hiſtoire de l'Imprimerie, dont tant d'habiles gens s'occupent depuis quelques années. Après le titre de la quatriéme Edition du Texte de Salluſte, on remarque (pag. 397.) que *c'eſt à la fin de l'Hiſtoire de Jugurtha, c'eſt-à-dire au ſeptieme feuillet de la feuille K, que l'on trouve l'indi-*

cation de la Ville & de l'Imprimeur, *& les huit vers de l'Exemplaire de Sorbonne*, avec cette différence néanmoins que, dans l'Exemplaire du Roi, on lit *exempla* au lieu d'*exemplo*. Si tous ces détails sont exacts, comme nous n'en doutons pas, il faudra reconnoître une Edition toute différente des deux précédentes; nous en avons vû en effet une dans la Bibliothéque de Ste. Genevieve, de format *in*-4°. en beaux caracteres ronds, sans date, avec des signatures & des reclames, & imprimée *Parisius, per Magistrum Udalricum cognomento Gering*, comme on le lit non au feuillet *septieme* de la feuille K, mais au *sixieme* de la signature L. où se trouvent aussi les huit vers avec la leçon, *exemplo tibi sint* du 5^e^, & non pas *exempla*. Cette Edition (dont manque le premier feuillet) contient la Conjuration de Catilina, la Guerre de Jugurtha, les deux morceaux

de Beroalde, les cinq Invectives de Ciceron contre Catilina avec la réponse de celui-ci, l'Invective de Salluste contre Ciceron, & enfin la réplique de ce dernier. Tout cela ne prouve-t-il pas une différence bien marquée entre les Editions du Roi & de Sorbonne, & celle-ci de MM. de Ste Genevieve? Ce sera, en ce cas, une omission à réparer dans la réimpression de la Traduction de M. *Dotteville.* Nous invitons en finissant cet habile Traducteur, à faire passer dans notre langue d'autres Ouvrages des Ecrivains de Rome; nous en connoissons quelques-uns qui seroient bien propres à exercer ses talens, & dont nous n'avons que des versions surannées qui dans leur antique langage semblent demander les seccurs d'une main aussi habile que la sienne.

Février, 1763.

ARTICLE XXI.

LETTRE D'UN PROFESSEUR *de Douay à un Professeur de Louvain sur le Dictionnaire portatif de M l'Abbé Ladvocat, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne. Douay, Jacques-François Swert. 1762. in-8°. de* 119 pages.

NOus ignorons pourquoi l'Auteur de cette brochure a voulu se cacher sous la robe d'un Professeur de Douay; il ne pouvoit certainement que gagner à être connu si, comme on l'assure, il est le même Ecrivain qui a déja publié une *Notice des Mss. de la Bibliothéque de l'Eglise de Rouen*, *des Lettres sur le catalogue de la Bibliothéque du Roi*, & quelqu'autres Ecrits de ce genre qui décélent

dans leur Auteur une véritable érudition, & de très profondes connoiſſances dans l'Hiſtoire Litteraire. Mais ſans nous arrêter à la perſonne de l'Ecrivain, que nous ne devons pas nommer, puiſqu'il n'a pas voulu l'être ; faiſons connoître ſon Ouvrage qui mérite une ſinguliere attention. Quoique le titre ne promette que des reflexions ſur le Dictionnaire de M. Ladvocat, cette brochure contient de plus des obſervations ſur le premier volume de l'Encyclopédie, & ſur la derniere Edition de Morery. Une compoſition de cette nature n'étant pas ſuſceptible d'extrait, il ſuffira d'en préſenter à nos Lecteurs quelques morceaux qui feront juger du reſte.

DICTIONNAIRE DE M. LADVOCAT. *Articles multipliés mal à propos :* » ANDRÉ (Jean) *Bibliothécaire du Vatican. Sa mort a dû arriver vers 1475.* JEAN-ANDRÉ, *Secré-*

taire de la Bibliothéque du Vatican, *mourut en 1495*. C'est le même. Il mourut, selon le Cardinal Quirini, vers 1485. «

» BRIEUX (*Jacques Mosant de*) *Poëte Latin.* MOISANT (*Jacques*) *Sr. de Brieux*, *Poëte Latin.* C'est le même. On a pris le premier article dans Moreri, & le second dans le Dictionnaire des Beaux-Arts. «

» MONTAN (*Jean Bap.*) *très-célébre Medecin*, *mourut en 1551.* MONTANUS (*Jean-Bap.*) célébre Médecin, mourut en 1551. C'est le même, & les deux articles sont dans la même page. Montanus ne gagne rien au deuxieme article ; au lieu d'avancer il recule. De *très célébre* il est devenu seulement *célébre*. En donnant ainsi les noms suivant la terminaison françoise & la terminaison latine, on peut faire un gros volume. «

Fautes sur la Chronologie. » APHTONE, *Rhéteur au onzieme siècle.*

On le place ordinairement au deuxieme ou au troisieme ; il est très-certain qu'il vivoit avant le neuvieme, puisque Photius en parle.«

» ERKIVIN *fut l'Architecte de la fameuse Tour de Strasbourg, & l'acheva en 1446.* Erwin & non pas Erkivin, mourut en 1705, & il n'acheva pas la Tour de Strasbourg 141 ans après sa mort. Elle fut achevée en 1449 par un Architecte de Souable. «

» *RAGUENET mourut à Paris, vers 1720.* Il mourut en 1722. *On attribue à l'Abbé Raguenet les Voyages de Jacques Sadeur, dans la découverte de la Terre Australe.* Ceux qui attribuent cet Ouvrage à l'Abbé Raguenet, se trompent, car il n'est point de lui ; mais de Gabriel Foigni, Cordelier défroqué ».

Fautes sur l'Histoire. »*MENTOR, Roi de Pyle, & l'un des Princes Grecs qui allerent au Siége de Troyes, est célébre dans Homere*

par ſon grand âge. Il eſt le même que Neſtor. Que d'abſurdités ! Mentor n'étoit point Roi de Pyle, il n'alla point au Siége de Troyes ; il n'eſt point célebre dans Homere par ſon grand âge, il n'eſt point le même que Neſtor. *Mentor étoit*, dit Homere, *un des plus fideles Amis d'Ulyſſe, & celui à qui, en s'embarquant pour Troyes, il avoit confié le ſoin de toute ſa Maiſon, afin qu'il la conduisît ſous les ordres du bon Laerte.* Odyſſ. l. 2.

Metius Suffetius . . . . Tullus Hoſtilius fit attacher Métius entre deux chariots, & le fit tirer par deux puiſſants Chevaux. Il en falloit mettre quatre au moins ; MM. Rollin, Desfontaines, &c. en mettent huit. «

» *Auton* (*Jean*) *Prieur de l'Angle, Ordre de St. Benoît . . . mourut en 1523.* Il étoit Abbé de l'Angle, & non pas ſimple Prieur. L'Angle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & non pas de S. Benoît.

Il

Il mourut en 1527. Si M. Ladvocat eût seulement jetté les yeux sur le Frontispice de la Vie de Louis XII. qu'il cite, il eût évité plusieurs fautes. » Nous ajouterons quelque chose à cette observation : Jean d'Authon (car c'est ainsi qu'il faut écrire son nom) étoit Abbé de Sainte-Croix d'Angle, à cinq lieues de Poitiers près Chaimigny, & Prieur de Clermont de Lodeve en Languedoc. Cette Abbaye d'Angle est certainement de l'Ordre de S. Augustin ; d'Authon qui en fut le 23e. Abbé, mourut en Janvier 1528. selon notre stile. C'est le P. le Long qui a induit en erreur M. Ladvocat. Jean d'Authon a composé plusieurs autres Ouvrages dont on peut voir la Notice dans la *Bibl. histor. & crit. du Poitou*, par M. Dreux du Radier, Tom. 2. pag. 32. Voyez aussi la *Bibl. Franç.* de M. Goujet. Tom. 11. & la *Nova Gallia Christ.* Tom. 2. col 1348.

Fautes sur la Bibliographie.

» *ARUNDEL. il rapporta les célebres Marbres.. Selden, Lydiat, Pamelius... en ont donné l'explication.* Pamelius eſt bien étonné de ſe trouver là, car il n'a jamais dit un mot des Marbres d'Arundel. C'eſt Paulmier de Grentemeſnil qui a travaillé ſur ces Marbres. Il a été cité quelque part ſous le nom de Palmerius qu'on a bravement changé en Pamélius dans le Moréri de 1759. que M. Ladvocat copie fidélement. »

» *CHARLES DE S. PAUL, Supérieur Général de la Congr. des Feuillants, eſt connu par ſon Tableau de la Rhétorique Françoiſe.* M. Ladvocat n'en dit pas davantage ſur cet Auteur; & on voit qu'il ne le connoît gueres, il s'appelloit Charles Vialart, il eſt mort Evêque d'Avranches en 1644. Il eſt très-connu par ſa Géographie ſacrée, excellent Ouvrage, & point du tout par ſa Rhétorique

Françoise ensevelie dans l'oubli.»

» *KRANTS. Le plus considérable de ses Ouvrages est une Histoire Ecclésiastique, intitulée Metropolis.* 1°. La *Metropolis* n'est point le plus considérable des Ouvrages de Krants. 2°. Ce n'est pas une Histoire générale de l'Eglise, mais une Histoire particuliere des Évêchés de Saxe.»

KUSTER. M. Ladvocat lui attribue *Bibliotheca novorum Librorum*; mais Kuster n'est Auteur de cet Ouvrage qu'en partie; il l'a composé avec Henri Sike, qui méritoit mieux une place dans le Dictionnaire de M. L. que plusieurs autres qu'il y a placés.»

.» *MARTIAL d'Auvergne... On a de lui les Arrêts d'Amour imités des Poëtes Provençaux. Ils sont au nombre de cinq, dont le commencement & la fin sont en Vers & le reste en prose.* M. Ladvocat n'a pas vû les Arrêts d'Amour. Car 1°. au lieu de cinq Arrêts, il y en a cin-

quante & un de Martial d'Auvergne. On a ajouté dans les dernieres Éditions le 52e Arrêt & l'Ordonnance sur les Masques, par Gilles d'Aurigny, & le 53e Arrêt ..... Le commencement & la fin des Arrêts ne sont pas en Vers, mais l'Ouvrage entier commence & finit par des Vers. »

» PAPIRE MASSON.... *On a de lui une Histoire des Papes, des Annales de France...De Episcopis Orbis, in-4°.* Il falloit dire *de Episcopis Urbis*, & c'est la même chose que l'*Histoire des Papes*. M. L. multiplie les Ouvrages comme les Auteurs. *Sa Description de la France, par les Rivieres, n'est point estimée.* L'Abbé Baudrand qui se connoissoit en Géographie, l'estimoit; car il en a donné une édition avec des Notes. L'ouvrage est Latin; Coulon l'a traduit en François. »

Avant que de passer aux Observations du prétendu Professeur de

Douay sur le premier volume de l'Encyclopédie; nous croyons devoir avertir qu'elles ne portent point sur les articles de Théologie, de Politique ou de Mathématiques; mais seulement sur quelques-uns de ceux qui sont relatifs à la Géographie, à la Mythologie & à la Bibliographie; nous n'en présenterons qu'un seul dans chacune de ces classes.

» AMDENAGER, *un des Royaumes de Kumkam ou du grand Pays compris entre le Mogol & le Malabar.* Il y a ici plus d'erreurs que de mots. 1°. Les Encyclopédistes prennent pour un Royaume une Ville dont ils estropient le nom, ou bien ils l'ont trouvé estropié dans quelque mauvais Dictionnaire. Andanagar, comme écrit M. de la Martiniere, étoit une Ville du Royaume de Décan, & non pas du Royaume de Kumkam. 2°. Il n'y a point aujourd'hui de Royaume de Kumkam, ni même

de Décan. L'Empereur du Mogol a tout englouti. 3°. Donner pour bornes à un Pays le Mogol & le Malabar, c'est prendre trop d'espace pour qu'on puisse le trouver aisément sur les Cartes Géographiques, dont il seroit à souhaiter que le Géographe Encyclopédique eût fait un plus grand usage. Je parle des Cartes de MM. Sanson, de l'Isle & Danville ..... Vitsen a mis dans sa Carte de Tartarie, que M. de Fer dit avoir copiée, *Deserta loca*, ce qui signifie Lieux déserts, & M. de Fer met *Déserts de Loca*. »

» Auxesie. *Déesse adorée par les Habitans d'Egine. Herodote & Pausanias qui en font mention, ne nous apprennent rien de plus.* MM. les Encyclopédistes se sont servi plus d'une fois de cette formule : *Herodote & Pausanias ne nous en apprennent rien de plus.* Leurs Lecteurs eussent trouvé pour le moins aussi bon qu'ils eussent employé celle-ci : *Nous ne sçavons ce qu'He-*

rodote & Pausanias en ont dit, car nous ne les avons point lûs. On lit en effet dans Pausanias, Livr. 2. que *les Eginetes & les Epidauriens rendent un culte particulier à Auxesie & à Damie. C'étoient, selon eux, deux jeunes Filles qui vinrent de Crete à Trezene dans le tems que cette Ville étoit divisée par des partis contraires. Elles furent les victimes de la sédition, & le Peuple qui ne respectoit rien, les assomma à coups de pierre; c'est pourquoi ils célebrent tous les ans en leur honneur un jour de Fête qu'ils appellent la Lapidation.* Hérodote, Liv. 5. raconte l'histoire des Statues d'Auxesie & de Damie faites de bois d'Olivier, & des cérémonies observées dans les sacrifices qu'on faisoit à ces Déesses. Voyez aussi Giraldi dans son Histoire des Dieux. Il ne faut pas s'imaginer que quantité d'articles sur lesquels je ne dis rien, soient exacts. Il y a des fautes dans ACIDALE, ACIDALIE, ALPHIASSA,

AMARANTHEA, ASPHALION, ASTYRENA, &c. &c. »

ADOPTIF (*Jurisprud.*) *est la personne adoptée par un autre .... L'Empereur Adrien préféroit les enfans adoptifs aux enfans ordinaires ... M. Ménage a publié un Livre d'Éloges ou de Vers adressés à cet Empereur, intitulé: Liber adoptivus.* Quoi, M. Ménage a publié un Livre d'Éloges ou de Vers addressés à l'Empereur Adrien! Qui a jamais entendu dire pareille absurdité? Il est clair que les Encyclopédistes n'ont pas vu le *Liber adoptivus* de Ménage. Il y est aussi peu parlé de l'Empereur Adrien que du grand Turc. *J'ajoutai* à mes Poësies, dit Ménage lui-même, plusieurs Vers en l'une & l'autre Langue, qui m'avoient été adressés par différentes personnes, & j'intitulai ces Vers, ÆGIDII MENAGII LIBER ADOPTIVUS. Ce n'est donc pas à l'Empereur Adrien que ces Vers ou Éloges sont adressés, mais

à Ménage. *Heinſius*, continuent les Encyclopédiſtes, & *Furſtemberg de Munſter ont auſſi publié des Livres adoptifs.* S'ils avoient connu ce Furſtemberg de Munſter, ils en auroient parlé autrement. Je ſuis fâché qu'ils n'ayent pas lû le 81^e^. Chapitre de l'Anti-Baillet, ils y auroient trouvé que ce Furſtemberg eſt l'illuſtre Furſtemberg *Evêque de Munſter & de Paderborn, homme d'une grande vertu & d'une grande piété, Poëte célebre, & le Mécénas de notre ſiecle.* Les Ménage, les Santeuil, les Rapin, les Commire, les Larue, les Friſon; en un mot tous les Poëtes contemporains de M. de Furſtemberg l'ont comblé d'éloges, & ce ſont ces éloges qui forment le *Liber adoptivus.* MM. les Encyclop. auroient encore trouvé dans l'endroit cité de l'Anti-Baillet, que Daniel Heinſius & Nicolas ſon pere, tous deux excellents Poëtes Latins, ont fait imprimer parmi leurs Poëſies

des Livres adoptifs. Il ne ſuffiſoit donc pas de citer Heinſius, il falloit citer le pere & le fils, & ne pas oublier M. de Balſac; car il y a auſſi un *Liber adoptivus* dans ſes Œuvres poëtiques Latines qui ſont rares. Quand on ſçait ce que c'eſt qu'un Livre adoptif, on ne dit point que celui de Ménage eſt adreſſé à l'Empereur Adrien. «

Telles ſont les obſervations du prétendu Profeſſeur de Douay; ſa Critique porte preſque toujours ſur des faits, elle eſt ſolide & attentive aux erreurs les plus légeres. Nous avons déja dit que par occaſion il releve pluſieurs fautes du Moréri de l'édition de 1759, & notre premier deſſein étoit d'en mettre quelques-unes ſous les yeux des Lecteurs; mais, cet article étant déja plus long que nous ne le voulions, il ſuffit de remarquer que le Profeſſeur de Douay prétend (pag. 9) que ſous la lettre A. du Moréri, il y a plus de 150 ar-

ticles multipliés mal à-propos & qu'il faudroit ſupprimer ; *ce qui ſera*, dit-il, *démontré dans un autre Ouvrage. Je ſais*, ajoute-t-il ailleurs, (pag. 33.) *qu'un Homme de Lettres doit bien-tôt mettre au jour un Anti-Moréri ou Dictionnaire des fautes du Moréri de 1759.* Nous croyons que ce nouvel Ouvrage ſera d'une utilité réelle, & nous ſommes même perſuadés que M. Drouet, Editeur du Moréri, le lira avec autant de ſatisfaction que M. Ladvocat, & MM. les Encyclopédiſtes en ont eu certainement en parcourant la Brochure du Profeſſeur de Douay, laquelle, après tout, ne prouve autre choſe ſinon que les meilleurs Dictionnaires ſont les moins fautifs.

Optimus ille eſt
Qui minimis (vitiis) *urgetur.*

ARTICLE XXII.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1755, juſques & compris l'année 1758. T. 28^{e}. *A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1761.*

I. PLuſieurs Savans ſe ſont exercés à rechercher quel étoit le *Portus Itius*, d'où Céſar s'embarqua pour la Grande-Bretagne. Cluvier, Sanſon & le P. le Quien confondent ce Port avec le *Geſoriacum navale ;* c'eſt le nom que portoit autrefois la Ville de Boulogne. Jean-Jacques Chifflet le place à Mar-dik près Dunkerque ; d'autres veulent que ce ſoit à Calais. C'eſt, dans l'opinion de M. de Valois, l'embouchure de

la Canche ſous Etaples. Malbranq, Auteur d'un gros Ouvrage ſur les *Morini*, imagine ſur cet objet un ſyſtême ſingulier : il ſuppoſe qu'autrefois la Mer formoit un Golfe aſſez profond pour s'avancer dans les terres juſqu'à *Sithiu* ou Saint-Omer, & prétend qu'il conviendroit de l'appeller *Sinus Itius*. M. du Cange, dans une des Diſſertations qu'il a jointes à l'édition de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville, appuye les conjectures de Cambden, & penſe que le Port *Itius* ne peut être que Wit-Sand, entre Boulogne & Calais. M. d'Anville ſe déclare en faveur de ce dernier ſentiment, & lui donne, dans le Mémoire que nous avons ſous les yeux, toute la probabilité dont il eſt ſuſceptible. Il préſume auſſi que l'*Icium* ou *Itium promontorium*, dont Ptolémée fait mention, étoit l'endroit du rivage de la Gaule oppoſé au Denge-Neſſ de la Grande-Bretagne, & que

l'on nomme aujourd'hui Gris-Neſſ. En ſuivant Céſar dans ſon trajet, le compas à la main, M d'Anville fixe encore le lieu de ſon débarquement aux environs de Hyth.

II. Le Mémoire ſuivant, qui eſt du même Académicien, a pour objets les Villes de *Taurunum* & de *Singidunum*, & d'autres lieux déterminés par leur ſituation ſur des voyes Romaines dans la Pannonie inférieure & dans la Mæſie. C'eſt une opinion aſſez générale parmi les Savans, que Belgrade occupe aujourd'hui l'emplacement de l'ancien *Taurunum* : M. d'Anville fait conſpirer la Table Théodoſienne, la Notice de l'Empire, les anciens Itinéraires, Ptolémée & Pline, pour placer *Taurunum* près de Tzaruinska à trois ou quatre milles en deçà du confluent de la Save & du Danube, c'eſt ſur la rive ultérieure de ce confluent qu'eſt ſituée Belgrade qui, ſelon notre Géographe, a remplacé *Sin-*

gidunum. La Save embrasse près de Belgrade une Isle, qui dans le nom de *Singin*, qu'elle conserve, perpétue celui de *Singidunum* : le mot *Dunum* est une éponymie Celtique.

Après avoir fixé la position de ces deux Villes, M. d'Anville détermine celle de quantité d'autres sur les voyes Romaines. En remontant d'abord le Danube depuis *Taurunum ;* il place *Burdenis* de la Table Théodosienne, ou *Burgenis* de la Notice de l'Empire, au lieu où est Belekis ; & *Bittis* ou plustôt *Rittis*, *Ritti*, ou *Kietium*, aux environs de Carlovits. Sur son Tableau Géographique, *Aciminum* est remplacé par Sl-ankemen, *Acunum* par Peter-vardein, *Cusum* par Kosuan, & *Cucci* (peut-être *Bucci* ou *Vacci*) par Bukovar ou Vukovar près de l'embouchure de la Vuka. *Bononia-Malatis*, ou *Milatis*, tombe dans la position d'Illok ; *Aquincum*

ou *Acincum*, ſur celle de Bude. Erdut ou Erdôt occupe le lieu de *Cornacum*; Daras ou Draſd a pris la place de *Teuto-Burgium*, dont le nom indique un établiſſement de Teutons. Si l'on s'écarte à 18 milles du Danube, en ſuivant la route marquée par l'Itinéraire d'Antonin, on trouvera Eſſek qui remplace *Murſa*: en continuant cette même route juſqu'à la Save, on rencontre Swilei ou Sivilei, qui conſerve aſſez diſtinctement la dénomination de l'ancienne *Cibalis*. De Swilei au lieu où M. d'Anville place *Syrmium*, pluſieurs Villes preſque riveraines de la Save, telles que *Celena*, *Ulmos*, *Spaneta* & *Budalia*, ſe reconnoîtroient difficilement ſur le local actuel; on retrouve cependant *Spaneta* dans Szpaniſz. Notre illuſtre Géographe préſume que *Syrmium* étoit ſituée au confluent du *Bacuntius* ou *Baſentis* (actuellement Boſewt) avec la Save;

Sabacz lui paroît être *Bassinaa.*

Maintenant si l'on se transporte encore à *Singidunum* pour descendre le Danube, on trouvera en suivant la voye Romaine *Tricornium*, remplacé par Kroska, & Smen Iria répondant à la position d'*Aureus-Mons.* Kastolatz, près d'un bras de Riviere qui se nomme Mlayna, est vraisemblablement à l'endroit qu'occupoit la Ville de *Margus :* le Fleuve *Margus*, aujourd'hui Morava, qui se joignoit anciennement au courant qui porte le nom de Mlayna, dans la suite des tems a quitté son canal pour s'épancher par des terreins bas, avec une infinité de replis. Au-delà de *Margus*, Ram a succédé à *Viminacium*, Gradiska à *Pincum.* De *Viminacium* partoit vers le nord une voye Romaine qui conduisoit à *Tibiscus*, que M. d'Anville reconnoît dans la position actuelle de Temes-var. *Cuppa* devoit être située aux environs de

Kolumbacs : plus loin, à l'orient de Poretz, étoit placée *Taliatis*, à la pointe d'un coude considérable que forme le Danube dans un District qui porte encore aujourd'hui son ancienne dénomination de *Clisura*. De *Taliatis* deux routes différentes conduisoient, l'une à *Dierna*, qui étoit sans doute Russava ou Orsova sur la Czerna, au-delà du Danube ; l'autre à *Egeta* que l'on peut croire remplacée par Vatislau. Près d'*Egeta* étoit le Pont de Trajan dont on voit encore les vestiges presque vis-à-vis de Czernès ou Zernis : plus loin sur la rive du Fleuve on trouvoit *Dorticum* qui tombe probablement aux environs de l'embouchure du *Timacus* (aujourd'hui Timock) ; *Bononia* doit prendre la position de Vidin ; *Ratiaria* se reconnoît encore assez bien dans Artzar.

M. d'Anville dans cette Dissertation a occasion de dire un mot sur les limites de l'Empire François

du côté du Danube. Du tems de Manuel Comnéne, trois cents ans après Charlemagne, un canton de la basse Pannonie, quoique possédée alors par les Rois de Hongrie, conservoit encore un nom qui désigne un pays François, *Francochorium.* Mais ce qu'on lit dans Éginhard, sous l'an 818, porte encore plus loin les bornes de l'ancienne domination des Monarques François : un Prince Bulgare, nommé Borna, qualifié *Dux Guduscanorum & Timotianorum*, vint trouver Louis le Débonnaire à Herstal pour se soumettre à ce Prince. Or *Timotiani* sont indubitablement les Habitans des rives du Timock qui se rend dans le Danube au-dessus de Vidin : ils sont encore nommés actuellement *Timozani.* Pour surcroît de preuve, le nom des *Guduscani* leurs voisins se retrouve dans le canton & dans la petite Ville de Gudskain, autrement Kutskain, en prononçant

plus durement les premieres Consonnes. Kutskain se voit aujourd'hui vers les bords d'une petite Riviere appellée Pek, qui paroît ne pouvoir être que le *Pingus* de Pline.

III. Nos Lecteurs vont encore voyager avec M. d'Anville, & parcourir la Dace conquise par Trajan. Cette Province Romaine est l'objet d'un Mémoire dans lequel, ainsi que dans les précédents, plusieurs positions paroissent être indubitablement celles qu'indique notre habile Géographe; les autres sont toutes appuyées sur des conjectures plausibles. Nous nous bornerons aux principaux points du tableau de la Dace.

On a déja vû que Temesf-var a remplacé la Ville nommée *Tivisco* dans la Table Théodosienne, & *Tibiscum* dans Ptolemée. L'ancienne *Sarmizegethusa* est devenue *Ulpia - Trajana* après la conquête de l'Empereur qui lui a donné son

nom : ce lieu eſt appellé aujourd'hui en Langue Hongroiſe Varhel, c'eſt-à-dire, *Urbis-Locus* ; un Village ſitué au milieu des ruines & habité par des Valakes, a pris la dénomination de Gradiska, qui eſt dérivée du mot Slavon *Groad* ou *Gorod*, commun à pluſieurs autres lieux. D'*Ulpia-Trajana*, une voye Romaine dont il reſte des veſtiges, conduiſoit à *Apulum*, que l'on ſçait être Albe-Julie ; les Hongrois l'ont appellée *Gyula feïr-var*, du nom, ou pluſtôt du titre de dignité d'un Gyula Chef des Hongrois qui vers le milieu du 8e ſiecle s'établirent dans la Tranſilvanie, alors appellée Erdel. La poſition d'Arani ſur le Maros, peut convenir à *Gernuhera* de la Table, ou pluſtôt *Zermizirga* de Ptolémée ; celle de Torda à *Salinæ* ; & celle de Ptovis ou Tovis à *Pataviſſa*. *Napoca* ſemble pouvoir être placé à Doboca ; *Koloſvar*, que les Allemands ap-

pellent Klausenbourg, paroît être l'*Ulpianum* de Ptolemée : à l'égard de *Parolissum* ou *Para-Lisum*, dont l'interprétation pourroit être *ad Lisum* M. d'Anville ne peut que conjecturer qu'elle étoit située près du Leis, petite Riviere qui donne son nom à un lieu adjacent, sur la frontiére de la Dace, vers l'entrée de la Moldavie.

Un peu à l'écart de la derniere voye Romaine que nous venons de suivre, on trouve quelques positions dont la dénomination semble convenir à des lieux cités par Ptolémée. On peut présumer, par exemple, que Torocze au midi de Kolosvar a succédé à *Tiriscum*, Regen sur le bord du Maros à *Rhuconium*, Vd-var-heli à *Utidava*.

Une route marquée dans la Table conduit d'*Apulum* dans la Valakie. Le premier lieu remarquable qui s'y présente est Ceben, dont le nom doit être réformé

dans la Table, en lisant *Cebenie* au lieu de *Cedonie* : cette Ville est Herman-stat. *Stenæ*, qui dans son origine Grecque désigne un passage étroit, semble avoir conservé son nom dans *Arxa-via*, qui est une Forteresse marquée dans une Carte manuscrite de Transilvanie & placée sur la rive de l'Aluta ; *Arxa-via* est sans doute *Arcta-via* défiguré. Plus loin, *Castra-Trajana* paroît devoir tomber aux environs de Ribnik, petite Ville voisine de la même Riviere.

A l'endroit qui porte dans la Table le nom de *Castra-nova*, la voye qui conduit le long de l'Aluta jusqu'au Danube, vis-à-vis de Nicopolis, détache deux branches, dont l'une mene aussi sur la rive du Danube vis-à-vis l'embouchure de l'Esker qui est l'*Œscus* de l'Antiquité : près de cette embouchure est un lieu appellé aujourd'hui Igigen, où l'on voit des vestiges d'une Ville qui étoit,

ſelon les apparences *Œſcus* ou *Eſcus* : c'eſt en cet endroit que dans les baſſes eaux on apperçoit des reſtes d'un Pont de bois que quelques-uns ont pris mal-à-propos pour le Pont de Trajan, & que le Comte Marſigli attribue à Conſtantin. L'autre branche de la voye remonte à *Egeta*, que l'on a déja dit être Veriſlaw. Sur cette derniere route, à vingt-un milles d'*Egeta*, Drivizza paroît avoir remplacé *Drubetis*, qui dans Ptolémée eſt écrit *Druphegis*. Vers le milieu de la diſtance d'*Egeta* à l'Aluta que l'on nomme auſſi communément Alt ou Olto, Motru garde encore aſſez diſtinctement le nom d'*Amutria* ou *Amutrium*.

Dans l'emplacement qui convient à la Moldavie, on trouve pluſieurs lieux dont la poſition pourroit ſe déterminer d'après la latitude que leur donne Ptolémée. C'eſt en conſéquence de cette eſtime

time que M. d'Anville place *Prætoria-Augusta* à Roman au confluent de la Moldava dans le Siret, *Petro-dava* à Piatra, *Zuzidava* à Suczava, *Netindava* ou *Nenti-dava* à Sniatin, *Docirava* ou *Docirana* à Dorna; enfin *Paloda* Ballad ou Barlad; & *Zargi-dava* à Orchei, dont le district tient au Tyras ou Dniester.

Nous avons déja fait observer avec M. de Bougainville l'exactitude d'Herodote dans la Description de l'Afrique; ici M. d'Anville rend encore justice à l'Historien Grec : il reconnoît le *Porata* des Scythes ou *Pyretos* des Grecs dans le Prut, l'*Ararus* dans le Siret, le *Naparis* dans la Proava, l'*Ordessus* dans l'Ardgis, & le *Tiarantus* dans l'Aluta. La riviere que Ptolémée nomme *Hierassus* doit être le Prut.

A la fin de sa Dissertation Géographique, M. d'Anville dissipe le soupçon d'exagération que pour-

roit faire naître l'étendue que donnent Eutrope & Sextus Rufus au pays, qui sous le nom de Dace a fait une Province de l'Empire Romain. Ces deux Historiens lui donnent mille milles de circuit, & notre Académicien lui trouve plus de treize cents milles.

IV. Le Mémoire qui suit la Description de la Dace conquise par Trajan, renferme des *conjectures* sur la position de deux anciennes villes des Gaules, nommées *Bratuspantium & Mediolanum*. Beauvais, Breteuil, Mondidier, Gratepanse, Granvilliers, Clermont en Beauvoisis, & Beaumont sur Oise, ont partagé les sentimens des Savans qui ont voulu déterminer la position de l'ancienne *Bratuspantium* dont César fait mention dans ses Commentaires; *L. 2. n. 10. & 14.* M. Bonamy est de l'avis du P. Mabillon qui la place dans le voisinage de Breteuil, où l'on voit

effectivement des reſtes d'une ville conſidérable. Quoique cette opinion ne ſoit fondée que ſur la tradition des gens du pays, & en particulier ſur un Mémoire préſenté à Henri de Bourbon, 1^er^ du du nom, par un Curé de Breteuil, en 1544; nous ſerions cependant tentés de croire avec M. Bonamy, que *Bratuſpantium* étoit ſituée vers l'endroit que les habitans appellent aujourd'hui *Branſuſpans*, dénomination dont l'origine paroît fort ancienne.

Quant à la ville de *Mediolanum*, qui fait le ſecond objet de la Diſſertation que nous analyſons, ſon exiſtence dans le pays des Eduens ou Autunois, eſt appuyée ſur une conſéquence que l'on tire d'un paſſage de Tite Live, *L. 5. dec. 1. c. 34*. M. Bonamy croit la retrouver dans la ville ou bourg de *Malain*, célébre Baronie du Diocèſe d'Autun, qui porte le nom de *Mediolanum* dans des titres du

12^e^ & du 13^e^ ſiécles. *Mediolanum* dérive de deux mots Celtiques, *Med* fertile, abondant, & *Lan* terroir. Bien d'autres Lieux dans les Gaules ont porté ce nom, que l'on trouve ſouvent rendu par *Mulain*, *Molain* ou *Maulain*.

V. Nous paſſons à un Mémoire de M. l'Abbé Belley ſur une voye Romaine qui conduiſoit de Valognes à Vieux, près de Caën, & enſuite à la ville du Mans. La Table de Peutinger, que l'on préſume avoir été dreſſée avant la ruine de l'Empire Romain en Occident, indique ſur cette route la poſition de quelques Lieux en ces termes : *Crouciaconnum* XXI, *Auguſtoduro* XXIIII, *Aragenue* .... *Nudionno* .... *Subdinnum* .....

M. l'Abbé Belley reconnoît dans *Crouciaconnum* le Κροχιατωνον οὐενελῶν de Ptolémée, & prétend que cette ville étoit celle dont on a découvert des reſtes à un quart de lieue de Valognes : elle étoit autrefois

la Capitale des *Unelli* ; sa primauté avoit passé à Coutances (*Civitas Constantia*) selon les apparences avant le 15^{e} siècle. L'intervalle de vingt-une lieues Gauloises, indiquée dans la Table de Peutinger, mene au passage de la riviere de Vire, à S. Fromond, au-dessous de S. Lo ; c'est en cet endroit que devoit être *Augustodurum*. La voye Romaine prenoit de-là sa direction vers le bourg de Cerisy, & tendoit à *Aragenue*, Capitale des *Viducasses*, qui semble tomber à Vieux où l'on a trouvé des vestiges d'une Cité considérable. En se portant à *Subdinnum* qui est la ville du Mans, cette route militaire passoit à *Nudionnum* qui ne peut être que le *Noïodunum* de Ptolémée : cette derniere ville qualifiée *Civitas Diablintum*, est sans doute le bourg de Jublains, qui par altération des mots s'est nommé Diablent, Jablent, Jublent,

& enfin Jublains. Cette Cité, suivant la Notice de l'Empire, étoit encore distincte de celle du Mans au commencement du 5[e] siecle; bientôt après elle y fut réunie.

VI. Nous donnerons encore le précis d'un Mémoire de M. d'Anville sur le *Li*, mesure itinéraire des Chinois. On tomberoit dans des erreurs grossieres, si l'on jugeoit des distances déterminées anciennement en Chine, en les évaluant sur le *Li* actuel : le *Li* n'a pas toujours été le même. De la gradation qu'établit M. d'Anville dans les différentes valeurs des *Li*, en procédant des plus foibles & plus anciens aux plus forts & postérieurs, il suit que d'abord l'espace d'un dégré a renfermé 405 *Li*, & peut-être davantage; ensuite 338; puis 272; finalement 193. Cette mesure Chinoise a donc varié, en conservant sa premiere dénomination.

ARTICLE XXIII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences, année 1753, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirée des Registres de cette Académie. *A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC LVII. in 4°. 320 pag.* Second Extrait.

CHYMIE.

LA Chymie offre d'abord des *Observations Physiques sur les Eaux thermales de Vichy*, par M. de Lasône. On n'avoit encore détaillé qu'imparfaitement ce qui regarde ces eaux célebres : M. de Lasône ayant été dans l'occasion d'y séjourner, a cru qu'il pouvoit en donner une histoire plus complette & plus intéressante. Le Mémoire

eſt diviſé en deux parties : la premiere comprend toute la partie de l'Hiſtoire de ces Eaux, qui eſt étrangere à la Chymie ; la poſition de Vichy, la qualité de ſes minéraux, de ſes pierres, de ſes poudingues, de ſon talc, de ſes granits, de ſon bitume, &c. le nombre de ſes fontaines, la deſcription de chacune, leur dégré de chaleur, leur ſaveur, la qualité qu'elles ont d'être onctueuſes & ſavonneuſes au tact, leur odeur bitumineuſe, la paſſion qu'ont les beſtiaux de s'abreuver de ces eaux dans les deux ſaiſons où l'on a coutume de les prendre, enfin la nature du dépôt ou du ſédiment que ces eaux laiſſent au fond des baſſins qui les contiennent. On conçoit aiſément que toutes ces conſidérations peuvent beaucoup contribuer à dévoiler la nature de ces eaux thermales, leur compoſition, leur origine. La ſeconde partie du Mémoire contient leur

analyse chymique. De cette analyse M. de Lasône conclud, » 1°. » que les eaux thermales de Vichy » sont alkalines & par un principe » salin, & par une terre absor» bante; 2°. qu'elles contiennent » une matiere ferrugineuse; 3°. » que le principe spiritueux de » ces eaux n'est pas simplement un » air surabondant combiné avec » l'eau; mais qu'il paroît plutôt » composé d'une terre alkoolisée » & volatilisée conjointement avec » l'esprit huileux du bitume, & » surtout avec l'air, qui véritable» ment paroît contribuer le plus » à la volatilisation actuelle de ces » substances combinées entre elles » & avec lui; que par conséquent » ce principe spiritueux peut être » regardé comme une substance » alkaline, volatile, particuliere » & unique dans son genre, ainsi » que doit l'être le principe d'un » grand nombre d'autres eaux ther» males; 4°. que l'air qui existe

» dans ces eaux paroît le plus con-
» tribuer à y tenir ſuſpendue une
» portion de la terre alkooliſée la
» plus mobile; 5°. que ce même
» principe aérien contribue auſſi
» le plus à tenir ſuſpendue dans
» l'eau une partie de la terre fer-
» rugineuſe alkooliſée la plus mo-
bile qui y exiſte. « D'une pinte ou de deux livres d'eau de Vichy on obtient par l'évaporation environ deux gros d'un réſidu ſalin, où le natrum eſt le principe dominant. Cependant M. D. L. regarde la matiere vraiement ſaline de ces eaux comme un amas de ſels imparfaits, ou comme des ſels qui ne le ſont qu'imparfaitement. Les principes différents des eaux de Vichy ſont tellement combinés avec l'eau & entre eux, que les propriétés médicinales des eaux ne peuvent être déterminées par les qualités d'aucun principe conſidéré ſéparément. Il eſt certain qu'elles ſont fondantes &

& apéritives : elles réussissent surtout dans les concrétions bilieuses & limphatiques. L'eau des bassins nommés la grande & la petite grille, & surtout celle du rocher des Célestins, est salutaire dans les maladies des reins : elle peut même dissoudre les pierres formées dans ce viscere. Ces eaux ne doivent point être conseillées aux malades d'un tempérament sec & atrabilaire, qui ont les solides susceptibles d'une prompte irritation, ou qui ont les nerfs délicats. Au reste les eaux de Vichy transportées n'ont pas à beaucoup près la même force que lorsqu'on les prend à leurs sources.

Le *Mémoire* de M. Bourdelin *sur le sel sédatif*, est une espèce de tissu d'expériences très-curieuses, dont l'objet est la décomposition de ce sel. On sçait qu'on l'extrait du borax par le moyen de l'acide vitriolique, & que le nom qu'il porte tire son origine de la vertu

qu'il a en médecine. M. Baron a prouvé que le borax n'étoit autre chose que le ſel ſédatif même joint à la baſe du ſel marin. Ceci nous a éclairés ſur la compoſition du borax, mais imparfaitement : car il reſte toujours à demander ce qu'eſt le ſel ſédatif, & de quels principes il eſt compoſé. Les expériences de M. B. à cet égard ſont extrêmement multipliées & variées. Pluſieurs de ces expériences ont paru indiquer l'acide vitriolique, comme l'acide propre de ce ſel : mais les apparences trompent ſouvent. Comme le ſel ſédatif eſt tiré du borax par l'acide vitriolique, il peut reſter quelques particules de cet acide mêlées avec le ſel ſédatif ; & ce ſont peut-être ces particules qui auront donné les indices d'un acide vitriolique comme partie conſtituante de ce ſel. M. B. ſe contente donc de conclure des expériences rapportées dans ce Mémoire, que le ſel ſé-

datif contient une matiere graſſe, ou, ce qui eſt plus précis, que le principe phlogiſtique y exiſte. Quant aux autres principes de ce ſel, M. B. ſe propoſe de faire de nouvelles tentatives dont nous donnerons les réſultats, en rendant compte des volumes ſuivants. Si cet hahile Chymiſte n'a pu encore réuſſir en multipliant les expériences, c'eſt que le ſel ſédatif s'écarte abſolument des loix qui paroiſſent générales pour tous les ſels de ſon eſpèce; c'eſt, pour nous ſervir de la comparaiſon de M. de Fouchy, qu'il eſt entre les ſels, ce que le mercure eſt entre les ſubſtances métalliques.

Dans un *premier Mémoire ſur l'analyſe chymique du Biſmuth*, M. Geoffroi fils ſe propoſe de détailler les analogies qu'il a découvertes entre ce ſémi-métal & le plomb. Comme le Biſmuth n'eſt d'aucun uſage en Médecine, & qu'on s'en ſert très-peu dans les

Arts, cette ſubſtance avoit été aſſez négligée des Chymiſtes, M. Pott ſeul en avoit donné un Traité un peu détaillé. M. Geoffroi, perſuadé ſans doute que la plûpart des corps qu'on traite d'inutiles, ne ſont tels, que parce qu'on n'a point recherché leurs utilités, a tourné ſes vues du côté du biſmuth; il a renouvellé toutes les expériences de M. Pott; il en a fait beaucoup de nouvelles; il a trouvé que le biſmuth & le plomb augmentent de poids dans leur calcination; que les chaux ſimples de l'un & de l'autre ſe vitrifient ſans addition, dans le même eſpace de tems, avec un dégré de chaleur égal; que les verres de l'un & de l'autre corrodent les terres, quoiqu'avec une petite différence; que l'on peut faire du maſſicot avec le biſmuth comme avec le plomb; que ces deux métaux, employés en même proportion, affinent également bien l'ar-

gent ; qu'il y a de l'argent dans le bismuth , comme dans le plomb ; que le bismuth sur la coupelle se convertit comme le plomb en litarge ; que l'un & l'autre peuvent également servir à essayer par la scorification les mines tenant or & argent ; qu'ils donnent tous les deux des fleurs sans addition ; enfin qu'ils sont également susceptibles d'être totalement volatilisés. Dans un second Mémoire M. Geoffroi se proposoit d'examiner si cette analogie entre le bismuth & le plomb se soutient , en traitant ces deux matieres avec les acides & différents sels : sa mort prématurée a interrompu ce travail : il seroit à desirer que quelque Chymiste zélé & éclairé voulût le reprendre : de telles recherches sont toujours suivies de découvertes utiles.

Les liquides exposés à l'air sont sujets à s'évaporer : cette loi n'est cependant pas sans exception : ou-

tre le mercure, qui ne perd rien de ſa ſubſtance , quelque long-temps qu'il reſte expoſé à l'action d'un air libre, mais tempéré; on ſçait que l'huile de vitriol, bien loin de s'évaporer en plein air, augmente au contraire très-ſenſiblement de poids, en attirant à elle une portion de l'humidité dont l'air eſt chargé. Les corps ſolides au contraire ne ſont point ordinairement ſuſceptibles d'évaporation: le célebre M. Boyle avoit cependant cru qu'ils y étoient ſujets: ſes expériences n'ont prouvé rien autre choſe, ſinon que ces corps, expoſés à un air ſec, ſe déchargeoient de l'humidité qui étoit renfermée dans leurs pores. Mais cette regle ne ſouffriroit-elle pas auſſi quelque exception? La glace eſt un corps ſolide: ne perd-elle pas de ſa ſubſtance par l'action de l'air? MM. Boyle, Sédileau & Mariotte l'ont penſé: M. Gauteron, Secretaire de la Société

Royale de Montpellier, a même prétendu que l'évaporation de la glace étoit d'autant plus grande que le froid étoit plus vif : enfin l'illuſtre M. de Mairan avoit accrédité cette opinion en l'embraſſant. Nonobſtant ces reſpectables autorités, M. Baron a cru pouvoir ſoumettre le fait à un nouvel examen : il rend compte de ſon travail dans un Mémoire intitulé : *Expériences ſur l'évaporation de la Glace*. Quelques expériences ont paru favoriſer cette évaporation : d'autres ſembloient la démentir : l'eſprit de combinaiſon a concilié tout : il eſt reſté pour conſtant que l'eau eſt d'autant moins ſuſceptible d'évaporation, qu'elle eſt plus froide, plus voiſine du terme de la glace ; que la cauſe de l'erreur des ſavants Auteurs qui ont ſoutenu l'évaporabilité de la glace, ſur laquelle ils ont fait leur expérience, n'étoit point à l'abri du vent ; qu'en effet le vent enleve les

parties superficielles de la glace; comme il enleve de la poussiere; & qu'il diminue en conséquence son poids; mais que ces parties enlevées ne changent point d'état; & restent même glace, tant que la gelée continue: qu'enfin la glace n'est susceptible d'aucune évaporation proprement dite. Ce ne sont pas là des conjectures hazardées; ce sont des faits que M. B. appuie sur des expériences qui nous paroissent décisives.

Au mois de Juin 1755, pages 1400 & suiv. nous avons rendu compte d'un *Mémoire sur le Verd-de-gris*, par M. Montet, de la Société Royale de Montpellier. Dans le volume qui nous occupe maintenant, on trouve un *second Mémoire* du même Auteur sur le même sujet. Dans le premier Mémoire M. Montet s'engageoit à éclaircir plusieurs faits: il l'a fait: il donne ici le résultat de ses recherches. L'extrait que nous allons

donner de ce ſecond Mémoire eſt néceſſairement relatif à celui que nous avons donné du premier. Si les deux extraits ne conviennent pas en toutes leurs parties, nous prions le Lecteur de ne nous pas croire en contradiction avec nous-mêmes : c'eſt que M. Montet a approfondi de plus en plus les procédés ; c'eſt qu'il a eu recours à des expériences plus ſuivies, & qu'il a fait de nouvelles découvertes.

Nous avons dit qu'après avoir mêlé les rafles avec le vin, il falloit les retourner en tout ſens : il faut les battre juſqu'à faire écumer le vin : mais pour mieux réuſſir, il ne faut pas mettre tout à la fois les rafles dans le vaſe. On peut battre d'abord le vin & les rafles dans un vaiſſeau : on en battra d'autres enſuite dans un ſecond vaiſſeau que l'on verſera dans le premier, & ainſi de ſuite. Pluſieurs particuliers ne remuent plus les rafles, lorſqu'ils ont une fois

aviné, & ils paroiſſent avoir raiſon : le mouvement extérieur que d'autres emploient, comme nous l'avons dit, au bout de deux jours ou plus, peut nuire à la fermentation intérieure, & faire évaporer le premier eſprit qui s'eſt déja développé.

On reçonnoît que la fermentation eſt au dégré requis pour faire couver, lorſqu'il ſe forme une pellicule extrêmement mince à la ſurface du vin ou de la vinaſſe ; ou lorſque, ôtant le couvercle des pots de verdet, on apperçoit que le deſſous de ce couvercle n'eſt plus mouillé, comme il devoit l'être du tems de la fermentation ; ou lorſque ayant placé deux thermometres dans le lieu où ſe fait l'opération, l'un dans la vinaſſe ou au moins ſur les rafles, l'autre au dehors, le premier après avoir indiqué un dégré de chaleur plus fort que le ſecond, s'eſt rétabli preſque au même dégré que celui-

ci. Il eſt encore d'autres ſignes certains de ce point de fermentation : nous en avons indiqué quelques-uns dans l'extrait du premier Mémoire.

Pour faire couver, il faut, comme nous l'avons dit, que les lames de cuivre ſoient chauffées : mais il ne faut pas qu'elles le ſoient trop ; on auroit moins de verdet. Ce que nous avons ajouté que les lames ſe cotonoient au bout de trois ou quatre jours, n'eſt vrai que lorſque le thermometre de M. de Reaumur ſe ſoutient depuis 15 juſqu'à 18 dégrés au-deſſus de la glace, & que d'ailleurs les rafles ſont trop peu imprégnées du diſſolvant néceſſaire. Alors on recueille peu de verdet. Pour que la *récolte* réuſſiſſe à ſouhait, il faut que les lames reſtent plus longtems à blanchir, comme environ dix jours en printemps & en été, & même quinze en hyver. Il ne faut pas que les lames blanchiſſent

trop : dès qu'on y apperçoit quelques points blancs, il faut les retirer du couvage, & les mettre au relais. Pour cela on les met de plat les unes ſur les autres dans un coin de la cave, & on les laiſſe ainſi pendant trois jours. On les mouille enſuite également par tout avec de la vinaſſe ou de l'eau, & on les laiſſe pendant huit jours dans la même ſituation : au bout de ce tems on les mouille une ſeconde fois avec la même liqueur, ayant ſoin de les ſéparer préalablement cette fois-ci les unes des autres. Après cette ſeconde immerſion, on les réunit, & on les poſe ou comme auparavant, ou encore mieux de chan ſur des rafles qui ont ſervi à faire du verd de gris. Après huit jours, on fait une troiſieme immerſion ſemblable à la ſeconde. Il ne faut pas trop mouiller : & même ſi en ſéparant les lames on s'apperçoit qu'elles ſont encore humides, il faut dif-

férer l'immersion. Dans les Fabriques bien montées trois trempes suffisent : il faut les réitérer environ de huit en huit jours durant tout le temps du relais, lequel n'est pas fixé. En été il dure depuis quinze jusqu'à trente jours : plusieurs en hyver le font durer jusqu'à soixante. Le lieu destiné au relais ne doit être ni trop sec, ni trop humide. On racle les lames ; & après en avoir tiré le verdet, on les expose à l'air, ou on les fait sécher dans une espèce de fourneau, avant que de les employer à une seconde opération.

Le vin rouge est préférable au vin blanc pour la formation du verd de gris : si on est obligé d'en employer de blanc, il faut au moins le mêler avec deux tiers de rouge : encore aura-t-on moins de verdet, qu'en se servant du rouge seul, & ce verdet même sera plus maigre. Les vins muscats donnent plus de verdet que tout vin blanc : au

contraire les vins rouges qui ont de la liqueur, tels que ſont preſque tous les vins d'Eſpagne & d'Italie, ne ſont pas propres à cette opération. Les vins qui ont peu de force donnent peû de verd-de-gris. Les vins verds, aigres, ou extraits de jeunes vignes, ne réuſſiſſent pas bien : on peut cependant les employer, en les mêlant avec d'autres vins plus ſpiritueux, ou bien en y ajoutant de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin. On peut auſſi ſe ſervir de vin doux avec les mêmes précautions : mais il faut s'attendre à une moindre récolte. Le verd-de-gris fait avec des liqueurs qui ont moins de phlogiſtique que le vin, tel que celui qu'on a préparé en Pruſſe & en Hongrie avec du marc de bierre, eſt pâle en couleur, & n'eſt pas ſi propre que le nôtre pour les uſages auxquels on a coutume de l'employer.

Le verdet, toutes choſes étant d'ailleurs

d'ailleurs égales, ne réussit jamais mieux que dans une température de l'air qui soutient la liqueur du Thermometre de M. de Réaumur, entre 10 & 14 dégrés au dessus du terme de la glace. Il ne faut pas non plus que l'air soit ni trop sec ni trop humide.

Telle est à peu près la substance du Mémoire de M. Montet : on sent que tout ceci doit être accompagné de détails, dans lesquels il ne nous a pas été possible d'entrer.

M. de Fouchi termine l'article de la Chymie par l'extrait d'un Ouvrage intéressant en ce genre ; c'est le second volume du *Traité de la fonte des mines de Shlutter*, traduit de l'Allemand par M. Hellot. Cet extrait est suivi de la Notice d'un autre Ouvrage dont le titre est, *Traité de la conservation des Grains, & sur-tout du Froment.* L'Auteur est le célebre M. du Hamel. C'est le seul article que la Botanique ait fourni à ce volume.

ASTRONOMIE.

Nous aurons sans doute occasion de parler plus amplement de la conjonction écliptique de Vénus avec le Soleil, observée le 6 Juin 1761. On sçait que le célebre Halley est le premier qui l'ait annoncée, ainsi que celle que nous attendons le 3 Juin 1769.

Il étoit extrêmement utile de connoître toutes les circonstances de ces deux phénomenes intéressants, pour se disposer à en tirer le parti le plus avantageux. C'est ce qui a engagé M. le Gentil à communiquer à l'Académie son *Observation de la Conjonction inférieure de Venus avec le Soleil du 31 Octobre 1751, avec des remarques sur les deux Conjonctions écliptiques attendues en 1761 & en 1769.* M. le G. compare son Observation avec les Tables de M. Cassini & avec celles de M.

Halley : il s'apperçoit d'abord que les premieres donnent l'aſcenſion droite du Soleil d'une minute environ plus grande que ne la font les ſecondes : cette différence doit néceſſairement influer ſur la longitude de Vénus : M. le G. conclut l'aſcenſion droite du Soleil immédiatement de ſes obſervations : le réſultat s'accorde avec les Tables de Caſſini. Cette erreur des Tables de Halley ainſi corrigée, il a été facile à M. le G. de s'aſſurer que le réſultat de ces Tables, par rapport au lieu de Vénus, s'accordoit beaucoup mieux avec l'obſervation que celui des Tables de M. Caſſini. Il a donc calculé les deux conjonctions écliptiques attendues ſur les Tables d'Halley. Le réſultat a été que celle du 6 ou pluſtôt du 5 Juin 1761, arriveroit à 17h 55′ 56″ temps vrai, Méridien de Paris, près de 31 minutes plus tard, que M. Caſſini ne l'avoit déterminé ; que le centre de Vénus ſortiroit

du disque à $20^h\ 33'\ 56''$, c'est-à-dire 3 minutes de temps seulement plus-tôt qu'on n'a observé cette sortie ; que la moindre distance des centres du Soleil & de Vénus seroit de $9'\ 43''$, c'est-à-dire, à quelques secondes près, telle qu'elle a été observée : cette distance, selon M. Cassini, ne devoit être que de $8'\ 55''$. M. le G. annonce pour le 3 Juin 1769, l'entrée du centre de Vénus à $7^h\ 47'\ 00''$ du soir : on n'en verra pas davantage à Paris : la plus petite distance géocentrique des centres sera de $10'\ 6''$.

Second Mémoire sur la parallaxe de la Lune, par M. de la Lande. Nous avons rendu compte du premier Mémoire dans le Journal de Septembre 1762, pag. 2270. L'objet de celui-ci est entierement le même. M. de la L. apprétie les erreurs que l'on a pu commettre sur cette matiere, selon toutes les méthodes que l'on a employées

pour déterminer la parallaxe horizontale de la Lune : il propose la méthode qu'il regarde comme réunissant les deux avantages qu'on doit principalement se proposer ; celui d'une précision suffisante dans la spéculation, & celui de la facilité dans l'exécution : il compare de nouvelles observations avec celles de M. l'Abbé de la Caille : il déduit de cette comparaison la parallaxe horizontale de la Lune, tant pour la latitude de Paris que sous l'Equateur. De telles recherches ne peuvent être que très-utiles pour la perfection de l'Astronomie.

Mercure passe plus souvent que Vénus sur le disque du Soleil. Il faut pour cela que sa conjonction au Soleil arrive au voisinage de ses nœuds. Il suit de-là que ces conjonctions ne peuvent arriver que vers le commencement de Mai, & vers le commencement de Novembre. Dans le premier

cas Mercure eſt beaucoup plus près de la Terre ; & cette proximité augmente néceſſairement ſa latitude apparente : c'eſt ce qui fait que le premier cas eſt beaucoup plus rare que le ſecond. On voit aſſez ordinairement quatre conjonctions écliptiques conſécutives en Novembre contre une ſeule en Mai. Il eſt cependant eſſentiel, pour l'établiſſement des vrais mouvements de Mercure, qu'on l'obſerve dans ſes deux nœuds lorſqu'il eſt en même temps en conjonction avec le Soleil. Car il n'en eſt pas de Mercure comme de Vénus : on peut ſouvent obſerver les conjonctions de celle-ci, ſans qu'elles ſoient écliptiques : Mercure ne peut être obſervé en conjonction, que lorſqu'il couvre une partie du diſque du Soleil. Telles ſont les conſidérations qui rendoient la conjonction écliptique de Mercure du 6 Mai 1753 extrêmement précieuſe à l'Aſtronomie. M. de

l'Isle en étoit bien persuadé, lorsqu'il fit imprimer en cette année un *Avertissement aux Astronomes* sur ce passage. Il y annonçoit le phénomene, que les Astronomes attendoient sans doute. Mais de plus il faisoit voir les différences énormes des résultats du calcul fait sur les Tables les plus estimées : ceci devoit faire connoître combien il étoit essentiel de ne rien négliger dans cette observation, sur laquelle on se proposoit d'établir la théorie des mouvements d'une Planete qu'on connoissoit si peu. Outre cela M. de l'Isle détailloit les différentes méthodes qu'on pouvoit suivre pour observer Mercure, & les précautions qu'on devoit employer dans ces observations : cette partie pouvoit être très-utile pour multiplier les bonnes observations. Combien d'Astronomes, animés d'un zèle parfait pour cette Science, mais peut-être encore un peu Novices dans

ſa pratique, ont dû profiter des excellents avis qu'un ſi célèbre Aſtronome leur donnoit. Tous les Aſtronomes de l'Académie obſerverent ce paſſage, MM. Caſſini de Thury, Maraldi, le Gentil, à l'Obſervatoire avec M. l'Abbé Chappe, MM. le Monnier & de la Condamine à Bellevue, en préſence du Roi; M. Bouguer à Paris, au haut de la rue des Foſſés-Saint-Victor; M. Pingré à Rouen avec MM. Bouin & de Prémagny, de l'Académie de Rouen; M. de l'Iſle à l'Hôtel de Clugny, en même temps que le P. de Merville & M. Libour au College de Louis le Grand. Toutes ces obſervations ſont rapportées dans ce volume.

Une obſervation ſi importante ne devoit pas demeurer inutile: M. de Thury s'en eſt ſervi pour rectifier les éléments de la théorie de Mercure, en la combinant avec toutes les obſervations des conjonctions inférieures de cette Pla-

nete, visibles depuis celle de 1631: il y a aussi employé plusieurs observations de Mercure faites hors le tems des conjonctions. M. de Thury promet la continuation de ce travail, qu'il se propose de perfectionner par la combinaison de plusieurs autres observations de la même Planete.

On trouve dans ce même volume quelques autres observations détachées, telles que celle de l'éclipse de Venus par la lune faite le 27 Juillet au matin par M. de Thury & par M. le Gentil; celle de l'éclipse de Soleil du 26 Octobre, & de l'éclipse de l'Etoile ε du Capricone par la lune, le 15 du même mois par M. Maraldi à Thury, celles des occultations de l'Etoile du Taureau, & de Vénus par la Lune, faites à Paris par M. Maraldi, celle de l'occultation de ε du Capricorne du 5 Octobre faite à Vincennes par M. le Gentil.

Le 15 Août de cette année 1753, Vénus se leva peu après minuit. Le Roi qui l'apperçut fut surpris qu'une Planete inférieure, qui s'écarte si peu du soleil, parût à une telle heure sur l'horison. Toutes les causes qui pouvoient anticiper le lever de Vénus se trouvoient alors réunies : M. le Monnier eut l'honneur de les expliquer à S. M. : M. de Fouchy, pag. 240 de l'Histoire & suivantes, présente un précis des principes sur lesquels l'explication de M. le Monnier étoit fondée. Ce précis est suivi de deux Notices d'Ouvrages imprimés : la premiere plus étendue regarde la *Relation du Voyage fait par ordre du Roi en 1750 & 1757 dans l'Amérique septentrionale, pour rectifier les cartes des Côtes de l'Acadie, de l'Isle Royale, & de celle de Terre-Neuve, &c.* par M. de Chabert. La seconde Notice a pour objet l'*Etat du Ciel à l'usage de la Marine*, par

M. Pingré. On se proposoit selon M. de Fouchy, de rassembler dans cet Ouvrage ce que le cours des Astres a de plus certain & de plus utile à la Navigation. Mais le Libraire ne trouvant pas que le débit de ce Livre s'accordât avec les intérêts de son Commerce, l'Ouvrage a été discontinué en 1758.

GÉOGRAPHIE HYDRAULIQUE.

Nous ne pouvons donner que le titre d'un Mémoire très-court de M. Buache intitulé : *Parallele des Fleuves des quatre parties du Monde, pour servir à déterminer les hauteurs des montagnes du Globe physique de la Terre* : ceci n'est pas tant un Ouvrage, qu'un projet d'Ouvrage sur lequel M. Buache demande l'avis de l'Académie. Cet habile Géographe a fait imprimer la même année des *Considérations Géographiques & Physiques sur les nouvelles découvertes*

au Nord de la grande mer, appellée vulgairement la Mer du Sud. L'Historien de l'Académie, pag. 259 & ſuiv. donne un extrait intéreſſant de ces curieuſes Conſidérations. Il fait pareillement une mention honorable, & donne même de très-bonnes Notices du *Nouveau Traité de Navigation, contenant la théorie & la pratique du Pilotage*, par M. Bouguer; d'un Mémoire de M. d'Après de Mannevillette, Correſpondant de l'Académie, accompagné de Cartes deſtinées à former un ſupplément au Neptune oriental de cet Auteur, de l'*Eſſai d'une nouvelle théorie de la réſiſtance des fluides*, par M. d'Alembert, du dernier volume de la ſeconde partie de *l'Architecture Hydraulique* de M. Belidor. On n'attend pas ſans doute que nous faſſions des extraits de ces extraits.

MÉCHANIQUE.

Les Machines approuvées par l'Académie en 1753, ſont, 1°. un nouveau Moteur par M. Sarbourg; 2°. une Voiture à quatre roues, perfectionnée par M. Dupin de Chenonceaux; 3°. un nouvel Inſtrument pour deſſiner d'après nature les objets en perſpective, ſans être obligé d'apprendre les regles du deſſein, par M. l'Abbé l'Ouvrier; 4°. une machine propre à draguer le ſable des rivieres, par M. de l'Once; 5°. une eſpèce de moulin à eau pour reſéper les pilots à une grande profondeur ſous l'eau ſans le ſecours des épuiſements, par M. Pommier. Toutes ces machines ne ſont pas cependant approuvées dans leur totalité ſans aucune reſtriction.

ÉLOGE.

M. Hans-Sloane, dont l'éloge

termine l'histoire de cette année, a vécu depuis le 16 Avril 1660, jusqu'au 11 Janvier 1753, c'est-à-dire, que tout cet intervalle de tems, si l'on en excepte tout au plus les premieres années, a été rempli pour l'honneur & l'utilité de l'humanité. Originaire d'Ecosse, il étoit né en Irlande, où sa famille étoit venue s'établir avec la colonie qui y fut envoyée par le Roi Jacques I[er]. Le loisir que ses premieres occupations lui laisserent fut consacré à l'étude de la Nature : on pouvoit conjecturer dès-lors qu'il tiendroit un des premiers rangs parmi les Physiciens Naturalistes. Ce ne fut point la légereté, ce fut encore moins l'esprit de curiosité qui lui fit abandonner sa patrie : le seul désir de s'instruire le conduisit à Londres : la même passion le promena à Paris, à Montpellier, à Toulouse, à Bordeaux, à la Jamaïque. Partout il cherchoit les Savants ;

il étoit bien reçu par tout : la recommandation & la complaisance pouvoient contribuer à l'introduire ; bientôt il n'avoit plus besoin d'appuis étrangers ; ses maîtres étoient devenus ses amis & ses admirateurs. C'est que le jeune Sloane réunissoit les vertus les plus aimables du cœur avec les talens les plus décidés de l'esprit. Il revint à Londres âgé de 28 ans. On commença dès-lors à lui prodiguer des honneurs qu'il ne recherchoit point, & qui ne le flatterent qu'autant qu'il se vit en position d'être plus utile. On lui donna d'abord l'importante place de Médecin de l'Hôpital de Christ : il fut créé Chevalier-Baronet, titre héréditaire, qui n'avoit point encore été conféré à un Médecin : il fut successivement Membre, Censeur, Electeur, & enfin Président du Collége Royal des Médecins de Londres : il étoit Associé étranger de l'Académie

des Sciences : il remplit dans la Société Royale de Londres les places de Secrétaire, de Vice-Préſident, de Préſident : le Roi Georges Ier. le nomma Médecin de ſes Armées, & quelques années après Médecin de ſon propre corps. M. Sloane étoit Savant ſans oſtentation, avare de ſon tems ſans miſanthropie, Médecin & compatiſſant, riche & généreux, Naturaliſte & cependant Chrétien, de maniere même à faire regretter qu'il ne l'ait point été dans la véritable Egliſe. Il avoit raſſemblé une bibliothéque d'environ cinquante mille volumes, & un Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, peut-être le plus complet qui fût alors: il a pris des meſures pour que ces tréſors ne fuſſent point diſſipés après ſa mort : il les a conſacrés à l'utilité publique, moyennant quelques conditions qui ont été remplies. Le plus conſidérable des Ouvrages de M. Sloane eſt la

Relation de son Voyage à la Jamaïque, en deux volumes *in-fol.*: de tels hommes voyagent toujours utilement pour le Public.

ARTICLE XXIV.

INSTITUTIONES PHILOSOPHICÆ in novam methodum digestæ ; Autore M. P. L. R. I. S. P. S. P. N. N. E. A. M. L. V. S. ou, *Cours de Philosophie suivant une nouvelle méthode, par M. P. L. R., &c. Auxerre, Fournier ; Paris, Villette & veuve Robinot ; 1761. 3. vol. in-12. Tome I. de 219 pages, sans la Préface. Tome II. pp. 598, sans la Préface. Tome III. pp. 582, sans la Préface. Le Ier. Tome a pour objet la Logique ; Le second, la Métaphysique ; & le troisieme, la Morale.*

AU milieu des différens projets dont on s'occupe aujourd'hui pour perfectionner l'éducation de la jeunesse, voici un Ouvrage qui ne doit pas être négligé.

L'étude de la *Philosophie* fait une partie principale de l'éducation des jeunes gens ; c'est celle qui contribue davantage à leur former l'esprit & le cœur. Les *Humanités* & la *Rhétorique* leur apprennent à parler ; la *Philosophie* leur apprend à penser. Les *Humanités* leur donnent la connoissance des langues ; la *Rhétorique*, l'art d'en faire un usage utile ; la *Philosophie*, la science du raisonnement & des mœurs, la connoissance des Etres spirituels & corporels : les *Humanités* & la *Rhétorique* tiennent le premier rang dans les études, parce qu'elles sont plus proportionnées à la portée de l'esprit des jeunes gens dans leurs premieres années : mais la *Philosophie* doit être regardée comme la partie la plus importante de l'éducation ; c'est celle qui y met le dernier sceau.

Il est vrai que dans l'usage présent des Colléges, chaque Pro-

feſſeur ayant ſes *cahiers de Philoſophie*, qu'il dicte à ſes Ecoliers, un *Cours de Philoſophie* imprimé paroît d'abord être un Ouvrage aſſez inutile, du moins pour les jeunes gens à qui l'on fait ſuivre les études des Colléges. Mais nous ſeroit-il permis de propoſer ici une réflexion ſur cet uſage? Après avoir ainſi écrit ſous la dictée de nos Profeſſeurs, il nous a toujours paru que ces *dictées* étoient une vraie perte de tems. En diſant cela, nous ne prétendons point blâmer ceux qui les ont introduites: nous ſommes perſuadés qu'ils ne pouvoient mieux faire; mais nous croyons qu'aujourd'hui il ſeroit très-poſſible de faire mieux. Quelle eſt l'origine de ces *dictées*? Vraiſemblablement elles ont été introduites avant l'établiſſement de l'Imprimerie. Alors il falloit néceſſairement que chaque Profeſſeur dictât à ſes Ecoliers les pré-

ceptes qu'il vouloit leur donner ; & par une louable émulation entre les Professeurs, chacun cherchant à perfectionner les instructions qu'il destinoit à ses disciples, chacun se forma des cahiers particuliers. Il y a tout lieu de présumer que telle a été l'origine de l'usage qui subsiste aujourd'hui dans nos Colléges. L'établissement de l'Imprimerie offroit un moyen d'épargner aux Ecoliers la peine d'écrire ces dictées : car pourquoi leur faire employer un tems si considérable à écrire des préceptes qu'on peut leur donner imprimés ? Mais les anciens usages se maintiennent plus facilement qu'ils ne s'abolissent : & voilà sans doute pourquoi celui-ci s'est perpétué jusqu'à nos jours. Il s'agiroit donc aujourd'hui d'examiner si des préceptes imprimés ne seroient pas préférables à des préceptes écrits ; si des lectures ne seroient pas plus utiles que des dictées. L'expé-

rience a déja décidé la question. M. Rollin, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, ne dictoit point à ses Auditeurs les regles de la Rhétorique : il lisoit les *Institutions Oratoires de Quintilien.* Cette lecture accompagnée d'une explication qui développoit les préceptes, remplissoit l'heure entiere de chaque leçon : & cet exercice parut toujours plus utile que les dictées des Colléges. M. Rivard dans la Préface de ses Elémens de Mathématique, observe qu'en supprimant les dictées pour cette science, on éviteroit deux grands inconvéniens : premierement, la perte du tems, c'est-à-dire, de près de deux heures par jour employées à écrire des choses qu'on n'entend point ; secondement, les fautes qui se glissent si aisément, & qui déroutent les commençans dans les choses les plus faciles. Et déja en effet on a

ſupprimé les dictées de Mathématiques.

On objectera peut-être qu'en mettant entre les mains des jeunes gens des Traités imprimés, on s'expoſe à étouffer les talens des Profeſſeurs, qui auparavant s'appliquoient à former eux-mêmes les cahiers qu'ils dictoient. Mais nous ſuppoſons qu'en faiſant lire des Traités imprimés, ils les expliqueront; & en les expliquant, ils auront encore aſſez lieu d'exercer leurs talens, comme M. Rollin exerçoit le ſien avec réputation en expliquant ſon Quintilien. Il ne faut pas moins être rempli de ſon ſujet; diſons plus, il faut en être encore mieux rempli, pour parler de vive voix, que pour dicter froidement des cahiers que l'on a compoſés fort à loiſir dans le cabinet. Ce n'eſt donc faire aucun tort aux Profeſſeurs, que de leur épargner la peine de dicter; mais ce ſeroit rendre un très-grand

ſervice aux Etudians, que de leur épargner celle d'écrire.

L'Univerſité de Paris a propoſé pour ſujet du prix qu'elle doit donner dans cette année cette queſtion importante : *Quanti populorum interſit eadem in omnibus ſcholis publicis de Religione, de Moribus, de Litteris doceri.* Or comment pourroit-on mieux parvenir à cette uniformité d'enſeignement que par l'uſage uniforme des mêmes Elémens, des mêmes inſtructions, des mêmes livres, & conſéquemment par la ſuppreſſion des cahiers particuliers ?

Il ſeroit donc à ſouhaiter que pour chaque ſcience on fît choix de quelques *bons Traités imprimés*, qui revêtus des approbations requiſes, puſſent être ſeuls enſeignés dans tous les Colléges. En attendant que ce projet s'exécute, voici pour la *Philoſophie* un Cours qui pourroit être fort utile. Le but que nos ſages Magiſtrats veulent

qu'on

qu'on se propose dans tous les projets qui peuvent tendre à perfectionner l'instruction publique de la jeunesse, c'est de *procurer à l'Etat des Chrétiens & des Citoyens capables de remplir les différens emplois auxquels ils pourront être appellés* : rien n'est plus propre à remplir ce digne objet, qu'une Philosophie aussi solide & aussi chrétienne que celle que nous allons faire connoître.

L'Auteur de ce *nouveau Cours de Philosophie* a commencé par donner ce qui concerne la *Logique*; il y a joint ensuite la *Métaphysique* & la *Morale*, & fait espérer qu'il pourra y ajouter encore les *Mathématiques* & la *Physique*, si son travail a quelque succès, & devient utile aux Etudians : il est à souhaiter qu'un succès heureux le détermine à poursuivre & achever son Ouvrage.

Le *premier volume* contient la *Logique*. Dans la *Préface*, qui

est à la tête, M. L. R. montre sommairement l'excellence de la *Philosophie*, & surtout de la *Philosophie Chrétienne*, qui est la seule vraie Philosophie. Après avoir distingué les quatre parties principales de cette science, sçavoir, la *Logique*, la *Métaphysique*, la *Morale*, & la *Physique* à laquelle les *Mathématiques* servent d'introduction, il s'arrête à la *Logique* comme au préliminaire nécessaire pour venir ensuite à la *Métaphysique* & à la *Morale*, deux parties dont il fait sentir l'importance, » surtout
» dans ces tems déplorables, dit-
» il, où de tous côtés se répan-
» dent des erreurs monstrueuses
» qui ne tendent à rien moins
» qu'à enlever aux *puissances éta-*
» *blies de Dieu* leur suprême au-
» torité, ébranler les fondemens
» de la Religion Chrétienne, ren-
» verser les principes de la Loi
» naturelle, confondre les esprits
» & les corps, en leur attribuant

» une ſeule & même nature ; en
» un mot, rétablir l'horrible ſyſ-
» tême de Spinoſa qui confond
» tous les Etres en les réuniſſant
» tous dans une ſeule ſubſtance. «
Iis ergo (Metaphyſicæ ſcilicet & Ethicæ,) *quantâ poteſt curâ enucleandis totus incumbere debet verus Philoſophus, nebuloſſimis multumque lugendis hiſce noſtris temporibus. Undequaque enim debacchantur portentoſa errorum monſtra ; quibus* Poteſtates à Deo ordinatæ *ſupremâ autoritate ſpoliantur, Religionis Chriſtianæ fundamenta conquaſſantur, inconcuſſa Legis naturalis principia funditùs evertuntur, mens & corpus unius ejuſdemque naturæ aſſeruntur ; verbo dicam, horrendum ſyſtema Spinoſæ unicam propugnantis ſubſtantiam reſtauratur.*

Il commence donc par la *Logique*, afin que l'eſprit s'appuyant ſur les ſolides principes du raiſonnement, ſoit mieux diſpoſé à re-

cevoir les dogmes de la *Métaphysique* & de la *Morale*, à les venger contre les sophismes des contradicteurs, & à les défendre contre les vaines subtilités qu'on leur oppose. A cet effet il se propose de traiter dans cette premiere partie tout ce qui peut contribuer à former l'esprit de la jeunesse, & à le fortifier contre toutes les illusions des faux raisonnemens. Il néglige beaucoup de minuties; premierement, parce que ce sont des minuties; secondement, parce qu'insensiblement l'esprit devient petit en s'attachant trop à de petites choses. Il s'arrête néanmoins sur quelques questions qu'il auroit pû, dit-il, omettre; mais il a voulu ne laisser à desirer rien de ce qui se traite aujourd'hui communément parmi les Philosophes. Il s'est appliqué à mettre du neuf dans son Ouvrage, soit dans la maniere de discuter les matieres, soit dans la maniere de les pré-

ſenter ; étant perſuadé avec Ciceron, que la meilleure Philoſophie eſt celle qui ſait traiter les grandes queſtions avec une juſte étendue & dans un ſtile orné. *Nonnulla in hoc qualicunque noſtro opere ſe produnt nova. Quæ trita ſunt & rerum argumento quotidiana, preſſo, nativo, plano dicendi genere, & anxiâ veri inquiſitione, aliquid habent ſibi proprium, quo non gloriatur vulgus Philoſophorum, quos non ſemel deprehendes rerum minùs ſollicitos, verborum omninò incurioſos.* Hanc *autem* perfectam Philoſohiam ſemper judicavi, *inquit Tullius*, quæ de maximis quæſtionibus, copioſè poſſit ornatèque dicere.. *Tuſcul. Diſput. L. 1. IV. 7.*

Il poſe pour principe qu'il ne faut pas mépriſer les opinions des Anciens ; mais qu'au reſte la loi & la regle des Philoſophes, c'eſt la vérité éternelle, & non les opinions des hommes. C'eſt donc

cette vérité éternelle qu'il consulte, & qu'il propose aux autres comme l'unique regle qu'ils doivent suivre, en rentrant en eux-mêmes pour écouter sa voix intérieure.

En conséquence il veut qu'on rapporte à l'Auteur de toute vérité la gloire de tout ce qu'il a puisé dans cette source ; & que s'il s'y est glissé de sa part quelque chose de faux, on le pardonne à sa foiblesse ; il consent qu'on le reprenne, s'il se trompe, & promet de profiter avec reconnoissance des avis qu'on lui donnera : mais en même tems il exhorte ses Censeurs à prendre garde que leur censure ne parte moins de l'amour de la vérité, que de l'envie de contredire. *Hanc & ipse* (interiorem veritatem,) *quantum datum est, consuluimus ; hanc aliis consulendam proponimus. Quidquid ex hoc fonte veri acceptum, refer omnis veritatis Autori. Si quid ex nostro*

irrepserit falsi, scriptoris indulge tenuitati. Errantem benignus corripe. Rectam viam, te duce, te monitore, obsequiosus insistet, gratus detecti erroris, tenax doctrinæ sanioris. Sed vide ne ad carpenda aliorum scripta, te minùs alliciat castus veritatis amor, quàm impellat malesuada contradicendi prurigo, inde orta quòd illorum doctrinam non possis intelligere; aut, quia non tuam difficultatibus innumeris indesinenter studeas obtenebrare.

Les différens traits que nous venons de rapporter, nous ont paru propres à caractériser l'Auteur & son stile. Nous allons maintenant tracer sommairement le plan de son Ouvrage.

M. L. R. commence par un *Préliminaire* divisé en deux Chapitres, dans lesquels il définit les termes usités dans la Philosophie, & donne les notions générales nécessaires pour l'intelligence des diverses parties de cette Science.

C'est-là qu'il traite de l'*Etre*, des *Universaux*, de la *définition*, de la *division*, des *causes*, de la *puissance*, de *l'objet*, &c. du *Syllogisme* & de *l'Enthymême :* de la *nature de la Philosophie*, de *son existence* & de *son objet* : de *la regle de vérité*, qui en matiere Philosophique n'est autre que *l'évidence* ; enfin des *différentes parties de la Philosophie*. Il en compte ici *cinq*, au lieu que dans sa Préface il n'en mettoit que *quatre* : mais c'est qu'il place ici au quatrieme rang les Mathématiques, qu'il n'avoit d'abord présentées que comme une introduction à la Physique ; celle-ci devient ainsi la cinquieme partie.

Cette division l'amene à la *Logique*, qui tient le premier rang, & dont il marque d'abord la nature & les différentes parties. Il définit ainsi le nom même de Logique : Logicæ *nomen idem est ac* sermo, λόγος. S'il s'agissoit de faire

uſage de cette Logique pour l'inſtruction des jeunes gens, on pourroit leur développer ici la penſée de l'Auteur, en leur faiſant obſerver qu'en effet, le nom de *Logique* vient du Grec Λογικὴ, *Logica*, dérivé de λόγος, *ſermo* ou *ratio*; que ce mot Λογικὴ, *Logica*, eſt dans l'origine un adjectif, qui laiſſe à ſous-entendre τέχνη, *ars*, ou ἐπιστήμη, *ſcientia*; en ſorte que le ſens propre de cette expreſſion eſt *Scientia ratiocinii*, ou *ars ratiocinandi.*

Il y a deux ſortes de Logiques: l'une naturelle, & l'autre artificielle. La *Logique naturelle*, c'eſt la raiſon même que Dieu nous a donnée. » La *Logique artificielle* » eſt, dit M. L. R. cette ſuite de » préceptes par le ſecours deſquels » l'eſprit ſe conduit exactement » dans ſes diverſes opérations, qui » ſont de connoître, juger, raiſonner, & arranger ſes idées, » ſes jugemens & ſes raiſonne-

» mens : « d'où il conclut qu'on peut la définir, *diſciplina cogitationum mentis directrix ad veritatem :* la ſcience ou l'art de diriger ſes penſées vers la vérité. C'eſt ce que l'on pourroit encore développer en rappellant l'étymologie du nom, & diſant que c'eſt *l'art de parvenir & de conduire à la vérité par le raiſonnement*, & en un mot *l'art de penſer.*

La Logique ſe diviſe donc en quatre parties, relativement à ſes quatre objets, qui ſont les *idées*, le *jugement*, le *raiſonnement* & la *méthode.*

M. L. R. conſervant cette diviſion, traite d'abord des idées : *Idea ſeu perceptio.* Il avertit qu'il prend indifféremment ces deux termes l'un pour l'autre, quoiqu'il n'ignore pas que le P. Malebranche les diſtingue. Il croit que toute *idée* eſt *perception*, & que réciproquement toute *perception*, en tant que perception, eſt

idée, & il promet de discuter ce point dans sa Métaphysique, lorsqu'il exposera l'opinion du P. Malebranche sur la nature des idées. On pourroit ici observer que comme il n'y a point proprement de vrais synonymes, il y a bien quelque différence entre ces deux mots; mais une différence d'étymologie, qui consiste en ce que *idea* vient du Grec, ἰδέα, dérivé du verbe εἴδειν, *videre* ou *percipere*; en sorte que *idea* signifie en Grec ce que signifie en Latin *perceptio*; & voilà pourquoi ces deux mots peuvent en effet se prendre l'un pour l'autre: de même que *perceptio* signifie en Latin ce que nous pourrions exprimer en François par *connoissance*; en sorte que ces trois termes, *idée*, *perception*, *connoissance*, ne different au fond qu'en ce que le premier est tiré du Grec, le second du Latin, & le troisieme de notre propre langue.

Les *idées* peuvent être *confu-*

dérées en elles-mêmes, ou *dans les ſignes* qui les expriment; c'eſt ce qui forme le ſujet de cette premiere partie dont les quatre premiers Chapitres regardent les idées conſidérées quant à *leur origine*, quant à *l'objet qu'elles repréſentent*, quant à la *maniere dont elles ſont repréſentées*, & *les regles que l'on doit obſerver à l'égard des idées* : le cinquieme regarde les *ſignes* en général, & ſpécialement les *ſignes de nos idées*, c'eſt-à-dire, les *mots*, tels que les *noms* & *pronoms*; leurs *ſignifications principales* & *acceſſoires*, les *regles qu'on doit obſerver à l'égard des mots*, & enfin la queſtion, *ſi les mots ſont les ſignes naturels de nos idées*.

Quant à *l'origine des idées*, elles naiſſent ou de l'entendement pur, ou des ſenſations. L'*entendement pur* préſente ou renferme les idées des objets qui ne tombent point ſous les ſens, telles que l'idée de Dieu, l'idée de l'ame, l'idée de

la nature des choſes même corporelles ; l'idée de toutes les opérations de l'eſprit. » Il y a donc, » dit notre Auteur, des idées qui » ne tirent point leur origine des » ſens & conſéquemment Gaſſendi » ſe trompe fort, lorſque d'après » Ariſtote il ſoutient le con- » traire : « *Plurimæ ſunt ergo ideæ quæ ortum non habent à ſenſibus ; ac proindè graviter poſt Ariſtotelem erravit Gaſſendus, contrarium propugnando*. Ce point ſera traité plus amplement dans la Métaphyſique, & nous y reviendrons alors : il ſuffira d'obſerver ici que les mépriſes de Gaſſendi ne doivent pas nous porter à le confondre avec nos Sages modernes de qui il ſera toujours diſtingué par la pureté de ſes intentions & la docilité de ſa foi, ſelon le témoignage que lui rend l'illuſtre Auteur de l'Antilucrece, lorſqu'adreſſant la parole à Epicure, il dit :

Tun'adeò dignus, quem tantum numinis
hostem,
Gassendi ingenium solers, multique recentes,
Pectore qui casto numen coluere, sequantur?

Les idées, du côté de leur origine, sont encore considérées comme *innées*, ou *acquises* ou *factices.*

» Il y a en nous, dit notre Au- » teur, beaucoup d'*idées innées.* » Car il est essentiel à l'ame de » connoître : & dès-lors elle a » essentiellement des idées qui » sont nées avec elle. D'ailleurs » nous trouvons en nous les pre- » miers principes de la Loi natu- » relle, les premiers principes des » sciences, l'idée même d'un Etre » infiniment parfait, c'est-à dire, » l'idée de Dieu. Il y a donc en » nous beaucoup d'idées innées : » mais cela sera traité avec plus

» d'étendue dans la Métaphy-
» ſique. « *Ergo ſunt in nobis ideæ innatæ. Hæc fuſiùs in Metaphyſica.*

Les *jugemens* ſont le ſecond objet de la Logique ; & ils peuvent être conſidérés, comme les idées, *en eux-mêmes* ou *dans leurs ſignes.* C'eſt le ſujet de la ſeconde partie, dont les quatre premiers Chapitres traitent de la *nature des jugemens*, de leurs *différentes eſpèces*, de leurs *différens motifs*, & des *ſources & remèdes de nos erreurs*, c'eſt-à-dire, de nos faux jugemens : le cinquieme traite des *ſignes de nos jugemens*, c'eſt-à-dire, des *propoſitions* qui les expriment : on y conſidere leur *nature*, leurs *propriétés abſolues & relatives*, leurs *différentes eſpèces.*

Les *motifs* de nos jugemens ſont les raiſons ſur leſquelles nos jugemens ſonr appuiés: *Rationes propter quas feruntur.* Le motif de nos jugemens peut être certain ou incertain:

certum aut incertum. Le motif certain peut être évident ou inévident : *evidens aut inevidens.* Par exemple, dit notre Auteur, *scientia est evidens ; fides, seu autoritas Dei revelantis est inevidens. Fides enim, juxta Apostolum, Heb. c. 11. est* argumentum non apparentium.

Il s'explique aussitôt en ajoutant : *Motivum evidens est illud quod rem exhibet & modum rei ; inevidens rem exhibet, non quomodo res sit.* Ainsi les *motifs certains* de nos jugemens sont la *raison* & la *foi* : la *raison* qui en s'appuiant sur *l'évidence*, devient un *motif évident* ; la foi qui en s'appuiant non sur l'évidence, mais sur une autorité infaillible, devient un *motif inévident* ; mais néanmoins *certain* : la *raison* qui présente une *connoissance évidente* ; la *foi* qui offre la plus grande *autorité*, celle *de la révélation divine* : la *raison* qui éclairée par la lumiere de *l'é-*

vidence, croit *ce qu'elle voit*; la *foi* qui éclairée de la *révélation*, croit même *ce qu'elle ne voit pas*: enfin la *raison* qui non-seulement *montre la liaison des idées* qui forment nos jugemens, mais qui explique même *comment se forme la liaison des objets* que nos idées représentent; la *foi* qui *montre* également *la liaison des idées*, ou des *objets* qu'elles représentent, mais *sans en expliquer le mystere*, parce qu'il surpasse notre raison.

Les principales *sources de nos erreurs* sont, la *précipitation*, le *préjugé*, les *passions*, les *sens* & *l'imagination*, auxquelles il faut opposer la *maturité du jugement*, le *dépouillement de tout préjugé*, le *calme des passions*, le *soin de n'écouter les sens que sur ce qui est de leur ressort*, & *de réprimer toutes les saillies de l'imagination*. C'est principalement sur cette *maturité de jugement* que l'on insiste ici; elle consiste particulierement à

distinguer les divers objets de nos connoissances, & à reconnoître jusqu'où doivent & peuvent s'étendre les recherches nécessaires pour assurer nos jugemens. C'est sur quoi l'on pose ici quatre regles importantes.

» Dans les choses de la foi, il » ne faut point demander l'évi» dence, parce que les objets de » la foi surpassent de beaucoup » notre intelligence ; mais il faut » obéir à l'autorité de Dieu, qui » peut faire beaucoup plus que » nous ne pouvons concevoir.

» Dans les choses qui regardent » l'Histoire, ou qui consistent en » faits, il faut se contenter d'une » certitude morale ; en vain cher» cherions-nous une démonstra» tion Métaphysique ou Géomé» trique. «

» Dans les choses qui concer» nent la science des Corps, il » faut accorder quelque chose à » la probabilité, & ne pas exiger

» trop ſcrupuleuſement les dé-
» monſtrations Géométriques.

» Dans les choſes qui concer-
» nent la Géométrie, la Métaphy-
» ſique, ou autres Sciences relati-
» ves à celles-là, il faut ſuſpendre
» ſon jugement, juſqu'à ce qu'on
» ſoit convaincu par une évidence
» manifeſte ».

Le *Raiſonnement* eſt le troiſieme objet de la Logique : on pourroit le conſidérer comme les deux premiers, en lui-même & dans ſes ſignes : mais tout ce que l'on pourroit dire du Raiſonnement en lui-même convient également à ſes ſignes, & devient beaucoup plus ſenſible en l'appliquant à ſes ſignes : c'eſt en effet ce que fait notre Auteur dans cette troiſieme Partie. Le premier Chapitre traite des *différentes eſpèces d'Argumens* qui ſont les différents ſignes ou les différentes formes du Raiſonnement. Et parce que toutes ces différentes eſpèces d'argumens peu-

vent se réduire au *Syllogisme* qui est le principal & le plus usité ; c'est principalement à celui-là que M. L. R. s'arrête. Ainsi dans les trois Chapitres suivans il traite de la *matiere* & de la *forme des Syllogismes* ; des *regles* des Syllogismes, & de leurs *différentes espèces*. Enfin les faux raisonnemens appellés *Sophismes* ou *Paralogismes*, sont l'objet des deux derniers Chapitres, qui traitent des *différentes especes de Sophismes*, & de la *maniere de les résoudre*.

L'Auteur, dans ses préliminaires, avoit déja parlé du *Syllogisme*, & de l'*Enthymême*, autre sorte d'argument ; il reprend ici ces deux objets, & traite sur tout le premier dans tout le détail convenable. En expliquant aux jeunes Gens ce qui regarde toutes ces différentes espèces d'argumens, on pourroit leur en expliquer les noms, qui sont presque tous tirés du Grec. On leur diroit que le

nom du *Syllogiſme* vient du Grec συλλογισμὸς, compoſé de la prépoſition σὺν, *cum*, & du mot λογισμὸς, *ratiocinatio*; en ſorte que ce nom de *Syllogiſme*, ſignifie un *raiſonnement compoſé*, parce qu'en effet tout Syllogiſme eſt un argument qui renferme trois Propoſitions, tellement combinées que la derniere ſuit néceſſairement des deux premieres. On leur diroit que le nom *d'Enthymême* vient du Grec ἐνθύμημα, dérivé de θυμὸς, *animus* ou *mens*, d'où ſe forme ἐνθυμέομαι, *mente concipio*; & de là ἐνθύμημα *mente conceptum*, * parce qu'en effet l'Enthymême eſt une ſorte d'argument qui ſuppoſant conçue dans l'eſprit la combinaiſon

* *Enthymema eſt omne quod mente concipimus.* Quintil. L. 8. c. 5.

des trois Propositions renfermées dans le Syllogisme, n'exprime que les deux plus essentielles.

Le *Syllogisme*, par exemple, dit :

Toute vertu est louable.
Or, la tempérance est une vertu.
Donc la tempérance est louable.

L'Enthymême dit :

La tempérance est une vertu.
Donc la tempérance est louable.

D'où l'on voit, comme le remarque notre Auteur, que pour ramener l'Enthymême à la forme du Syllogisme, il ne faut que suppléer la Proposition qui demeure sous-entendue : *Supplendo Propositionem quæ retinetur iu mente.* Delà vient que l'Enthymême est appellé *Syllogisme tronqué.*

La *Méthode*, c'eſt-à-dire, la maniere d'arranger les idées, les jugemens & les raiſonemens, pour parvenir à la connoiſſance de la vérité, eſt le quatrieme objet de la Logique; notre Auteur en fait le ſujet de la quatrieme Partie, qui beaucoup plus ſuccinte que les autres, ſe trouve diviſée en quatre Chapitres aſſez courts, où il traite ſommairement des deux *Méthodes analytique* & *ſynthétique*, de la *Méthode Cartéſienne*, des *regles qui appartiennent à ces trois Méthodes*, des *dix catégories d'Ariſtote*, & *des ſept* auxquelles les réduiſent les Philoſophes modernes.

L'Analyſe, ou méthode analytique, remonte des principes particuliers aux principes généraux, la *Synthèſe* ou méthode ſynthétique, deſcend des principes généraux aux conſéquences les plus éloignées. L'une *décompoſe*, l'autre *raſſemble*; c'eſt ce que ſignifient

en Grec ces deux mots *Analyse* & *Synthèse*. La *méthode Cartésienne*, c'est-à-dire, dont Descartes est l'Auteur, consiste dans un *doute méthodique*, qui a pour but de procéder à l'examen pour parvenir à la connoissance certaine de la vérité; c'est-à dire qu'elle consiste à *suspendre son jugement* jusqu'à ce qu'on soit parvenu à l'èvidence qui est la regle de toute vérité en matiere Philosophique. M. L. R. prend ici la défense de cette méthode.

Cette Logique est terminée par un *Appendice* où M. L. R. traite *de l'objet & des propriétés de la Logique*. La Logique a pour *objet*, non proprement les seuls noms, comme le prétendoient les *Nominaux*; ni les seules choses, comme le soutenoient les *Réalistes*; mais les quatre opérations de l'esprit dont nous venons de parler. Quant aux *propriétés de la Lo-*

gique,

gique, il s'agit de ſavoir ſi elle eſt *ſpéculative* ou *pratique*, ſi elle eſt *ſcience* ou *art*, ſi elle eſt *utile* ou *néceſſaire* pour poſſéder les autres ſciences. M. L. R. montre qu'elle eſt *pratique*, proprement *ſcience*, métaphoriquement *art*, *utile* enfin, mais *non néceſſaire*, pour poſſéder parfaitement les autres ſciences.

La *Métaphyſique* & la *Morale* beaucoup plus intéreſſantes, ſeront le ſujet d'un ſecond extrait.

ARTICLE XXV.

FABLES NOUVELLES, divisées en quatre Livres. Traduction libre de l'Allemand, de M. Lichtwehr. 1. vol. *in-12.* de près de 300 pag. *A Strasbourg, chez Jean Godefroi Bauer. Et se trouve à Paris, chez Langlois, Libraire, rue de la Harpe, près de la rue Percée, à la Couronne d'Or. 1763.*

JEttons d'abord un coup d'œil rapide sur quelques-unes des moralités qui ont occupé M. Lichtwehr ; présentons-les avec la parure pittoresque qu'elles empruntent de l'apologue ; ensuite nous proposerons quelques réflexions sur la maniere du Peintre.

La 8e. Fable du 1er Livre de ce Recueil convertit en action la

maxime exprimée dans ces deux vers d'Horace :

> *Rarò antecedentem ſceleſtum*
> *Deſeruit pede pœna claudo.*

Les crimes ſe ſont répandus ſur la terre : en pourſuivant leur marche triomphante ils tournent par hazard la tête, & apperçoivent qu'on les ſuit ; c'eſt le châtiment qui s'eſt mis à leurs trouſſes, avec ſa béquille, & leur donne la chaſſe en boitant. » Ha ! lui crie la » troupe infernale, ſi tu vas tou- » jours de ce train, tu n'es point » prêt * à nous atteindre. Con- » tinuez à courir de votre mieux, » répond-il ; je pourrai bien ne » vous attraper de long-tems ; » mais je ſuis ſûr de ne vous point » manquer. «

* Les Traducteurs devoient dire ; *tu n'es pas près de nous atteindre.*

Un Singe (Fab. 10. L. 1.) grimpe au sommet d'un cédre fort élevé ; & lorgnant de-là tout ce qui se passe au pied de l'arbre, il voit un Ours, & lui demande comment il est devenu si petit: l'Ours de son côté dit au railleur qu'à peine il l'apperçoit: » Tu es » justement le Singe, dit l'Au- » teur à un sot qui n'a porté qu'une » vanité insultante dans une place » éminente où la fortune l'a per- » ché. Du haut du cédre il prend » pour autant d'atomes tous les » objets qu'il voit au-dessous de » lui ; & lui-même est devenu » petit à proportion de son élé- » vation. «

L'Autruche que les oiseaux refusent d'admettre à la diète générale de leurs Etats (Fab. 12. L. 1.) parce que ses aîles ne l'élevent point au-dessus de la terre, est l'homme à baniere, à armoiries & à grands titres, que son indolence & son inutilité font ramper

avec la lie du peuple. Le Loup qui se défend d'un meurtre sans qu'on l'interroge (Fab. 14. L. 1.) représente le coupable qui se trahit en s'excusant avant d'être accusé. Un Négre & un Blanc se disputent l'avantage de la figure dans une ville d'Allemagne (Fab. 16. L. 1.) Un François, pris pour arbitre, juge en faveur de l'Allemand. » En Afrique, dit le » Maure à son adversaire, tu au» rois perdu ton procès. «

Un Voyageur excédé de fatigue se repose à l'ombre d'un cocotier. Le bourdonnement d'un Colibri l'éveille en sursaut : il s'effraye, prend son fusil, & tire au hazard dans les branches de l'arbre : le Colibri part. » Comment, chétif » moucheron, s'écrie le Voyageur! » c'est donc toi qui fais tout ce » vacarme? Tu n'es qu'un sot, » répond le Colibri ; il n'y a pas » là de quoi t'étonner. Apprends » que parmi les oiseaux, comme

» chez les hommes, le plus foible
» & le moins à craindre, eſt tou-
» jours celui qui fait le plus de
» bruit. «

Un homme éveillé la nuit par un chœur de chats, qui concertent dans une chambre voiſine, entre en fureur, s'arme d'un tricot, briſe glaces, pendules, porcelaines, & n'attrape aucun de ces animaux (Fab. 22. L. 1.): c'eſt l'emblême de la colere aveugle qui ne nuit ſouvent qu'à celui qui s'y laiſſe emporter. Deux vieilles qui s'appercevant la nuit au clair de la lune d'un bout de rue à l'autre, ſe prennent pour des ſpectres, & que la frayeur retient dans la même poſture juſqu'au lendemain matin, (Fab. 4. L. 2.) repréſentent cette eſpece de gens, qui dans les affaires les plus ſimples ſont arrêtés par des inconvéniens dont leur imagination fait tous les frais.

Deux Hermites du Pérou, ado-

rateurs fervens du ſoleil, ont chacun leur manie ſur laquelle ils reglent leur culte. (Fab. 5. L. 2.) L'un s'aveugle à force de fixer ſa divinité : l'autre perd l'uſage des yeux dans un ſouterrein ténébreux où il ſe renferme pour ne point appercevoir ſon Dieu qu'il ſe croit indigne d'enviſager. » C'eſt de » quoi nous apprendre qu'en ma- » tiere de Religion le ſcrupule & » la témérité conduiſent l'un & » l'autre à l'aveuglement. » Un Pélican, qui fait un beau ſermon ſur le larcin à des Hérons auxquels il a enlevé le papillon qu'ils viennent de pêcher, (Fab. 10. L. 2.) eſt le portrait de ces hommes d'honneur qui prêchent ou qui exercent la juſtice en profitant du vol. Le cadran ſolaire qui ne guide plus dès qu'un nuage vient obſcurcir le ſoleil, (F. 15. L. 2.) eſt un de ces amis également » prêts » à nous complaire quand le ſoleil » de la proſpérité nous luit, & à

» manquer au besoin dès-que le
» tems est couvert. «

Voici un trait qui mérite bien d'être rapporté dans son entier. Un vieillard mourant étoit environné de tout ce que la misere a de plus effrayant. (F. 21. L. 2.)
» Prenez courage, mon ami, lui
» dit un Moine qui l'assistoit ;
» vous allez incessamment sortir
» de ce monde, qui n'est au fond
» qu'une prison très-ennuyeuse
» pour les mortels les plus for-
» tunés, & où vous avez essuyé
» tant de chagrins, & goûté si peu
» de plaisirs. Pardonnez-moi, lui
» dit le bon homme d'une voix
» éteinte ; j'ai vécu content, si je
» m'en souviens bien, & sans in-
» quiétude ; je ne connoissois la
» haine ni l'envie ; les outils que
» vous voyez me procuroient cha-
» que jour une nourriture suf-
» fisante; je n'avois point de dettes;
» je me suis bien porté jusqu'à ce
» moment-ci, & j'ai toûjours été

» mon maître : que me manquoit-
» il donc pour être heureux ? Le
» consolateur, à qui cette façon
» de penser étoit tout-à fait nou-
» velle, demeura un peu interdit
» & ne sçavoit trop comment s'y
» prendre avec un pareil malade ;
» enfin il se remit, & ajouta :
» cependant, mon fils ; il faut
» vous soumettre à la volonté de
» Dieu, & vous résoudre de bon
» cœur à la mort. Pourquoi non,
» répliqua-t-il ? Ne doit-il pas
» me suffire, qu'il m'ait laissé jouir
» si long-tems des douceurs de
» la vie ? . . . . Si tout le monde
» étoit aussi sage que ce Vieillard,
» l'homme content de son sort
» auroit du plaisir à vivre, & re-
» cevroit la mort avec patience. «
Verroit-on bien de ces Sages, si les maux qui assiegent notre humanité n'étoient adoucis par l'espoir d'une vie plus heureuse, annoncée aux approches de la mort par le calme de la conscience ?

Février, 1763. Z.

Un lettré s'illuftroit en Chine par un grand nombre de favans écrits : fes Ouvrages étoient farcis d'érudition oftentative & de citations fans fin. Entre autres admirateurs, un Mandarin diftingué dit un jour publiquement qu'il n'avoit rien lû d'auffi inftructif. (Fab. 11. L. 3.) Le Lettré tranfporté de joye court chez lui, & le fupplie de ne pas lui laiffer ignorer comment il a été affez heureux pour apprendre quelque chofe de nouveau à un Seigneur auffi éclairé. » Mon ami, lui ré-
» pond le Mandarin, je vais vous
» expliquer le fait. Toutes les fois
» que j'ouvre un de vos Ouvrages,
» & que je vois en marge les titres
» de ceux que vous y citez en fi
» grand nombre, je m'écrie avec
» tranfport : he, qu'il y a de Li-
» vres au monde, dont je puis fort
» bien me paffer ! «

Nous allons encore tranfcrire la 13^e^ Fable du 3^e^ Livre : elle nous

autoriſera à dire ce que nous penſons de cette partie des Poëſies de M. Lichtwehr. » Un Seigneur, » qui avoit donné un grand feſ- » tin ſe mit à gronder ſon Cui- » ſinier pour avoir gâté un ragoût. » Il lui reprocha d'y avoir oublié » l'épice, le jus & je ne ſçais quoi » encore. Mais, dit bruſquement » le Cuiſinier, votre Grandeur » ſe trompe; je n'ai rien oublié; » je ſais mon métier. Non, bu- » tord, tu ne le ſais pas, répli- » qua le Maître. Le Cuiſinier pi- » qué au vif de cette inſulte, lui » répliqua à ſon tour, en jurant, » que, s'il n'étoit pas content, il » n'avoit qu'à faire mieux; & tout » d'un tems gagnant la porte, il » partit comme un trait, & bien » à propos: le Maître avoit déja » lévé la main pour lui répondre. » Mais, voyez ce coquin, & le » beau raiſonnement qu'il fait, » dit-il en le voyant hors de por- » tée! Quoi? pour juger ſi une

» ſauce eſt bonne ou mauvaiſe,
» faut-il être Cuiſinier ? «

Sans avoir fait de Fables, il eſt donc poſſible que l'on ſente ce qu'il faut pour en faire de bonnes. Le grand inconvénient eſt que chaque nation a ſon goût, & juge diverſement des objets même qui ſemblent devoir être modélés ſur un ſeul type. Au reſte nous hazarderons quelques réfléxions que pourront apprécier tous ceux qui connoiſſent, tant en Allemagne qu'en France, l'Ouvrage dont il s'agit ici. M. Lichtwehr narre avec agrément & facilité; ſes apologues ſont remplis d'eſprit & d'aménité : mais il nous paroît prolixe ; ſix ou ſept phraſes chez lui ſont le détail d'une penſée que la Fontaine eût heureuſement rendue en un vers. De cette redondance de ſtyle naît preſque toujours une multiplicité de circonſtances tout à fait étrangeres à l'objet principal de la fable : d'où il

arrive que l'affabulation n'a plus une liaiſon aſſez étroite avec le corps de la narration. M. Lichtwehr nous paroît encore avoir trop ſouvent outré la fiction : paſſe que pour une fois *un habit de velours* tienne converſation avec un *oreiller* ; mais on ne peut ſe prêter à ces ſuppoſitions forcées auſſi fréquemment que le demande l'Ouvrage du Poëte Allemand. Ses Traducteurs l'ont bien ſervi : ils pourroient avoir à ſe reprocher cependant quelques fautes de françois preſque toutes de la même eſpèce, & dont nous ne trouvons pas une ſeule portée à l'Errata. Ce ſont des articles eſtropiés ; un voleur *du* grand chemin, (pag. 92.) il alla *des* ſuccès en ſuccès (pag. 95.) ; l'aſſemblée eût tems de ſe diſperſer (pag. 172.) ; une grive ſe laiſſa prendre *en* filet (p. 184) &c. On trouve auſſi cette phraſe (p. 120.) *tel autre avoit cru épouſer une femme*, qu'il *ſe trouve n'a-*

voir épousé qu'un gentil Echo. Les raisons d'Etymologie demandent que l'on écrive, *hennissement* & *quote part*, & non pas *hannissement* (pag. 1.), *cotte-part* (pag. 195.)

ARTICLE XXVI.

INSTRUCTION CRIMINELLE ſuivant les Loix & Ordonnances du Royaume, diviſée en trois Parties. Premiere Partie : Inſtruction ſuivant l'Ordonnance de 1670., & les Déclarations rendues en conſéquence. 2^e. Partie : Inſtruction ſuivant la nouvelle Ordonnance de 1737, ſur le Faux Principal, le Faux Incident & la Reconnoiſſance des Ecritures & Signatures privées, en matiere Criminelle. 3^e. Partie : Inſtruction *conjointe* entre le Juge d'Egliſe & le Juge Royal, pour le cas Privilégié. Par M. Muyart de Vouglans, Avocat au Parlement. Pour ſervir de ſuite aux Inſtitutes au Droit Criminel, & au Traité des Crimes.

Février, 1763.

du même Auteur. 1. vol. *in*-4°. de 1250 pag. environ. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; Briasson & Savoye, rue S. Jacques ; le Breton, rue de la Harpe ; Ganeau, rue S. Séverin ; Durand, rue du Foin ; Cellot & la veuve Rouy, au Palais, 1762.*

LA première Partie de cet Ouvrage, qui est la plus étendue, se distribue en vingt-huit Titres ; division relative à celle des articles de l'Ordonnance du mois d'Août 1670, que l'Auteur y développe. La compétence des Juges; les Procédures particuliéres aux Prevôts des Maréchaux, Vice-Baillifs, Vice-Sénéchaux & Lieutenans-Criminels de Robe courte ; les Plaintes, Dénonciations & Accusations ; les Procès-verbaux des Juges ; les Rapports des Médecins & Chirurgiens ; les Informations ; les Monitoires ; la Re-

connoiſſance des écritures & ſignatures en matiere Criminelle ; le crime de Faux, tant principal qu'incident ; les Décrets, leur exécution, & les élargiſſements ; les excuſes ou exoines des Accuſés ; les Sentences de proviſion ; les Priſons, Greffiers, Geoles, Geoliers & Guichetiers ; les interrogatoires des Accuſés ; les recollemens & confrontations des Témoins ; les Lettres d'abolition, Rémiſſion, Pardon, *pour eſter à droit*, Rappel de Ban, de Galères ; Commutation de peine, Réhabilitation, & réviſion de Procès ; les Défauts & Contumaces ; les Muets & Sourds, & ceux qui refuſent de répondre ; les Jugemens & Procès-verbaux de queſtion & de torture ; la converſion des Procès Civils en Criminels, & la réception en Procès ordinaire ; la maniere de faire le Procès aux Communautés des Villes, Bourgs, & Villages, Corps & Compagnies ;

Février, 1763.

la maniere de faire le procès au Cadavre ou à la mémoire du Défunt ; l'abrogation des appointemens, écritures & conclusions en matiere criminelle ; les Conclusions définitives des Procureurs du Roi, ou de ceux des Justices Seigneuriales ; les Sentences, Jugemens & Arrêts ; les Appellations ; les Procédures à l'effet de purger la mémoire d'un Défunt ; enfin les faits justificatifs, sont les différens objets qui occupent d'abord M. de Vouglans, & remplissent près de neuf cents pages.

L'Ordonnance du mois de Juillet 1737, sur la matiere énoncée dans le Frontispice, est l'objet de la seconde Partie. L'Auteur entre dans le détail des dispositions particulieres de cette nouvelle Loi, dont la rédaction est dûe à M. le Chancelier d'Aguesseau. Cette Ordonnance est comme le Supplément & l'interprétation des pré-

cédentes, & sur tout de celle du mois d'Août 1670.

Nous nous sommes spécialement arrêtés à la troisiéme Partie, qui contient une espèce de Traité de la Jurisdiction Ecclésiastique en matiere criminelle. L'origine de cette Jurisdiction, sa compétence, la maniere dont on y procéde, dont on y juge, & dont on peut se pourvoir contre les Jugemens qui en sont émanés, fournissent cinq Titres particuliers. Ces objets sont discutés d'une maniere qui pourroit bien ne pas être du goût de ceux qui ne cherchent dans un Ouvrage que l'uniformité de parti, mais qui plaira sûrement à ceux qui veulent y trouver de l'impartialité. Partagé entre deux différentes classes de Jurisconsultes, dont les uns dévoués par état à la Jurisdiction Ecclésiastique, se sont efforcés de la porter au-delà de ses justes bornes, les autres au contraire ont cru devoir élever

sur ses débris la Jurisdiction séculiere, M. de Vouglans s'est décidé à prendre le milieu, en se contentant d'exposer le simple texte des Loix dans les cas les plus douteux, & laissant à son Lecteur le soin d'en tirer les conséquences. En même tems qu'il rend hommage aux principes essentiels & fondamentaux de nos Libertés, il propose ses réflexions particulieres sur les questions de pure controverse : les citations multipliées, dont il a soin de les accompagner, justifient sa modération & sa bonne foi. C'est en adoptant ce tempérament, que l'Auteur a tâché de concilier les droits de deux Jurisdictions dont l'harmonie & la concorde ont toujours été regardées comme de sûrs moyens d'entretenir la paix & la tranquillité dans un Etat. La prudence de ses vûes, & la façon dont il a traité sa matiere, semblent devoir lui

répondre de l'accueil favorable du Public.

Le volume, dont il s'agit ici, eſt, comme l'on voit, la ſuite d'un précédent que l'Auteur a donné, il y a quelques années Il paroît par la réunion de ces Ouvrages, que M. de Vouglans a embraſſé toutes les matieres criminelles dans un Traité complet qui manquoit à notre Juriſprudence. Les Juges, les Juriſconſultes & les Praticiens y trouveront également de quoi ſe ſatisfaire : l'Auteur a eu l'attention de joindre les exemples à la théorie, & de ne poſer aucun principe ſans en rechercher les motifs dans la Loi même, ou du moins ſans appuyer ſes raiſons par des autorités conſtantes.

ARTICLE XXVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

DE GRONINGUE.

GER. *Nicolai Herquenii Arcad. Socii, & Acad. Reg. Parif. Liter. & antiq. Miniſtri,* ITALICORUM *Liber unus. Groningæ, typis Jacobi Boltii, Bibliopolæ.* 1762. Ce Recueil de Poëſies Latines, peu volumineux, mais très-précieux, renferme ſix Elégies, ou ſix pièces en Vers élégiaques, & une Ode. M. Heerkens nomme cette collection ſes *Italiques*, parce que les plus conſidérables de ſes Elégies ſont des deſcriptions de

l'Italie & des récits du voyage qu'il y a fait. Nous y avons admiré l'élégance & la pureté du style, la délicatesse des pensées, la légéreté & la facilité du pinceau : il n'est point de page qui ne fournisse aussi bien des traits d'érudition. En un mot, l'ouvrage est digne de son Auteur.

D'AUSBOURG.

Rerum Boicarum Scriptores nusquam antehac editi quibus vicinarum quoque Gentium nec non Germaniæ universæ Historiæ ex monumentis genuinis Historicis & Diplomaticis illustrantur ; ex membranis & Chartis vetustis collegit, descripsit ac monitis præviis &c. instruxit atque edidit ANDR. FELIX ŒFELIUS *Monacensis. Augustæ Vindelicorum. Sumptibus Veith.* 1763. in-folio. 2. vol. Nous nous hâtons d'annoncer cette importante Collection, en attendant que nous soyons en

état de la faire connoître à nos Lecteurs par un ou plusieurs extraits. Nous n'avons encore eu le tems que de parcourir ces deux volumes, & il nous a paru au premier coup d'œil qu'ils méritoient une attention très-particuliere.

FRANCE.

DE PARIS.

Exposition Anatomique de la structure du Corps humain, *en vingt grandes Planches imprimées en couleurs naturelles, avec des Tables explicatives très-détaillées. Par M. Gautier, Pensionnaire du Roi, de l'Académie de Dijon. Avec Privilége de Sa Majesté. Se distribue à Paris chez le Sr le Roy Marchand, vis-à-vis la Comédie Françoise, & à Marseille, chez le Sr Feraud Négociant, Rue Caisserie.*

Les vingt Planches qui forment

la baſe de cet Ouvrage, repréſentent à demi-nature, avec les couleurs les plus naturelles, de nouvelles ſituations & coupes de tous les viſcères : une Femme enceinte ſur pied, ayant la Matrice ouverte, le Fœtus en ſituation, & toutes ſes parties diſſéquées : Une Fille pareillement diſſéquée : L'accouchement & le fœtus avec ſes parties détachées : L'Homme ſur pied diſſéqué, avec les muſcles, les nerfs, les vaiſſeaux, le cœur, &c. Une Angéologie complette depuis la tête juſqu'aux extrémités inférieures : Les parties de la Génération de l'Homme & celles de la Femme diſſéquées & préſentées ſous des points de vûe nouveaux : Un Squelette entier & garni de pluſieurs parties eſſentielles : Des coupes de la tête & du cerveau nouvelles & intéreſſantes : Enfin une Névrologie qui offre le plus grand détail. Le tout compoſant

dix Figures entieres, est exécuté sur papier de grand Colombier.

Les Tables explicatives, en pareil nombre que les Planches, de même grandeur & sur même papier, renferment des descriptions de chaque partie, avec des dissertations.

Le prix de l'Exemplaire, en feuilles, est de CENT HUIT LIVRES. Cet Ouvrage, qui s'étoit donné d'abord par distribution, est complet maintenant, & forme un Traité curieux d'Anatomie.

Atlas Historique & Géographique; dédié à M. le Président Hénault. Par M. Buy de Mornas, Géographe de Monseigneur le Duc de Berry. A Paris, chez l'Auteur rue S. Jacques, près S. Yves, dans la Maison neuve de l'Université; & chez le S^r Desnos son Associé, Ingénieur pour les Globes & Sphères, même rue, à l'enseigne du Globe.

Nous avons déja rendu compte des trente premieres Cartes : l'Auteur vient d'en publier quinze nouvelles qui exposent les objets suivants. 1°. *Insulæ Britannicæ.* 2°. L'ancienne Germanie. 3°. La Rhétie, la Norique, & l'Illyrie en général. 4°. La Pannonie, la Liburnie, la Dalmatie, & la Grèce en général. 5°. La Sarmatie Européenne, la Dace & la Mœsie. 6°. La Macédoine propre, & la Thrace. 7°. L'Epire & la Thessalie. 8°. L'Achaïe en général ; l'Acarnanie, l'Etolie, la Doride, la Locride & la Phocide. 9°. La Béotie, Mégaride & Attique. 10°. Le Péloponèse. 11°. Les époques anciennes depuis le Déluge jusqu'à la vocation d'Abraham. 12°. L'origine, les objets & les causes de l'Idolatrie. 13°. Les Empires de Babylone & d'Assyrie. 14°. L'introduction à l'Histoire d'Egypte. 15°. Les usages & les monumens

de l'Egypte ; le progrès des Sciences & des Arts dans cette contrée de la Terre.

Les Perſonnes qui s'adreſſeront directement à l'Auteur, profiteront encore pendant quelque tems des avantages de la Souſcription. Il prie ceux qui ont ſouſcrit, de vouloir bien retirer leurs Exemplaires à meſure qu'ils paroiſſent. Nous avons déja donné à M. de Mornas les éloges que nous lui croyons dûs : il nous ſuffira de dire ici qu'il continue ſon travail avec le même ſoin.

Méthode de M. Keyſer, pour l'adminiſtration de ſes Dragées dans le traitement des Maladies Vénériennes, imprimée par ordre du Roi. 1762.

L'objet de la Médecine ſe réduiroit à bien peu de choſes, ſi elle ne remédioit qu'aux Maladies que l'Homme ne doit point s'im-

puter ; & ce feroit négliger une partie des devoirs de l'humanité, que de ne pas confpirer à tirer nos femblables du précipice où ils fe font jettés. C'eft donc pour concourir au bien général que nous ferons part au Public des fuccès de M. Keyfer. Sa Majefté a bien voulu agréer l'offre que M. Keyfer lui a faite du fecret de fa compofition ; & dans la vûe de proportionner la récompenfe à l'utilité de ce reméde, foit pour les Hôpitaux Militaires, foit pour le bien général de l'humanité, Elle l'a gratifié d'une penfion annuelle de dix mille livres, par un Brevet dont nous venons d'emprunter les expreffions Le Roi, dans fes Lettres-Patentes, portant privilége exclufif en faveur de M. Keyfer, donne pour motif de cette grace l'utilité reconnue du fecret Antivénérien, & par des vûes d'humanité fe propofe de ménager à tout

le monde la facilité de se procurer, à un prix modique, un reméde qui n'est que trop souvent néceſſaire. Ce Secret avoit été confié à feu M. de Sénac : M. Richard, premier Médecin de l'Armée, qui en a reconnu l'utilité par des expériences suivies & souvent répétées, en est encore dépositaire.

M. Keyser, dans la Brochure qu'il a fait imprimer par ordre du Roi, expose la méthode du traitement approprié à l'usage de son remede. Il conseille de toujours prendre pour guide quelque personne de l'Art, sans quoi il seroit inévitable de tomber dans des méprises dangereuses. M. Keyser se fera un plaisir de donner ses avis toutes les fois qu'il en sera requis. On aura soin d'affranchir les Lettres, & de mettre dans les exposés beaucoup de briéveté & de précision ; il sera bon de concerter ces

Mémoires avec ſon Médecin ou Chirurgien. On adreſſera à *M. Keyſer, Privilégié & Penſionnaire du Roi, rue S. Louis dans l'Iſle, près le Pont-rouge, à Paris.* La quantité de dragées néceſſaire pour un traitement eſt de 7 à 8 cents, & ſe vend 13 livres 10 ſols, & 14 livres avec la boëte & la Méthode imprimée. On en trouvera chez M. Keyſer, & chez ſes Correſpondans dans les Villes du Royaume.

Mélanges de Littérature, d'Hiſtoire & de Philoſophie. 4 vol. 12. Par M. d'Alembert. A Amſterdam, chez Chatelain ; & ſe trouvent à Paris, chez Deſaint & Saillant, Ducheſne & autres Libraire ; & à Lyon, chez Jean-Marie Bruizet. 1763. Cette Edition ne diffère de celle de 1759, que par quelques changemens très-légers, & par la correction de quelques fau-

tes d'impression. L'Auteur y a ajouté des notes sur sa traduction de Tacite, qui seront données à part à ceux qui ont acheté l'Edition de 1759.

Les deux Livres de S. Augustin Evêque d'Hippone, à Pollentius, sur les Mariages adultéres; traduits en François avec le texte Latin à côté des notes, & une Dissertation, dédiés à M. l'Evêque de Soissons. Ouvrage utile & même nécessaire à tous les Confesseurs, & singuliérement aux Missionnaires employés chez les Infideles. 1 vol. in-12. de 420 pages environ. A Paris, chez G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques. 1763. On sait combien la question de l'indissolubilité du Mariage a été discutée dans la Cause célébre terminée par le Jugement du Parlement de Paris, prononcé le 2 Janvier 1758, en confirmation

d'une Sentence de l'Officialité de Soiſſons, contre Borach-Lévi, Juif d'Haguenaw. Chacune des deux Parties réclamoit les déciſions de S. Auguſtin; une ſeule cependant pouvoit concilier ſes prétentions avec la doctrine de ce grand Docteur de l'Egliſe. M. l'Evêque de Soiſſons avoit le mieux entendu le texte de S. Auguſtin, dans lequel il retrouvoit un monument de la pratique obſervée depuis S. Paul juſqu'à l'an 419 environ, que furent écrits les deux Livres à Pollentius: la lecture réfléchie de cet Ouvrage en fournira une nouvelle preuve. Nous ſommes fort aiſes que la Traduction qu'on vient d'en publier, nous donne pour les prochains Mémoires la matiere d'une analyſe très-intéreſſante pour l'honneur de la Religion Chrétienne, & pour l'état

légal des Citoyens engagés dans les liens du Mariage.

Le Langage de la Raison, par *l'Auteur de la Jouissance de Soi-même.* 1. *vol. in-12. de* 350 *pages ou environ. A Paris, chez Nyon, Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion.* 1763. Outre la *Jouissance de Soi-même*, M. Caraccioli s'est fait connoître encore par la *Conversation avec soi-même*, le *Tableau de la Mort*, le *véritable Mentor*, la *Grandeur d'ame*, le Traité *de la Gayeté*, l'*Univers énigmatique*, & les *Caractères de l'Amitié.* Le Volume qu'il publie aujourd'hui, & dont nous rendrons compte, caractérise, ainsi que les précédents, l'honnête Homme, le bon Citoyen, & l'Ami de la Religion. L'Epigraphe (*Venite, Filii, audite me; timorem*

Domini docebo vos) annonce le but de ce dernier Ouvrage, qui ſera inceſſamment ſuivi d'un autre qui aura pour titre, le *Langage de la Religion.*

Traité abrégé de Phyſique, à l'uſage des Colléges. Par M. de Saintignon, Procureur-Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur, de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz, &c. 6 *vol. in*-12. *A Paris, chez Durand, Libraire, rue du Foin, au Griffon* 1763. L'importance de l'objet demande que nous faſſions connoître ce cours de Phyſique autrement que par une ſimple annonce.

La Louiſiade, ou le Voyage de la Terre Sainte, Poëme héroique de 658 *Vers. Par M. Moline, Avocat en Parlement. A Paris, chez Deſſain-Junior, Quai des Auguſtins.*

à la Bonne-Foi. 1763. *Prix* 15 *f.* Il eſt fâcheux pour l'Auteur que dans les productions de l'eſprit, & ſur-tout dans la Poëſie, on ne ſe contente pas de la bonne intention, & qu'il faille réuſſir dans l'exécution pour recueillir les ſuffrages des Juges éclairés.

*Voyage Pittoreſque des environs de Paris, ou Deſcription des Maiſons Royales, Châteaux & autres Lieux de plaiſance, ſitués à quinze lieues aux environs de cette Ville. Par M. D***. Nouvelle Edition, corrigée & augmentée. A Paris, chez Debure pere, & Debure fils aîné, Libraires, Quai des Auguſtins.* 1762. 1 *vol. in*-12. *de plus de* 400 *pages. Prix,* 3 *liv. relié.* On connoît l'Ouvrage qui a déja eu pluſieurs Editions. Celle-ci différe des précédentes par l'addition de quelques Deſcriptions dont les objets ſont Anet, Arnouville, Bercy, Champlâ-

treux, le petit Château & la Paroiſſe de Choiſy, Colombes, Croiſſy-la-Garenne, le Pavillon du Roi dans la forêt de Rougeau, près de Croix-fontaine, Garges, la Grange, le chemin de Juviſy, le Pleſſis-Guénégaut, le Pleſſis-S. Pair, Ruel, S. Hubert, la Savonnerie, Sevres, quelques édifices nouveaux à Verſailles, Villeneuve-l'Etang, & les Camaldules d'Yéres.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Février 1763.

ARTICLE XVII. *Essai sur les Bois de Charpente* pag. 389

ART. XVIII. *De la Santé*, 401

ART. XIX. *Lettres aux Auteurs de ces Mémoires*; Dictionnaire portatif d'Histoire Naturelle, 414

ART. XX. *Traduction de Salluste*, 420

ART. XXI. *Lettre d'un Professeur de Douay à un Professeur de Louvain*, sur le Dictionnaire portatif de M. l'Abbé Ladvocat, 428

ART. XXII. *Mémoires de Littérature tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres*. T. XXVIII. 444

Art. XXIII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, année 1753, &c. 463
Art. XXIV. Institutiones Philosophicæ, &c. ou *Cours de Philosophie suivant une nouvelle méthode*, 498
Art. XXV. *Fables nouvelles*, 530
Akt. XXVI. *Instruction Criminelle suivant les Loix & Ordonnances du Royaume*, 543
Art. XXVII. Nouvelles Littéraires, 550

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il ma' paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Janvier 1763.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mars, 1763.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Memoires, année 1763, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes quiſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 l. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE *SOUVERAIN DE DOMBES.*

MARS, 1763.

SE DISTRIBUENT A PARIS;

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI, rue de la Harpe.

M. DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 808 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1733.	12.
1702.	12.	1734.	12.
1703.	12.	1735.	14.
1704.	13.	1736.	15.
1705.	12.	1737.	13.
1706.	12.	1738.	13.
1707.	12.	1739.	14.
1708.	12.	1740.	13.
1709.	12.	1741.	12.
1710.	12.	1742.	12.
1711.	12.	1743.	12.
1712.	12.	1744.	12.
1713.	12.	1745.	12.
1714.	12.	1746.	15.
1715.	12.	1747.	14.
1716.	12.	1748.	15.
1717.	12.	1749.	14.
1718.	12.	1750.	15.
1719.	12.	1751.	14.
1720.	5.	1752.	15.
1721.	12.	1753.	16.
1722.	12.	1754.	16.
1723.	12.	1755.	16.
1724.	12.	1756.	16.
1725.	12.	1757.	16.
1726.	13.	1758.	16.
1727.	12.	1759.	16.
1728.	12.	1760.	16.
1729.	12.	1761.	16.
1730.	12.	1762.	16.
1731.	12.	1763.	4.
1732.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mars, 1763.

ARTICLE XXVIII.

MISCELLANEA TAURINENSIA ; Tomus alter. Mélanges de Philoſophie & de Mathématique de la Société Royale de Turin, pour les

années 1760-1761. 2e volume. *A Turin de l'Imprimerie Royale : & se trouve à Paris chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.*

I. DEux Catalogues de Plantes se présentent d'abord dans ce second volume * : l'un a pour titre, *Alberti Haller emendationes & auctaria ad Stirpium Helveticarum Historiam* : l'autre est intitulé, *Caroli Allioni synopsis methodica Stirpium horti Taurinensis.* Ces tableaux botaniques ne peuvent se prêter à l'analyse.

II. Nous trouvons ensuite une Observation de M. Cigna sur les mouvemens Electriques. La matiere électrique ne peut-elle exé-

* Nous avons rendu compte du premier dans nos Mémoires du mois de Juillet 1760. II. vol. pag. 1754.

cuter ses mouvemens que dans l'air? Quel secours tire-t'elle de ce fluide environnant? Ces questions ont exercé des Physiciens du premier ordre, entre lesquels on compte MM. Nollet, Boyle, & Hauksbée : les uns ont embrassé une opinion, les autres une autre; & cette diversité de sentimens n'a sans doute été occasionnée que par la façon différente d'interroger l'expérience. Il paroît résulter de plusieurs épreuves faites par M. Beccaria, que le mouvement électrique ne subsiste plus dès que le vuide est exact, & que son activité diminue à proportion que l'air se raréfie. Mais il restoit encore à examiner quelle est l'influence de l'air sur ces mouvemens; s'il les seconde par une force compressive, par son élasticité, ou par quelque autre propriété. Pour parvenir à la solution de ce problême, M. Cigna a cru

devoir recourir à des essais exécutés dans d'autres milieux que l'air & le vuide. Ayant donc électrisé dans l'huile qui est dépourvue d'élasticité, il a cru pouvoir conclure que l'air ne favorise l'électrisation que par une force coercitive qui retient le fluide électrique, & qui comprime les corps qu'il environne. Il a jugé qu'en général un milieu quelconque est d'autant plus propre aux mouvemens électriques, que le fluide, qui produit l'électricité, le pénétre avec plus de difficulté que les corps qui y sont plongés.

III. Le premier volume, que nous avons analysé, renferme un Mémoire de M. Gaber sur la putréfaction des humeurs animales; celui-ci en contient un second sur le même objet, dans lequel il s'agit spécialement du sédiment purulent de la partie séreuse du sang: M. Gaber y traite aussi de cette

croûte coëneuſe & blanchâtre qui couvre le ſang pleurétique.

L'origine & la nature du vrai pus étoient aſſez peu connues, & la plûpart des Médecins & Chirurgiens le regardoient comme une production qui n'eſt dûe qu'à la chaleur vitale, & que ni la nature ni l'art ne pouvoient former hors du corps de l'animal : cette opinion fut déconcertée par une expérience de M. Pringle, qui ſans le ſecours de l'action vitale, & par la ſeule force d'une digeſtion artificielle, tira de la lymphe un ſédiment qui portoit tous les caracteres du vrai pus. C'eſt cette découverte de l'illuſtre Médecin Anglois que M. Gaber met ici dans tout ſon jour. J'ai conſtamment obſervé, dit-il, que la lymphe en putréfaction dépoſe un double ſédiment : l'un ſe précipite dès les premiers jours de la digeſtion, ſans troubler la lymphe ; il

est très-blanc, adhérant au fond du vase, & d'autant plus épais que la chaleur est plus modérée : en ne la portant qu'au dixiéme dégré du thermometre de M. de Réaumur, ce sédiment ressemble parfaitement à la membrane tendre qui enveloppe les intestins des hydropiques ; une partie reste sur la superficie de la sérosité, en forme de pellicule. L'autre sédiment se forme plus tard, & la lymphe se trouble avant qu'il paroisse : il est d'abord d'une couleur cendrée, & n'a pas beaucoup de consistance ; mais successivement il acquiert de la blancheur & de la densité. Le premier sédiment, lorsqu'on augmente la chaleur, se confond peu-à peu avec celui de la seconde espèce, de façon à ne plus pouvoir les distinguer. Cette précipitation se fait d'autant plus vîte que la chaleur est plus grande : elle est plus lente, si on couvre d'huile la

ſuperficie de la lymphe, & ſi l'on emploie un vaiſſeau plus grand, ou bouché hermétiquement, tout d'ailleurs étant égal. Quoique le ſecond ſédiment ſoit communément d'un blanc-cendré, opaque & homogéne, il prend différentes couleurs, & ſe diviſe en floccons, quand la limphe a été tirée d'un ſang vicié, ou altéré par des infiltrations de bile ou d'autre humeur. C'eſt ſans doute à cauſe de quelqu'un de ces mélanges, que dans une pareille digeſtion faite par M. Pringle, la ſéroſité qui ſurnage s'eſt trouvée de couleur verte.

Examinons maintenant avec M. Gaber les caracteres du vrai pus, & nous les trouverons réunis dans ces ſédimens. Le pus eſt blanc, opaque, épais; il ſe diſſout dans l'eau, & ſe précipite enſuite de lui-même; le froid ne le géle point; s'il eſt louable, il a une odeur fétide preſque inſenſible;

Haller prétend qu'il est inflammable : toutes ces qualités conviennent aux précipités *puriformes* dont nous venons de parler.

M. Gaber ne doute donc point que le pus dans le corps animé ne se forme par l'épaississement de la limphe dont la partie la plus ténue est repompée par les extrémités des vaisseaux. M. de Haën (T. 2. p. 32-36) prétend que la limphe ne s'épaissit jamais dans une blessure, & qu'elle ne fait que relâcher les extrémités des artéres qui fournissent un phogistique dont se forme le pus. Cependant il arrive très-souvent que dans les blessures qui n'offrent presque aucun signe d'inflammation, & dans les tumeurs d'un caractere opposé à la phlogose, il survient une suppuration salutaire. Ajoutons que Grashuis a vû sortir, sans aucune apparence d'inflammation, du pus des yeux des enfans dont les pau-

piéres étoient restées quelque tems fermées. D'ailleurs l'abondance extraordinaire de pus que produisent quelquefois les sétons & certaines blessures, sans inflammation bien considérable, peut-elle n'avoir pour source que le phlogistique ; & puisqu'on a vû des blessés périr d'un excès de suppuration, ne paroît-il pas naturel de penser que leur épuisement n'a eu pour cause que la perte excessive d'une humeur répandue dans toute l'habitude du corps ?

Les épreuves faites par M. Gaber, l'ont encore autorisé à établir quelques autres propositions que nous ne faisons qu'indiquer. La pellicule qui enveloppe les intestins des Hydropiques, se résout par la chaleur en une liqueur épaisse qui a toutes les qualités d'un vrai pus. La graisse, la partie globuleuse du sang, la bile, & les parties fibreuses, loin de produire un vrai

pus, ne font que l'altérer en changeant ſa couleur ou ſa conſiſtance.

La croûte pleurétique débarraſſée, autant qu'il a été poſſible, des globules ſanguins, & miſe en digeſtion, s'eſt convertie en une liqueur huileuſe & fétide, ſans former aucun ſédiment *puriforme*. Des eſſais répétés ont prouvé à M. Gaber que les alkalis volatiles ſont le véritable menſtrue de cette pellicule phlogiſtique : de là réſulte une eſpèce d'analogie entre la croûte pleuritique & les polypes qui ſe diſſolvent, dit-on, par l'action des volatils urineux.

IV. Paſſons aux réflexions qui ſervent de ſuite aux Mémoires de M. le Comte Saluce, ſur le fluide élaſtique de la poudre à canon. Elles ſont renfermées en cinq Chapitres, dont le premier traite de l'action de l'air ſur la poudre, de la propagation de l'inflammation, & de ſa détonnation. Dans

le ſecond on examine quel eſt le dégré de chaleur néceſſaire pour l'enflammer tant dans l'air libre que dans le vuide, & cela ſelon la doſe & la qualité des compoſants. Le troiſiéme a pour objet de déterminer les quantités relatives de fluide développé de différentes quantités de la même poudre. Le quatriéme détaille la méthode dont s'eſt ſervi M. le Comte Saluce pour meſurer l'intenſité de la chaleur de différentes quantités de poudre dans le plein, & les effets qu'elle peut produire : on y trouve auſſi des réflexions ſur les vapeurs du ſoufre, de la poudre, des mèches & des chandelles allumées, & une expoſition de la méthode employée dans les expériences ſur ce ſujet. Enfin le cinquiéme renferme l'examen de la poudre ſans ſoufre.

Les Phyſiciens ayant obſervé que la poudre brûle lentement,

difficilement & en très-petite quantité dans le vuide, les uns ſe ſont contentés de rapporter ſimplement le fait; d'autres ont rappellé ce phénomène à la claſſe de ceux que préſentent toutes les eſpèces de flammes. Après avoir bien examiné diverſes expériences, M. le Comte Saluce a cru devoir avancer que l'air ne fait d'autre fonction ſur la poudre que de la comprimer, & qu'en s'oppoſant à l'expanſion de ſa flamme & de ſon fluide élaſtique, il procure au feu des premiers grains une intenſité ſuffiſante pour enflammer les autres; d'où il arrive que la propagation du feu eſt auſſi d'autant plus prompte que la preſſion eſt plus grande. Quoique la force coercitive de l'air facilite l'inflammation de la poudre & la rende plus ſimultanée, il ne faudroit pas croire cependant qu'elle eſt la cauſe productrice de cette inflammation

& de l'explosion de la poudre, d'autant qu'elle s'enflamme dans le vuide, & fait effort jusqu'à briser les vaisseaux. Quant à la détonnation, puisqu'elle n'est que l'effet de la collision des parties de l'air engendré ou développé de la poudre, contre celles de l'air environnant qui ne céde pas avec assez de vîtesse, il est clair qu'elle diminuera à proportion que le milieu sera plus rare.

Pour découvrir quel est le dégré de chaleur nécessaire pour enflammer la poudre, M. L. C. S. a employé deux méthodes différentes. L'une consiste à mettre dans un bain d'huile des flacons remplis de poudre : le soufre soit seul, soit mêlé avec le salpêtre & le charbon, a toujours pris feu à peu près au 593ᵉ dégré du thermométre de Fahrenheit ; un moment après la poudre détonne. Le salpêtre n'a pu se fondre, ni le char-

bon prendre feu par ce procédé. Une platine de fer blanc placée au dessus d'une lampe, a été l'instrument de la seconde méthode : ce procédé est simple & exact, & quoique les progrès de la chaleur n'ayent pas la même équabilité que dans le premier, il a l'avantage de la porter au dégré nécessaire à l'enchaînement des expériences. En même tems que l'on mettoit sous l'enfoncement sphérique pratiqué au milieu de la platine, une lampe dont le lumignon étoit constamment de 88 fils de coton fin, on lâchoit un pendule dont le nombre des vibrations étoit de 76 par minute : la comparaison des tems a fourni des résultats relatifs.

Le soufre entra en fusion à 5 vibrations, fut entiérement fondu à 10, & s'enflamma à 15. Le salpêtre ayant commencé à se fondre à la 25ᵉ vibration, fut tout en

fusion à la 50^e^. Le charbon prit feu à la 36^e^, & fut tout embrasé à la 50^e^. La fusion du soufre combiné avec le salpêtre, à parties égales, commença à 12 vibrations; il s'enflamma réguliérement entre 15 & 20, à 25 la décomposition du salpêtre changea la couleur de la flamme qui devint blanchâtre: mêlé à doses égales avec le charbon, il se fondit à 15 vibrations, s'enflamma à 18; le charbon prit feu à 25; tout le mélange fut éteint à 35: le charbon ne paroît en feu qu'autant que dure la déflagration du soufre. Quatre parties de salpêtre & une de charbon détonnerent à 37. Un autre mélange de quatre parties de salpêtre sur une de soufre, & une de charbon détonna à 25 vibrations: le soufre avoit pris feu à 22. La poudre pilée de 5 parties de salpêtre sur une de soufre & une de charbon prit feu à 18 vibrations: celle

qui avoit 6 parties de ſalpêtre détonna à 17 : celle qui contenoit 7 parties de ſalpêtre ſe décompoſa à 16 ; le ſoufre dans ces trois eſſais s'étoit conſtamment enflammé à 15. Ces effets ſont moins prompts ſur la poudre grainée. Si l'on retire la lampe auſſi-tôt que le ſoufre a pris feu, la poudre ne laiſſe pas de ſe décompoſer, & la détonnation ſe fait lorſque le ſoufre eſt preſque tout brûlé. La poudre fulminante entra en fuſion à 30 vibrations, & détonna à 32.

On convient aſſez communément que la quantité de fluide qui ſe développe de la poudre eſt proportionnelle à la quantité de poudre décompoſée ; on ſait encore que le ſoufre & le charbon n'en fourniſſent point : il eſt donc naturel de penſer que le principe actif de ce fluide eſt contenu dans le ſalpêtre, & qu'il en eſt développé par l'action des autres ſubſ-

ſtances, relativement à la proportion qu'il y a entre elles, pourvu que la preſſion & le grainage ſoient les mêmes. C'eſt cette conſéquence que prouve M. L. C. S. dans le 3[e] Chapitre. On y voit encore que la denſité du fluide dans la poudre eſt environ de 2128, & qu'en doublant ce nombre, on aura 4256 pour ſa dilatation dans l'inflammation; cette meſure de la dilatation eſt aſſez conforme à celle que MM. Ammontons & Belidor ont aſſignée.

Dans la vûe d'eſtimer l'intenſité de la chaleur de différentes quantités de poudre dans le plein, & les effets qu'elle peut produire, M. le Comte Saluce avoit d'abord employé les thermometres, mais ils ſe ſont briſés avant qu'il pût en tirer des réſultats ſatisfaiſants. Le pyrométre n'a pas mieux réuſſi; il n'étoit pas poſſible d'aſſez aſſujettir les circonſtances pour ré-

pondre à peu près de leur identité. Obligé de recourir à d'autres expédients, il a mis ſucceſſivement des lames de différens métaux fort minces & de même poids, dans un creuſet dans lequel il a projetté des doſes de poudre humectée, de demie once chacune: cette poudre étoit compoſée de trois parties de ſalpêtre ſur une de ſoufre & une de charbon. Après avoir mis le feu à la premiere doſe, lorſqu'elle touchoit à ſa fin il en projettoit une ſeconde, & ainſi de ſuite.

Le plomb & l'étain ſe fondirent à la fin de la premiere doſe. Le zinc s'enflamma à la moitié environ de la ſeconde. Le cuivre jaune & une monnoie ſe fondirent avant la fin de la quatriéme. L'argent fut vitrifié à la ſixiéme projection. Le cuivre rouge ayant commencé à ſe fondre ſur la fin de la ſixiéme, fut entierement fondu avant que

la ſeptiéme eût ceſſé de fuſer. La limaille de fer parut former un amas informe à la dixiéme doſe : mais le fond du creuſet ſe perça, & la flamme ſortit avec impétuoſité par le trou. Quoique le feu actuel ſoit la principale cauſe de ces fuſions, M. L. C. S. s'eſt convaincu par différens eſſais que le ſoufre y avoit beaucoup de part.

Tel eſt le précis d'une partie du 4e Chapitre : nous avons déja annoncé qu'il contient auſſi des réflexions ſur les vapeurs du ſoufre, de la poudre, des méches & des chandelles allumées, &c. Le Phyſicien, dont nous expoſons les recherches, a fait relativement à ces derniers objets, quelques expériences qui mettent des bornes à la doctrine de l'abſorption de l'air.

Nous en ſommes à l'examen de la poudre ſans ſoufre, qui fait l'objet du 5e Chapitre. On conſeille l'uſage de cette poudre dans

l'Encyclopédie à l'article des *feux artificiels* ; mais peut-être n'en attendra-t'on plus les mêmes succès pour l'artillerie, quand on en aura pésé avec M. L. C. S. les avantages & les inconvéniens. Il est vrai qu'avec une moindre quantité de cette poudre on peut chasser un projectile à une distance donnée ; ce qui en diminue la consommation & la dépense : mais ce plus grand effet ne venant que de la plus grande vîtesse & simultanéité avec laquelle se fait le développement du fluide élastique, le recul du canon sera plus fort ; & en conséquence le dérangement de direction ou de pointement plus considérable. Cette simultanéité d'explosion exposera d'ailleurs les pièces d'artillerie à crever plus souvent.

Outre les inconvéniens qui naissent de la force avec laquelle cette poudre se développe, il en est

eſt d'autres qui réſultent de la nature des principes qui la compoſent. Des expériences réitérées ſous les yeux de M. le Marquis de Birague prouvent qu'elle s'enflamme bien plus difficilement que la commune. On pourroit en quelque façon remédier à ce défaut en employant du charbon plus léger ; mais comme il feroit néceſſaire alors d'en augmenter la quantité, pour procurer l'entiere décompoſition du ſalpêtre, cette poudre perdroit beaucoup de la force qui fait ſon unique mérite. Elle ſe prête difficilement au grainage qui eſt cependant ſi eſſentiel; & les différentes méthodes inventées pour l'y aſſujettir ſont toutes impraticables en grand. Cette poudre attire davantage l'humidité de l'air ; de-là il arrive qu'elle ne peut être long-tems conſervée dans les magazins. Enfin elle ſalit & ronge

lés armes à feu, parce qu'elle forme, en se décomposant, un alkali qui s'humectant à l'air exerce sur les métaux une force d'érosion très-active.

V. Nous réservons pour un second Extrait deux Mémoires de M. Cigna, & nous terminons en donnant ici la notice de quelques autres qu'il ne nous est presque possible de faire connoître que par leur titre. De ce nombre sont, 1°. Un Catalogue alphabétique de quelques plantes qui croissent dans l'Isle de Corse : il est intitulé *Felicis Valle Taurinensis Florula Corsica, edita à Carolo Alliono*. 2°. Une Lettre de M. Euler à M. de la Grange, dont l'objet est la propagation des ébranlemens dans un milieu élastique. 3°. De nouvelles Recherches sur la nature & la propagation du son, par M. de la Grange. Cette dissertation très-

étendue & distribuée en six Chapitres, renferme des Remarques sur la théorie de la propagation du son, donnée par M. Newton. On y établit aussi la nécessité d'admettre dans le calcul de cette propagation d'autres courbes que celles que les Géométres ont considérées jusqu'à présent, & d'employer un nouveau genre de *fonctions* variables indépendantes de la loi de continuité, & que l'on peut appeller *fonctions irrégulieres & discontinues*; leur usage s'étend aussi à un grand nombre de questions importantes de dynamique & d'hydrodynamique. L'Auteur traite ensuite de la propagation du son, tant dans une ligne physique d'air, que dans l'hypothése des ondes sphériques: il en détermine encore les loix en supposant que les ébranlemens des particules de l'air ne soient pas in-

finiment petits, & propose ses conjectures sur la loi de l'élasticité des particules de ce fluide. Les oscillations d'un fluide élastique renfermé dans un tuyau de figure conoïdale quelconque, celles d'une chaîne pesante, les vibrations des cordes inégalement épaisses ont eu part à ses recherches. Le sixième Chapitre contient des Réflexions sur la théorie des instrumens à vent. On juge bien qu'il faut recourir à l'ouvrage même, si l'on veut prendre une notion plus étendue de ce Mémoire qui est un tissu de formules algébriques.

Il en est de même de l'Essai d'une nouvelle méthode pour déterminer les *maxima* & les *minima* des formules intégrales indéfinies, & de l'application de cette méthode à la solution de différens Problêmes de dynamique, par le

même M. de la Grange. Les Savans trouveront aussi matiere à examen dans son addition à la premiere Partie des Recherches sur la nature & la propagation du Son, imprimées dans le premier volume.

ARTICLE XXIX.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS Égyptiennes, Étrusques, Grecques, Romaines & Gauloises. Tome III. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, 1759. in-4°. pag. 339, non comprises la Table & 121 Planches.* Second Extrait.

SECONDE PARTIE.

Antiquités Etrusques.

NOus n'avons presque rien à dire des Etrusques. Quoiqu'ils aient eu des liaisons bien marquées avec plusieurs anciens Peuples, ils n'en sont presque pas plus connus. Leurs mœurs, leurs loix, leurs usages, la forme de leur gouvernement sont autant

d'objets couverts de voiles si épais, qu'il ne nous reste le plus souvent que la triste ressource des conjectures. Les Romains qui avoient pris chez eux plusieurs cérémonies de Religion, & qui après de sanglantes batailles, avoient eu le bonheur de subjuguer ces redoutables voisins, pouvoient & devoient, ce semble, nous donner quelque connoissance de cet ancien Peuple. Seroit-ce à une basse jalousie, ou seulement au malheur des tems qu'il faudroit attribuer les ténébres profondes dont nous nous plaignons : c'est ce qui n'est pas facile à décider avec quelque certitude. Bornons-nous donc aux lumieres que nous pouvons tirer de leurs Monumens, & suivons M. le C. de Caylus dans ce qu'il nous dit des Etrusques par rapport à l'invention du Casque.

Ce que les différens besoins &

le desir naturel de pourvoir à sa conservation a fait imaginer à l'homme, n'a pas été dans les commencemens ce qu'il est devenu par la suite. On s'est restreint d'abord à ce qui étoit de pure nécessité. Les premiers hommes se sont contentés d'employer les dépouilles & les peaux de quelques animaux, du Lion, par exemple, du Loup, du Chien, &c. pour se garantir des injures de l'air. Diodore de Sicile * le remarque en particulier des anciens Egyptiens; & il insinue qu'ils donnoient la préférence à ceux de ces animaux à qui ils ressembloient davantage par leur naturel & leurs inclinations.

De nouvelles circonstances inspirerent bientôt de nouvelles précautions. Les guerres & les combats qui se multiplierent en peu

* Liv. I. des Ant. C. 2.

de tems parmi les hommes, leur firent sentir que des peaux de bêtes étoient pour eux des ressources insuffisantes contre les attaques de leurs ennemis. Leurs aggresseurs avoient forgé & aiguisé le fer pour les combattre; on employa le même métal dans la fabrique des armes défensives. La tête, comme la partie la plus essentielle & toujours la plus exposée, a été aussi celle à laquelle on a donné une attention particuliere. Elle ne fut pas néanmoins d'abord entierement enveloppée. Une armure de fer faite en forme de bonnet, parut suffisante dans les commencemens. Mais l'industrie des Artistes venant peu-à peu au secours de l'humanité, cette premiere forme se perfectionna par des accroissemens successifs, & devint enfin ce Casque que nous connoissons. Des crêtes plus ou moins grandes furent destinées à l'orner &

ſervirent auſſi à diſtinguer les Princes & les Capitaines d'avec les ſimples ſoldats.

La figure de la tête des animaux s'eſt conſervée quelque tems au haut du caſque, & celle du Lion plus que des autres. On en trouve ſur divers monumens & ſur les Médailles, parmi leſquelles celles d'Alexandre le Grand ſont remarquables. M. le C. de Cayl. ſoupçonne que *la criniere du Lion agitée* dans les différentes évolutions, a pu *donner l'idée de la crête* qui a été ajoutée par la ſuite aux caſques de métal, & cette conjecture n'eſt pas ſans vraiſemblance.

Une louable curioſité ſeroit agréablement ſatisfaite, s'il étoit poſſible de former une ſuite complette de toutes les formes que le caſque a priſes ſucceſſivement. S'il n'eſt pas permis de l'eſpérer, du moins » les monumens Etruſques » démontrent mieux que ceux des

» autres Nations les passages successifs de la simplicité primordiale aux accroissemens d'une » défense plus avantageuse & plus » ornée. Le grand nombre de Figures *casquées*, dont le Musée » Etrusque est rempli, donne de » fortes preuves de cette succession. « En y joignant celles de ce troisieme volume, on pourra voir, sinon tous les degrés, par lesquels cette arme défensive a passé ; au moins un assez grand nombre d'exemples, qui consoleront jusqu'à un certain point de la perte des autres.

N'oublions pas une remarque de notre célebre Antiquaire. Il lui *paroît qu'avant l'introduction des crêtes énormes*, dont quelques casques sont chargés, *les Etrusques ont* garni cette armure de deux & quelquefois de trois pointes. C'étoit un surcroît de défense particulier à ce Peuple, & un moyen

de plus, pour échapper aux mains de ceux qui auroient tenté de faire des prisonniers.

Ces Antiquités Etrusques présentent en douze Planches, trente-cinq Figures, dont 19. en bronze, 13. sur des pierres gravées, deux de terre, & une de fer fondu. Il faut y joindre trois vases de terre.

L'homme accroupi de la Planche 16, peut servir à prouver que les Etrusques ont imité le goût des Égyptiens, & que par conséquent ils ont eu avec cet ancien Peuple des relations certaines, quoiqu'elles nous soient inconnues. Leur communication avec les Grecs paroît à la seule inspection du Dioméde enlevant le Palladium : voyez la même Planche.

A la Planche 23, deux pierres sur lesquelles sont gravés trois Augures, appliqués à consulter le

vol des oiseaux, méritent une attention particuliere.

Dans la seconde de ces pierres, deux Augures se trouvent placés en regard vis-à-vis l'un de l'autre. *L'attitude, l'action & la position* des trois figures *sont* absolument *les mêmes.* Ces Prêtres nuds, les deux genoux en terre, avec une espèce de chapeau ou de pétase sur la tête, tiennent d'une main le bâton augural qui s'appelloit *Lituus*, & dont ils se servoient pour partager le Ciel en différentes parties. Sur les doigts de l'autre main, ils portent presque à la hauteur de leur visage, un oiseau, qu'ils ne regardent que par derriere. Leurs yeux fixés sur lui, semblent attendre le moment où il prendra son essor, pour voir de quel côté il tournera.

TROISIEME PARTIE.

Antiquités Grecques.

Il ne nous reſte rien des Peintures de l'ancienne Grece. Les chefs-d'œuvres ſi vantés de Zeuxis, de Parrhaſius, d'Apelles & de tant d'autres, ont diſparu, & apparemment pour toujours. Ce qui eſt venu juſqu'à nous eſt trop inférieur aux Ouvrages des premiers Maîtres, pour qu'on puiſſe être en droit *de juger des uns par les autres*. Il y auroit une égale injuſtice à en conclure que les Grecs n'ont jamais eu pour la Peinture que des talens très-médiocres. Nous ne trouvons rien d'outré dans les louanges que d'anciens Auteurs ont données à leur Sculpture & à leur Architecture. Il eſt vrai que les morceaux de l'une & de l'autre échappés à travers de tant

de ſiécles aux malheurs de toute eſpèce, qui en ont fait périr un ſi grand nombre, ſont des preuves ſenſibles qu'il n'y avoit point d'éxagération dans ces magnifiques éloges. Mais ceux-ci n'en ſeroient pas moins fondés, dans le cas même où nous n'aurions point de Monumens pour en juſtifier la véracité. Il faut donc croire auſſi ces mêmes Ecrivains, qui dépoſent comme de concert en faveur des Grecs par rapport à la Peinture, quoiqu'on n'ait pas réuſſi juſqu'à préſent à trouver des objets de comparaiſon.

Pour donner encore plus de force à un raiſonnement déja ſi ſolide, le ſavant Antiquaire tire de l'Hiſtoire même des inductions qui ne le ſont pas moins. Alexandre avoit choiſi Liſippe pour le repréſenter en ſculpture. Mais il ne voulut être peint que par Apelles, dont le nom eſt encore au-

jourd'hui si célébre. Un pareil choix ne répond-t'il pas des talens supérieurs de celui-ci; ne prouve-t'il pas que ce Prince n'estimoit pas moins les productions du Peintre, que celles du Statuaire.

Apelles a fait un si grand nombre de portraits d'Alexandre, que Pline ne peut en donner le détail. Mais un des plus renommés étoit celui où le Prince paroissoit *la foudre à la main, c'est-à-dire, sous la figure de Jupiter Tonnant.* M. le C. de Cayl. a donc grande raison d'ajouter: » Un Art doit avoir été » poussé bien loin, quand on lui » demande une pareille compo- » sition. Un Artiste doit le possé- » der dans un dègré éminent, » lorsqu'il réussit au gré d'un tel » homme. Telle est la consé- » quence nécessaire qui résulte » des faits historiques. «

Douze Planches d'Antiquités Grecques nous offrent en trente-

cinq morceaux, des Figures, des Têtes, des Trépieds, des Vases de différentes formes, deux chandeliers, deux Boucles d'oreilles & une Chaise sans dossier, & qui ressemble à celles qu'on appelloit Curules.

Le Buste, en terre cuite, d'un jeune homme gravé *sous trois aspects*, occupe toute la Planche 31. *Il est*, dit M. de C., *du plus beau travail Grec, & du caractere le plus intéressant.* Ce qui rend cette tête plus remarquable, est le Bonnet ou *Corno*, qu'on sait avoir été la coëffure des Phrygiens. Il est vû ici en tous sens au moyen des trois gravures qui n'en laissent aucune partie à desirer. C'est ce qui manque aux autres bonnets Phrygiens qu'on trouve dans différens Ouvrages, qui ne les présentent que par le devant ou par les côtés. Tels sont ceux du P. de Montfaucon à la Planche 5. du 1er. vol.

de l'Antiquité expliquée; les deux de Beger au Tom. 3. pag. 292. & 312. & le jeune Hercule du Muſée de Muſellius à la Planche 9. Nous en excepterions la tête d'Atis que l'on conſerve en pierre dans le Cabinet de Ste. Geneviéve, ſi ſon bonnet Phrygien n'étoit pas entierement tronqué par derriere.

On n'avoit connu juſqu'à préſent aucune Médaille qui repréſentât le combat de Théſée contre le Minotaure. Celle qu'on nous donne au nombre 4 de la Planche 34ᵉ, & qui eſt tirée du riche Cabinet de M. Pellerin, nous en fait naître une juſte idée. La tête caſquée eſt celle du jeune Héros, qui n'a point de légende. Au revers, on le voit à droite, nud, debout & armé d'une groſſe maſſue, dont il eſt prêt de frapper le monſtre placé à ſa gauche; celui-ci eſt pareillement nud & debout avec un

corps humain & une tête de Taureau. Dans le champ, trois lettres Grecques qui font le commencement du mot *Athénes*, nous apprennent que c'est dans cette ville que la Médaille a été frappée. Plusieurs fameux Antiquaires sur la garantie d'un grand nombre *de Médailles de Villes, tant de la grande Gréce, que de la Sicile, donnent le nom de MINOTAURE* au Taureau, qui n'a de partie humaine que la tête. Mais la forme que nous venons de rapporter, autorisée d'ailleurs par les Peintures d'Herculanum & par les anciens Auteurs, doit *sans contredit* avoir la préférence.

A la suite des monumens Grecs, M. de C. en a placé quelques-uns tirés d'Herculanum. » On ne sçait » trop, dit-il agréablement, dans » quelle classe les ranger. Cette » ville est en quelque sorte am-» phibie pour les Antiquaires « ;

vû les rapports qu'elle a eus successivement avec les Grecs & les Romains. De ce genre sont entre autres, un Bracelet d'or formé par un serpent replié deux fois en cercle sur lui-même ; deux Chandeliers de bronze, dont l'un tourne vers sa base sur un pivot, & deux Trépieds aussi de bronze ; le premier est soutenu par trois Sphinx, & le second a pour supports trois Satyres, dont les deux jambes rapprochées l'une de l'autre se terminent par un seul pied de biche.

Antiquités Romaines.

Ce que l'Histoire nous a appris du Gouvernement des Romains & de leurs glorieux exploits, nous a comme accoutumés à ne considérer dans ce Peuple, à jamais célebre, que *la sagesse de ses Senateurs, & la valeur de ses Soldats.* Il est rare que nous tournions nos

regards vers *le côté foible de cette grande Nation.* La superstition s'étoit comme emparée de tous les esprits, & *ce ver rongeur*, en faisant *le tourment des Particuliers*, étoit devenu assez fort pour pouvoir ébranler la Constitution même de l'Etat. Ce que les Historiens nous racontent de cette étrange manie, nous paroît à peine vraisemblable.

Toutes les Divinités étoient reçues à Rome avec une avidité qui tient encore du prodige. *Trente mille Dieux*, au rapport de Varron, *étoient adorés dans cette Ville seule.* Chacun d'eux, outre ses Temples, ses Chapelles ou ses Autels, avoit un culte, des cérémonies, des symboles qui lui étoient particuliers. Quel cahos à démêler aujourd'hui ! Quel immense dédale à parcourir ! La superstition a cessé; mais elle sera à jamais le supplice de ceux qui voudront en appro-

cher avec des yeux de curioſité.

Jettons néanmoins quelques regards rapides ſur trois ou quatre des deux cents morceaux ou environ, que M. de C. a renfermés dans les 48 Planches de la préſente Claſſe.

Nous n'avons pas encore vû de Mercure dans la poſture qu'on lui fait prendre au Nombre 1. de la Planche 43. Ce Meſſager des Dieux eſt ordinairement debout, ou avec un pied en l'air, & dans l'action d'un Voyageur. Un bronze de 14 lignes de hauteur le repréſente couché ſur le côté droit. Le caducée ſort de ſa main droite. Il tient de l'autre ſa bourſe appuyée ſur ſa cuiſſe gauche. Une légére draperie qui couvre ſon épaule gauche eſt arrêtée, par une eſpèce d'agrafe, ſur l'épaule droite. Du reſte, il eſt entiérement nud, & les aîles de ſa tête & de ſes talons ſuffiroient ſeules pour le déceler.

Dira t'on qu'il attend les ordres que le maître des Dieux voudra lui donner ? Il faudra au moins convenir que ce n'étoit pas là son attitude ordinaire. On trouve dans le P. de Montfaucon quelques figures de Mercure assis sur des roches. Il y en a même une qui le représente couché tout de son long sur un Bélier, qui paroît fléchir sous le poids. C'est là tout ce que nous connoissons de plus approchant du Mercure de ce numero.

Le petit bronze du n. 2. à la Planche 46e. est un Dieu Pan assis à terre, en sorte que ses cuisses sont repliées sur son ventre, ce qui lui donne la facilité de s'appuyer sur ses deux pieds. Sa tête est chargée d'un bonnet à deux cornes assez courtes. Il tient à deux mains tout auprès de sa bouche la flute champêtre, avec laquelle, dit M. de Caylus, *il ré-*

veille les échos. Son attitude, toute gênante qu'elle est, se trouve rendue d'une maniere tout-à-fait naturelle, quoique l'exécution n'en soit point parfaite.

Un Bas-relief aussi de bronze nous présente au n°. 2. Pl. 47. la Figure très-saillante de Silene, qui descend presque jusqu'à la ceinture. Sa tête approche de la ronde-bosse, & est garnie de pampres retenus par la bandelette qui l'environne. On est accoutumé à voir Silene nud, ou à peu près. Celui-ci est revêtu d'une robbe. On peut joindre à cet exemple le Silene cité dans la description des pierres gravées du Baron de Stosch, seconde classe, nomb. 1470. On y trouve sur une pâte antique, ce Nourricier de Bacchus *habillé à la maniere des Philosophes*. Celui que nous a donné M. Mariette au nombre 35, est enveloppé environ depuis la ceinture, d'une longue & épaisse

épaiſſe draperie, qui le couvre entierement juſqu'en bas.

Il n'y a peut-être point de Monumens qui aient été traités en tant de manieres, & qui ſe ſoient répandus en tous lieux ſi communément que les Lampes. Les Artiſtes ſe ſont fait comme un plaiſir à l'envi les uns des autres, d'en varier les Figures preſque à l'infini. Les Dieux, les hommes, les animaux, &c. tout a pris entre leurs mains la forme d'une Lampe. Ils ont même en cette partie pouſſé juſqu'au ridicule le caprice, la biſarrerie & le deſir de l'emporter ſur tous leurs concurrens.

La Lampe de la Planche 50. au N° 4. a la forme d'une Chauſſure, qui paroît être deſtinée pour un pied droit couvert en ſon entier d'un chauſſon dont les courroies nouées ſur le milieu pendent enſuite de part & d'autre. Un anneau attaché au deſſous du nœud ſervoit

à recevoir la chaîne au moyen de laquelle on pouvoit la suspendre. Un autre anneau placé par derriere au dessus du talon, & recouvert par une feuille applatie, facilitoit le transport de ce petit Bronze, dont la longueur est de quatre pouces & la hauteur de deux. A l'égard de la feuille, elle excede en dehors d'un pouce sept lignes. La Semelle à laquelle le chausson se voit bien *distinctement attaché, est trop épaisse*. Est-il nécessaire de remarquer que cette lampe a, comme toutes les autres, deux ouvertures; l'une par laquelle on versoit l'huile, & l'autre qui recevoit la méche? Ici la premiere se trouve au dessus du talon. La seconde beaucoup plus étroite a été ménagée à l'autre extrémité de cette chaussure. Ce qui distingue pareillement cette lampe de toutes celles que nous avons vûes ailleurs travaillées dans

ce goût, eſt qu'il n'y a dans celle-ci aucune partie du pied qui ſoit découverte ; au lieu que dans les autres, les doigts & même preſque tout le pied paroiſſoient à nud. La chauſſure que nous venons de décrire, nous ſemble être celle que les Anciens appelloient *Ocrea.* On en voit une ſemblable dans le P. de Montfaucon. C'eſt la troiſieme du ſecond rang de la Planche 34. Tome III.

A l'égard des autres chauſſures dont on a fait des lampes où ſe voit le pied humain avec tous ſes doigts, le même Antiquaire les nomme d'après Aulu-Gelle. *Solea* ou ſandales. Il s'en trouve une dans Béger, une dans le Muſée de Muſellius, cinq au Tom. V. de l'Antiq. Expl. Pl. 148. & 149. Une dans Licetus, deux au Cabinet de Ste. Genevieve & ailleurs : ces deux dernieres n'ayant point encore été décrites, nous nous y

arrêterons quelques momens.

Celle de Bronze a quatre pouces neuf lignes de longueur, & de hauteur deux pouces cinq lignes. Le talon est recouvert d'une piéce qui en s'élevant vers le haut du pied se termine en pointe, & sur laquelle on distingue plusieurs tailles toutes perpendiculaires. Les courroies passent l'une entre le pouce & le doigt suivant, une autre entre les quatre plus petits doigts, & une troisieme tout auprès du dernier, de sorte que jusques-là cette lampe ressemble à celle de Licetus, qui donne à la chaussure de la sienne le nom de *Calige militaire*. La semelle est garnie d'un rang de têtes de clous qui la bordent entierement; mais il n'y en a aucun dans le milieu, & on en compte 16. dans celle de l'Antiquaire de Génes. Deux chaînons se réunissent au dessus du pied dans un anneau commun,

duquel s'éleve une petite chaîne de huit pouces de hauteur, dont le dernier anneau est chargé d'une petite fourchette plate à deux pointes, destinées sans doute au service de la lampe. Un couvercle de forme circulaire tombe sur la grande ouverture au moyen d'une petite charniere qui fait librement son jeu. Cette piéce empêchoit qu'aucun corps étranger ne pût tomber dans l'huile dont la lampe étoit remplie.

L'autre Lampe du même Cabinet est beaucoup plus simple. Elle a été apportée de Nismes avec plusieurs petits vases, qui sont ainsi que ce morceau, d'une terre dont le grain est très-fin & vernissée en rouge. Un pied droit accompagné de tous ses doigts, & d'un joli travail en fait la forme. Il est posé sur une semelle fort mince d'où sortent dans toute sa longueur plusieurs rangées de

têtes de clous. Une ſimple courroie entoure le talon par derriere & par deſſous ; & les deux bouts après s'être réunis ſur l'orteil, où ils forment un ſimple nœud, paſſent enſemble le long du pied, & ſe rabattent en deſſous entre le pouce & le doigt qui le ſuit. L'ongle du pouce eſt coupé au milieu en ſon entier, & fait place à la petite ouverture qui portoit la méche. Une feuille longue d'un pouce ſept lignes, eſt couchée à plat ſur le petit anneau qui ſervoit à tranſporter cette lampe, comme on l'a vû dans celle de M. le C. de Cayl. On n'apperçoit rien ſur ce morceau qui donne lieu de ſoupçonner qu'il ait été fait pour être ſuſpendu. Sa longueur eſt de cinq pouces quatre lignes. Il n'a qu'un pouce ſix lignes de hauteur, parce que le pied eſt tranché fort près du talon.

Antiquités Gauloises.

L'Ancienne Gaule, avant que les Romains en eussent fait la conquête, n'offre rien de fort intéressant du côté des Arts & des Monumens. Quelques morceaux mal conçus & plus mal exécutés, semblent ne s'être conservés jusqu'à ces derniers tems, que pour constater la barbarie & le mauvais goût qui regnoient alors presque dans tous les païs où les Romains n'avoient pas encore pénétré. Mais la Gaule *devenue Romaine* a de quoi nous dédommager abondamment. Sans parler du grand nombre de morceaux antiques, qui ont été trouvés dans notre seule France, les nouvelles découvertes qui se font si souvent & en tant de lieux, doivent nous persuader que nous ne connoissons pas encore, même à beaucoup près, toutes nos

richesses. M. le C. de Cayl. ne se contente pas de recueillir avec tout le soin & le travail possibles ces fameuses dépouilles de l'Antiquité ; il voudroit que quelqu'un de nos Savans satisfît pleinement notre curiosité, en nous donnant une *Gaule Antique*. Nous joignons nos vœux à ses desirs pour la prompte exécution d'un Ouvrage qui seroit aussi utile qu'honorable à la Nation.

Quatre-vingt-dix-huit Monumens sont répartis dans les 34. Planches de cette derniere partie, dont une agréable variété fait le mérite particulier. Outre des Bustes, des Figures entieres, des Médailles, des Vases, quelques petits Meubles, on y remarquera avec plaisir différentes piéces d'Architecture, des Bas Reliefs, enfin des Plans, & en particulier celui des anciennes fondations, dont la Fontaine de Nismes étoit en-

vironnée. Voyez la Planche 90., celui d'une Fonderie placée au nord de la montagne de Montmartre *, &c.

M. le C. de Cayl. semble avoir un droit acquis & presque exclusif sur toutes les Antiquités, qui peuvent venir à sa connoissance. Nous ne sommes donc pas surpris qu'il ait porté son attention jusques sur les fouilles qui ont été faites pour les fondemens de la nouvelle Eglise de Ste. Geneviéve. Il déclare lui même p. 410. qu'il fit promettre de l'argent aux Ouvriers, s'ils lui apportoient *tout* ce qui leur paroîtroit extraordinaire dans ces fouilles, & il convient qu'ils *furent exacts*. On peut voir dans l'explication des Planches cent-onze & cent-douze ce que

* Planche 107.

ces laborieuſes recherches ont enfin produit.

MM. de Ste. Geneviéve étoient trop voiſins des travaux qui ſe faiſoient journellement dans leur propre terrein & même ſous leurs yeux, pour les regarder avec indifférence. Mais par égard pour l'illuſtre Antiquaire, ils ne s'en rapporterent qu'à eux-mêmes dans le deſſein qu'ils avoient de ſe procurer au moins quelques portions de ces antiques dépouilles ; & nous pouvons dire que leur vigilance & leurs ſoins n'ont pas été tout-à-fait inutiles.

Nous avons vû dans leur Cabinet, 1°. Un Vaſe de terre de figure ronde ſans goulot. Sa hauteur a neuf pouces huit lignes & le diametre quatre pouces & demi. La forme de ce vaſe eſt comme partagée en trois parties. La ſupérieure faite en cercle dont le diametre eſt de deux pouces ſept li-

gnes, va en diminuant jusqu'au ventre du vase, dont la hauteur est de cinq pouces cinq lignes, & qui se rétrécit jusqu'à la naissance du pied. Celui-ci haut de deux pouces s'élargit insensiblement jusqu'au bas qui a trois pouces cinq lignes de diametre, & qui en dedans n'a pas plus d'épaisseur que le reste du vase. La petite anse qui devoit servir à le transporter s'est un peu éclatée par l'activité du feu. C'est sans doute ce qui a fait mettre au rebut ce morceau, dont quelques parties seulement sont couvertes d'une espèce de couleur jaune un peu foncée.

2°. Un autre Vase de forme circulaire dans sa totalité & sans goulot, haut de cinq pouces quatre lignes. Son col de deux pouces quatre lignes de diametre s'élargit peu-à-peu jusqu'au ventre, qui a douze pouces de tour. Il est soutenu par un pied très petit d'un

pouce trois lignes de diametre, & de huit lignes de hauteur. Ce vase est enduit d'une couleur noire ; & des rayeures assez multipliées dans son contour, font juger qu'il n'a jamais été porté à sa perfection.

3°. Une Jatte platte de quatre pouces cinq lignes de diametre, garnie en son total d'un rebord qui s'éleve de huit lignes. Elle est de couleur rouge avec un vernis d'un brillant éclat.

4°. Un Plat de la même couleur & d'un pied de diametre. Il est porté dans son milieu sur un cercle qui a trois pouces deux lignes de diametre & huit lignes de hauteur. En dedans regne tout autour de sa circonférence un petit cordon à demi rond, servant de base au rebord qui a six lignes de hauteur. Au centre se lisent bien distinctement ces lettres : *VOLUS*. Nous comprendrons dans le même article trois fragmens de plats

absolument semblables. La seule différence qui se trouve dans deux de ces morceaux, est qu'ils n'ont point de petit cordon, & que le rebord de l'un monte tout droit, au lieu que celui de l'autre s'élargit à mesure qu'il s'éleve. Celui-ci a onze lignes de hauteur; chacun a aussi ses lettres particulieres & différentes de celles du premier. L'un porte OFIC. SCO.: l'autre, ATTICC. après quoi suit une marque, qui apparemment est celle de l'ouvrier. On lit au dernier ATEI., ce qui est encore suivi d'une marque particuliere, mais qu'il n'est pas facile de distinguer. A la vuë de ces marques ne pourroit-on pas conjecturer que les lettres étoient les initiales des noms de ceux à qui ces plats étoient destinés. Il n'est pas hors de propos de remarquer qu'il n'y a point de lettres sur les jattes.

5°. Le col d'une belle Amphore

avec ſes deux anſes plates & ornées de ſept canelures paralleles. Il a quatre pieds ſept pouces de hauteur, le diametre de l'ouverture eſt de cinq pouces deux lignes. La hauteur de ſes anſes eſt de quatre pouces ſix lignes. C'eſt au bas de ces anſes que commence la naiſſance du corps de ce vaſe, dont la largeur en cet endroit a huit pouces, dix lignes de diametre. Ce fragment d'une terre fine & pareille à celles des autres, n'a reçu ni vernis ni couleur. Nous ne parlerions pas du col d'un autre vaſe de couleur noire, & dont l'ouverture étranglée à ſon extrémité ſupérieure, forme deux goulots dont le petit n'a que la moitié de la grandeur du grand. Mais comme nous cherchons à donner au moins une idée des différentes manieres des Ouvriers qui ont travaillé autrefois ſur cette montagne, il nous paroît qu'on ne doit rien négliger.

ARTICLE XXX.

L'ÉCONOME POLITIQUE : Projet pour enrichir & pour perfectionner l'espèce humaine, *in*-12. de 224 pages. *A Paris, chez Moreau, rue Galande ; Pissot, Quai de Conti, &c.* *1763. Prix 1 liv. 6 s. broché.*

NOus avons aujourd'hui beaucoup de Projets relatifs au Commerce, aux Finances, à l'Agriculture & à l'Administration publique. Si la plûpart de ces Ouvrages contiennent d'utiles vérités avec des faits intéressans, on peut dire sans témérité qu'il n'en est point qui puisse satisfaire entierement un homme sensé, lorsqu'il veut approfondir l'un de ces objets. Ici, la connoissance des détails manquoit à l'Ecrivain : là, vous ne voyez

qu'une frèle théorie qui viendroit échouer dans l'exécution. L'ensemble de tel autre de ces Projets ne sçauroit trouver place dans la machine de l'Etat, sans en déranger plusieurs parties considérables.

Ces réflexions, moins nouvelles que solides, ne doivent pourtant pas décourager les Citoyens éclairés, qui cherchent à bien mériter de la Patrie. On ne les leur rappelle qu'afin de les engager à mesurer leurs forces, avant d'écrire sur des objets si composés.

L'Auteur dont l'Ouvrage sera la matière de cet extrait, se montre fort au-dessus du sujet qu'il a traité : mais ce sujet n'en est ni moins intéressant ni moins noble. Quoi de plus grand en effet, que d'étendre une main secourable à cette foule de malheureux, qui luttent incessamment contre la misere dans les meilleures années de

leur vie, sans pouvoir s'empêcher d'en être accablés dans la vieillesse! Nous parlons ici avec l'Auteur, du Laboureur, de l'Artisan, du Domestique, du Manœuvre, en un mot de ce nombre prodigieux de mercenaires aussi utiles au riche qui les méprise, qu'à tous les ordres de l'Etat, qu'ils nourrissent, qu'ils défendent & qu'ils servent toute leur vie.

C'est cette foule si digne des regards & de l'attendrissement du sage, qui a fixé l'attention de l'*Econome politique*.

Lorsqu'on pense à se faire des rentes, dit notre Auteur, il faut aujourd'hui fournir tout à la fois des sommes considérables que les petites gens ont bien de la peine à rassembler; il se passe donc plusieurs années avant qu'ils aient économisé un fonds présentable, & pendant ce tems là ils trouvent mille occasions de dissiper leurs

épargnes. La paſſion du jeu, du vin, du tabac, le goût des parures & des ſuperfluités les entraînent, parce qu'ils ne ſont ni aſſez fermes ni aſſez éclairés pour lutter contre le torrent; & enfin la vieilleſſe qui ſurvient les trouve ordinairement expoſés à toutes les horreurs de la miſere.

Dans la vue de prévenir cet inconvénient, l'Auteur ſuppoſe une régie ou Compagnie perpétuelle dans le Royaume pour recevoir les petites épargnes des travailleurs & des domeſtiques, & pour faire valoir ces fonds ſous la protection du gouvernement & à l'avantage des Parties intéreſſées; moyen, dit-il, qui rendra les domeſtiques entre autres, plus reglés & plus économes, & qui leur procurera de bonne heure une fortune honnête, en ſorte qu'ils pourront entreprendre dans la ſuite quelque choſe d'utile à la Société.

Suppoſons, continue l'Auteur, qu'un jeune garçon ou une jeune fille ſe mette en ſervice au commencement de ſa ſeiziéme année; prenons pour les gages, à un taux médiocre, une année commune de quatre-vingt livres, & ſuppoſons qu'on en préleve les trois cinquiemes faiſant 48 liv. pour les mettre en rente; cette ſomme, comme il l'entend, payée par le maître, & remiſe à quelque Compagnie ſolide & commerçante, portera ſept & demi pour cent d'intérêt viager; mais intérêt qui demeurera entre les mains des preneurs pendant le cours de vingt ans, & qui ſervira pour groſſir le capital. Il montre par un un calcul ſuivi d'année en année, que ces 48 liv. placées annuellement à ſept & demi pour cent, au bout de dix ans, eſpace de tems qu'il appelle un décennion, rendroient la ſomme de 729 liv.

en y comprenant les intérêts d'intérêts ; somme qu'un simple domestique peut avoir acquise vers l'âge de vingt-cinq ans.

Si le bailleur, dit-il, continue dans un deuxieme décennion à fournir chaque année ses 48 liv. il aura au bout du terme, comme dans le premier, autres sept cent vingt-neuf livres. Mais comme les 729 liv. acquises d'abord auront gagné sept & demi pour cent par année ; ce premier fonds, y compris ce que l'Auteur nomme les sous intérêts, c'est-à dire, intérêts d'intérêts, aura plus que doublé en dix années.

Le bailleur au bout de vingt ans de ses épargnes placées sur le pied de 48 liv. par an, aura donc pour lors 1°. les sept cens vingt-neuf livres acquises dans le premier décennion, 2°. Le doublement de ce fonds opéré par les arrérages, & les sous-intérêts accumulés dans

la ſuite de dix années. 3°. Le produit de ſes miſes annuelles ſur le pied de 48 liv., & qui montera pour ce deuxieme décennion comme pour le premier à ſept cens vingt-neuf livres. Ces trois ſommes feront un fonds de deux mille cent-quatre-vingt-ſept livres, dont on commencera de payer l'intérêt à ceux qui voudront le recevoir. Et quoique les miſes annuelles, de même que les ſous-intérêts, conſervent toujours dans chaque décennion la proportion que nous avons dite de ſept & demi pour cent par année, néantmoins l'intérêt du fonds total ſe payera au bout de vingt ans & au delà, ſur le pied de dix pour cent par année, bien que le même intérêt, quand on le laiſſera dans la caiſſe pour groſſir le capital, ne porte, comme on vient de dire, que ſept & demi pour cent.

Le revenu au bout de vingt ans

de mises annuelles sera donc de deux cens dix-huit livres quatorze sous, revenu qu'un simple domestique ou autre personne économe & laborieuse pourra se procurer vers l'âge de trente-cinq ans.

Si le Bailleur célibataire ou marié continue un troisieme décennion sur le pied de 48 liv. placées annuellement, & que dans la vue louable de grossir son revenu, il laisse comme auparavant les arrérages pour doubler le capital, il aura, 1°. Le fonds acquis pendant les deux premiers décennions. 2°. Le doublement de ce fonds opéré par les arrérages & les sous-intérêts accumulés dans la suite de dix années. 3°. Le produit de ses mises annuelles sur le pied de 48 liv., ce qui fera pour le troisieme décennion, comme pour les deux autres, sept cens vingt-neuf livres. Ces trois som-

mes feront un fonds de cinq mille cent-trois livres, dont l'intérêt à dix pour cent fera cinq cens dix livres six sous de rente viagere, qu'un simple domestique ou autre personne économe & laborieuse pourra se procurer vers l'âge de quarante-cinq ans. L'Auteur montre qu'en faisant un quatrieme décennion pareil aux précédens, le Rentier auroit à 55 ans, mille quatre-vingt-treize livres dix sous de rente viagere. Que s'il en faisoit un cinquieme dans la même proportion, il auroit vers l'âge de 65 ans, deux mille deux cens cinquante-neuf livres dix-huit sous de rente viagere.

Si l'on dit que c'est trop de supposer en général quatre-vingt livres de gages année commune; hé bien soit, dit l'Auteur, ne supposons qu'une année commune de quarante francs pour les gages d'un domestique. Dans cette sup-

position bien modeste, les trois cinquiemes qu'on doit mettre en rente donneront 24 liv. de mises annuelles, ce qui est la moitié juste des 48 liv. qu'on supposoit d'abord : les nouveaux produits seront donc l'exacte moitié de ceux qu'on a vus ci-dessus.

Ainsi le doméstique homme ou femme, le moindre travailleur au fond d'une campagne, pour 24 liv. d'épargnes annuelles, se verra, toutes choses égales, cent neuf livres sept sous de viager vers l'âge de trente-cinq ans; il aura vers l'âge de 45 ans deux cens cinquante-cinq livres trois sous de pareille rente; il se verra, vers l'âge de 55 ans, cinq cens quarante-six livres quinze sous de rente; & s'il continue de même jusqu'à soixante-cinq ans, onze cens vingt-neuf livres dix-neuf sous de viager. Toutes progressions, comme l'on voit, qui sont des

des fortunes pour les gens dont il s'agit.

D'un autre côté, pourſuit l'Auteur, combien de Domeſtiques, combien d'Ouvriers qui de leurs épargnes pourroient placer quatre louis année commune. Ceux-là auroient, dans la proportion marquée ci-deſſus, le quadruple de ceux dont on vient de parler ; c'eſt-à-dire, que toutes choſes d'ailleurs égales, ils auroient vers l'age de trente-cinq ans, quatre cents trente-ſept livres huit ſous de rente viagere ; vers l'âge de quarante-cinq ans, mille vingt livres douze ſous ; en continuant ſur le même pied, ils auroient vers l'âge de cinquante-cinq ans, deux mille cent quatre-vingt-ſept livres : & ſuivant encore plus loin, ils auroient dans la même proportion vers l'âge de ſoixante-cinq ans, quatre mille cinq cents dix-neuf livres ſeize ſous de rente

viagere. Voilà donc, comme dit notre Auteur, la pierre philoſophale trouvée, l'infaillible moyen de faire une fortune honnête : il ne s'agit que d'être économe & laborieux.

On trouvera ici bien d'autres combinaiſons, bien d'autres calculs qu'on doit voir dans l'Ouvrage même, & dont on peut tirer des conſéquences utiles ; en un mot tout ce Livre plein de maximes ſages & d'encouragemens au travail & à une épargne légitime, peut être conſidéré à bon droit comme le ſermon de l'Economie. L'Ouvrage enfin eſt très-intéreſſant, tant par ſon objet que par la maniere vive & animée dont il eſt écrit.

On y trouve encore une Diſſertation ſur les Maîtriſes & Réceptions des Arts & du Commerce ; & l'Auteur montre avec beaucoup de force & de clarté les inconvé-

niens & l'inutilité de ces institutions si nuisibles au Commerce; mais il convient de voir ce morceau dans son entier.

L'Auteur finit par quelques vuës sur l'Education, également sages & bien présentées. Il voudroit qu'on joignît aux exercices usités dans les Colleges, des leçons suivies sur l'Ecriture & sur le Calcul; qu'on excitât sur cela l'émulation des Ecoliers par des places & par des prix, comme on le fait pour d'autres Pratiques beaucoup moins nécessaires. Il propose également d'établir en chaque College une Bibliothéque adaptée aux besoins des Etudians, proposition des plus judicieuses; il est étrange en effet que l'on fournisse si peu de secours aux bons Sujets. Il semble qu'on affecte de leur fermer le sanctuaire des Sciences & de la belle Littérature. L'Auteur voudroit enfin

pour le bien de l'éducation que tous les Gens de College, Ecoliers & Maîtres, que tous les *Gymnasiens*, comme il les appelle, fussent vêtus d'une maniere uniforme, peu couteuse & peu embarassante, dans la vûe de leur ménager un tems précieux que les soins de l'ajustement & de la tête leur enlevent aujourd'hui, & cela, comme il le dit, au grand préjudice de leurs études & de nos mœurs.

ARTICLE XXXI.

TRAITÉ ABRÉGÉ DE Physique, à l'usage des Colléges. Par M. de Saintignon, Procureur-Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de Notre Sauveur, de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz, &c. 6 Volumes *in*-12. *A Paris, chez Durand, Libraire, rue du Foin, au Griffon. 1763.*

INstruit par ses propres yeux, & convaincu par une expérience suivie, que la Jeunesse dans les Écoles perd un tems considérable à griffonner des Cahiers incorrects, qu'elle met au rang des meubles superflus, presque aussitôt qu'ils sont achevés; M. de

Saintignon s'eſt décidé à faire imprimer ſon Cours de Phyſique en faveur des Ecoliers de ſa Province, & pour l'utilité de tous ceux qui voudront en profiter. N'ayant eu en vuë ni d'inſtruire les Savans, ni de complaire à la légereté de ceux qui ſe contentent de notions ſuperficielles, il a pris un milieu qui met ſon Ouvrage à la portée du plus grand nombre, & réunit cependant les connoiſſances néceſſaires à un Phyſicien, tant pour la partie Expérimentale, que pour la partie Syſtématique. Le Traité entier eſt diviſé en quatre grandes Parties, dont la premiere a pour objet la Matiere en général & ſes propriétés ; la ſeconde, le Monde & ſes parties principales ; la troiſieme, les corps particuliers inanimés ; la quatrieme, les corps animés. Nous analyſerons aujourd'hui les deux premieres qui ſe terminent vers la fin du 3^e^. Vo-

lume; & après avoir indiqué la distribution des matieres, nous insisterons sur le Systême Physique adopté par l'Auteur : c'est surtout en ce point que son Cours de Physique differe de la plûpart de ceux que nous connoissons.

Après avoir conclu de quelques raisons assez foibles, ce qu'il eût été possible de prouver un peu mieux, sçavoir, que dans l'état actuel de nos connoissances, une exacte définition de la matiere est au-dessus de nos forces, M. de Saintignon passe aux propriétés qu'elle manifeste à nos sens. On peut réduire ces propriétés à quatre espèces : 1°. Il y en a de communes à tous les corps, & sans lesquelles nous ne pouvons les concevoir; telles que sont l'Etendue, la Divisibilité, la Solidité, la Configurabilité, & la Mobilité. 2°. D'autres conviennent à tous les corps, ou sont propres à cer-

taines eſpèces, mais ſans être eſſentiellement liées à leur nature; de ce nombre ſont, la Peſanteur, la Poroſité, la Force d'inertie, la Compreſſibilité, l'Elaſticité, l'Attraction, l'Electricité, la Tranſparence, l'Opacité, la Denſité, la Rareté, la Dureté, la Moleſſe, la Fluidité, la Roideur, la Flexibilité, l'Humidité, la Séchereſſe, &c. 3°. Quelques-unes ſont des qualités ſenſibles qui n'exiſtent qu'en apparence dans les corps, & qui ſuppoſent ſeulement en eux des diſpoſitions particulieres: à cette claſſe ſe rappellent le Chaud, le Froid, les Odeurs, les Saveurs & le Son. 4°. Enfin il y a des proprietés purement accidentelles aux corps; comme le Mouvement actuel, le Repos, telle ou telle figure, &c. La diſcuſſion de ces différens objets forme la premiere Partie.

Dans la ſeconde, qui, comme

nous l'avons dit, traite du Monde en général, & de ses principales parties ; l'Auteur expose à ses Eleves les principes d'Astronomie & de Géographie. Le premier objet conduit à la Sphere, aux observations sur les Corps Célestes, & aux Systêmes, tant Physiques qu'Astronomiques, entre lesquels les plus connus sont ceux de Ptolémée, de Copernic, de Tichobrahé, de Descartes, de Newton, & celui de M. la Perriere que M. de Saintignon éleve sur les débris de ceux qui l'ont précédé. La Géographie fournit deux Chapitres, dont l'un est une description sommaire du Globe & des quatre Continens ; l'autre est un tableau abrégé de la Mer. La formation du Globe Terrestre, & la diminution des Eaux ont été les objets de quelques Systêmes que l'on trouve en cet endroit : le Flux & le Reflux de la mer sont expli-

qués conformément aux principes qu'a détaillés M. la Perriere dans ſon *Méchaniſme de l'Electricité & de l'Univers.*

Expoſons d'abord à nos Lecteurs ce Syſtême en raccourci ; nous le ſuivrons dans quelques-uns de ſes Corollaires adaptés aux principaux Phénomenes de la Nature, & dans un ſecond Extrait nous hazarderons quelques réflexions.

Dans l'Hypothèſe Phyſique de M. la Perriere, l'Univers eſt rempli d'un fluide extrêmement délié, parfaitement élaſtique, & qui pénétre tous les corps. Des globes de feu deſtinés à animer chacun une portion de l'Univers, ſont placés à différentes diſtances dans ce fluide immenſe. Le Soleil eſt l'ame de notre Monde particulier: c'eſt un grand globe de feu, doué d'une parfaite élaſticité, & pénétré en tout ſens par le fluide univerſel qui en remplit tous les pores

& les vacuoles. Le feu eſt immiſcible avec la lumiere ou fluide univerſel qui eſt infiniment plus délié que lui : le Soleil ne peut donc ſe diſſiper. Que la main du Créateur le comprime de la circonférence au centre, ſa parfaite élaſticité fait ſuccéder une réaction égale à la compreſſion : il repouſſe à la ronde le fluide qui l'environne, & qui retenu lui-même dans les bornes que l'Auteur de la nature lui a tracées, rapporte au ſoleil par ſa force élaſtique le mouvement qu'il n'a pu tranſmettre au-delà de la ſphere qu'il forme. Cette alternative de compreſſion & d'expanſion eſt le grand reſſort & le principal agent dans le Méchaniſme de l'Univers.

Les Planétes principales & les Spheres combinées de lumiere, de feu, & d'air élémentaire, qui ſont plongées dans le ſein de la ſphere ſolaire & radicale ainſi ac-

tilisée, sont comprimées par le fluide universel dans la direction de leurs centres, & se rétablissent verticalement. Les Satellites plongés dans ces Spheres dérivées se couvrent de même d'atmospheres particulieres qui se maintiennent aussi par leur force expansive, & que la combinaison propre de leurs fluides rend immiscibles avec celles des Planétes, comme celles-ci le sont avec la Sphere solaire. Les Spheres des Planétes tant premieres que secondaires se sont fixées à différentes distances du centre moteur, dans le point où l'espèce de fluide qui les forme & la proportion de leur force expansive les tiennent en équilibre avec l'activité de celles dont elles dérivent.

Dans cet état d'équilibre avec les impulsions solaires, les Planétes principales ne doivent plus céder à la force qui les poussoit à

la circonférence, & reſtent à la même diſtance du centre moteur. Il en doit être de même des Satellites par rapport à ces Planétes.

La Terre, avec la vaſte atmoſphere qui l'environne, étant expoſée aux jets directs des rayons ſolaires qui agiſſent obliquement, tant ſur le corps ſolide même de la terre, que ſur la ſphere de fluide qui l'enveloppe, doit tourner ſur elle-même, comme une boule de métal creuſe & mince abandonnée au jet de la fontaine artificielle, & cela d'autant mieux que la boule eſt peſante, au lieu que le total du Monde terreſtre eſt dans ſon point d'équilibre avec le fluide univerſel.

En prenant ce mouvement de rotation d'Occident en Orient, la Terre avec ſon atmoſphere tourne dans un fluide comme ſur un plan. Elle avance donc à chaque tour qu'elle fait ſur ſon axe, de toute

l'étendue de la circonférence de sa sphere combinée : mais la Lune qui est plongée dans cette Sphere, étant au moins à 90 mille lieues de la Terre, la circonférence de la sphere terrestre doit être au moins de 540 mille lieues ; & c'est de cette quantité qu'elle s'avance chaque jour dans son orbite annuelle qui est d'environ 200 millions de lieues, espace qui en effet doit à peu près résulter du rapport de cette orbite avec son rayon ou distance de la Terre au Soleil, que l'on estime de 30 millions de lieues environ.

Le systême de M. la Perriere sur le flux & reflux de la mer, dispose à expliquer la précession des équinoxes & la vicissitude des saisons. L'air est pesant ; la chaleur le rarefie & diminue sa pesanteur ; le Soleil échauffe l'air ; la chaleur est très-grande dans la Zone torride ; les eaux tendent

toûjours à se mettre en équilibre : c'est de ces principes avoués de tous les Physiciens que M. la Perriere déduit sa théorie sur les Marées. La chaleur considérable, qui regne en tout tems dans la Zone torride, dilate l'air de cette région & le rend moins pesant que celui qui est vers les Pôles. Les eaux doivent donc s'élever dans cette Zone au-dessus de leur niveau par une suite naturelle de cette raréfaction, quand le Soleil éclaire directement le milieu des Mers : elles se portent des Pôles vers l'Équateur, & s'élevent sur les côtes qui ont l'aspect du Nord ; c'est ce qu'on nomme *le flux*. Elles commencent à monter depuis le lever du Soleil jusqu'à son arrivée au milieu de sa course, c'est-à-dire, au Méridien qui répond au milieu des Mers. La chaleur & la raréfaction diminuant à proportion que le Soleil s'éloigne du Mé-

ridien, les eaux qui avoient été ſoulevées doivent s'abbaiſſer ſucceſſivement par leur propre peſanteur & retourner vers les Pôles : c'eſt ce qu'on appelle *le reflux*.

La vîteſſe acquiſe dans ce retours vers les Pôles éleve les eaux dans cette partie, lorſqu'elles s'y ſont portées, preſque auſſi haut au-deſſus de leur niveau qu'elles s'étoient élevées à l'Equateur. Ce mouvement oſcillatif eſt naturel aux eaux qui ſe meuvent entre des obſtacles. De cette ſeconde intumeſcence doit ſuivre une ſeconde tranſlation & un ſoulevement vers l'Equateur : & cette alternative d'intumeſcence & de détumeſcence une fois établie, ſeroit éternelle & toujours égale s'il n'y avoit point de frottemens & de communication de mouvement aux corps environnans. Mais la réſiſtence de l'air, les frottemens ſur le fond qui eſt très-irrégulier, les

chocs contre les côtes &c., font autant d'obstacles qui s'opposent à la perpétuité de ce balancement oscillatif: il doit donc diminuer, & bientôt même s'anéantiroit, si la cause qui le produit ne se renouvelloit chaque jour.

Les eaux montent pendant six heures, & emploient autant de tems à retourner vers le côté opposé; ensuite par le mouvement d'oscillation elles reviennent en six heures vers l'Equateur, avec moins de force, quoique le Soleil n'y cause plus alors de raréfaction. Il doit donc y avoir en 24 heures deux flux & deux reflux, dont le second est moindre que le premier, & s'exécute sur notre Hémisphere, tandis que la présence du Soleil opere la plus grande marée sur l'Hémisphere opposé, en dilatant l'air sur la Mer des Indes ou du Sud.

Les eaux arrivées les premieres

à l'Equateur ou aux Pôles, étant pouſſées & ſoutenues à une certaine hauteur par le choc de celles qui les ſuivent, il faut 12 à 13 minutes pour établir le contact : lorſqu'il eſt parfait, elles recommencent à fluer. Cet effet ſe répétant quatre fois en 24 heures, il y a chaque jour entre une Marée Radicale * & celle du lendemain, une différence & un retard de 50 minutes 28 ſecondes, de même qu'entre une Marée de retour & celle du lendemain.

La marée du ſecond jour a donc dû être moindre que celle du premier, parce que les eaux renvoyées des Pôles ne ſont arrivées à leur but vers l'Equateur

* On entend par *Marée Radicale* celle qui s'opére primitivement par l'élévation des eaux au foyer général des raréfactions journalieres de l'air, produites par l'influence du Soleil.

que 50 & demi minutes après la plus grande raréfaction, le Soleil étant alors un peu au-delà du Méridien. Le troisieme jour, il y a eu un retard de 100 minutes 56 secondes : le quatrieme, le retard a été de 2 h. 31′. 24″, & ainsi de suite à commencer de la premiere intumescence après la formation complette du Monde.

En comparant la progression de ces retards avec la marche journaliere du Soleil, on découvre & on calcule avec la plus grande facilité les variations successives & constantes des marées. Au bout de 14 à 15 jours, & à chaque intervalle pareil, la marée doit être fort haute, parce que la marée dérivée coïncide avec la radicale, la lame des eaux arrivant des Pôles vers l'Equateur, précisément pendant la grande raréfaction de l'air, puisque le Soleil est alors au Méridien du milieu des Mers. Le

flux doit diminuer du 1er. au 7e jour, & augmenter du 8e au 15e: la marée doit être fort haute tous les 29e ou 30e jour, ce qui arrive effectivement. Quant aux variétés irrégulieres, l'entrée plus ou moins libre d'un Port, les courans, l'aspect du Soleil, le dégré plus ou moins grand de chaleur accidentelle, une chaîne de montagnes, les vents & toutes les circonstances locales doivent les occasionner.

Tel est le précis du Systême Physique & Astronomique adopté par M. de Saintignon. Pour en connoître la fécondité dans l'explication des Phénomenes particuliers, il est nécessaire de recourir au Traité que nous analysons, ou plûtôt à l'Ouvrage de M. la Perriere, publié en 1756 sous le titre de *Méchanisme de l'Electricité & de l'Univers*, 2 vol. *in*-12. A Paris, chez Brocas, Libraire, rue S. Jacques. L'Auteur de ce Sys-

ême lui donne le nom de *Méhanisme Electrique*, parce que l'Eectricité n'y est regardée que comne une accélération d'activité, & qu'actilisé & électrisé y sont la nême chose.

Nous avons vû que M. la Perriere suppose le Fluide universel & le Soleil doués de la plus grande élasticité. Comment un corps est-il élastique dans son Systême ? C'est ce que nous allons encore exposer, & cet objet terminera notre premier Extrait. De ce qu'il n'y a point de corps parfaitement élastique, ni de corps absolument dur, inflexible & non élastique, & que les corps tiennent de la nature & des propriétés de leurs parties élémentaires, il s'ensuit, dit-il, qu'ils sont tous composés de deux genres d'élémens. L'un poreux & flexible a la faculté passive de transmettre & de réfléchir, par succession de percussions, dans

le ſein des maſſes qui en ſont compoſées, les impulſions dont ils ſont affectés : d'où naît dans les corps cette force expanſive qui fait le caractere de l'élaſticité. Le ſecond genre d'Elémens eſt compoſé de parties dures, inflexibles & non élaſtiques, confuſément entaſſées en maſſe brute, & en contact immédiat. Ces deux genres d'Elémens, quoique également formés de parties primordiales de la matiere différent l'un de l'autre par l'ordre, l'arrangement & l'organiſation ; ils deviennent comme des élémens ſécondaires & organiques des corps qu'ils compoſent. L'Elément ſécondaire élaſtique eſt compoſé de la lumiere, du feu & de l'air élémentaires : celui qui n'eſt point élaſtique eſt formé de terre, d'eau, de ſel, &c. Comme l'entortillement des filamens du coton, de l'éponge & du liége, ainſi que le pli de la lame d'acier

en ſpirale, eſt une cauſe ſécondaire & additionnelle de l'élaſticité de ces corps, M. de la Perriere conclud par analogie que l'élaſticité des Elémens pourroit bien venir d'un entortillement particulier de leurs parties compoſantes. Nous expoſerons dans un ſecond Extrait nos réflexions ſur tout le Syſtême de M. la Perriere, & ſpécialement ſur l'hypothèſe qu'il emploie pour expliquer l'élaſticité; cet objet eſt la baſe de ſon Méchaniſme univerſel.

ARTICLE XXXII.

MÉLANGES DE PHYSIQUE & de Morale, contenant un Extrait raiſonné du Traité de l'Homme Phyſique & Moral; des Inſtitutions Médicales; des Obſervations ſur les regles générales pour la conſervation & le rétabliſſement de la Santé; des Réflexions ſur le Bonheur; un Diſcours ſur la nature & les fondemens du Pouvoir Politique; & un Mémoire ſur le Principe Phyſique de la régénération des Etres. Nouvelle Edition, augmentée en pluſieurs endroits d'éclairciſſemens & de preuves; & de ſix Dialogues ſur les cauſes & les effets de ſécurité néceſſaire au Bonheur, & ſur le pouvoir de l'Expé-

rience

rience bien éclairée. *A Paris, chez Guerin & Delatour*, 1763, *in*-12. *de* 416 *pag.*, *sans y comprendre* 24 *pages de Préface.*

L'Homme desire naturellement *d'être heureux*; mais depuis qu'il est déchû de l'état où il avoit été créé, il cherche partout un bonheur qui partout lui échappe, s'il n'est guidé par la lumiere de la révélation, seule capable de le ramener à l'unique bien qui puisse remplir ses desirs. Les égaremens de ceux qui privés de cette lumiere, ou négligeant d'en faire usage, se sont efforcés de découvrir par eux-mêmes en quoi consiste *le vrai bonheur* & les moyens d'y parvenir, prouvent combien est nécessaire cette lumiere divine qu'ils ne connoissent pas, ou qu'ils méprisent.

Les *anciens Philosophes*, privés

de cette lumiere, ne connurent point le vrai bonheur, ou du moins ne connurent pas l'unique voie capable d'y conduire. Les uns crurent le trouver dans *les plaisirs* des sens, plaisirs momentanés qui dégradent l'homme, & ne font qu'augmenter sa misere en l'éloignant également & du bien souverain, & de l'unique moyen d'y parvenir. D'autres connoissant mieux la dignité de l'homme, placerent le vrai bonheur dans *la vertu*; mais vertu purement humaine dont Dieu n'étoit ni le principe ni la fin, & qui laissoit l'homme éternellement privé de l'unique bien souverain qui ne se trouve qu'en Dieu: d'autres s'élevant jusqu'à Dieu, reconnoissoient que le seul vrai bonheur de l'homme, c'est de *jouir de Dieu* dans l'Eternité; & que le moyen de parvenir à la possession de cet unique bien souverain, c'est

la vertu * ; mais vertu dont Dieu n'étoit point le principe, quoiqu'il pût en être la fin, & qui laissoit encore l'homme éternellement privé de la seule vraie béatitude. Ils connoissoient la fin à laquelle ils devoient tendre ; ils connoissoient même en partie le moyen qui y conduit, puisqu'ils comprenoient que c'est la vertu ; mais ils ignoroient que de toutes les vertus la premiere & la plus indispensable pour parvenir à cette fin, c'est la foi au Libérateur.

* Il semble que M. Rollin s'avance trop, lorsque dans son Histoire de la Philosophie, il dit que dans cette question où il s'agit du souverain bonheur de l'homme, les Philosophes, de quelque secte qu'ils soient, n'envisagent ce bonheur que par rapport à la vie présente. (*Hist. Anc. T. XII. L. 26. P.* 2. *Ch.* 2. *Art.* 1. §. 3.) Il paroît que Platon, comme l'insinue M. Rollin, même en parlant de ce Philosophe, portoit ses vues jusqu'au delà de cette vie. (*ibid. part.* 1. *Ch.* 2. *Art.* 4. §. 1.)

Moïse ſuſcité de Dieu pour inſtruire les enfans d'Iſraël, & pour fixer parmi eux le dépôt de la révélation, leur avoit enſeigné ce que cette divine lumiere avoit montré à leurs peres, que *Dieu ſeul eſt le ſouverain bien de l'homme*, & que le moyen de parvenir à la poſſeſſion du ſouverain bien, c'eſt *la vertu*; mais vertu dont Dieu même doit être le principe & la fin, vertu fondée ſur la foi au Libérateur promis aux hommes. Jesus-Christ, qui eſt lui même ce Libérateur, envoyé de Dieu pour ramener les hommes à la poſſeſſion du ſouverain bien, leur a fait connoître qu'ils ne peuvent y parvenir que par la foi en ſon nom; que c'eſt *par la foi en ſes mérites* qu'ils obtiendront *la grace* néceſſaire pour pratiquer *la vertu*, d'une maniere qui leur ſoit utile *pour parvenir à la poſſeſſion éternelle du bien ſouverain.*

Les *Philosophes modernes*, faisant abstraction de ces grandes maximes enseignées par Moïse & par Jesus Christ, s'appliquent très-sérieusement à chercher *le vrai bonheur*, comme s'il nous étoit encore jusqu'à présent inconnu. Leurs opinions sur ce point se partagent autant & peut-être plus encore que celles des anciens Philosophes; & enfin voici un *Physicien Moraliste* qui vient avec grand zele nous apprendre que ce *bonheur* si desiré, si desirable, & néanmoins selon lui si peu connu, *c'est le meilleur sentiment possible de notre existence*; que *ce sentiment*, seul capable de faire notre bonheur, *dépend d'un juste équilibre entre le ressort de la tête & le ressort de l'estomac & des intestins*; que la région diaphragmatique étant le centre de cet équilibre, *c'est principalement de l'état du diaphragme, que dépend le sentiment plus ou moins*

favorable, que nous éprouvons de notre existence; & conséquemment que la source du vrai bonheur de l'homme, c'est *la bonne disposition de son diaphragme*. —

Mais ne prévenons point le jugement du Public : laissons parler l'Editeur de ce Recueil; son témoignage ne sera pas suspect.

» L'Auteur des différens Traités que je publie, dit-il, est un » *Médecin célebre*, qui a long tems » exercé sa profession, & qui l'a » illustrée par plus d'un excellent » Ouvrage. Les *idées neuves & utiles* qu'il présente ici, les *préceptes importans* qu'il donne, ne » sont que le *développement naturel & l'application heureuse* des » *principes généraux* qu'il a posés » pour fondement de son *nouveau plan d'économie* animale. « C'est en effet de ce nouveau plan d'économie animale, qu'il déduit son *nouveau systême sur le bonheur*.

Car » telle est *la force & la fé-
» condité de ces principes*, continue
» l'Editeur, qu'ils se plient avec la
» même aisance *au Physique & au
» Moral des actions humaines*; qu'ils
» embrassent aussi naturellement
» leurs divers phénomenes, qu'ils
» manifestent clairement leur cau-
» se commune, leurs dépendances
» mutuelles, & leurs rapports ré-
» ciproques. Leur découverte est
» le résultat d'une observation
» constante & réflechie, & sur-
» tout du genre d'observation le
» plus sûr & le plus lumineux;
» c'est celui dont on est soi-même
» l'objet. » Mais *genre d'observa-
tion* qui suppose des connoissances
Physiques que tous les hommes
n'ont pas; & néanmoins tous les
hommes ont intérêt de parvenir
au souverain bonheur.

L'Auteur de ces Traités s'éle-
vant au-dessus de tous ceux qui
l'ont précédé, » *examine l'homme*

» *d'un point de vue plus élevé*, &
» l'apperçoit *en grand*. Il considere
» *l'ensemble de ses différentes fonc-*
» *tions*, de ses divers mouvemens,
» qu'il ramene à *un point fixe* &
» fondamental; *s'écartant* en cela
» très-judicieusement *de la mé-*
» *thode stérile & bornée de tous les*
» *autres Physiologistes*, qui trop
» occupés de l'examen des détails
» minutieux... n'ont pu avoir que
» *de petites vues*, ne se faire de l'hom-
» me que *des idées particulieres &*
» *fautives*. En saisissant *cet aspect*
» *général du jeu de l'économie ani-*
» *male*, on voit toutes les parties
» organiques se correspondre, &
» modifier diversement leurs fonc-
» tions relatives; en même-tems
» on découvre *la chaîne* qui lie ces
» fonctions, *les rapports* qui les
» unissent, *le ressort* qui en est le
» premier mobile & *la cause gé-*
» *nérale* qui les produit.« Selon
» ces grands principes, *la région*

diaphragmatique est le centre de toute l'économie animale.

» Ces *principes* appliqués au » Physique des fonctions, don» nent *à la Médecine une théorie* » *générale qui lui manquoit.....* » Pour se convaincre de la soli» dité de ces principes, il ne faut » que.... *s'étudier soi-même*, ana» lyser, pour ainsi dire, dans leurs » effets les sensations qu'on éprou» ve, principalement quand elles » sont tristes, pénibles ou dou» loureuses, & les comparer at» tentivement à ce que les autres » disent éprouver en mêmes cir» constances. « Des principes si faciles à vérifier, vont sans doute rapidement s'accréditer.

» Cependant, il faut l'avouer, » ajoute l'Editeur, il y a *peu de* » *Médecins* qui se soient assez pro» fondément occupés de ce genre » d'observations, pour profiter des » lumieres qui en résultent; se-

» roit-ce parce que *les idées qu'on* » *propose, sont si contraires aux* » *idées reçues dans les Ecoles, qu'el-* » *les ne pourroient être adoptées sans* » *changer presqu'entierement la face* » *de la Médecine*? On sait en effet » par la marche trop invariable du » progrès de nos connoissances, » que *de pareilles révolutions doi-* » *vent* être préparées de longue- » main, *mûrir* peu-à-peu par le » secours de l'expérience journa- » liere, surtout *dans les têtes moins* » *prévenues des jeunes Médecins*. « Nous laissons aux têtes éclairées de ceux qui ont vieilli dans l'étude & la pratique de la Médecine, le soin d'apprécier ces *principes* qu'on s'efforce de répandre dans l'esprit *des jeunes Médecins*, & qui ne tendent à rien moins qu'à *changer presqu'entierement la face de la Médecine*.

Continuons d'écouter l'Editeur qui va nous tracer lui-même le

plan & le but de ce Recueil relativement à la *Phyſique* & à la *Morale.* » Frappé au premier coup
» d'œil de l'étendue & de la fé-
» condité de ces principes, (c'eſt-à-
» dire, des principes fondamen-
» taux de cette *nouvelle idée de*
» *l'Economie animale*;) en ayant
» déja reconnu par l'obſervation
» la juſteſſe & l'utilité dans quel-
» ques cas; & d'un autre côté,
» pleinement convaincu *de l'inſuf-*
» *fiſance*, je pourrois ajouter, *du*
» *danger des théories ordinaires*;
» j'ai cru; dit-il, que ce feroit
» *bien mériter du Public & des Mé-*
» *decins*, que de réveiller leur at-
» tention ſur un objet qui en eſt
» ſi digne, & de tâcher de les ti-
» rer de cette ſécurité ſi contraire
» au progrès des Sciences, qui les
» attache au premier ſentiment
» adopté. Je me ſuis en conſé-
» quence propoſé de leur préſen-
» ter ce *nouveau ſyſtême de Méde-*

» *cine* en oppoſition à celui qu'ils » ſuivent, & de faire un examen » critique de l'un & de l'autre : » ce genre d'Ouvrage me paroît » plus qu'aucun autre, propre à » faire reſſortir les vérités, en mê- » me-tems que ſoulageant l'at- » tention du Lecteur, il s'accom- » mode parfaitement bien à la pa- » reſſe ſi naturelle aux hommes. » Comme je n'ai d'autre vue en » tout ceci que le bien de la choſe, » il m'a ſemblé que le Public ſe- » roit encore plus à portée de juger » des avantages de ce travail, & » d'en décider le ſuccès, après » avoir vu de nouvelles applica- » tions du *plan de Médecine* que » je veux ſoumettre à ſon juge- » ment. C'eſt ce qui m'a porté à » raſſembler les différens Ecrits du » même Auteur, faits ſur ce Plan : » j'en ai formé le Recueil que je » lui preſente aujourd'hui. « *Re-cueil* au reſte qui intéreſſe beau-

coup plus encore *la Morale* que *la Médecine*, comme l'Editeur va lui-même en convenir.

» On verra ici, & surtout dans
» les *Réflexions sur le Bonheur*,
» les avantages que *la Morale* re-
» tire [de ce nouveau Plan.] Cette
» science qui a pour but d'instruire
» & de corriger les hommes, ne
» peut être traitée avec fruit, que
» par celui qui les connoît, qui
» par conséquent les a observés,
» & a vécu au milieu d'eux. Un
» *Médecin* est, par l'exercice de
» sa profession, à portée d'obser-
» ver les hommes plus exactement
» que personne, & par les lu-
» mieres & le genre d'étude que
» cet exercice donne & suppose,
» plus en état de les observer com-
» me il faut. L'Auteur y joint un
» avantage particulier, c'est de
» partir en observant, *d'un point*
» *de vue plus élevé*, & d'avoir *un*
» *point fixe de ralliement* pour ses

» obſervations. Il s'eſt convaincu
» par-là de la vérité de cet AXIOME
» UNIVERSEL, qui me paroît éga-
» lement applicable *au Phyſique*
» *& au Moral* : c'eſt que *tous nos*
» *mouvemens, toutes nos actions*
» *ſont naturellement déterminées*
» *par la crainte de la douleur &*
» *l'amour du bien être, ou du plai-*
» *ſir ;* en un mot, PAR L'INTÉREST
» PERSONNEL, contre lequel ſe
» ſont élevés bien des gens avec
» plus de zele que de lumiere,
» & peut-être de bonne foi. Cette
» cauſe, dans le fond, n'eſt pas
» moins le mobile des actions de
» l'ambitieux qui rampe, de l'a-
» vare qui vit durement, que de
» celles du libertin plongé dans
» la crapule, du Sybarite engour-
» di dans une molle indolence,
» ou de tous ces gens qui ſans in-
» quiétude pour l'avenir, ne pen-
» ſent qu'à jouir du préſent. Par
» des routes ſi différentes, tous

» les hommes cherchent *le bonheur*
» qui les fuit, parce que s'en étant
» fait *des idées peu justes*, ils em-
» ploient *des moyens peu propres*
» pour l'obtenir. Il est donc très-
» important d'éclairer les hommes
» sur cet objet intéressant, de leur
» indiquer *les vraies routes qu'il*
» *faut suivre pour être heureux* : il
» est impossible qu'ils ne les sui-
» vent pas, s'ils sont bien convain-
» cus qu'elles conduisent à ce ter-
» me plus promptement & plus
» surement que toute autre voie.
» Tel est le but que s'est proposé
» l'Auteur dans ses *Réflexions sur*
» *le Bonheur* : il n'a point conçu le
» chimérique projet, comme tant
» d'Auteurs, d'étouffer & d'anéan-
» tir les passions; il ne veut que
» les diriger à des objets propres à
» rendre les hommes meilleurs en
» les rendant plus heureux. ETRE
» HEUREUX, *c'est avoir le sentiment*
» *le plus complet & le plus favorable*

» *de ſon exiſtence :* ce ſentiment ne » peut réſulter que *de l'accord* » *parfait du jeu des organes*, & » par conſéquent *d'un équilibre* » *exact entre le reſſort de la tête &* » *celui de l'eſtomac*, qui par leur » antagoniſme continuel, ſont » comme les modérateurs de la » machine. Les *alimens* raniment » l'activité du reſſort de l'eſtomac » & des inteſtins, & le reſſort de » la tête eſt renouvellé par les *ſen-* » *ſations*. L'excès dans la quantité » ou la qualité des *alimens*, dans » la durée ou la force des *ſenſa-* » *tions*, détruit cet équilibre. De-» là découle *le grand précepte de la* » *modération* pour être *ſain & heu-* » *reux*. Pour éprouver des *ſenſa-* » *tions*, il faut *jouir* ou *deſirer*, » tendre d'idée ou d'action à quel-» que objet qui nous intéreſſe. On » ne peut pas toujours *jouir*, par-» ce que pour obtenir le plaiſir » par la jouiſſance, il faut qu'elle

» soit préparée par le besoin. L'on
» est donc réduit, la plus grande
» partie de la vie, à *desirer* : ainsi
» en fondant principalement *l'ob-*
» *jet des desirs* dans *l'idée de se bien*
» *acquitter des devoirs de son état*,
» *& de ceux qu'on a à remplir en-*
» *vers la société*, tout homme peut
» & doit constamment éprouver
» par-là des *sensations favorables*,
» entretenir le ressort de la tête
» dans une juste activité, & re-
» nouveller & soutenir, comme
» il convient, *le sentiment de son*
» *existence*. Tout le monde peut en
» conséquence ETRE HEUREUX. «
Sur un point aussi important nous n'avons pas voulu interrompre l'Editeur ; mais voici une difficulté : ce *sentiment ne pouvant résulter que de l'accord parfait du jeu des organes*, que deviendra-t'il lorsque *ce jeu des organes* cessera ? L'ame aura été heureuse, nous le supposons, dans cette vie : mais

quel sera son sort après cette vie? car on ne nous parle ici que du bonheur de la vie présente : mais l'ame est-elle immortelle, ou ne l'est-elle pas? Si elle est immortelle, que deviendra dans l'Eternité cette ame qui, lorsqu'elle étoit unie à son corps, aura mis tout son *bonheur* dans *le sentiment le plus complet & le plus favorable de son existence;* dans un sentiment *qui ne peut résulter que d'un équilibre exact entre le ressort de la tête & celui de l'estomac;* en un mot, dans *la bonne disposition de son diaphragme?*

Mais continuons d'entendre l'Editeur. » En suivant les mêmes » principes, dit-il, l'Auteur, dans » le *discours sur le Pouvoir Politique*, regarde l'ensemble de » tous les hommes qui constituent » un Etat, comme ne faisant qu'un » seul & même corps; la vie gé- » nérale dont il jouit, résulte,

» ainsi que celle de tout animal,
» du concours de toutes les vies
» particulieres de ses différens or-
» ganes; chacun ayant son action
» propre, contribue d'une ma-
» niere différente à l'harmonie qui
» fait la santé du corps politique;
» on voit ce qu'il y auroit à crain-
» dre de tout ce qui pourroit atta-
» quer cette harmonie à un cer-
» tain point.

» Le *Gouvernement Monarchique*
» est celui où le concours du Prin-
» ce & de ses Sujets est le plus né-
» cessaire & le plus avantageux:
» l'autorité du Souverain subsiste
» toujours dans de justes bornes
» par des loix & des maximes cons-
» tantes établies d'après le génie &
» l'activité des Peuples qui y sont
» soumis. Le *Monarque* est plus
» *intéressé* qu'aucun de ses Sujets,
» à ne pas troubler l'harmonie du
» Corps dont il est le Chef; il y
» trouve l'avantage inestimable

» d'assurer son bonheur en faisant
» celui de ses peuples ; & plus en-
» core par cet attrait que par le
» danger d'une administration con-
» traire, il est constamment porté
» à ne point abuser de son pou-
» voir.

» C'est ainsi qu'en maniant ha-
» bilement *l'intérêt personnel*, en
» *amalgamant*, pour ainsi dire,
» *avec lui les obligations des Sujets*
» *envers le Prince, envers le bien*
» *public & la société*, on les né-
» cessite à remplir ces obligations ;
» en sorte que, d'après *cet intérêt*
» ainsi présenté, il faut qu'un
» homme soit dénué de tout bon
» sens, s'il n'est Citoyen & de
» mœurs bien réglées : consé-
» quence bien importante, qui,
» à beaucoup près, ne résulte pas
» aussi clairement *d'aucun des Ou-*
» *vrages de Morale faits jusqu'à*
» *présent.* « Abstraction faite sans
doute de l'Evangile, qui tient le

premier rang entre les *Ouvrages de Morale*, & qui apprend aux Sujets l'obligation d'être soumis aux Puissances Souveraines, non-seulement par le motif de *l'intérêt personnel* qui fait craindre la colere du Dieu; mais par la loi de *la conscience*, qui éclairée par la foi, découvre dans le Prince *le Ministre de Dieu.*

» Le dernier Mémoire qui a » pour objet *le Principe Physique* » *de la Régénération des Etres*, » (*du Mouvement, de la Gravité*, » *& de l'Attraction*,) a déjà paru » depuis quelques années. * J'observerai seulement, dit l'Editeur, qu'il démontre évidemment la fécondité des principes » de l'Auteur, ce qui est un grand » préjugé en faveur de leur jus-

* Il a été inséré dans le Mercure du mois de Novembre 1755.

» tesse. Mais comme ce point ne » peut être décidé que par l'obser- » vation, & par toutes les expé- » riences possibles sur cette ma- » tiere, auxquelles l'Auteur a soin » lui-même de renvoyer, le Lec- » teur curieux d'un pareil sujet » peut être conduit par-là au genre » le plus convenable de vérifica- » tion & de recherches. « Ce prin- cipe Physique qu'il s'agit ici d'é- tablir, c'est *le fluide éthérien*. L'Au- teur avoue modestement que ce n'est qu'une *conjecture* qu'il pro- pose à l'examen & à la critique des personnes versées dans ces con- noissances.

Comme l'Editeur n'a rien dit des *six Dialogues sur le Bonheur*, qui sont néanmoins, selon le titre même, la partie la plus neuve de ce Volume; nous nous y arrête- rons ici en finissant. Ces Dialo- gues sont *entre un Physicien & un Moraliste*, & il ne seroit pas facile

d'en tracer ici le plan ; car l'Auteur même ne le trace pas : ce sont de vraies conversations, où les divers objets s'enchaînent souvent sans qu'on puisse y découvrir aucun plan prémédité. L'objet du *premier Dialogue* paroît être *la définition qui fait consister le bonheur dans l'art d'acquérir & de conserver le meilleur sentiment possible de notre existence*, & le dessein du Physicien semble être de montrer que *pour faire presque disparoître les difficultés* qui s'opposent à cette définition, *il ne faut que sçavoir bien saisir l'expérience.* On y remarque ce trait d'imagination. Le Physicien après avoir dit *qu'on n'a gueres d'idées claires & fécondes que des objets dont on peut se faire des images sensibles*, ajoute : » Je vous di- » rai donc que d'après cet axiome, » il m'est venu dans l'esptit de *mettre le bonheur en représentation*, » non par aucune machine qu'il

» fût queſtion d'exécuter, mais
» ſimplement *comme une perſpec-*
» *tive* que l'imagination pourroit
» ſe faire à volonté. Il me ſemble
» que cette repréſentation ſe trou-
» veroit très-bien dans *le ſimple*
» *aſpect du jeu de l'économie ani-*
» *male*, déterminé par ſes princi-
» pales cauſes, & par l'action de
» ſon principal reſſort : *les effets*
» *produits par les objets de nos be-*
» *ſoins & de nos deſirs en ſeroient*
» *le grand mobile ;* & ce mobile
» ſeroit conduit par *notre intérêt*
» bien entendu. Ce qu'il y auroit
» donc de plus important à conſi-
» dérer dans cette perſpective, c'eſt
» *ce qui arrive d'ordre ou de déſordre*
» *dans cet appareil de forces cen-*
» *trales placé à la région de l'eſto-*
» *mac*, dont les divers changemens
» ſont le produit vrai de toutes les
» cauſes Phyſiques & Morales qui
» agiſſent ſur nous ; & en même-
» tems *la cauſe des divers ſentimens*

» *que*

» *que nous éprouvons de notre exiſ-*
» *tence.* Il me ſemble que ce feroit
» là un *moyen court & facile* de
» bien évaluer les objets de nos
» beſoins & de nos deſirs ; & ce
» moyen me paroît *beaucoup plus*
» *certain qu'aucun* de ceux dont
» j'aie entendu parler juſqu'à pré-
» ſent. «

Le *ſecond Dialogue* ſemble avoir pour objet de montrer que *la ſeule force des nouveaux principes* de l'Auteur *ſuffit pour détacher les hommes de l'uſage où ils ſont de ſuivre des principes tout différens.* On y trouve ce trait d'enthouſiaſme, où le Phyſicien parlant de ce qu'il appelle un *honnête homme*, s'exprime ainſi : » Jouiſſant d'une
» bonne ſanté par ſes mœurs bien
» réglées, & aſſuré de la bienveil-
» lance publique, par ſes divers
» ſuccès, il jouit continuellement
» du *meilleur ſentiment poſſible de*
» *ſon exiſtence* ; il a certainement

» *le plaisir de vivre.* Que ne le con-
» noît-on *ce genre de plaisir si grand*,
» *si noble & si solide ; cette force*,
» *cette stabilité d'existence*, que tous
» les momens de la journée re-
» nouvellent, & nous font par-là
» constamment éprouver ! Les
» hommes qui presque tous sont
» si à plaindre, ne sont pourtant
» malheureux que de n'avoir pas
» sçu connoître *cette grande ma-*
» *niere d'exister*, & d'y avoir subs-
» titué des plaisirs vains ou cra-
» puleux. »

Le *troisieme Dialogue* paroît avoir pour but de démontrer encore plus parfaitement la force des nouveaux principes par *une plus particuliere considération du jeu de l'économie animale.* Le Physicien ouvre ce Dialogue en disant : » Telle est notre
» malheureuse constitution que
» nous sommes toujours portés à
» douter de notre existence, si
» nous manquons d'objets qui

» nous la fassent favorablement » éprouver. » D'autres diroient avec le commun des Philosophes: *Je pense ; donc je suis.* Mais notre Physicien qui ne pense pas comme le vulgaire, dit : *Je sens* ; donc *je suis.* D'autres diroient : Il ne m'est jamais possible de douter raisonnablement de mon existence ; parce que ce doute même prouve que *je pense* ; & dès que je pense, *j'éxiste.* Mais notre Physicien qui ne trouve *la preuve de son existence* que dans *le sentiment favorable qu'il éprouve*, se trouve porté à douter de son existence, dès qu'il cesse d'éprouver ce sentiment favorable. D'autres diroient : Je ne *sens* jamais mieux *que j'existe*, que lorsque je souffre ; & si *le sentiment* est la principale *preuve de mon existence*, la *douleur* en est *la preuve la plus forte* ; le plaisir ne peut jamais l'égaler ; il n'y a point de plaisir qui ne céde à l'impression

de la douleur. Mais notre Physicien, qui apparemment n'a jamais éprouvé la douleur, ne connoît point de *plus forte preuve de son existence* que ce *sentiment favorable* qui n'est autre que *le plaisir*. Dans ce Dialogue il commence de traiter ce qui concerne *l'état craintif*, nécessaire du moins pour produire les *sages précautions* qui conduisent à cette *sécurité* même, selon lui, *nécessaire au bonheur* : & parlant de la Religion, il dit : » En ne la » considérant même que par rap- » port à la politique, mieux on » examinera, & plus on trouvera » que les hommes, dans l'état de » société, ne sauroient se passer » de Religion ; qu'il n'y a qu'elle » qui puisse les timorer au point » qu'il est essentiel qu'ils le soient » pour devenir doux & sociables, » surtout pour fournir aux mal- » heureux des espérances qu'ils ne » sauroient trouver ailleurs : &

» de ce côté-là, abstraction faire
» pour un moment de l'autorité
» de la révélation, *il n'y a pas de*
» *plus ferme appui pour la Religion*
» *que celui que la Physique lui*
» *prête.* «

L'Auteur déclare assez expressément que le sujet de son *quatrieme Dialogue* est la suite de ce qu'il avoit à dire sur *l'état craintif* qu'il regarde comme un *frein* toujours *nécessaire*, *pourvu qu'il ne soit pas porté au-delà de ses justes bornes*. A cette occasion il commence de tracer un *plan d'éducation*; car c'est aujourd'hui un sujet dont il faut que tout le monde parle. Après avoir montré combien il est *nécessaire de savoir se monter de bonne heure au ton, au juste point de la circonspection dont on doit user*; après avoir dit qu'*il faut porter de bonne grace le joug commun à ses pareils, & jouir des mêmes avantages au prix des mêmes*

assujettissemens, notre* Physicien ajoute : » C'est principalement sur » ce pied-là qu'il faut regler l'édu- » cation ; c'en est même là la vraie » base. A tout moment il faut pré- » senter aux enfans *leur propre ex- » périence*, selon qu'ils la peuvent » saisir ; d'abord par *ce qu'ils éprou- » vent de douleur ou de plaisir*, & » ensuite par des considérations » plus élevées, selon la portée de » leur esprit & de leurs connois- » sances : trop d'impétuosité, trop » de prétentions, relativement à » leur usage & leur commodité ; » trop peu d'attention relative- » ment à leurs études ; enfin trop » peu de justice ou d'égards par » rapport à la société où ils vivent : » voilà les objets avec lesquels il » ne faut point cesser de comparer » leur conduite, & toujours d'a- » près *les inconvéniens qu'ils éprou- » vent*, en y manquant, & *les » avantages qu'ils obtiennent* en

» s'y conformant : en un mot *ce*
» *n'eſt que l'expérience du bien & du*
» *mal qu'il s'agit de leur mettre*
» *conſtamment devant les yeux* ,
» ſurtout celle qui eſt propre à
» leur faire ſentir qu'à tout ce
» qu'ils font par rapport à la ſo-
» ciété , ils y ſont *eux-mêmes les*
» *plus intéreſſés.* Il eſt difficile que
» cette éducation ne réuſſiſſe pas. «
Education , comme on le voit , dont *l'intérêt propre* eſt l'ame , & dont le grand mobile eſt *l'expérience du bien* , c'eſt-à-dire , le *ſentiment favorable de ſa propre exiſtence.*

L'Auteur ſe propoſe de traiter dans le *cinquieme Dialogue* , un *article bien intéreſſant dans l'éducation ;* c'eſt celui qui concerne *les habitudes.* » Il n'y en a peut-
» être pas , dit-il , qui ſoit de ſi
» fâcheuſe conſéquence que de
» laiſſer la jeuneſſe ſe monter en-
» tierement au *ton de l'enthou-*

» *ſiaſme.* « Il s'applique donc ici à combattre ce *ton d'enthouſiaſme* pour y ſubſtituer le *ton de modération* néceſſaire à quiconque veut avoir *le ſentiment le plus favorable de ſon exiſtence.* Ceci lui donne occaſion de parler des *femmes*, & là il dit à ſon Moraliſte : » Que ſavons-nous ſi vous n'êtes » pas encore plus fondé que vous » ne le penſez dans votre *compa-* » *raiſon du ſentiment avec le feu ſa-* » *cré du Temple de Veſta?* Je ſoup- » çonne fort que ce feu ſacré n'eſt » qu'une ingénieuſe allégorie, » imaginée par quelque ancien » Philoſophe Perſan, qui a vou- » lu par-là nous donner à enten- » dre *que ce ſont les femmes qui par* » *les loix de la nature ſont les vrais* » *objets, la vraie pâture du ſenti-* » *ment ;* ou du moins *qu'il y a* » *peu d'objets qui ne ſe rapportent* » *pas à celui de leur plaire.* Les » qualités, la conduite & les

» mœurs qu'on exigeoit dans les « Vestales, ne seroient donc que » l'expression des principaux en- » droits par lesquels les femmes » doivent constamment chercher » à se faire estimer, condition sans » laquelle il est rare de se faire » long-tems aimer. Or *l'éducation* » *dont il s'agit ici, leur donneroit* » *là-dessus bien de l'avantage*, en » augmentant les moyens de nous » attacher ou de nous fixer; talent » que la nature qui n'en a que faire » pour remplir son objet, ne leur » donne point à beaucoup près » comme celui de nous attirer. « Il voudroit que dans l'éducation des femmes on prît soin de cultiver leur esprit comme on cultive celui des hommes, & qu'on leur procurât toutes les lumieres dont elles seroient susceptibles. Il y a à la fin de ce Dialogue une réflexion bien vraie, c'est *qu'on voit, en observant le tems présent avec*

quelque attention, qu'on réussit infiniment mieux à faire des difficultés qu'à les résoudre, à détruire qu'à édifier.

Le *sixieme* & dernier *Dialogue* a pour objet *les changemens qui arrivent dans le ressort & l'action du centre diaphragmatique, par ce qui résulte des divers états du ballon intestinal.* Il continue d'y soutenir que sa *théorie* nouvelle sur le centre diaphragmatique est *de tous points préférable à la théorie reçue.* En finissant il réprend encore une fois l'objection tirée des mœurs établies & des usages reçus; & voici ce qu'il répond : » Mes Principes sont *une espèce de* » *Médecine* qui n'est que pour ceux » qui croiront en avoir besoin; & » il n'y a que trop de mécontens » de leur *situation Physique & Mo-* » *rale* qui se trouveront en ce cas-» là : ainsi il est très probable que » cette Médecine ne sera pas long-

» tems à avoir beaucoup de *cha-
» landise*. D'abord ce ne sera que
» *des curieux*; & à mesure qu'il y
» en aura qui de la curiosité pas-
» seront à quelque pratique, ce
» seront presqu'autant *de Secta-
» teurs*, qui en prônant le succès
» de leurs épreuves, feront sans
» doute *d'autres Sectateurs*. Il est
» à présumer qu'ils se multiplie-
» ront de cette maniere, selon les
» avantages qu'on retirera de ces
» principes. Au reste je sçais très-
» bien que *les changemens dans les
» mœurs* ne se font qu'insensible-
» ment ; mais en comparant *ceux
» qu'on se propose ici* avec *ceux qui
» se sont faits dans l'espace seulement
» d'un demi-siécle*; en suivant en-
» core cette comparaison entre les
» causes qui ont opéré ceux-ci, &
» celles que présente ce *nouveau
» plan* pour produire *d'autre chan-
» gemens bien plus importans*, il
» est permis d'espérer que le tra-

» vail qui aura servi à mettre ces » Principes en évidence, ne sera » point aussi inutile que vous avez » d'abord paru le penser. « Ainsi il demeure constant que ce *Physicien-Moraliste* ne tend à rien moins qu'à produire des *changemens très-importans dans les mœurs* : objet infiniment digne d'attention pour tous ceux qui s'intéressent aux mœurs, & surtout pour ceux qui liront cet Ouvrage. Il est bien important de ne se pas méprendre sur un point aussi essentiel. Plus l'homme desire d'être heureux, plus il est intéressé à ne se pas méprendre sur *le vrai bonheur*, ni sur *les moyens d'y parvenir.*

ARTICLE XXXIII.

LE LANGAGE DE LA RAISON. Par l'Auteur de la *Jouissance de soi-même*. 1. vol. *in*-12. *A Paris, chez Nyon, Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion*. 1763.

Qu'est-ce que la Raison ? Quelles obligations nous impose t'elle envers Dieu, envers nous-mêmes, & à l'égard du prochain ? C'est ce qu'examine M. Caraccioli dans les quatre premiers Chapitres de son Ouvrage. Les quinze suivans, qui fournissent le reste du Volume, traitent successivement de la Providence, du Bien & du Mal, de la diversité des Conditions, de la nécessité des Loix, de l'usage des

Sciences, de l'Amour de la Patrie, du Sçavoir vivre, du Mépris des Injures, de l'Amour de la Paix, des Moyens d'être heureux, des Dangers de l'Incrédulité, des desirs de la Mort, de l'abus qu'on fait de la Philosophie, enfin des bornes de la Raison.

M. C*** après avoir déclaré qu'il renonce à l'appareil des définitions recherchées, dit qu'il entend par Raison *la justesse & la combinaison des pensées*. C'est-elle, ajoute-t'il avec l'Auteur du *Spectacle de la Nature*, » qui placée entre Dieu » & les Créatures insensibles, se » trouve chargée envers le Créa- » teur de l'action de graces, de » l'amour & de la reconnoissance » pour tous les Etres. Sans elle » toute la nature est muette, & » par elle tout ce qui existe publie » la gloire de son Auteur. «

Un des points essentiels qui distinguent l'homme des animaux,

eſt que ſa raiſon l'éleve juſqu'à Dieu. » A ce mot de DIEU, tout » notre être ſe réveille ; & dans » un étonnement que toutes les » Langues ne peuvent exprimer, » on s'efforce de concevoir cette » intelligence vraiment inconce- » vable, de ſe figurer cette ſubſ- » tance qui n'a ni corps ni couleur, » d'arriver enfin juſqu'à cette » Puiſſance abſolument inacceſ- » ſible. « Mais ſi la foibleſſe de notre entendement ne nous per- met pas de détailler l'Océan de grandeurs & de perfections que renferme la nature de cet Etre ſu- prême, au moins la raiſon nous découvre-t'elle aſſez de rapports entre nous & lui, pour nous faire ſentir que nous avons à remplir à l'égard de Dieu des obligations dont nous ne pouvons nous diſ- penſer ſans réſiſter à la voix de notre conſcience. » Toutes ces » obligations ſe réduiſent à l'a-

» mour qui ne doit point être un
» amour ſtérile, mais agiſſant.
» Dieu, jaloux de ſon domaine,
» veut que notre eſprit contemple
» ſes merveilles, que notre cœur
» aime ſa loi, que nos mains s'é-
» levent vers les Cieux, que nos
» pieds ſoient prompts à marcher
» dans le ſentier de la juſtice;
» qu'enfin tout notre être terreſtre
» & ſpirituel ſe conſume à ſon ſer-
» vice, & accompliſſe ſes deſ-
» ſeins. «

La Raiſon, qui éclairée par la Révélation nous montre l'étendue de nos devoirs envers Dieu, & dicte la maniere de les remplir, nous découvre auſſi ceux qui ſont relatifs à notre propre individu; & nous faiſant diſtinguer notre ſubſtance intelligente de notre ſubſtance corporelle, nous inſtruit de ce que nous devons à l'une & à l'autre. » L'ame a ſes beſoins » ainſi que le corps, & le même

» droit d'exiger, quoique d'une
» maniere différente, des assidui-
» tés & des soins. Notre imagina-
» tion doit se nourrir d'espérances
» qui nous fassent supporter nos
» maux; notre mémoire, se rem-
» plir de faits & d'exemples qui
» nous rappellent continuellement
» la Providence; notre volonté,
» former des desirs dont l'Éter-
» nité soit le principe & la fin;
» notre entendement, s'appliquer
» à la contemplation des vérités
» utiles; notre corps enfin, se
» consumer, quoiqu'avec pru-
» dence & modération, au service
» de celui par qui nous avons
» le mouvement & la vie......
» Nous nous devons la gloire de
» bien penser, de bien desirer,
» de bien vivre, de bien mou-
» rir. «

Toutes nos obligations à l'égard du prochain sont renfermées dans le mot *d'humanité* bien entendu;

Mars, 1763.

& la Raiſon nous feroit toujours ſentir l'étendue de cette expreſſion, ſi l'intérêt perſonnel ne nous rendoit ſouvent ſourds à ſa voix. » La diſproportion des biens, » ainſi que l'inégalité des condi- » tions, a notablement altéré l'hu- » manité. Celui qui dort dans un » lit précieux, & qui ſe nourrit » des mêts les plus exquis, a ſou- » vent bien de la peine à recon- » noître ſon frere dans le Payſan » qui repoſe ſur la terre, & qui » mange ſon pain à la ſueur de » ſon front. «

Impoſons ſilence à l'eſprit de vertige & de ſyſtême, ne cherchons point à pénétrer dans les ſecrets de l'Eternel, & contentons-nous d'écouter la Raiſon qui nous a éclairés ſur nos devoirs ; elle nous fera reconnoître dans tout ce qui nous environne les traits d'une Providence infinie ſans laquelle tout eſt une énigme inexpliquable

& un chaos de contradictions. C'eſt cette même lumiere, ſi elle n'eſt point obſcurcie par les paſſions, qui nous fera diſtinguer dans chaque circonſtance les bornes qui ſéparent le Bien du Mal.
» La Raiſon nous ayant été donnée comme notre oracle & notre guide, combien n'en a-t'il pas coûté à ces hommes ſuperbes qui ont voulu l'étouffer & la méconnoître? Sans loi, ſans foi, ils ont ouvert la voye à tous les déſordres, canoniſé les vices les plus honteux, & regardé comme une politique toute humaine les commandemens les plus ſacrés. «

Rentrons en nous-mêmes, & la Raiſon nous rappellant notre origine & notre fin, fera diſparoître les diſtances qu'a miſes entre les hommes la diverſité des conditions: » elle honore l'humanité chez les plus miſérables

» comme chez les plus opulens.
» Aussi gémit-elle bien sincére-
» ment, toutes les fois qu'on ose
» dire qu'un homme ne tient à
» rien, & qu'il n'est rien, parce
» qu'il n'a ni fortune ni nom. »

C'est elle encore qui nous montre la nécessité des Loix. Sans avoir besoin d'examiner si l'état social est plus ou moins avantageux que tout autre, elle prononce avec certitude, & démontre que dans le cas de société, » les hommes
» ayant des goûts & des préjugés
» tout différents, il a nécessaire-
» ment fallu qu'il y eût un point
» de réunion qui les astreignît à la
» pratique des mêmes devoirs &
» des mêmes vertus : sans cette
» précaution, dictée par la sagesse,
» tout seroit dans la plus horrible
» confusion. »

Raisonnons, ne donnons point dans les sophismes, & nous verrons que l'usage légitime des

ſciences ſeroit auſſi avantageux à la Société & à chacun de ſes membres, que l'abus en eſt pernicieux. Eſt-ce la faute des ſciences, ſi la Raiſon, qui devroit y trouver ſa conſolation & ſon appui, n'y rencontre ſouvent que de l'humiliation & des écueils? Sont-elles reſponſables s'il » ſuffit aujourd'hui d'avoir une belle élocution, un ton impoſant & frondeur, pour être aſſuré des ſuffrages du Public, quelques paradoxes qu'on avance? «

Convient-il de dire avec ces mêmes gens dont le Public, ami du paralogiſme, fait ſes idoles, qu'il faut opter entre faire un homme ou un Citoyen? Non ſans doute : la Raiſon, qui les contredit, apprend à être homme & Citoyen. Mais c'eſt en vain qu'elle nous ſollicite en faveur de la Patrie, ſi l'intérêt perſonnel éteint l'amour patriotique. » Que

» l'on parcoure toutes les condi-
» tions, on trouvera qu'on n'eſt
» point aſſez occupé de la Patrie
» .... Les Grands ne penſent qu'à
» s'aggrandir encore plus, & les
» Riches qu'à s'enrichir; le Mi-
» litaire ne fait attention qu'à ſes
» grades & à ſes penſions; ....
» l'Eccléſiaſtique ne cherche qu'à
» entaſſer bénéfice ſur bénéfice;
» & à jouir lui ſeul de la portion
» de vingt perſonnes qui le ſur-
» paſſent ſouvent en talens & en
» vertus, mais qui mourront dans
» l'indigence, &c. «

S'il eſt peu de vrais Patriotes, il eſt auſſi bien peu de gens qui ayent une notion juſte du *Savoir-vivre*. » Les cercles n'offrent plus
» aux yeux du ſage, que des ma-
» nieres ridicules, que des mœurs
» frelatées. Le Savoir-vivre s'an-
» nonce bien différemment; por-
» tant avec lui même ſes lettres
» de recommandation, il plaît, il

» intéresse : il n'a ni la morgue des
» riches, ni la frivolité des petits-
» maîtres, ni les minauderies des
» précieuses ridicules : mais il se
» proportionne selon les person-
» nes, & met chacun à l'aise. S'il
» critique, c'est avec finesse ; s'il
» badine, c'est avec dignité ; s'il
» moralise, c'est sans pédante-
» rie. «

Que l'on consulte la Raison : elle s'expliquera encore sur le mépris des Injures, & sur l'amour de la Paix : elle nous dira que les injures, comme les éloges, n'augmentant ni ne diminuant notre être, & nous laissant en un mot tels que nous sommes, ne doivent nullement nous affecter. C'est à son instigation secrette que nous devons aussi les liens de la société, la concorde des esprits, la politesse, les prévenances, les attentions, & tous les autres moyens

de vivre en paix avec nos ſemblables.

Où trouvons-nous ailleurs que dans le ſein de la Raiſon, la route & l'inſtrument du bonheur ? Nous ne comptons même ſur la félicité d'un ordre ſurnaturel, qu'autant qu'elle nous prouve l'authenticité des promeſſes qui nous l'annoncent. Guidée par la Religion, dont à ſon tour elle établit la divinité, ſa voix nous rappelle ſans ceſſe au Chriſtianiſme, comme à la ſource du vrai bonheur. » J'interrogeois » un jour, dit M. C***, un Eſ» pagnol, qui à l'âge de 33 ans » avoit fait le tour du monde, & » je lui demandois quel perſon» nage il voudroit être parmi tant » de Souverains & tant de Peuples » qu'il avoit vus, pour goûter un » parfait bonheur : *bon Chrétien*, » me répondit-il. Belle réflexion » qui n'eſt ni d'un idiot, ni d'un

» illuminé, mais d'un ſage qui
» connoît la nature de l'ame. «

Il n'y a plus de Raiſon chez l'homme deſtitué de Religion. L'Incrédule, ſans principes pendant ſa vie, & ſans reſſource à la mort, ſe creuſe un abîme à chaque pas qu'il fait. Errant à l'aventure, il ne ſait s'il doit croire ou douter, craindre ou eſpérer : ou plutôt il a tout à craindre & rien à eſpérer.
» Il marche au milieu des écueils;
» & à la fin il en trouve un bien
» funeſte & bien terrible, celui
» qui lui ouvre le ſein des ven-
» geances de l'Eternel. Les inſen-
» ſés prendront ceci pour terreur
» panique ou pour déclamation :
» mais l'homme qui cherche la
» vérité, & qui va la puiſer dans
» ſa ſource, connoîtra la réalité
» de ces malheurs, & frémira. «

Après avoir parlé d'après la Raiſon ſur les avantages du Chriſtianiſme, dans un Chapitre qui

eft un des mieux écrits, & qui fait honneur à fon Auteur, M. Caraccioli expofe les réflexions que dicte encore la Raifon fur le defir de la mort, qui en nous fermant les yeux, nous ouvre les portes de l'Eternité; fur l'abus que l'on fait de la Philofophie dans ce fiècle ami du paradoxe & de l'égarement; enfin fur les bornes de la Raifon dont il emprunte le langage pour en indiquer les limites. Peut-être trouvera-t'on le ftyle de M. C*** diffus, & fouvent négligé; mais il a prévenu ce reproche. » Ceux, dit-il, qui » n'aiment que les belles phrafes, » les paradoxes & les fyftêmes » contraires aux notions commu- » nes, perdront leur tems à me » lire. La Raifon s'exprime fim- » plement, parce que fon langage » n'eft point celui de l'imagina- » tion. «

ARTICLE XXXIV.

HISTOIRE DE L'IMPÉRATRICE Irène, Vol. *in*-12. de 295 pag. *A Paris chez Durand, Libraire, rue du Foin.* 1762.

CEtte Histoire n'est point celle de l'Impératrice Irène, fille du Roi des Avares, & épouse de Constantin Copronime. L'Irène dont il est ici question, étoit Athénienne & d'une famille noble quoiqu'ignorée : elle ne devoit point s'attendre à être un jour assise sur le Thrône des Empereurs d'Orient; elle y monta cependant: ses graces, son esprit & son éloquence charmerent tellement Constantin, qu'il la choisit pour l'unir à son fils Léon Porphyrogénéte qu'il s'étoit associé & qui

devoit lui ſuccéder. Le choix de Conſtantin fut applaudi de tous ſes Sujets. Irène arrivée à Conſtantinople fixa tous les regards & fit naître l'admiration. Léon en fut enchanté : il ne l'eut pas plûtôt vuë qu'il deſira l'inſtant de ſon mariage avec le plus grand empreſſement. Son pere ne voulut point y conſentir qu'Irène n'eût renoncé au culte des Images auquel elle étoit fort attachée : on exigea d'elle des promeſſes ; elle n'héſita point de les faire, & les appuya par des ſerments. Sa religion fut ſacrifiée à ſon ambition : la main de Léon devint le prix de ſon parjure ; & la Couronne Impériale lui fut décernée au milieu des acclamations publiques.

Le regne de cette Princeſſe eſt ſans contredit un des plus ſinguliers, des plus remarquables & des plus féconds en événements : le mélange de ſes vices & de ſes

vertus, les ressorts innombrables qu'elle fit jouer pour conserver le sceptre, présentent un tableau dont chaque trait mérite une attention particuliere. Les premieres années qu'elle passa sur le Thrône n'offrent rien d'extraordinaire. Son époux ne lui laissoit aucune autorité : releguée dans le fond de son Palais, elle ne s'occupa, tant que Léon vécut, qu'à des exercices de piété, & ne s'appliqua uniquement qu'à se ménager l'estime & l'amitié du Peuple dont elle fut toujours très-jalouse.

Ce ne fut, à proprement parler, qu'à la mort de Léon, que le regne d'Irène commença. Ce Prince qui, selon quelques Historiens, finit ses jours par le poison qu'elle lui fournit, ayant trouvé deux Images, l'une de J. C. & l'autre de la Ste. Vierge cousues dans le chevet du lit de son épouse, l'avoit impitoyablement chassée du

Thrône. Celle-ci peu de tems après qu'il fut expiré, s'y reparut avec tout l'éclat d'une Impératrice; & ayant de nouveau fait reconnoître Empereur son fils Constantin Porphyrogénete, ce qu'elle obtint sans peine, elle donna des loix sous son nom. L'or qu'elle répandoit à pleines mains, mais qu'elle distribuoit à propos, lui attacha tous les Sujets de son Empire. Elle eut soin de partager les emplois entre ceux qui lui avoient donné les preuves les plus évidentes de leur zéle; le Patrice Storace, courtisan consommé, & l'homme le plus fin qu'il y eût alors à Constantinople, fut choisi pour être son premier Ministre & son confident : il lui fut dans plusieurs occasions d'une très-grande utilité.

Ce fut par les yeux pénétrants de cet habile Politique qu'elle découvrit une conspiration que

plusieurs Officiers de l'Empire, mécontents de la distribution des emplois, avoient tramée contre elle pour la détrôner, & élever à sa place Nicéphore un des fils de Constantin Copronime, & frere de Léon son époux. Les conjurés furent arrêtés; & après les avoir fait battre de verges, Irène les envoya dans différentes Provinces sur les confins de l'Empire. Nicéphore n'étoit point coupable: il ne fut point maltraité. Elle l'obligea seulement, ainsi que ses trois autres freres, auxquels elle donna le choix de l'échaffaut ou de l'Autel, à renoncer à toutes sortes de dignités, à recevoir l'Onction sainte, & à prendre le Sacerdoce des mains du Patriarche Paul.

Les troubles de la Sicile qui suivirent de près cette conspiration, furent aussi dissipés par les soins du vigilant Storace. Elpidius, vieux Capitaine, en qui l'Impé-

ratrice avoit beaucoup de confiance, ayant été fait Gouverneur de cette Province, avoit ſoulevé les Siciliens, & s'étoit fait déclarer Empereur. Storace, inſtruit de cette uſurpation, fit marcher des troupes contre eux, & équippa une flotte conſidérable dont le commandement fut donné à Théophile. Les révoltés furent battus; & l'uſurpateur obligé de fuir ſe retira chez les Arabes.

Les deux conjurations qui s'étoient élevées ſucceſſivement, & qu'Irène avoit appaiſées, firent comprendre à cette Princeſſe, que ſa puiſſance faiſoit des envieux, & n'étoit pas encore bien aſſurée. Pour l'affermir davantage, elle réſolut de rechercher l'Alliance de Charlemagne. Ce Prince avoit une fille de l'âge de dix ans qu'elle lui fit propoſer d'unir à ſon fils Conſtantin, qui n'étoit pas beaucoup plus âgé. La réputation d'Irène

étoit parvenue jusqu'aux oreilles de Charlemagne qui écouta avec plaisir ses propositions : mais comme les deux époux étoient encore dans l'enfance, on différa les noces d'un commun accord.

Irène fiere de cette alliance, ne s'occupa plus que du bonheur de son Peuple : ses prédécesseurs s'étoient fait haïr par les impôts dont ils l'avoient autrefois chargé ; elle le soulagea : les campagnes désertes & abandonnées sous les regnes de Léon l'Isaurien & de Constantin Copronime son fils, furent cultivées ; le Commerce presque éteint reprit vigueur ; les Citoyens, que la tyrannie avoit chassés de la plûpart des villes, revinrent les habiter : elle en répara plusieurs & en construisit de nouvelles en parcourant les diverses Provinces de ses Etats où elle rappella l'abondance qui en étoit exilée depuis long-tems. L'É-

glise étoit divisée, elle y rétablit la paix. Elevée dans la Religion Orthodoxe, elle la protégeoit ouvertement ; elle donna tous ses soins pour y ramener ses Sujets, sans employer la force & sans faire couler le sang. La persuasion, la confiance & les bienfaits furent les seules armes dont elle se servit, & qui lui réussirent mieux que les tourmens & les supplices qui ne portent jamais la conviction ; & elle eut la satisfaction de voir, peu de tems après le second Concile de Nicée, l'Orthodoxie succéder à l'Hérésie, les Iconoclastes de son Empire abandonner leurs erreurs, & rentrer dans le sein de l'Église.

Mais le caractere ambitieux d'Irène, & son goût pour l'indépendance, attirerent bientôt des malheurs sur son Peuple. Elle ne pouvoit souffrir que son fils prît enfin possession du Thrône de son

pere, ou du moins qu'il le partageât avec elle : pour mieux l'en éloigner, elle rompit avec Charlemagne l'alliance qu'elle avoit autrefois recherchée, refusa d'unir Constantin à la fille de cet Empereur, & l'obligea d'épouser une Athénienne nommée Marie. La rupture d'Irène fut la source de la guerre dont peu de tems après l'Italie devint le théâtre, & dont tout l'avantage fut pour le Roi de France.

Les suites de cette guerre allarmerent beaucoup Irène : mais les mouvemens dont l'intérieur de l'Empire se trouvoit agité, l'inquiéterent bien davantage. Constantin âgé de vingt ans commençoit à sentir qu'il étoit né pour commander, & que la dépendance dans laquelle sa mere le tenoit, étoit déshonorante pour lui : d'ailleurs le crédit de Storace qui étoit plus maître que lui, & qui avoit

entre les mains toutes les graces & les emplois, excitoit ses regrets & sa jalousie. Ses amis s'apperçurent de la cause de ses chagrins; ils lui conseillerent de secouer le joug qu'on lui imposoit, & lui représenterent qu'il ne devoit pas supporter plus long-tems l'audace & l'insolence du Ministre qui étoit en possession de l'Autorité. Ce Prince céda à leurs instances; & leur promit de regner si leur courage & leur prudence pouvoient lui rendre son Autorité.

Les deux Patrices Théodore & Damian, Pierre Préfet de Constantinople & Pieridius Grand Chambellan, s'engagerent de le remettre sur le Thrône : ils concerterent ensemble de gagner quelques Légions, projetterent de s'emparer de Storace qu'on devoit charger de chaînes, & d'arrêter Irène qu'on feroit embarquer dans

l'inſtant ſur un vaiſſeau prêt à faire voile pour la Sicile.

Ce complot difficile à exécuter demeura ſans ſuccès : Storace le découvrit. L'eſpèce de hauteur avec laquelle Conſtantin, contre ſon ordinaire, lui parloit depuis quelques tems, avoit fait ſoupçonner à ce Miniſtre une partie de la vérité : ſes eſpions lui apprirent le reſte. Irène en fut auſſitôt informée : les conjurés furent ſaiſis par ceux-mêmes qui devoient contribuer à l'exécution de leur projet ; & l'Empereur arrêté au milieu de ſa Cour par les Gardes qui devoient ſervir à ſa défenſe, parut devant Irène & ſon Miniſtre pour être confronté à ceux qu'on nommoit ſes complices. Il fut enſuite renfermé dans ſon Palais après y avoir été honteuſement battu de verges. Cette action violente & infame qui devoit rendre Irène déteſtable à tous ſes Sujets, fut

louée à Conſtantinople : ſon ambition ſçut mettre à profit ces diſpoſitions des Byſantins ; elle conçut à l'inſtant le deſſein de regner ſeule. Elle y réuſſit ; & d'une voix unanime fut proclamée à Conſtantinople ſeule Impératrice, & ſeule digne de l'être.

Les traitemens qu'Irène avoit fait eſſuyer à ſon fils ne furent pas approuvés dans toutes les Provinces de l'Empire comme ils l'avoient été à Byſance ; ſon uſurpation excita des murmures & fit des mécontens. Les Légions d'Arménie, de Cappadoce, de Bithinie, & toutes celles de la Gréce excitées à la révolte par Alexis, Capitaine que l'Impératrice avoit envoyé pour leur faire agréer ſa domination, ſe déclarerent ouvertement en faveur de Conſtantin, & ſe préparerent à marcher vers Conſtantinople, pour rendre la liberté à leur véritable Em-

pereur. Irène instruite du dessein de ces Légions, & de la trahison d'Alexis, n'eut d'autre ressource que celle d'implorer la clémence de son fils outragé. Rien ne lui coutoit quand il s'agissoit de son intérêt : haute & rampante selon les occasions, elle ne négligeoit aucun des moyens qui pouvoient lui être de quelque avantage. Le péril menaçoit sa tête, & ses forces ne pouvoient le détourner. Elle va trouver Constantin, lui annonce elle-même qu'elle remet le sceptre entre ses mains, & qu'elle lui rend la liberté.

Ce Prince hors de prison se servit enfin de son pouvoir en punissant ses persécuteurs. Storace fut à son tour battu de verges & relégué dans le fond de l'Arménie : il manda à sa mere dont il redoutoit la présence, de se retirer dans le Palais d'Eleuthere où elle fut néanmoins traitée avec

tous les égards & les honneurs dûs à ſon rang ; mais il ne lui laiſſa aucune part dans le Gouvernement.

Conſtantin ſe laſſa bientôt de la Couronne dont il étoit chargé : élevé dans l'ignorance par ſa mere, le grand art de regner lui étoit inconnu ; il ſe rendit odieux par ſa mauvaiſe adminiſtration, les déſagrémens qu'il eſſuyoit continuellement le forcerent d'avoir recours à Irène, & de lui demander en grace de reprendre ſon Autorité. Elle réſiſta d'abord : mais cette propoſition flattoit trop ſa vanité & ſon ambition pour qu'elle n'y conſentît pas. Elle dit à ſon fils qu'elle vouloit bien encore une fois gouverner l'Empire ; mais à condition qu'il lui permettroit de rappeller de leur exil Storace, Aëtius un de ſes Eunuques, & généralement tous ceux qui avoient partagé ſa diſgrace ; l'Empereur

étoit trop foible pour ne pas acquiescer à tout ce qu'elle éxigea : elle obtint même de lui qu'Alexis, qui avoit si bien mérité de lui, subiroit la mort.

L'ingratitude de l'Empereur donna à ses Légions une fort mauvaise idée de lui, & les fit repentir de l'avoir désiré pour Maître : elles cesserent de lui être favorables & résolurent de placer sur le Thrône un des freres de Léon. Cette conspiration n'échappa point aux yeux du Ministre Storace ; il en avertit Irène : celle-ci l'apprit à Constantin en l'exhortant, pour le faire détester davantage, à en tirer vengeance sur ses oncles. Constantin tomba dans le piége : & quoiqu'ils ne fussent point coupables, trois d'entre eux eurent les yeux crevés, & l'on coupa la langue au quatrieme.

Cette cruauté indigne irrita tellement toutes les Légions, qu'elles

choiſirent auſſitôt Andronic pour leur Chef, & ſe diſpoſerent à marcher vers Conſtantinople dans le deſſein de punir tous les crimes qu'on venoit d'y commettre. Irène à cette nouvelle leva des troupes qu'elle fit avancer à la rencontre des Légions. Elles furent battues: l'Impératrice s'en allarma ſans perdre courage; une nouvelle armée ſuccéda à la premiere, & fut envoyée contre Andronic qui fut défait à ſon tour; Storace à force d'argent avoit corrompu une partie de ſes troupes.

Peu de tems après cette victoire, Conſtantin s'attira plus que jamais la haine & le mépris de ſon Peuple, en répudiant l'Impératrice Marie, & en épouſant à ſa place une des Dames d'Honneur de cette Princeſſe. Ce fut pour lors qu'Irène qui déteſtoit ſon fils, prit le parti de s'en défaire. Elle n'épargna pour faire réuſſir ſon deſſein,

ni l'or, ni les promesses, ni son éloquence ordinaire, & n'eut pas beaucoup de peine à persuader aux principaux Officiers de l'Empire que Constantin étoit indigne de regner. Son complot resta cependant quelque tems sans effet. L'absence du Prince qui s'étoit transporté dans l'Asie mineure pour en chasser les Sarrasins, en suspendit l'exécution. D'un autre côté les conjurés à la tête desquels étoient Storace & Aëtius, s'étant présentés à lui à son retour de l'Asie, sous prétexte de lui faire honneur, n'avoient pu le surprendre. Constantin les voyant armés en guerre avoit pressenti le coup qu'on vouloit lui porter, & ayant pris la fuite à toutes jambes, s'étoit jetté dans une chalouppe sur laquelle poussé par un vent favorable il arriva promptement à Piles en Bithinie.

Mais cette fuite ne fit que re-

tarder le malheur qui l'attendoit. Plusieurs des conjurés qui n'étoient point soupçonnés, étoient allés rejoindre l'Empereur. Irène leur manda que s'ils n'arrêtoient Constantin le jour qu'ils recevroient son ordre, elle feroit porter à son fils les preuves du complot & les noms des complices. Ceux-ci, qui se crurent perdus, firent l'impossible pour l'arrêter: ils en vinrent à bout, & le saisirent pendant la nuit lorsqu'il faisoit sa priere. Ils le transportèrent aussitôt dans une chalouppe préparée pour le départ, & le conduisirent à Constantinople sans que personne eût le tems de s'en appercevoir.

A peine y fut-il arrivé que l'Impératrice envoya des bourreaux pour lui crever les yeux, punition ordinaire des Princes dont on craignoit l'ambition: elle auroit bien mieux aimé lui faire donner la

ort ; mais elle ne vouloit point
ſſer pour être la meurtriere de
n fils. Elle ſe contenta d'ordon-
r qu'on lui fît des playes mor-
lles auxquelles il ne ſurvécut que
ux heures.

Les oncles de Conſtantin furent
entôt auſſi les victimes de la
uauté d'Irène : informée que les
recs deſiroient ardemment d'a-
oir pour Empereur un de ces
rinces , tout mutilés qu'ils
toient , elle les fit maſſacrer , &
teignit par ce dernier coup la
ace de Léon l'Iſaurien.

Elle ne jouit pas long-tems du
uccès de ſes crimes ; Nicéphore,
omme d'une naiſſance obſcure ,
a chaſſa du Thrône deux ans après
a mort de Conſtantin , & dans le
ems qu'elle ſongeoit à réunir à
a Couronne celle de l'Empereur
Charlemagne à qui elle avoit fait
offrir ſa main. Sa mort ſuivit de
près l'uſurpation de Nicéphore.

Mars, 1763.

Reléguée à Mitilène où elle fut enfermée & gardée avec la plus exacte sévérité, elle y finit ses jours dix mois après avoir été déthronée. Tels sont les traits principaux que présente l'Histoire d'Irène, dont l'Auteur a bien saisi le caractere qu'il a développé avec assez d'ordre & d'intérêt. Il n'a pas aussi bien réussi à exposer le sens des décisions de l'Eglise contre Nestorius, & le point d'erreur qui constituoit son hérésie. » La Secte dont Nestorius fut » l'Auteur, dit-il dans une note » pag. 8., distinguoit deux natures » en J. C.; l'une divine, & l'autre » humaine; mais elle nioit que la Vierge fût mere de la Nature » divine. « Voilà toute l'idée qu'il donne du Nestorianisme. L'Eglise a toujours reconnu deux Natures en J. C., & regardé comme absurde de croire la Vierge mere de la Nature divine: aussi

n'étoit-ce point là l'erreur de Nestorius. Cet Héréfiarque admettoit en J. C. deux perfonnes comme deux natures, & en conféquence ne vouloit point que la Vierge fût appellée Θεοτόκος. Le Concile d'Ephèfe le condamna en 431. L'Eglife décida qu'on devoit donner à la Mere du Chrift la dénomination de Θεοτόκος, quoiqu'elle ne fût pas mere de la Nature divine. C'eft ainfi que tous les jours nous appellons mere de la perfonne qui eft un Homme, celle qui n'a cependant engendré que la partie matérielle de cet homme. Une pareille note fous la plume d'un Ecrivain ennemi de la doctrine Orthodoxe, fuppoferoit une intention cachée de rendre ridicule le jugement de l'Eglife. A Dieu ne plaife que nous prêtions ces vuës à l'Auteur : il va lui-même prouver qu'il ne s'eft trompé que pour avoir négligé de vérifier les

faits. En parlant d'Eutychès (pag. 9.) il dit : » Ses erreurs ſe con-
» fondent preſque avec celles de
» Neſtorius. « N'eſt-il pas manifeſte qu'il y a de la mépriſe? Eutychès prétendoit qu'après l'union hypoſtatique, la nature humaine ayant été abſorbée, ainſi qu'il n'y avoit qu'une ſeule perſonne dans J. C., il n'y avoit plus qu'une nature. C'étoit le contrepied du Neſtorianiſme, ſans en être le contrepoiſon.

ARTICLE XXXV.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HOLLANDE.

De la Haye.

De la Nature & des principaux uſages de la plus ſimple eſpèce des Nombres Trigonaux. Avec deux Tables Arithmétiques, dont la premiere donne d'abord & ſans la moindre peine, outre la ſolution de divers autres Problêmes, la Racine quarrée de tout Quarré exprimé par un nombre entier, & ſitué entre l'Unité & quarante mille millions. La ſeconde, qui n'eſt que de ſept pages,

aide à trouver aussi facilement la Racine cubique de tout Cube exprimé par un nombre entier, & situé entre l'Unité & deux cents seize mille millions. Ouvrage traduit du Latin de M. de Joncourt, Docteur & Professeur en Philosophie. Par l'Auteur même. 1. vol. *in*-4°. de 230 pages environ. *A la Haye, chez M. Husson, 1762. Et se trouve à Paris, chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques, qui débite aussi le même Ouvrage en Latin.* Nous donnerons une courte analyse de la partie Théorique qui sert de base à la construction des deux Tables.

D'AMSTERDAM.

Essais militaires, où l'on traite des Armes défensives, des raisons qui les ont fait quitter, de la nécessité de les reprendre : avec un examen des Armes du Soldat Ro-

main, joint à une Dissertation sur la nature des Stratagêmes. Par M. de M.***, Lieutenant Général d'Infanterie. *A Amsterdam, chez Gosse, Libraire. Et se vend à Paris, chez Merigot pere, Libraire, sur le Quai des Augustins. in*-8°. 1763.

Sic volvenda ætas commutat tempora
rerum,
Quod fuit in pretio fit nullo denique
honore. Lucr. L. 5.

FRANCE.

De la Rochelle.

Recueil de Pièces en Prose & en Vers, lues dans les Assemblées publiques de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle; dédié à son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Conti, Protecteur de ladite Académie.

1. vol. *in*-8°. de près de 320 pag. *A la Rochelle, chez Jeroſme Légier, Imprimeur de l'Académie Royale de la Rochelle, au Canton des Flamands.* Et ſe trouve à Paris, *chez Merigot pere, Libraire, Quai des Auguſtins. 1763.* Une analyſe de ce Recueil ne pourra que plaire aux Gens de Lettres.

De Lyon.

Mandement & Inſtruction Paſtorale de Monſeigneur l'Archevêque de Lyon, portant condamnation des trois Parties de *l'Hiſtoire du Peuple de Dieu*, compoſée par le F. Berruyer de la Compagnie de Jeſus, des Ecrits imprimés pour la défenſe de ladite Hiſtoire, & du Commentaire Latin du F. Hardouin de la même Compagnie, ſur le Nouveau Teſtament. 1. vol. *in*-12. de 212 pag. *A Lyon, de l'Imprimerie & chez Aimé de la*

Roche, Imprimeur de Mgr. l'Archevêque & du Clergé, aux Halles de la Grenette ; Et chez Claude Cizeron, Libraire de Mgr. l'Archevêque & du Clergé, à la descente du Pont de Pierre, du côté de S. Nizier. Il se vend *à Paris, chez Panckoucke, Libraire près la Comédie Françoise. 1763.* La Vigilance Pastorale de M. de MONTAZET s'éleve dans ce Mandement contre les Erreurs répandues dans les Ouvrages qu'il y condamne, & renouvelle les Censures déja portées par plusieurs de ses Collégues dans l'Episcopat, par BENOÎT XIV. & par son successeur CLEMENT XIII. qui occupe aujourd'hui le S. Siége.

DE PARIS.

Carte particuliere de l'Isle & des Environs de CAYENNE, Colonie Françoise. *A Paris, chez Mars, 1763.*

Deſnos, Ingénieur pour les Globes & Spheres, rue St. Jacques au Globe. L'Iſle de Cayenne tient à la Terre-Ferme, & fait partie de la Caribanne ou Guyanne Françoiſe : elle eſt formée par les rivieres d'Oyak ou Mahury, d'Orapu à l'Orient, & celle de Cayenne à l'Occident ; le Cabaſſou ou Capiri en arroſe l'intérieur. Son terroir eſt bas & noyé dans la partie méridionale ; la ville qui en porte le nom, eſt dans la partie ſeptentrionale qui eſt élevée & montueuſe. Cette Iſle a 17 à 18 lieues de tour : elle eſt ſituée à 220 lieues de Ste Lucie, 250 de la Martinique, environ 470 de St. Domingue, 125 de la Riviere des Amazones, & 1535 de Paris. La Colónie Françoiſe s'eſt étendue ſur les Côtes de la Guyanne entre la riviere Maranni & le Cap Nord, l'eſpace d'environ 130 lieues : les lieux principaux qu'elle

y occupe sont, outre Cayenne, Carou, Sinamari, Couanama, Comaribo : les terres, surtout celles qui sont à 25 lieues au Sud de Cayenne, entre les rivieres d'Orapu & d'Oyapoco, sont très-bonnes ; les forêts abondent en gibier ; les rivieres sont navigables, à l'exception de quelques-unes qui ont des cataractes. Le principal commerce du pays est en Coton, Sucre, Caffé, Cacao & Gingembre. Le Tabac est ce qu'on y cultive le plus, & dont on tire le plus de profit. La Carte que nous annonçons, décrit très-bien cette Contrée, & sera très-utile pour ceux surtout qui sont dans le cas de la transmigration actuelle.

Tablettes Chronologiques de l'Histoire Universelle, Sacrée & Profane, Ecclésiastique & Civile, depuis la Création du Monde, jusqu'à l'an 1762, avec des Ré-

flexions ſur l'ordre qu'on doit tenir, & ſur les Ouvrages néceſſaires pour l'étude de l'Hiſtoire. Par feu M. l'Abbé Lenglet Dufreſnoy. 2 Tomes *in*-8°. , qui peuvent ſe relier en trois. Nouvelle Edition, revuë, corrigée & augmentée. *A Paris, chez Debure Pere, Quai des Auguſtins, à St. Paul ; & Ganeau, Libraire, rue St. Severin, aux Armes de Dombes. 1763.* Nous ferons connoître, dans le prochain Journal, le mérite particulier de cette Edition.

Hiſtoire des Amours de Chéréas & de Callirrhoë, traduite du Grec, avec des Remarques. 2 vol. *in*-12. *A Paris, chez Ganeau, Libraire, rue St. Severin, aux Armes de Dombes. 1763.* Ce Roman a pour Auteur un certain *Chariton*, qui ſe donne pour patrie *Aphrodiſe*, ville de Carie,

& pour emploi celui de Sécretaire du Rhéteur Athénagore : il ſemble que ſon nom & celui de ſon pays ſoient feints, ainſi que l'Hiſtoire qu'il raconte. Aucun Ecrivain ancien ou moderne n'en ayant parlé, on ignore en quel tems il a vécu. M. d'Orville, célebre Profeſſeur d'Hiſtoire à Amſterdam, conjecture d'après ſon ſtyle, qu'il eſt poſtérieur à Héliodore, Achille Tatius, Longus & Xenophon d'Epheſe. L'Athénagore dont Chariton ſe ſuppoſe Sécretaire, pourroit bien être celui qui avoit tant de crédit chez les Syracuſains, & qui étoit oppoſé à Hermocrate : Thucydide en fait mention, *L. 6. §. 35. 36. & ſuiv.* Cet Athénagore & Ariſton jouant alors le plus grand rôle à Syracuſe, le Sécretaire du premier devoit paſſer pour inſtruit de ce qui étoit arrivé à Chéréas fils du ſecond, & à Callirrhoë fille d'Hermocrate. M. Sal-

vini & M. Cocchi, qui avoient trouvé le Roman manuſcrit dans la Bibliothéque de l'Abbaye Florentine, s'étoient propoſé d'en faire part au Public ; mais la mort de l'un & les occupations de l'autre ont retardé l'exécution de ce projet. M. Cocchi ayant remis à M. d'Orville la copie qu'il en avoit tirée, celui-ci l'a publiée à Amſterdam, *in*-4°, en 1750. M. Reiske en a donné une traduction Latine. En 1752 il en parut une en Italien, que l'on attribue à M. Giacomelli. Nous ne pouvons diſſimuler qu'un peu plus d'élégance dans le ſtyle, eût rendu la traduction Françoiſe plus intéreſſante.

Dictionnaire Domeſtique portatif, contenant toutes les connoiſſances relatives à l'Œconomie domeſtique & rurale, où l'on détaille les différentes branches de l'Agriculture, la maniere de ſoi-

gner les Chevaux, celle de nourrir & conserver toutes sortes de Bestiaux, celle d'élever les Abeilles, les Vers-à-Soye, & dans lequel on trouve les instructions nécessaires sur la Chasse, la Pêche, les Arts, le Commerce, la Procédure, l'Office, la Cuisine, &c. Ouvrage également utile à tous ceux qui vivent de leurs rentes ou qui ont des terres, comme aux Fermiers, aux Jardiniers, aux Commerçans & aux Artistes. Par une Société de Gens de Lettres. *A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.* 1762. L'empressement qu'a marqué le Public pour cet Ouvrage, que le Libraire a annoncé dans son Catalogue, il y a près de quatre ans, a engagé à le donner par Parties. Le premier Volume se distribue; les deux suivans paroîtront successivement, & l'on espere completter ce Dictionnaire, en trois vol. *in*-8°. vers

le mois d'Octobre de la présente année. Ce sera un Précis alphabétique, fait avec intelligence, de tout ce qu'on a écrit de plus exact sur les différentes branches de l'Agriculture, & de l'Œconomie domestique.

Quinti Horatii Flacci Carmina nitori suo restituta. Parisiis, Typis J. Barbou, *viâ San-Jacobeâ, sub Signo Ciconiarum. 1763.* 1. vol. *in*-12. Ce volume tiendra un rang distingué dans la Collection du sieur Barbou. Divers Manuscrits de Sorbonne & de la Bibliothéque du Roi ont été consultés, outre les Editions les plus estimées que l'on a toujours eues sous les yeux. Le Libraire a fait de nouveaux efforts relativement à la partie Typographique : il a employé un caractere tout neuf qui a été fondu par le sieur Fournier le jeune, & auquel il a fait donner un peu

moins de largeur, afin que dans les grands Vers la ligne ne doublât point : les Vers ſont eſpacés de façon à former un coup d'œil agréable. Les Littérateurs verront avec plaiſir à la fin du volume un Catalogue des Editions dont on fait le plus de cas. On a tiré quelques exemplaires ſur papier magnifique.

La Collection des Auteurs Latins imprimés par le ſieur Barbou, dont Horace fait partie, forme aujourd'hui 32 volumes *in*-12. Ciceron eſt ſous preſſe; il en paroîtra deux volumes inceſſamment.

Le même Imprimeur, inſtruit que beaucoup de perſonnes poſſédent des volumes ſéparés de la *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, par M. Dupin, donne avis à ceux qui voudront completter

cet Ouvrage, que jusqu'au mois d'Octobre 1763, il leur fournira les Siécles qui leur manquent, au prix de 2 liv. 5 s. chaque vol. en feuilles. Il reste encore quelques Exemplaires complets qu'il donnera au prix de 150 liv. en feuilles. Cette Bibliothéque est composée de 54 vol. *in*-8° : sçavoir; Dissertations préliminaires, ou Prolégomenes sur la Bible, tant sur l'Ancien que sur le Nouveau Testament, 3 *vol.* Les trois premiers Siécles, 2 *vol.* Le quatrieme Siécle, 3 *vol.* le V^e^ Siécle, 4 *vol.* Le VI^e^ Siécle, 1 *vol.* Les VII & VIII^e^ Siécles, avec la réfutation des Peres de Saint Vannes, 1 *vol.* Histoire de l'Eglise, supplément des IV. V. VI. VII. & VIII^e^ Siécles, 1. *vol.* Le IX^e^ Siécle, 1 *vol.* Les X. XI. & XII^e^ Siécles, 4 *vol.* Les XIII. XIV. & XV^e^ Siécles, 4 *vol.* Le XVI^e^. Siécle, 5 *vol.* Bibliothéque des Auteurs séparés de la Communion de l'Eglise Ro-

maine du 16^e^ & 17^e^ Siécles, 4 *vol.* Le XVII^e^ Siécle, 7 *vol.* Hiſtoire Eccléſiaſtique du XVII Siécle, 4 *vol.* Le XVIII^e^ Siécle, 2 *vol.* Continuation du XVIII^e^ Siécle, par M. l'Abbé Goujet, 3 *vol.* Table univerſelle des Auteurs Eccléſiaſtiques, 5 *vol.*

On pourroit y joindre le Traité *de la Puiſſance Eccléſiaſtique & temporelle*; le Traité *de la Doctrine Chrétienne & Orthodoxe; les Diſſertations Hiſtoriques, Chronologiques, Geographiques & Critiques ſur la Bible; liber Pſalmorum cum notis*, le Traité *de l'Amour de Dieu :* le tout formant 5 vol. *in*-8°.

Cette Bibliothéque contient la Vie des Auteurs Eccléſiaſtiques, le Catalogue, la Critique, la Chronologie, le Sommaire de leurs Ouvrages, l'Extrait des plus beaux endroits, un Jugement ſur leur ſtyle & leur Doctrine. L'Au-

teur y diſtingue ſuivant les régles établies dans ſa Préface, les Ouvrages ſuppoſés des véritables, indique ceux qui ſont perdus, & les endroits où l'on peut en trouver des fragmens, & termine ordinairement chaque ſiécle par un abrégé général de la Doctrine, de la Diſcipline & de la Morale. Les Critiques qui ont reproché à M. Dupin des inexactitudes, n'ont pu lui refuſer un goût excellent, un eſprit net, précis & méthodique, un ſtyle noble & coulant, un caractere équitable & modéré. Un nouvel avantage de ſa *Bibliothéque* eſt de pouvoir ſervir de ſupplément ou de continuation à l'*Hiſtoire* de Dom Cellier qui doit ſe terminer au milieu du 12e ſiécle.

Le ſieur Barbou prévient encore que juſqu'en Octobre 1763, il donnera les Auteurs Latins *ad uſum Delphini in*-4°. en feuilles, au prix ſuivant : *Aurelius Victor*, *Eutropius*, *Florus*, *Cornelius Ne-*

pos, *Velleius Paterculus*, *Phædri Fabulæ*, *Salluſtius*, chacun à 4 liv. 10 ſ. *Ruæi Virgilius* 7 liv. *Dictionnarium novum*, *Latino-Gallicum ex Cicerone*, *aliiſque præcipuis Linguæ Latinæ Scriptoribus*, *&c. concinnatum*, *&c. in*-4°. en feuilles, 5 liv. *Novus Apparatus*, *Latino-Græcus*, *cum interpretatione Gallicâ*, *ex Iſocrate*, *Demoſthene*, *&c. concinnatus*, *in*-4°. en feuilles, 5 liv.

On trouve chez le même Libraire les Ouvrages ſuivans : *Deſcription Hiſtorique & Géographique de la France ancienne & moderne*, *enrichie de Cartes*, par M. l'Abbé de Longuerue, *in-fol.*, en feuilles, 12 liv. *Lettres de S. Bernard*, *avec des Notes d'Horſtius & de Dom Mabillon*, *traduites en François par M. de Villefore*, *in*-8°. 2. vol. en feuilles, 3 liv. 10 ſ. *Vie de S. Bernard*, *par le même*, *in*-4°. en feuilles, 4 liv. 10 ſ. La *Théologie*

Morale de Grenoble, &c. *par M. de Genet, Evêque de Vaison, en Latin*, 7 vol. *in*-12, en feuilles, 3 liv. 10 f. *Les Œuvres de S. Cyprien, Evêque de Carthage, avec des Remarques, par M. Lombert, in*-4°, en feuilles, 4 liv. 10 f. *Histoire de Dannemarck avant & depuis la Monarchie nouvelle.* Edition revuë, corrigée & augmentée sur l'Edition de Hollande, *par M. Desroches*, 9 vol. *in*-12. en feuilles, 6 liv.

Recueil de Médailles de Peuples & de Villes, qui n'ont point encore été publiées, ou qui sont peu connues, 3 vol. in-4°. enrichis de cent trente-six Planches, y comprises celles du Supplément qui termine le dernier vol. A Paris, chez H. L. Guerin & J. F. Delatour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. En attendant que nous rendions compte de ce Recueil précieux à tous égards, nous croyons,

pour en donner une juste idée, devoir employer les propres termes de M. Belley qui l'a honoré de son approbation, & jugé que » cet Ouvrage important pour la » Géographie & pour l'Histoire, » composé par le Savant & judi- » cieux Auteur du Recueil de » Médailles de Rois, doit être » favorablement reçu du Public.» On peut voir ce qui a été dit de celui-ci dans notre Journal de Mars & dans les deux d'Avril de l'année derniere.

Catalogue de la Bibliothéque de feu M. Falconnet, Médecin consultant du Roi, & Doyen des Médecins de la Faculté de Paris, &c. Paris, Barois. 1963. *in*-8°. 2 *vol.* Cette Bibliothéque est composée de près de 50 mille volumes, & c'est par conséquent une des plus considérables qu'ait amassée aucun Particulier. M. Falconnet joignoit

à beaucoup de ſavoir l'amour le plus ardent pour les Livres ; il a vécu long-tems, & a toujours travaillé à augmenter ſon Thréſor littéraire ; voilà bien des raiſons pour croire que cette Bibliothéque eſt auſſi recommandable par le choix que par le nombre des Livres. Nous n'avons fait encore que parcourir ce Catalogue, & nous l'annonçons ſur le champ, afin que les Amateurs Regnicoles & Etrangers puiſſent ſe le procurer, & préparer de bonne heure les moyens d'obtenir les Livres qui feront de leur goût : le tems de la vente qu'on n'indique point, ſera ſans doute annoncé par des affiches, & peut-être les diſtribuera-t'on avec la *Table des Auteurs & des Ouvrages anonymes* que l'on promet pour le mois d'Août prochain. Nous avons apperçu à la tête de cette nomenclature un *Mémoire ſur la vie & les Ouvrages de MM. Falconnet, Medecins*, *un*

Eloge Latin du Possesseur de la Bibliothéque, & enfin des éclaircissemens sur quelques articles du Catalogue : tous ces objets sont trop importans pour que nous n'y revenions pas par la suite. Contentons-nous de dire aujourd'hui que ces deux volumes *in*-8°. se vendent 9 liv., prix qui paroîtra sans doute au plus grand nombre des acheteurs un peu forcé.

Histoire Critique des Coqueluchons, avec cette Epigraphe: *Non Tonsura facit Monachum, non horrida vestis, sed virtus animi. S. Ansel. de contemptu mundi. A Cologne.* 1762. *in*-12. L'Auteur de ce Libele dont l'objet est de prouver que rien n'est plus ridicule que la prodigieuse diversité des habits qui distinguent les Ordres Religieux, paroît beaucoup trop affecté d'un usage qui, à tout prendre, n'est ni plus bisarre ni sujet à plus

d'inconvéniens que celui qui soumet à différens uniformes, à des ajustemens singuliers les autres états de la Société. Il insiste sur le mérite qu'il prétend que chaque Religieux attache à l'habit de son Ordre, & propose des réformes sur ce sujet; il se permet des invectives contre le très-grand nombre des Corps Réguliers, & tout cela est écrit d'un stile si bas, si trivial, si éloigné du langage des honnêtes gens, que nous osons lui prédire que peu de personnes liront cette Brochure en entier, quelque mince qu'elle soit; si le dessein de cet Anonime a été de faire rire, il a très-mal choisi son sujet, & nous ne craignons pas de dire qu'il l'a plus mal traité encore; si il n'a voulu faire qu'une satyre, nous lui rappellons ce mot dont il seroit difficile de mériter mieux que lui l'application.

Nascitur à satyrâ si gloria, gloria probri,
Hæc est, [2. Sectani Satyrâ. 2. Vers. 5.]

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Mars 1763.

ARTICLE XXVIII. 2^{e}. *volume des Mélanges de Philosophie & de Mathématique de la Société Royale de Thurin*, pag. 573
ART. XXIX. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises. Par M. le C. de Caylus.* Tom. III. Second Extrait, 598
ART. XXX. *L'Econome Politique*, 631
ART. XXXI. *Traité abrégé de Physique.* Par M. de Saintignon, 645
ART. XXXII. *Mélanges de Physique & de Morale*, &c. 664
ART. XXXIII. *Le Langage de la Raison*, 701
ART. XXXIV. *Histoire de l'Impé-*

ratrice Irène, 715
ART. XXXV. Nouvelles Littéraires, 736.

Fautes à corriger dans le mois de Février.

Pag. 431. *lig.* 8. 1705, *lisez* 1305. Ibid. *lig.* 12. Souable, *lisez* Souabe.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Février 1763.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5350